

CONTRECOEUR

Famille
Seigneurie
Paroisse
Village



par

Francis - J. AUDET, LL. D.,
Archiviste Emérite

Membre de la Société Royale du Canada et des « Dix ».



MONTREAL
G. DUCHARME
LIBRAIRE-EDITEUR
1940

CONTRECOEUR



Vue aérienne de Contrecoeur

(Courtoisie de la « Royal Canadian Air Force », Ottawa, Ont.)

CONTRECOEUR

Famille

Seigneurie

Paroisse

Village



PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

par

Francis - J. AUDET, LL. B.,

Archiviste Emérite

Membre de la Société Royale du Canada et des « Dix ».



MONTREAL
G. DUCHARME
LIBRAIRE - EDITEUR
1940

971.4
A899

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE DIX
EXEMPLAIRES SUR PAPIER JAPON
IMPÉRIAL TEINTÉ, PARAPHÉS ET
NUMÉROTÉS DE I À X PAR L'AU-
TEUR ET RÉSERVÉS AUX « DIX ».

LES ÉDITIONS
GÉNÉRALISTES
10, rue de Valenciennes
PARIS



*Le sceau des « Dix » a été apposé sur ce
volume avec l'autorisation de la Société.*

GÉRARD MALCHELOSSE,
Secrétaire.

*Assemblée du
27 avril 1940.*

PRÉFACE

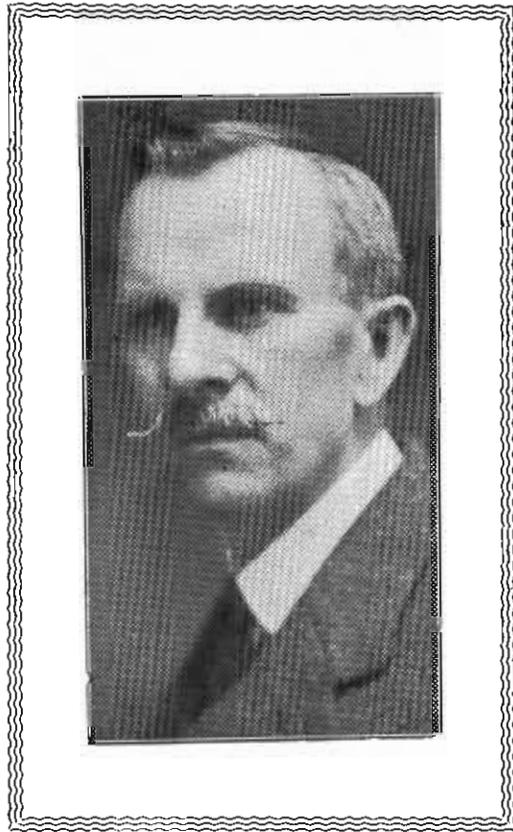
Dans la province de Québec, la paroisse rurale est la cellule mère d'où sortent les abeilles qui essaient en grand nombre et vont fonder d'autres ruches fécondes aux quatre coins de la province et même au-delà. C'est le pivot autour duquel tourne toute la vie familiale, religieuse et nationale. En d'autres termes, l'histoire de la paroisse c'est celle de la famille canadienne et de ses traditions, sources de force et de vitalité nationale. Elle est donc intéressante au plus haut point cette histoire, non seulement pour nos compatriotes, mais aussi pour les étrangers qui cherchent à nous connaître. C'est dans les campagnes que l'on peut étudier les moeurs du peuple et non dans les grandes villes fourmillantes d'activité industrielle, commerciale et autres, point de rencontre de diverses nationalités qui tendent à se confondre dans un tout cosmopolite, où toutes traces individuelles s'effacent dans un creuset immense pour former un agglomérat nouveau et informe. Il est donc non seulement intéressant, mais utile et même nécessaire de connaître l'histoire de nos vieilles paroisses d'où sont sortis tant d'hommes qui ont illustré la province et fait honneur à la race.

L'histoire d'une paroisse rurale c'est l'histoire des aïeux courbés sous leurs rudes labeurs; c'est l'histoire de leurs durs sacrifices, celle de la lutte quotidienne contre la forêt impénétrable; c'est l'exposé de la conquête lente, patiente et tenace du sol nourricier, avec tout ce qu'elle comporte d'héroïsme modeste, caché, presque inconscient, et d'autant plus méritoire. C'est une belle leçon de patriotisme intelligent et de fierté nationale à mettre sous les yeux de la génération actuelle et de celles à venir, afin qu'elles n'oublient pas, afin qu'elles puissent, comme la province de Québec, proclamer bien haut:

JE ME SOUVIENS!

C'est cette vérité évidente qui nous a suggéré l'idée d'écrire l'histoire d'une de nos plus anciennes paroisses, celle de Contre-cœur.

F.-J. A.



Francis-J. Audet

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

« Il semble, dit Mgr Choquette⁽¹⁾, qu'autrefois les journalistes s'intéressaient fort à la vie des collèges. Les programmes d'études, les fêtes, les séances d'amusement, les distributions de prix étaient le sujet de longs rapports intéressants. » Il n'en est malheureusement pas ainsi des paroisses rurales; on ne rencontre que fort rarement dans les journaux de récits les concernant. Par ailleurs, les anciens registres de Contrecoeur sont souvent d'un laconisme déconcertant. Il nous a donc fallu feuilleter les pages de centaines de documents déposés aux Archives publiques du Canada, aux Archives judiciaires de Montréal, aux archives paroissiales et municipales de Contrecoeur, et nombre d'imprimés, afin de recueillir les renseignements nécessaires à l'histoire de la seigneurie, de la paroisse et du village.

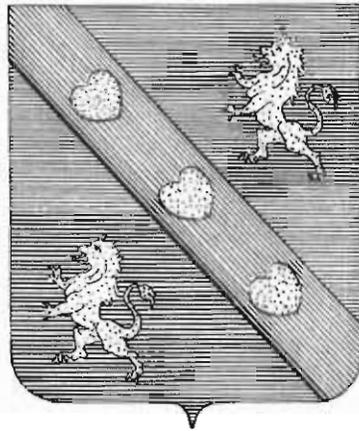
Les notes destinées à aider à l'histoire de la paroisse, qu'a recueillies M. l'abbé Lippé, nous ont sauvé du temps et du travail, mais elles sont bien loin d'être complètes. Tout de même, nous tenons à le remercier ici, publiquement, de son zèle et de son bon vouloir. Nous devons aussi à la mémoire de feu M. le curé Guay, enlevé subitement à l'affection de ses ouailles, de reconnaître qu'il a bien voulu nous communiquer les registres de la paroisse ainsi que les notes du regretté curé Ducharme, son prédécesseur. M. Sergius Cormier, ancien secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Etienne Duhamel, le secrétaire-trésorier actuel de la Commission Scolaire, et M. le notaire J.-M. Richard ont été d'une obligeance parfaite; à eux nos meilleurs remerciements, ainsi qu'à MM. Aegidius Fauteux, bibliothécaire de Montréal, E.-Z. Massicotte, archiviste au Palais de Justice, de Montréal, et Montarville Boucher de La Bruère, qui nous ont tous trois aidé à faire la lumière sur certains points obscurs. Nous sommes aussi redevable à ce dernier des armoiries de la famille de Contrecoeur, qui sont encore inédites. Elles se lisent comme suit: D'azur, à la bande cousue de sinople, chargée de trois cœurs d'or et

1. *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe*, I. 8.

accostée de deux lions rampants à la queue léopardée du même⁽²⁾. Le dessin que nous en donnons ci-après est de M. Aristide Beaugrand-Champagne.

Nos plus vifs remerciements sont aussi dûs à M. Gérard Malchelosse, le dévoué secrétaire des « Dix », pour l'impression de cette *Histoire de Contrecoeur*, et c'est avec le plus grand plaisir que nous les lui offrons ici et le prions de vouloir bien les accepter.

F.-J. A.



Armes de Contrecoeur.

(2) Pierre de Saint-Olive a aussi, tout dernièrement, signalé les armes qui auraient été concédées à M. de Contrecoeur en 1661. Cf. *Un Canadien dauphinois: Antoine Pécody de Contrecoeur*, Grenoble, 1936, et *Les Dauphinois au Canada*, Paris, 1936, p. 63.

CONTRECOEUR

LA SEIGNEURIE

Ville-Marie comptait à peine un quart de siècle d'existence lorsque François-Antoine Pécaudy de Contrecoeur, capitaine au régiment de Carignan, fonda, en 1667, l'établissement de Contrecoeur. « L'heure où une création nouvelle reçoit son nom est solennelle, dit Ernest Renan⁽¹⁾, car le nom est le signe définitif de l'existence. C'est par le nom qu'un être individuel ou collectif devient lui-même et sort d'un autre. »

Né en 1596, au bourg de Saint-Chef, diocèse de Vienne en Dauphiné, M. de Contrecoeur obtint des lettres de noblesse de Louis XIV en janvier 1661, en récompense de longs et loyaux services ainsi qu'il est dit dans le document que voici :

LETTRES DE NOBLESSE D'ANTOINE PECAUDY DE CONTRECOEUR

Louis par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, Daupin de Viennois, comte Valentinois et Diois, à tous présents et à venir salut. Depuis qu'il a plus à Dieu Nous donner la paix générale entre les Couronnes, Nous avons esté excitez de reconnoistre ceux de Nos Sujets qui se sont signalez dans nos armées et qui continuent leurs services à cet Estat à l'imitation de leurs ayeuls, qui se sont acquis la qualité de Noble, quoy qu'yls n'ayent esté soigneux d'en conserver ou rechercher

(1) *Les Apôtres*, p. 233.

le titre, que nous avons accoutumé de donner à ceux que Nous voulons gratifier. C'est pourquoy ayant esté bien informé par tous les generaux de nos armées de la valeur et générosité de nostre bien aimé Antoine Pecody de Contrecoeur de nostre pays de Daupiné, au Regiment de Carignan, lequel depuis l'establissement d'yceluy nous a rendu, et au feu Roy nostre très honoré Seigneur et père, des preuves de son courage, affection et fidélité à nostre service dans nos armées et troupes tant de cavallerie qu'infenterie, l'espace de vingt cinq ans, ayant commandé soit en qualité de Lieutenant et de Capitaine depuis quinze années en ça au Régiment de Montezon et de celui de Carignan, s'estant trouvé en tous les exploits de guerre qui se sont présentés, particulièrement au siège de Pignerol sous le feu sieur de Montnonrency en la Compagnie de la Prape au Regiment de Sault, comme aussy au combat de Thezin en la Compagnie de Chevaux Légers de Dizimis sous le sieur de Crequy, où yl fut blessé d'une mousquetade a l'espaule, et au siège de Valence d'un coup de mousquet à la quisse et depuis aud. regiment de Carignan au retour de Vigences, au combat de Pro, sous le prince Thomas, où yl fut blessé d'une mousquetade à la teste dont yl a esté trépané, au fauxbourg d'Estempes, fust blessé d'une mousquetade à travers le corps, au faubourg St-Antoine dans la mesme Compagnie, où yl fut blessé d'une mousquetade au bras dont yl demeura estropié, sous nostre cousin le vicomte de Turenne l'année dernière commandant le régiment de Carignan à l'attaque d'Auxerre sous nostre cousin le Maréchal de Grançay en Piedmont finalement en tous les autres lieux où yl a esté commandé en sorte que nous avons sujet de satisfaction, et de le juger digne de l'honneur et titre de Noblesse, auquel yl a aspiré, dont le voulant gratifier tant en reconnoissance de ses services, de la preuve desquels nous le relevons tant en considération de sesd. services qu'a la supplication qui nous en a esté faite par nostre très cher et très aimé cousin le comte de Soissons. A ces causes, Nous de nostre propre mouvement et grace spéciale, pleine puissance et autorité royalle, de la finale avons led. De Contrecoeur, ses enfants et postérité, nays et à naistre en loyal mariage, anuobly et aunoblissons et du

titre de noblesse décoré et décorons par ces présentes signées de nostre main, voulons et nous plaist qu'en tous Actes et endroits tant en Jugement que dehors, yls soient tenus censéz et réputés nobles, et puissent porter le titre d'Escuyers, jouir et user de tous les honneurs, prééminences, privilèges, exemptions, franchises et immunitéz dont jouissent les autres annoblis de nostre Royaume et pays de Dauphiné, et comme tels d'acquérir, tenir et posséder tous fiefs et possessions nobles, de quelque qualité et condition qu'elles soient, tout ainsy que les autres Nobles, sans estre contraints d'en vider les mains, n'entendons toutefois desroger à la réalité des tailles ordonnées par le régleme[n]t du mois d'octobre l'an mil six cent trente neuf, arrests, édicts et autres régleme[n]ts faits pour raison du cadastre de lad. province de Dauphiné, permettant aud. Pécody et à sa postérité de porter et faire eslever en leurs maisons et autres endroits que bon leur semblera leurs armes et timbres telles qu'elles soient cy empreintes, sans que pour raison de ce led. Pécody soit tenu de nous payer aucune finances ny indemnité, dont à quelle somme qu'elles se puisse monter Nous luy avons pour les considérations cy dessus fait et faisons don et remise par cesd. présentes, et sans qu'yl soit aussy tenu de payer aucune indemnité aux paroisses et communautéz dud. pays, attendu qu'yl n'y a aucun fonds et héritages sujet aux taxes et quand yls en posséderont yls y seront compris, nonobstant le present annoblissement au moyen de la réalité ordonnée par led. régleme[n]t.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenans vostre Cour de Parlement et Aydes à Grenoble, et Chambre de nos comptes, président et trésorier de france généraux de nos finances aud. lieu, baillly de St. Marcellin ou son lieutenant, et à tous autres nos officiers chacun en droit yl apartiendra, que ces présentes Yls fassent registrer, et de leur contenu jouir et user led. Antoine Pécody de Contrecoeur ses enfants et postérité nays et à naistre en loyal mariage, plainement, paisiblement et perpétuellement sans en ce leur faire ny souffrir estre fait mis ou donné aucun empeschement au contraire. Car tel est nostre plaisir, et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, Nous avons fait mettre nostre scel

à ces dites présentes, sauf en autre chose nostre droit et l'autre en toutes. Donné à Paris au mois de janvier l'an de Grâce mil six cent soixante et un et de nostre règne le dix huitiesme signé Louis et sur le reply par le Roy Daufin et plus bas est escrit Letellier avec paraphe et scellé du Grand Sceau en cire verte et à costé est escrit Visa Seguier pour servir aux Lettres de noblesse accordée au Sieur de Contrecoeur.

Registrées suivant l'arrest du Conseil Souverain de ce jour à Québec le vingt-cinquesme février mil six cent quatre-vingt-sept.

PEUVRET⁽¹⁾.

M. de Contrecoeur avait épousé à Saint-Chef, le 11 janvier 1652, Anne Dubois, veuve de Jacques Lemort, laquelle fut inhumée le 10 juillet 1663. Il se maria à Québec, le 17 septembre 1667, avec Barbe, fille de Simon Denys de la Trinité, conseiller au Conseil Souverain, et de Françoise du Tartre. Elle avait quinze ans et trois mois; lui en avait soixante-onze⁽²⁾.

Cinq ans plus tard, c'est-à-dire le 29 octobre 1672, l'intendant Talon lui concédait, à titre de fief et seigneurie, une étendue de terrain de deux lieues de front sur une semblable profondeur, sur le fleuve Saint-Laurent, à partir de la seigneurie de M. de Saint-Ours jusqu'à celle appartenant au sieur de Vitré, à condition d'y tenir feu et lieu et d'y concéder des terres à ceux qui en feraient la demande. Il était aussi tenu de réserver tout le bois de chêne dans son domaine aussi bien que dans tout le reste de la seigneurie, pour l'usage de Sa Majesté. Il devait encore avertir immédiatement le Roi ou la Compagnie des Indes Occidentales de toutes découvertes de mines et minéraux dans les limites de son fief. Enfin, il devait aussi réserver suffisamment de terre pour les chemins et passages nécessaires aux colons. Pour couronner le tout, M. de Contrecoeur était tenu de porter la foi et hommage au Châ-

(1) *Insinuations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, cahier 11, folio 56, reproduites dans les *Lettres de noblesse...* publiées par M. P.-G. Roy, vol. 1, 1920.

(2) Pour plus de détails sur la carrière en France de M. de Contrecoeur, nous renvoyons à l'excellente étude de Pierre de Saint-Olive.

teau Saint-Louis avec les redevances accoutumées, suivant la coutume de la Prévosté et Vicomté de Paris.

Non content de lui accorder ce fief, Talon donna aussi à M. de Contrecoeur une des juments qu'il avait fait venir de France en 1665. Le roi gratifia aussi ce seigneur d'une somme de six cents livres pour lui aider à s'établir.

On peut dire cependant que l'histoire de Contrecoeur remonte à 1610, « C'est non loin de Contrecoeur, dit, en effet, Benjamin Sulte⁽¹⁾, à une lieue de Sorel, qu'eut lieu le deuxième combat livré par Champlain en 1610 (19 juin). Champlain y fut légèrement blessé à une oreille et au cou. » L'endroit où eut lieu le combat fut nommé le Cap au Massacre. On le nomme aujourd'hui Cap de la Victoire. Mais il se passa ensuite plus d'un demi-siècle avant que l'on entende parler de ce lieu encore inhabité et non baptisé.

C'est aussi dans la future paroisse de Contrecoeur, à environ quatre lieues plus haut que Sorel et vis-à-vis l'île Plate, que le Père Anne de Noue mourut. *Les Relations des Jésuites* rapportent de la manière suivante la fin de ce missionnaire :

« Le 30 janvier 1646, ce Père partit de la résidence des Trois-Rivières, en la compagnie de deux soldats et d'un Huron, pour s'en aller à Richelieu (Saurel), éloigné de douze lieues des Trois-Rivières, pour dire la Messe et pour administrer les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie aux Français.

« Toutes les rivières et tous les lacs n'étaient qu'une glace, et la terre était couverte partout de trois ou quatre pieds de neige à son ordinaire pendant l'hiver.

« Ce bon Père et ses compagnons marchant sur des raquettes pour ne point enfoncer dans les neiges, ne firent que six lieues la première journée, et encore avec bien de la peine . . .

« Ils se bâtirent une petite maison dans la neige, abritée des arbres et couverte du Ciel pour passer la nuit. Le Père ayant remarqué que les deux soldats qui l'accompagnaient pour être nouveaux dans le pays avaient bien de la peine de marcher avec des pieds bridés, et de traîner encore avec cela tout leur bagage avec eux, se lève environ sur les deux heures après minuit

(1) *Histoire des Canadiens-français*, I, 99.

pour gagner les devants et donner avis aux soldats de Richelieu de venir secourir leurs camarades.

« Il quitte sa compagnie, lui donne avis de suivre ses pistes, l'assurant qu'on les viendrait bientôt secourir; il ne prit ni son fusil pour battre le feu, ni sa couverture, ni autres vivres qu'un peu de pain et cinq ou six pruneaux, qu'on a encore trouvés sur lui après sa mort . . .

« Comme cet homme de feu marchait sur les glaces du Lac St-Pierre, qui se rencontre entre les Trois-Rivières et Richelieu, n'ayant pour guide que son bon Ange et la clarté de la lune, le Ciel se couvrit, et les nuées lui dérobaient son flambeau se changèrent en neige, mais si abondante que les ténèbres de la nuit toujours si affreuses, l'étaient au double; on ne voyait ni les bords du Lac, ni les îles dont il est parsemé en quelques endroits.

« Le pauvre Père n'ayant point de boussole ni de cadran pour se guider, s'égara; il marcha beaucoup et avança peu. Les soldats qu'il avait quittés, se levant pour se mettre en chemin furent bien étonnés quand ils ne virent point les traces ou les vestiges du Père.

« La neige qui était tombée de nouveau les avait dérobées; ne sachant quelle route tenir, l'un deux qui avait été une seule fois à Richelieu, tire un quadrans et se guide à peu près sur le rayon de vent sur lequel il le croyait établi; ils cheminaient tout le jour sans qu'on leur vienne au secours; ils passent la nuit dans l'isle de S. Ignace non pas bien loin du lieu où était le père, mais ils n'en savaient rien.

« Le Huron, plus fait à ces fatigues que les Français, se reconnaissant, donne jusques à Richelieu; il demande si le Père n'est point arrivé, on dit que non; le voilà bien étonné et le Capitaine de cette place encore plus, apprenant qu'il était parti si matin pour faire seulement six lieues.

« Comme il était nuit on attend au lendemain matin pour envoyer au devant de lui, les soldats de la garnison courent, ils le cherchent du côté Sud, et il était du côté du Nord; ils crient, ils appellent, ils tirent des coups d'arquebuses, mais en vain, le pauvre Père était bien loin de là.

« Pour les deux soldats qu'on attendait, le Huron ayant dit le lieu où ils étaient furent bientôt trouvés et amenés au fort.

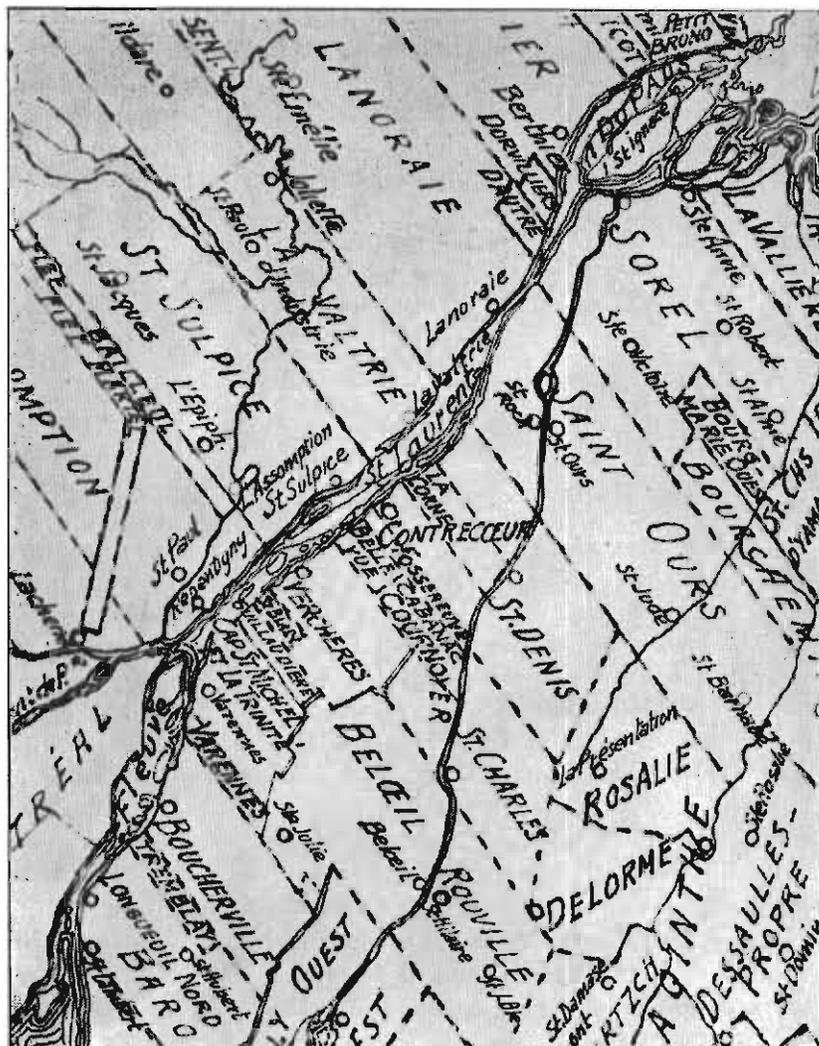
« Tout ce jour se passe à courir de ça et de là, à crier et à chercher sans rien trouver.

« Enfin le 2 février, un soldat assez adroit, prend deux Hurons de quatre qui se trouvaient pour lors en habitation, et il s'en va chercher le gîte où le Père et ses compagnons avaient passé leur première nuit ; ces Hurons, bien versés à démêler les pistes cachées sous la neige, suivant les traces du pauvre Père, remarquent les tours et détours qu'il avait faits, trouvant le lieu où il avait passé la seconde nuit depuis son départ ; c'était un trou dans la neige, au fond duquel il avait mis quelques branches de sapin sur lesquelles il avait pris son repos, sans feu, sans maison, sans couverture, n'ayant qu'une simple soutane et une vieille camisole.

« Comme ce lieu n'est pas bien fréquenté des Français, le Père ne s'y pût reconnaître ; de là, il traversa la rivière devant l'habitation de Richelieu (Sanrel), qu'il n'aperçut point soit qu'il neigeât fort, ou que le travail et les neiges lui eussent affaibli la vue.

« Ce soldat suivant toujours les pistes que les Hurons découvraient, vit au Cap nommé de Massacre, à une lieue plus haut que Richelieu, un endroit où ce bon Père s'était reposé, et trois lieues plus haut, vis-à-vis de l'Isle Plate et la terre ferme, entre deux petits ruisseaux, ils trouvèrent son corps à genoux tout raide et engelé sur la terre qu'il avait découverte, en ayant vidé la neige en rond ou en cercle ; son chapeau et ses raquettes étaient auprès de lui, il était couché sur le bord de la neige relevée ; il est croyable, qu'ayant expiré à genoux, le poids de son corps l'avait fait pencher sur cette muraille de neige ; il avait les yeux ouverts, regardant vers le Ciel, le lieu de sa demeure, et les bras en croix sur la poitrine.

« Le soldat, le voyant en cette posture, touché d'un certain respect, se jette à genoux, fait sa prière à Dieu, honore ce sacré dépôt, entaille une croix sur l'arbre le plus proche, enveloppe ce corps tout raide et tout glacé dans une couverture qu'il avait portée, le met sur une traîne et le conduit à Richelieu et de là aux Trois-Rivières ; croyant qu'il rendit l'âme à Dieu ce jour de la Purification de la Vierge, à laquelle il avait une dévotion toute particulière . . .



Extrait de la Carte des Seigneuries de la province de Québec, par A.-E.-B. Courchesne, Québec, fév. 1923. — Au centre, la seigneurie de Contrecoeur.

« Le Père de Noue était le fils d'un gentilhomme, seigneur de Villiers, en Prairie, bourg situé à six ou sept lieues de la ville de Reims. »⁽¹⁾

* * *

Nous ne saurions mieux décrire la seigneurie de Contrecœur qu'en empruntant à Joseph Bouchette, le très distingué arpenteur général du Bas-Canada, les paroles mêmes dont il se servait dans sa *Description topographique*, parue en 1815.

« Contrecœur, au sud du Saint-Laurent, dans le comté de Surrey, est bornée par le fief Bellevue et par Cournoyer au sud-ouest, par la seigneurie de St-Ours, au nord-est et par la seigneurie de St-Denis au fond, elle a deux lieues de front sur deux de profondeur; elle fut accordée le 29 octobre 1672, au Sieur de Contrecœur, et c'est actuellement la propriété des héritiers de M. de Laperrière. Le terrain dans cette seigneurie est gras et fertile; dans quelques endroits il est plat et bas, mais il est presque partout dans un état favorable de culture et produit de bonnes récoltes de grain d'une excellente qualité. Il y en a une si grande partie qui est habitée, que les bois qui restent ne sont rien en proportion de toute son étendue, et même dans ces bois il y a très peu de grands arbres. Le ruisseau La Prade qui prend sa source vers le milieu de la seigneurie, et plusieurs ruisseaux plus petits, contribuent à la fertilité du sol, et dans leurs cours ils font marcher plusieurs moulins à grain et plusieurs scieries. Il y a cinq rangées de concessions de différentes profondeurs, qui sont séparées par autant de routes publiques, lesquelles sont coupées par d'autres qui partent du St-Laurent, ainsi que par la grande route qui conduit de St-Denis et de St-Antoine sur le Richelieu, au même fleuve, à une distance de deux lieues, d'où il y a un passage d'eau pour La Valterie sur la rive opposée: le prix du passage est de deux schellings pour chaque personne et de sept schellings six sous pour un cheval et une voiture; Dans la seconde rangée de concessions est le Brûlé St. Antoine, et dans la qua-

(1) *Les Relations des Jésuites.*

trième le Grand Brûlé: ces endroits tirent leur nom de la méthode que l'on adopte quelquefois de défricher les terres en brûlant le bois sur le terrain où on l'a abattu, après en avoir retiré les pièces dont on a besoin pour un usage immédiat, ou bien en mettant le feu aux arbres et aux arbustes pendant qu'ils sont sur pied; quand une fois ils sont bien en feu, ils continuent souvent à brûler pendant plusieurs semaines, avant que les flammes s'apaisent. On voit jusqu'où l'incendie s'est étendu, par les bois contigus qui sont noircis et grillés, et par plusieurs des troncs à demi brûlés et les racines qui restent des années en terre, n'étant extirpées qu'à mesure que le fermier en a le loisir, et en trouve une occasion favorable. Le feu prend quelquefois aux forêts par accident, et se propageant par le vent, et faute de prendre les moyens de l'éteindre, il forme des *brûlés* d'une grande étendue. Il y a deux jolies églises et deux jolis presbytères dans la seigneurie, mais point de village, cependant les maisons sont nombreuses, distribuées le long des différentes routes dans les concessions, et vers les bords du St. Laurent. Le groupe de petites îles vis-à-vis, appelées *Ilots de Contrecoeur*, est une dépendance de la propriété. »

Plus d'un siècle auparavant, c'est-à-dire en 1712, Gédéon de Catalogne avait écrit dans son fameux rapport: « La seigneurie de Contrecoeur appartient au Sr. de la Corne, Cap^{ne}, dans les troupes, et de Contrecoeur, enseigne, le p^{er} pour avoir espousé la fille du seigneur et l'autre succédant aux droits de son père qui avait été Cap^{ne} dans le régiment de Carignan, et anobly par les belles actions qu'il avait faites pendant les guerres de Paris; la paroisse est desservie par un des prestres du séminaire de Montréal, les terres y sont très belles produisant toutes sortes de grains et légumes, les profondeurs qui contiennent des bois de toutes espèces sont entrecoupées de marais et petits lacs qui ont été faits par les castors où l'on en tue tous les ans. Cette coste n'a pas été exempte des incursions des Iroquois ce qui a retardé un plus avancé établissement, les habitans y paroissent assez aisez. Les Isles qui sont audevant leur sont fort avantageuses, où ils élèvent grand nombre de bestiaux. »

La grande route dont parle Bouchette, et qui conduit de Saint-Denis et de Saint-Antoine au fleuve Saint-Laurent, c'est ce que l'on appelle aujourd'hui le chemin de Chambly. La tradition rapporte que cette route fut baptisée de ce nom parce que les troupes qui se dirigeaient autrefois du fleuve sur Chambly passaient par cette voie.

Les débuts de la colonisation dans cette seigneurie furent fort modestes, malgré les efforts tentés par le seigneur pour y établir des censitaires. Aux obstacles de toutes sortes que rencontre ordinairement le colon dans l'établissement d'une ferme dans un coin de pays nouveau: faibles ressources pécuniaires, manque d'aide et de secours, rareté et cherté de la main d'oeuvre qui sont cause de la lenteur du défrichement et de la construction d'une maison, d'une grange et d'une étable; les circonstances tourmentées qui entourèrent le berceau et la croissance du nouvel établissement ajoutèrent énormément aux difficultés journalières et y laissèrent leur empreinte. Et que dire de ce seigneur septuagénaire, couvert de gloire et de blessures, qui prend femme et s'enfonce dans la forêt séculaire pour y fonder de toute pièce un foyer nouveau. Il entreprenait la lourde tâche d'un colonisateur à l'âge où la plupart des hommes ne songent plus qu'au repos définitif. Depuis que l'immigration aux frais du Roi a cessé, en 1673, il devient difficile à un seigneur pauvre de trouver des censitaires. Il ne peut les faire venir de France mais il lui faut se rabattre sur la colonie, chercher des fils de cultivateurs peu nombreux encore, et le territoire à peupler est immense. Le climat est sain, mais les hivers sont longs et rigoureux. Lorsqu'un vent furieux balaie le fleuve et accumule, ici, la neige à des hauteurs prodigieuses, tandis que là, il laisse la route à nu, il faut tout de même se frayer un chemin malgré la tempête. Les habitations sont rares et clairsemées, ce qui entraîne encore plus de labeurs dans cette rude saison. L'on se fait facilement une idée des misères et des souffrances des courageux colons et de leurs familles.

Nullement découragé par tous ces obstacles, M. de Contrecoeur s'employa de son mieux à peupler sa seigneurie avec les

maigres ressources à sa disposition. Les incursions presque ininterrompues des Iroquois dans ces parages pendant près d'un quart de siècle furent aussi cause du peu de progrès de la seigneurie. Nous constatons par le recensement de 1681 qu'il n'y avait encore que douze familles et deux hommes non mariés faisant en tout soixante-neuf âmes, dont trente-cinq hommes et garçons et trente-quatre femmes et filles. Le seigneur possédait quatre-vingts arpents de terre en culture et ses quatorze censitaires, soixante-et-cinq.

RECENSEMENT DE 1681

Anthoine de Pécaudy, seigneur, 85 ans; Barbe Denis, sa femme, 29; Enfants: Louis, 13; Marie, 5; Antoine, 1½. 6 fusils, 2 mousquets, 20 bestes à cornes, 80 arpens.

Philibert Couillaut, 40 ans. Catherine Laporte, sa femme 17; Enfants: Jean, 5, Baptiste, 3; Jean-François-Gazail, 1 an. 1 fusil, 5 bestes à cornes, 5 arpens.

Jean Brunel, 40; Madelaine Richaume, 19; Enfants: Madelaine 2½ ans; Jean 8 mois, 1 fusil, 1 vache, 4 arpens.

Jean Masaud, 33, menuisier; Anne Michel, 33 ans; Enfants: Marie, 12 ans; Claude, 10; Madelaine, 8; Anne, 7; Madelaine, 6 ans; Philibert, 4; Jean, 3; Barbe 1½. 1 fusil, 1 pistolet, 7 bestes à cornes, 8 arpens.

Jean Gazail, 38 ans; Jeanne Tougé, 37; Enfants: Jeanne, 10; Marie, 6; Barbe, 3; 2 arpens.

Anthoine Eméry, 37 ans; Marie Levau, 32; Enfants: Pierre, 11; Marie, 10; Louis, 8; Madelaine, 3; Marguerite, 10 mois; 1 fusil, 8 bestes à cornes, 7 arpens.

Noël Laurence, 34 ans; Elizabeth Berthault, 22; Enfants: Catherine, 5; Pierre, 3; Jean, 1½; 1 fusil, 2 arpens.

Pierre Carrot, 45; Marie Benoist, 28; Enfants: Nicolas, 13; Pierre, 12; Marie-Anne, 10; Anthoine, 7; Mathurin, 5; Marie, 3; Jean, 7 mois; 3 bestes à cornes, 5 arpens.

Joseph Leplein, 34 ans; Madelaine Vallée, 33; Enfants: Madelaine 5; Françoise, 2½; Anthoine, 1 mois; 3 bestes à cornes, 4 arpens.

Eustache Provost, 35 ans; Elizabeth Guertin, 20. 1 fusil, 3 bestes à cornes, 4 arpens.

Jean Coitou, taillandier, 30 ans; Thérèse Petit, 29; Enfants: Jean, 9; Marie, 3½; Pierre, 2; Mathieu, 2 mois. 1 fusil, 1 vache, 3 arpens.

Pierre Hengrave, 30 ans; Marie Guertin, 19; Enfants: Marie, 2; Catherine, 6 mois; 1 fusil, 2 bestes à cornes, 8 arpens.

Nicolas Bonnin, 26 ans; 1 fusil, 2 arpens.

Jean Fayot, 35 ans, 2 bestes à cornes, 2 arpens.

* * *

Voici la population de la seigneurie aux divers recensements depuis 1681.

<i>Années</i>	<i>hommes</i>	<i>femmes</i>	<i>total</i>
1681	35	34	69
1692	24	28	52
1695	25	19	44
1698	26	22	48
1706	69	69	138
1707	72	76	148
1712	89	96	185
1713	92	101	193
1716	98	114	212
1719	116	120	236
1730	123	118	241
1732	129	130	259
1736	169	166	335
1737	194	178	372
1739	150	133	283
1765	183	188	371
1790	421	419	840
1825			1262
1831			1373

Voici maintenant le détail des recensements de 1765, 1825, et 1831. Nous les donnons *verbatim et literatim*, c'est-à-dire que nous avons retenu l'orthographe très souvent fautive des

noms de famille, surtout dans le premier, croyant qu'il vaut mieux ne pas corriger ou moderniser les pièces d'archives.

RECENSEMENT DE 1765

<i>Chefs de famille</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Chefs de famille</i>	<i>Nombre de personnes</i>
Chles Dupond, Bailli	4	Fs Pinnard	3
Jos. Bonin, fils	7	Jos. St-Onge	4
Vve de Jos. Bonin	7	Félix Giard	3
Jei. St-Germain	5	Jos. St-Germain	6
Fs LaSablionière	3	Joseph Hebert	6
J.-Bte Gregoire	6	Jos. Charland	2
J.-B. Dussault	5	Basile Grégoire	7
Bte St-Jean	2	Fs LaSablionière	5
Gabriel Giard	6	Mr Martel, Seigneur	4
Antne Giard	10	Michel Charbonau	9
Nicolas Jacques	9	Jean Lalemand	5
Pre Adrien Benard	8	Fs. Gregoire	4
Jos. LaMourenx	4	Vve Paul Gnertin	3
Vve Antoine Bonin	2	Fs. Duhamel	5
Chles Jaeques	12	Jos. Duhamel	3
Fs St-Onge	4	Laurt Roy	4
Pre LaCroix	2	Antne St Germain	8
J.-Bte Lapierre	4	Pre Gervais	11
Antne Giard	5	Nicolas Gendron	6
C. LaBosiere	13	Hyacinthe Gendron	3
Jos. Lusignant	10	Vve Riel d. Farrand	1
Antne Riel Lirlande	5	Nicolas Dupont	6
Fs Sansehagrin	2	Fs Daunay	4
Ignace Bibauts	5	Fs LeBlanc	7
Michel Montmarqué	6	André LeSourd	3
J.-Bte Berard	5	Jean Chamberlant	6
Fs. LaCroix	8	Le Sr Rocher, Négociant	2
Antne Burque	3	Jos. Farrand	3
J.-B. Daunay	5	Jean Barbier	5
J.-B. Lamoureux	11	Le Sr Demeule, fils	1
J.-B. Gendron	8	Jean Blanchard	4
Pre Charbonneau	5	Fs Chagué	3
J.-B. Foizié	2	Mr Curatau, Curé	1

RECENSEMENT DE 1825

<i>Chefs de famille</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Chefs de famille</i>	<i>Nombre de personnes</i>
Pierre Martin	3	Michel Guertin	11
François Sicard	5	françois Lorange	8
Augustin Berthiaume	9	Joseph Dupré	10
Jean Bte Voyant	2	Alexandre Lorange	11
Louis Dupuis	4	Louis Audet	9
Jacque Berthiaume	6	Augustiu Audet	8
Jean Bt. Gareau	10	Joseph Simard	10
Louis Menard	5	Jean Bt. leblanc	9
Jean Noel	7	Pierre Desourdy	6
Jean Bt. Pepin	3	Joseph Bonin	7
Augustin Duhamel	9	Louis hubert	5
Pierre Labossière	8	françois Lamoureux	14
Joseph Lahoss.ère	13	Robert Lamoureux	7
Jean Bt. Myou	7	Pierre Lamoureux	5
Pierre Gosselin	11	Antoine Langlois	9
françois Seraphin	4	Joseph Gervais	3
Jean Bt. le Doux	7	Joseph Lasablionièrc	4
Antoine Bonin	4	Jean Bt. Singermain	5
françois Gervais	7	françois hubert	11
Jean Bt. Gendron	6	françois Lacroix	8
Jean Bt. Lamoureux	8	françois Hubert	9
Jean Dcsourdy	10	Louis Gervais	5
Michel Hubert	8	Pierre Victor Gervais	8
Joseph Donnait	5	Joseph Gervais	2
françois Donnait	5	Richard Gervais	8
Benjamin le Roux	4	Antoine Bonin	5
françois Duhamel	12	Pierre Bonin	11
Pierre hurteau	8	Pierre Leclairc	4
Joseph Lapointe	5	françois Jacques	3
Gabriel Roy	4	Jean Bt. Jacques	3
Alexis Carme Duplessis	13	Joseph Roy	13
Louis tremblé	6	Jean Bt. Dupont	7
Charles Beaupré	6	françois Lacroix	8
Louis Ryeutor	6	Louis Ménard	5
Jean didace Pouliu	8	françois Xavier	
Mr. Laurent Aubry, curé	1	Ignacc Malhiot	7
françois olivier tremblé	5	Laurent Barc	5
Jean Bt. Cadot	3	Etienne Paquette	12
Charles Bouteillet	10	françois Dupuis	2
Charles Dauzois	4	Isidore Chaput	3
françois Marion	4	Antoine Paquette	6
Louis Drolet	3	Joseph Lefève	15

Louis Cheval	5	françois Lapierre	9
Joseph Julien	8	françois Casineau	5
André Chapdeleine	5	Baptist Bonin	4
Bénonie St. Jean	3	Louis Marchedon	4
Jean Larivière	10	françois Lefève	9
Louis Duval	8	Clément Chabot	8
Jean Bt. Depellé	7	françois Mabryant	10
Jérôme Richard	10	Louis Giard	6
veuve Bazile le Blanc	8	Antoine Giard	8
françois Jacques	3	Pierre Fisette	10
Gabriel Hurtcau	9	Louis Dansereau	6
Jean Bt. angé	9	Donnat Dansereau	9
Jean Bt. Berthiaume	4	Antoine Giard	11
françois Germain	7	Joseph Dupuis	5
Antoine Le Blanc	13		
		total	1262

RECENSEMENT DE 1831
RANG DU BRULE

<i>Chefs de famille</i>	<i>Métier ou profession</i>	<i>Nombre de personnes</i>
Pierre Dosois	Cultivateur	6
Augustin Boutillet	"	2
Thom. Boutillet	"	6
Amb. Gervais	"	7
Franc. Duceau	"	10
Franc. Gibault	"	5
Louis Robert	"	6
Claude Charhonneau	"	3
François Gendron	"	8
Louis Gendron	"	4
Joseph Lapointe	"	8
Aug. Devine De Glandon	"	7
Pierre Moreau	Meunier	10
André Woolcott	Cultivateur	9
Jean Bte. Chaput	"	8
J. S. Champignon	"	5
Franc. Chagnon	"	12
Louis Desmarais	"	9
Paul Halard	"	4
Joseph Trudeau	"	8
Michel Dnfault	"	7
Louis Pepin	"	2
Paschal Giard	Meunier	5

Simon Coder	Cultivateur	2
Tout. Lamoureux	"	9
J. B. Gendron	"	4
veuve Gendron	"	5
Ign. Leboeuf, Lieut.	"	5
Jos Duvernay	"	7
Jean Bte. Hébert	"	1
veuve Pierre Leclair	"	3
Charles Morin	"	2
Jean Cormier	"	4
Jean Bte. Delpé	"	5
Antoine Gervais	"	5
Jean Bte. Perrin	"	5
Henry Boissel	"	3
Gabriel Gareau	"	13
Augus. Gervais	"	9
Michel Dupont	"	16
Jean Bte. Dupont	"	2
François Bonin	"	13
Pierre Giard	"	9
Michel Gaudet	"	10
Joseph Moreau	"	5
Français Saunier	"	6
Joseph Gervais	"	9
F. Xa. Gaudet	"	10
Antoine Tremblay	Mtre d'école	12
veuve Morin	Cultivateur	7
Pierre Donois	"	7
Marc. Ducharme	"	6
Simon Donois	"	5
Marc Ducharme	"	9
cyprien Hurteau	"	12
André Barquaume	"	8
Jos. Barquaume	"	6
Fr. Xa. Paquet	"	9
Joseph Peltier	"	9
Jean Leclair	"	3
François Caron	"	6
Frs. Xa. Barquaume	"	2
Pierre Jacques	"	11
Jean Bte Jacques	"	11
André Renaud	"	6
Alex Mitivier	"	5
Jean Bte Houle	"	2
Jean Mitivier	"	9
André Peltier	"	8

Ant. Barquaume	Cultivateur	10
Jos. Barquaume	"	7
Fr. Xa. Ducharme	"	7
Fr. Xa. Jacques	"	8
Jean Bte. Miyer	"	6
Pierre Bourg	"	9
Joseph Renand	"	9
Gabriel Ledoux	"	9
Pierre Emery	"	7
Joseph Halard	"	5
Benjamin Majo	"	7
Charl. Barquaume	"	6
Antoine Langlois	"	8

total 533

RANG DU FLEUVE

<i>Chefs de famille</i>	<i>Métier ou profession</i>	<i>Nombre de personnes</i>
Franc. Hébert	Cultivateur	3
Am. Archambault	"	3
Jacq. Barquaume	"	11
Louis Dupuis	"	8
Aug. Barquaume	"	12
François Cicard	"	6
Pierre Martin	"	4
Joseph Majo	"	1
Jos. Lamoureux	"	10
Frs. Xa. Gareau	"	6
Jean Noel	Meunier	5
Jean Bte. Pepin	Cultivateur	3
Aug. Duhamel	"	10
Jos. Labossière	"	10
Joseph Labossière	"	16
Robert Lamoureux	"	14
Jos. Lamoureux	"	15
Jean Bte. Donois	"	1
Joseph Bonin	"	7
Louis Ronsseau	Meunier	6
veuve Amb. Leblanc	Cultivateur	11
Joseph St. Marc	"	11
Charles Chagnon	"	5
Louis Audet	"	7
Joseph Duprès	"	13

Alexis Michelon	Cultivateur	4
Alexan. Michelon	"	4
Fr. Xa. Michelon	"	10
Michel Guertin	"	10
veuve Leblanc	"	14
Aug. B. De Diémar	Chirurgien	3
Gabriel Hurteau	Forgeron	8
Fr. Xa. Jacques	Cultivateur	2
Jean Bte. Leroux	"	5
Jérôme Richard	"	9
Joseph Julien	Cordonnier	9
Charles Dosois	Aubergiste	9
Ambr. Aubry, licute.	Menuisier	3
Fr. Xa. Marion, Capt.	Cultivateur	4
Charles Boutillet,	Menuisier	11
Jean Bte. Cadotte	Bedeau	2
Albert Picher	Marchand	4
Messire Manseault,	Curé	6
Joseph Moreau	Cultivateur	8
Fr. Xa. Audet	Cordonnier	5
Ant. Peinchaud	Menuisier	5
Chrith. Charon	Boulangier	5
Jean Chapedeleine	Maçon	10
Frs. Xa. Leclair	Cultivateur	7
Rémy Béchard	Mtre. d'école	7
Olivier Riotor	Cultivateur	10
Mtre L. Duplessis	Notaire	11
Charl. Chapedeleine	Cultivateur	5
Félix Vian	"	6
Joseph Lapointe	"	5
Pierre Hurteau	"	10
Fr. Xa. Duhamel	"	4
veuve Jean Leroux	"	7
Joseph Donois	"	7
Michel Hubert	"	9
Jean Dejourdy	"	8
Fr. Xa. Donois	"	6
Jean Bte. Lamoureux	"	10
Jean Bte. Gendron	"	7
J. B. Mignault	Aubergiste	9
Fr. Xa. Gervais	Cultivateur	9
August Moreau	"	6
Fr. Xa. Bourgau	"	4
Louis Gervais	"	6
Pierre Gervais	"	9
Joseph Gervais	"	4

veuve J. B. Gasaille	Cultivateur	4
Fr. Xa. Lasablonière	"	5
veuve Hubert	"	9
Fr. Xa. Bourgau	"	7
Louis Gervais	"	8
Pierre Gervais	"	12
Pierre Leclair	"	3
Richard Gervais	"	9
Antoine Bonin	"	4
Pierre Bonin	"	9
Michel Hubert	"	5
Clément Chabotte	"	9
Laurent Hubert	"	10
Joseph Roi	"	11
Charles Saunier	"	4
Fr. Xa. Bourgau	"	9
Charles Berquaume	"	5
Laurent Burque	Menuisier	8
Fr. Xa. Dupuis	Cultivateur	6
Etien. Paquet, Capt.	Forgeron	13
Fr. Xa. Malhiot	Cultivateur	8
Joseph Lefèvre	"	14
Fr. Xa. Meunier	"	12
Fr. Xa. Gatineau	"	8
Js. Marchelédon	"	6
Cyprien Lefèvre	"	10
Pierre Lefèvre	"	7
Fr. Xa. Malhiot, écui.	"	4
Noel Giard	"	10
Louis Fisette, écui.	"	10
Louis Dansereau	"	5
Donat Dansereau	"	10
Antoine Giard	"	14
Joseph Dupuis	"	8

 Total 1873

* *

*

LES COLONS

Voyons maintenant qui étaient les colons mentionnés au recensement de 1681 et d'où ils venaient. Le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay nous donne les renseignements suivants sur ces pionniers.

Philibert COUILLAUD dit ROQUEBRUNE, né en 1641, épousa, en 1676, Catherine, née le 12 octobre 1663, fille de Jacques de la Porte dit Saint-George et de Nicole Duchesne. Enfants: Jean-Baptiste, b. à Sorel, le 20 octobre 1677; m. à Varennes, le 11 septembre 1704, à Anne Deslauriers. — Marie-Anne, b. à Contrecoeur, le 4 octobre 1681: 1°. m. à Québec, le 2 novembre 1723, à Julien Gardet; 2°. m. le 4 mai 1731, à Jean-Louis Roger. — Antoine, b. à Boucherville, le 7 novembre 1683. — Catherine, b. à Contrecoeur, le 12 janvier 1685. — François, b. à Contrecoeur, le 6 décembre 1686.

La veuve Couillaud épousa, à Varennes, le 9 octobre 1706, Jean Charpentier.

Jean MASSEAUT dit SAINT-MARTIN, menuisier, né en 1648, épousa en 1674, Anne Michel, veuve de Jacques Paviot. Enfants: Marie-Madeleine, b. à Sorel, le 6 mai 1675; m. à Louis Laporte. — Philibert, b. à Sorel, le 16 janvier 1677. — Jean, b. à Sorel le 24 mai 1678. — Barbe, b. en 1680. — Eustache, b. à Contrecoeur, le 25 octobre 1681. — Antoine, b. à Contrecoeur, le 24 janvier 1686; s. au même endroit le 4 août 1708.

Jean GAZAILLE, né en 1643, fils de Jean et d'Aubine Regné, de Sazara, évêché de Périgueux, épousa à Québec, le 8 octobre 1668, Jeanne, fille de Jean Touzé et de Jeanne de Saint-Jean, de Dreux, évêché de Chartres. Enfants: Marie, née en 1674, m. en 1688, à Hilaire Bourguine. — Marie-Marthe, b. à Boucherville, le 15 janvier 1676; m. à Gilles Bourgaud. — Barbe, b. à Sorel, le 13 mars 1678. — Jean, b. à Contrecoeur, le 14 mars 1683.

Jean BRUNEL de la SABLONNIERE, né en 1640, fils de Jean et de Jeanne Bousingot, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, Paris, épousa, à Boucherville, le 1er avril 1677, Marie-Madeleine, née le 23 novembre 1662, fille de

Pierre Richaume dit Petrus et de Marthe Arnue. Enfants: Madeleine, b. en 1678 s. le 24 janvier 1684, à Contrecoeur. — Jean, b. en 1681. — Marie-Anne, b. au même endroit, le 25 mars 1683. — Marie-Madeleine, b. le 30 mars 1685; m. à Montréal, le 17 septembre 1703, à Jean-François Jaurel. — Catherine, m. à Contrecoeur le 7 février 1787. — Jacques, m. à Montréal le 17 octobre 1691; s. au même endroit, le 31 août 1693. — Marguerite, b. à Montréal, le 18 octobre 1694. — Augustin, b. à Montréal, le 28 août 1696. — Elizabeth, b. à Montréal, le 20 avril 1698. — Joseph, b. au même endroit, le 3 avril 1700. — Angélique, b. à Contrecoeur, le 21 mai 1704.

Antoine EMERY dit CODERRE, né en 1644, soldat de la compagnie de Contrecoeur au régiment de Carignan, épousa, en 1669, Marie Desveaux, née en 1647, sépulture à Repentigny le 6 décembre 1687. Enfants: Marie, née en 1670; m. à Contrecoeur, le 8 janvier 1685, à Nicolas Bonin. — Pierre, b. à Boucherville, le 4 février 1671. — Jean-Baptiste, b. au même endroit, le 27 avril 1672. — Louis, b. à Sorel, le 4 mars 1674; m. à la Pointe-aux-Trembles, le 2 mai 1697, à Marie - Madeleine Leclerc; sépulture à Contrecoeur, le 10 mai 1703. — Marie, b. à Boucherville, le 12 février 1676. — Antoine, b. à Sorel, le 25 février 1677; s. au même endroit, le 30 du mois suivant. — Marie-Madeleine, b. à Sorel, le 13 mars 1678; m. à Boucherville, le 11 janvier 1700, à Mathieu Faveron. — Françoise, b. à Contrecoeur, le 16 octobre 1682; m. à Boucherville, le 11 janvier 1700, à Jean-Baptiste Laperche. — Anne, b. à Contrecoeur, le 30 décembre 1684; s. le 4 janvier suivant. — Marie, b. et s. le 6 décembre 1687. — Antoine, b...; m. en 1689, à Marie-Anne Favereau. — Marguerite, b. en 1679; m. à Contrecoeur, le 24 septembre 1708, à Nicolas Jouanne.

Noël LAURENCE (ou LORANCE), né en 1645, fils de Noël et de Marie Biat, de Duport, évêché de Rouen, épousa aux Trois-Rivières, le 3 novembre 1667, Marie Limoges. Il convola en secondes noces, à Boucherville, le 6 novembre 1673, avec Isabelle, fille de Jacques Bertault et de Gillette Bonne (ou Baune), et veuve de Julien de La Touche.

Noël Laurence fut inhumé à Repentigny, le 4 novembre 1687, et sa veuve se remaria, au même endroit, le 1er mars 1688, à Jean-Baptiste Pilon. Enfants: Catherine, b. à Sorel, le 3 novembre 1676, m. à Repentigny, le 11 janvier 1705, à François Vignaux. — Pierre, b. à Sorel, le 13 mars 1678. — Jean, b. en 1680. — Nicolas, b. à Repentigny, le 1er décembre 1682; m. en 1710, à Marie Migneron. — Noël, b. à Repentigny, le 5 avril 1684. — Marie, b. à Repentigny, le 22 mai 1687.

Pierre CORROT. Son nom n'apparaît pas dans le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay.

Joseph LEPLEIN. Mgr Tanguay ne donne que les notes que l'on trouve au recensement de 1681.

Eustache PREVOST, né en 1646, fils d'Isaac et de Jeanne Fautel, de la Bouille, évêché de Rouen, en Normandie, épousa, à Montréal, le 13 novembre 1673, Elizabeth, née le 6 février 1661, fille de Louis Guertin dit Le Sabotier et d'Elizabeth Le Camus. Enfants; Jean, b. à Contrecoeur le 27 décembre 1681. — Rosalie, b. à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 22 avril 1688. — Charlotte, b. à Montréal le 19 février 1690. — Eustache, b. à Montréal, le 20 septembre 1692. — Marie-Louise, b. à Montréal, le 28 décembre 1694. — Louis, b. à Montréal, le 11 février 1697. — Anne, b. le 25 mars et inhumée le 16 mai 1699, à Montréal. — Jean-Baptiste, b. à Montréal, le 13 avril 1702; m. à Marguerite Dumets.

Jean COITEU dit SAINT-JEAN, taillandier, né en 1651, épousa Marie-Thérèse Petit, née en 1652. Mgr Tanguay ne donne ni le lieu ni la date du mariage. Enfants; Marie, b. à Sorel, le 17 mars 1678. — Mathieu, b. à Contrecoeur, le 17 juin 1681; 1° m. le 16 février 1705, à Madeleine Leclerc; 2° m. à Angélique Bonin. — François, b. à Contrecoeur le 16 mai 1683. — Marie-Anne, b. au même endroit, le 18 février 1685; s. le 19 avril 1686. — Marie-Anne, b. à Contrecoeur, le 14 février 1687. — Charles-François, b. au même endroit, le 14 juillet 1687. — Joseph, b. le 3 novembre 1688 et s. le 6 à la Pointe-aux-Trembles, de Montréal, Jacques, b. au même endroit le 11 juin 1690. — Marie-Catherine, b. à la

Pointe-aux-Trembles, le 25 avril 1695. — Hyacinthe, b. au même endroit, le 27 janvier, 1697. — François, b. au même endroit, le 9 septembre 1699 et inhumé le 20 du même mois.

Pierre HANDGRAVE dit CHAMPAGNE, b. en 1652, fils de Jean et de Louise Loriau, de Puy, évêché de Rheims; inhumé à Montréal le 6 octobre 1703, avait épousé, en cette ville, le 26 novembre 1675, Marie, née le 29 mars 1662, fille de Louis Guertin dit Le Sabotier et d'Elizabeth Le Camus. Enfants; Elizabeth, née en 1680, épousa, à Montréal, le 10 février 1698, Louis-Charles Jetté. — Catherine, née à Contrecoeur, le 27 janvier 1681; m. à Montréal, le 12 janvier 1699, à Gabriel Giard. — Marie, b. à Contrecoeur, le 19 septembre 1683; m. à Montréal, le 24 novembre 1704, à Paul Boullard. — Pierre, b. à Contrecoeur, le 9 septembre 1665; s. au même endroit, le 27 novembre 1687. — Pierre, b. ; m. à Marie-Charlotte Boullard. — Marie-Madeleine, b. ; s. le 8 décembre 1687, à Repentigny. — Marie-Anne, b. à Montréal, le 15 août 1690; s. le 8 septembre suivant. — Françoise, née à Montréal, le 24 août 1692, s. le 8 septembre suivant. — Geneviève, b. ; m. à Montréal, le 29 novembre 1712, à Louis Ménard. — Angélique, b. le 1er janvier 1695. — Marie-Anne et Marie-Charlotte, jumelles, b. à Montréal, le 13 novembre 1697 et inhumées le 21 du même mois. — Marie-Louise, b. à Montréal, le 10 octobre 1702.

Nicolas BONIN, b. en 1655, fils de Louis et de Marie Josneau, de Saint-Martin, Ile de Rhé, évêché de La Rochelle, épousa, le 8 janvier 1685, à Contrecoeur, Marthe, fille d'Antoine Eméry dit Coderre. Enfants; Marie-Madeleine, b. à Contrecoeur, le 21 juin 1687. — Angélique, b. à Boucherville, le 10 avril 1692; m. en 1713, à Mathieu Coiteu. — Nicolas, b. au même endroit, le 23 mai 1694; m. à Contrecoeur, le 24 octobre 1718, à Catherine Girard. — Antoine, b. à Boucherville, le 9 novembre 1676. — Joseph, b. au même endroit le 12 janvier 1699. — Pierre, b. à Contrecoeur, le 23 avril 1705.

Jean FAYOLLE, né en 1642, fils de Pierre et de Marguerite Tessier, de Saint-Martin de Ribera, évêché de Périgueux, épousa à Contrecoeur, le 13 août 1682, Marie, fille de Jac-

ques Paviot et d'Anne Michel. Ils eurent une fille, Marie-Elizabeth, née le 4 février 1686, et mariée à Mathurin Grégoire.

Voilà quels furent les courageux et hardis pionniers de Contrecoeur. Quatre ans plus tard, en 1685, le village embryonnaire était protégé par un fortin de pieux, et avait une petite garnison régulière⁽¹⁾. En 1688, M. de Denonville, qui avait défait les Iroquois l'été précédent, tenta de négocier la paix avec eux, et une trêve fut conclue.

« Malgré cette trêve, dit Garneau,⁽²⁾ quelques bandes, ignorant peut-être ce qui se passait, continuèrent de commettre des assassinats et des incendies sur différents points du pays, à la Rivière-du-Loup, à Saint-François, à Sorel, à Contrecoeur, à Saint-Ours, où elles brûlèrent des maisons isolées, et tuèrent les bestiaux; mais elles finirent par se retirer peu à peu de la colonie. »

Kondiaronk, chef des Hurons, surnommé Le Rat par les Français, et le Machiavel des forêts d'Amérique, suivant le mot de Raynal, offensé de ce qu'on l'avait ignoré dans ces négociations, jura de s'en venger. Il dressa une embuscade aux députés des diverses nations qui se rendaient à Québec, en tua plusieurs et fit les autres prisonniers. Feignant ensuite de ne pas être au courant des pourparlers qui avaient eu lieu, il rejeta toute la responsabilité de sa fourberie sur le gouverneur qui, disait-il, l'avait envoyé pour les surprendre. Il va sans dire que la trêve fut immédiatement rompue et les Iroquois furieux de ce guet-à-pens, recommencèrent leurs courses de plus belle. Le 16 octobre 1689, Du Luth battait un parti d'Iroquois au lac des Deux-Montagnes, et les forçait de rebrousser chemin. Le 7 juin 1691, ces barbares surprenaient et tuaient, à Repentigny, François Le Moyne de Bienville et ses cinq compagnons. Le 11 août suivant, M. de Valrennes attaqua Schuyler à Laprairie, lui infligeait une sanglante défaite et le forçait à se retirer, mais cet échec n'empêcha pas les Iroquois de continuer à se montrer sur les deux rives du

(1) Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-français*, V. 138.

(2) *Histoire du Canada*, 1882, I, 288.

fleuve; ils rôdaient constamment autour des habitations, et ils surprirent et brûlèrent Saint-Ours et Contrecoeur. Le sieur de Bourchemin qui commandait au fort de Contrecoeur n'avait avec lui que sept soldats et sept habitants. L'ennemi enleva presque sous ses yeux des filles et des garçons qui gardaient les troupeaux. ⁽¹⁾

Les terres ne purent êtreensemencées cette année et les habitants aux abois, sans cesse sur le qui-vive, durent payer fort cher le pain qui était rare, car il fallut faire venir des farines de France. Il en fut de même les années suivantes. La situation n'était plus supportable; la disette augmentait et l'on ne vivait plus que des vivres apportées de France.⁽²⁾ Enfin, la paix générale conclue à Montréal le 4 août 1701, vint mettre un terme à la souffrance des pauvres colons du district de Montréal et ils purent enfin se remettre à leurs travaux et réparer leurs pertes. Néanmoins, comme on le voit en examinant les extraits que nous avons faits dans le Dictionnaire de Mgr Tanguay, plusieurs familles durent chercher un asile ailleurs durant cette guerre des Iroquois, et bon nombre d'entre elles ne revinrent pas à Contrecoeur. Le recensement de 1698 montre que la population de Contrecoeur n'était plus que de quarante-huit âmes; vingt-six hommes et vingt-deux femmes, dont vingt-huit enfants. C'était donc une perte de vingt-une âmes, c'est-à-dire du tiers de la population, dans dix-sept ans.

M. de Contrecoeur décéda le 1er mai 1688, à l'âge de 92 ans. De son mariage avec Barbe Denys, il avait eu trois enfants: Louis, Marie et François-Antoine.

L'aîné, né en 1668, décéda à Québec le 8 août 1687.

Marie, née à Sorel, le 6 janvier 1677, épousa, à Montréal, le 11 juin 1695, Jean-Louis de La Corne, sieur de Chapt, chevalier de Saint-Louis et capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la marine. M. de La Corne fit l'acquisition de 14 arpents du fief de Saint-Denis-sur-Richelieu, de Louis de Gannes, sieur de Falaise, premier concessionnaire en 1694. Celui-ci ayant épousé Barbe Denys, veuve d'Antoine

(1) Garneau, *Histoire du Canada*, 1882, I. 288.

(2) Mémoire de Catalogne.

Pécaudy de Contrecoeur, le 10 novembre 1691, Marie tenait le reste des 19 ou 20 arpents du chef de sa mère, décédée en 1694, commune en biens avec son second mari.

François-Antoine, né en 1680, épousa en 1701, Jeanne, fille de Pierre de Saint-Ours, sieur d'Eschaillons, capitaine au régiment de Carignan et propriétaire de la seigneurie de Saint-Ours, voisine de Contrecoeur. Jeanne était la sœur de Marie-Anne, l'héroïne de Saint-Ours, dont La Potherie a raconté l'exploit. Elle mourut à Montréal le 2 juillet 1743.

François-Antoine continua la lignée. De son mariage avec Mademoiselle de Saint-Ours il eut sept enfants.

Le premier mourut le jour de sa naissance.

Le deuxième enfant, Marie-Françoise, naquit à Contrecoeur le 30 décembre 1703, et elle épousa, à Montréal, le 25 juin 1722, Jacques-Hugues Péan de Livaudière. Elle acquit, en 1736, le fief de Saint-Michel et Livaudière, par sentence d'adjudication rendue contre les héritiers du sieur Olivier Morrel de La Durantaye, premier concessionnaire, en 1696, de la seigneurie de La Durantaye, dont le fief Saint-Michel et Livaudière formait partie. Elle eut un fils, Michel-Jean-Hugues Péan qui hérita de ce fief. Il avait épousé Angélique-Geneviève Renaud d'Avesne des Méloises.⁽¹⁾

Le troisième, Claude-Pierre, naquit à Contrecoeur, le 26 janvier 1706. Il épousa, à Boucherville, le 10 janvier 1729, Madeleine, née en 1707, fille de René Boucher de La Perrière. Après la mort de celle-ci, il se remaria à Montréal, le 9 septembre 1768, avec Marguerite Puigibaut, née en 1709, veuve d'Etienne Robbert de La Morandière, ingénieur du Roi,⁽²⁾ et fille de Louis Hingue de Puigibaut et de Marguerite Gaultier de Varennes.

Louise, quatrième enfant de François-Antoine, naquit à Verchères, le 6 novembre 1707. Elle épousa, à Boucherville, le 8 mars 1742, François Daine, greffier du Conseil Souverain et plus tard (25 mars 1744) lieutenant-général de la Prévôté de Québec. Parti pour la France, le 20 septembre 1764, avec

(1) P.-G. Roy, *Famille d'Avesne des Méloises*.

(2) P.-G. Roy, *La famille Robbert de la Morandière*.

sa femme et ses deux filles, Gillette et Françoise, M. Daine ne revint pas. Il obtint, le 19 mars 1765, une pension de deux mille livres, dont 1000 reversibles sur sa femme en reconnaissance de son zèle, de son désintéressement et de sa probité.⁽¹⁾ Avant son départ, madame Daine avait vendu à Daniel Morrison le fief de Saint-Joseph de l'Épinay, près de Québec, que lui avait rétrocédé M. Thomas-Jacques Taschereau, qui l'avait acquis par acte d'adjudication en 1735.

Le cinquième, Antoine, né à Contrecoeur, le 22 mars 1710, fut connu sous le nom de chevalier de Contrecoeur. Il obtint une commission d'enseigne en second, en Louisiane, le 17 août 1732, et devint enseigne en pied le 20 septembre 1735. Il fut tué par les Chicachas, le 26 mai de l'année suivante.

Le sixième enfant, Jeanne-Charlotte, baptisée à Verchères, le 19 avril 1714, épousa, à Montréal, le 21 janvier 1737, François-Clément Boucher de La Perrière.

Le septième et dernier enfant, Louise-Renée, épousa, à Boucherville, le 8 novembre 1739, René Boucher de La Bruère.

François-Antoine obtint une expectative d'enseigne le 1er juin 1704; devint enseigne en pied la même année; fut fait lieutenant le 1er juillet 1715; capitaine, le 11 avril 1727. Il commandait à Chambly en 1732. Chevalier de Saint-Louis, le 25 mars 1738.

François-Antoine de Contrecoeur fut nommé commandant au fort Saint-Frédéric en 1741. Le 21 mai de l'année suivante, le président du Conseil de la marine lui écrivait pour lui marquer son contentement de la manière dont il s'était acquitté du commandement de ce poste et du soin qu'il avait eu d'étendre la culture du sol, mais il ajoutait qu'il lui était impossible pour le moment de lui procurer de l'avancement. Il mourut le 2 juillet 1743.

Dans une des listes des officiers civils et militaires de la colonie que dressait, chaque année, le gouverneur pour l'information du Ministre, on lit l'apostille suivante en marge du nom de M. de Contrecoeur: « 55 ans. Vigoureux, a bien servi,

(1) P.-G. Roy, *Les Conseillers au Conseil Souverain de la Nouvelle-France*.

estimé, Quelques-uns le disent intéressé. Il est homme d'ordre et économe. »

Ayant succédé à son père comme seigneur de Contrecoeur, il portait, le 8 juin 1706, au Château Saint-Louis, la foi et hommage pour ce fief.

Claude-Pierre continua la lignée. De son mariage avec Madeleine Boucher de La Perrière, il eut;

I Claude-François, baptisé à Boucherville le 16 janvier 1731.

II René-Marie, b. au même endroit, le 11 juin 1732.

III Madeleine-Louise, née le 16 février et inhumée le 20 juillet 1740.

IV Charlotte, b. à Boucherville, le 14 août 1742.

V Louis, b. à Montréal, le 14 août 1743 et inhumé à Boucherville, le 28 du même mois.

VI Marie-Catherine, b. à Montréal, le 15 septembre 1744, épousa Joseph-Louis Boucher de Montarville. Elle hérita d'une partie du fief proprement dit de Saint-Denis que son père tenait de son propre père et elle acheta, en 1736, une partie du fief de Dumesny-Noray de Louis et Philippe Le Picard, seigneurs de ce fief.

VII Ignace, b. à Montréal, le 6 août 1745.

VIII Gilles, b. au même endroit, le 1er septembre 1746.

IX Clément, b. à Montréal, le 10 juin et inhumé le 31 juillet 1749, à la Pointe-aux-Trembles de Montréal.

De son second mariage, Claude-Pierre ne paraît pas avoir eu d'enfants, du moins, Mgr Tanguay n'en mentionne aucun.

Claude-Pierre de Contrecoeur devint l'un des principaux officiers de la colonie. Ayant obtenu une expectative d'enseigne en second le 7 mai 1726, il devint enseigne en second le 20 avril 1729, et enseigne en pied, le 13 avril 1734. Promu lieutenant et commandant du fort Saint-Frédéric en avril 1742, il obtenait le grade de capitaine en février 1748.

Envoyé, en 1753, par le marquis Duquesne, pour commander sur l'Ohio, en remplacement du sieur Marin, il chassa, le 17 avril de l'année suivante, des miliciens anglais occupés, sous la direction de l'enseigne Ward, en l'absence du capitaine Trent, à la construction d'un fort au confluent de la Monon-

gahéla et de l'Alléghany, à vingt lieues à peu près des Apalaches, et il éleva le fort Duquesne à cet endroit.

Le mois suivant, M. de Contrecoeur envoya le sieur de Jumonville, avec une petite escorte destinée à le protéger contre les Sauvages, pour sommer le colonel Washington de se retirer de la vallée de l'Ohio. On sait comment le parlementaire canadien fut surpris et tué par les miliciens de Washington, le 28 mai. M. de Contrecoeur croyant à un guet-apens dépêcha M. Coulon de Villiers, frère de la victime, pour venger sa mort. M. de Villiers attaqua le colonel Washington enfermé dans le fort Nécessité. Après un violent combat qui dura dix heures, celui-ci dû capituler. Ce beau fait d'armes se passait le 3 juillet 1754.

Au mois de janvier de l'année suivante, le général Braddock arrivait en Virginie et convoquait aussitôt en conférence les gouverneurs de provinces. « Il fut arrêté, dit Garneau, qu'il irait en personne avec les troupes réglées s'emparer du fort Duquesne et de toute la vallée de l'Ohio. » ⁽¹⁾

On sait comment le général Braddock tint sa promesse. Il avait vendu la peau de l'ours avant de l'avoir pris. A l'approche de l'armée anglaise, M. de Contrecoeur tint conseil avec ses officiers et il fut décidé que le commandant du fort enverrait un détachement sous les ordres des capitaines de Beaujeu, Dumas et de Ligneris, pour retarder, sinon arrêter, la marche de l'ennemi. La rencontre eut lieu à trois lieues du fort. M. de Beaujeu commença l'attaque, mais il tomba bientôt frappé à mort. M. Dumas se mettant alors à la tête des troupes fit tant et si bien qu'il refoula l'ennemi et le mit en déroute. « Nous avons été battus, honteusement battus, par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche, » écrivait Washington après la bataille.

M. de Contrecoeur, miné par la maladie, avait demandé son rappel. Il obtint la permission de revenir à Montréal et il fut remplacé au fort Duquesne, par M. Dumas. Il obtint la croix de Saint-Louis en mars 1756 et se retira du service le 1er jan-

(1) Garneau, *Histoire du Canada*, 1882, II, 211.

vier 1759, avec une demi-solde de 540 livres sur les Invalides. ⁽¹⁾

M. de Contrecoeur demeura au Canada après la cession du pays à l'Angleterre, et le général Carleton le nomma membre du Conseil législatif de la province de Québec; il fut assermenté le 17 août 1775, mais il n'assista qu'à une seule séance. Il mourut à Montréal le 1er décembre suivant.

M. Claude-Pierre de Contrecoeur avait obtenu, le 3 février 1735, confirmation d'une concession à l'embouchure de la rivière aux Loutres, sur le lac Champlain. Il espérait y découvrir des carrières d'ardoise, mais il fut déçu dans son attente. N'ayant pas été mise en valeur, cette propriété lui fut retirée et fut réunie au domaine du Roi, le 10 mai 1741.

Il fit, en 1739, une carte du lac Champlain par laquelle on voit que ce lac peut être navigué sans danger, mais il faudrait tout de même, disait le ministre, faire faire des sondages pour plus de sécurité.

Claude-Pierre de Contrecoeur comparaisait en 1745 et portait la foi et hommage au Château Saint-Louis pour le fief de Saint-Denis. En 1749, il était en garnison à Montréal.

Le 1er mai 1754, M. de Contrecoeur reçut des lettres de confirmation pour une seigneurie en arrière de celle de Saint-Denis et le 1er mai 1757, il obtenait une pension de 400 livres.

L'instruction était encore peu répandue au Canada au commencement du XVIIIe siècle, et Mgr Amédée Gosselin nous en donne, entre autres, une preuve assez amusante. Mais comme il le fait judicieusement remarquer, si nombre de brillants officiers « écrivaient mal le français, ne tenant presque aucun compte des règles les plus élémentaires de la syntaxe, variant leur orthographe à l'infini, ils conservaient presque toujours dans leur style une tournure bien française, qui révèle une correction de langage à laquelle on ne s'attend pas généralement. » Ce qui revient à dire qu'il ne faut pas confondre instruction avec éducation et que si la première faisait défaut, la seconde régnaît quand même dans nos bonnes familles.

(1) Voir *Alphabet Laffilard et Officiers Civils et Militaires*, Archives Publiques du Canada, Série D², vol. 59.

« Combien, parmi les fils de familles, dit Mgr Amédée Gosselin,⁽¹⁾ ne faisaient que passer au Collège, ou se contentaient de quelques leçons particulières, pressés qu'ils étaient d'entrer dans le service militaire. Témoin M. de Contrecoeur qui fut plus tard commandant au fort Duquesne, et dont nous possédons bon nombre de lettres écrites à sa femme, au gouverneur-général, et à différents officiers.

« M. de Contrecoeur était Canadien. Etudia-t-il jamais au Collège de Québec? Nous n'en savons rien; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que rarement il nous a été donné de voir, en si peu de mots, une plus riche collection de fautes de toutes sortes, d'orthographe, de grammaire, etc. C'est le triomphe de l'écriture au son.

« Il écrit un jour à Madame de Contrecoeur; « Je né que le tan de ta cusé reception de tés lettre qui mont d'autant plus flattéer qu'elle m'aprene que tu te portes bien..... » Et au gouverneur, M. de Vaudreuil; « j'avais eut résson lor ce que j'ay hu l'honneur de vous marquée dans ma dernière que je prévoiés que je ne trouverest anbaraser pour faire faire le fort . . . » Et tout le reste est de cette force.

« Evidemment, conclut Mgr Gosselin, M. de Contrecoeur maniait mieux l'épée que la plume, les circonstances l'ayant sans doute forcé de négliger l'une pour l'autre. En tout cas, il était entré très jeune à l'armée et si nous avons cité cet exemple c'est afin de faire voir qu'il ne faut pas trop se hâter de juger du français de l'époque par les spécimens que nous en a laissés tel ou tel personnage qui n'avait jamais été au Collège ou qui n'avait fait qu'y passer. »

Un fils de M. de Contrecoeur, lieutenant dans les troupes, périt dans le naufrage de *l'Auguste*, le 15 novembre 1761.

La bravoure et l'intrépidité ne faisaient pas défaut dans cette famille. « Le père, le fils et les petits-fils, dit M. Sulte⁽²⁾, comptaient des services militaires non-interrompus de 1636 à 1760. A eux quatre, ils ont reçu plus de soixante blessures ». Si bon sang ne peut mentir, ces braves faisaient au moins

(1) *L'Instruction au Canada sous le régime français*, p. 295.

(2) *Le Régiment de Carignan*, p. 129.

mentir leur nom; ils n'allaient pas au combat à contre-cœur!

FRANÇOIS-CLAUDE BOUCHER DE LA PERRIERE

A la mort de Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur, la seigneurie passa aux mains de son neveu François-Claude Boucher de La Perrière. Celui-ci, en effet, était né à Boucherville, le 14 octobre 1739, du mariage de François-Clément Boucher de La Perrière et de Jeanne-Charlotte Pécaudy de Contrecoeur, fille de François-Antoine.

Il épousa, à Montréal, le 22 octobre 1764, Marie-Charlotte, âgée de vingt-deux ans, fille de Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur⁽¹⁾ et de feu Marie-Anne (Madeleine) Boucher de La Perrière.

François-Claude Boucher de La Perrière fut inhumé dans l'église de Boucherville, sous le nom de François-Xavier, sieur de La Perrière, le 28 août 1810. Il était décédé l'avant-veille, âgé de soixante-dix ans. Sa femme l'avait précédé au tombeau, étant morte à Boucherville le 16 avril de la même année, âgée de soixante-six ans.

Joseph-François Boucher de La Perrière, fils aîné du précédent, fut baptisé à Boucherville, le 1er août 1773. Il épousa, à Montréal, le 30 juillet 1804, Lucie-Angélique, fille mineure de feu Gabriel Côté et d'Angélique Blondeau. Gabriel Côté était un marchand de Montréal qui avait acquis une belle fortune dans le trafic des fourrures à Michillimackinac et à Népigon. Il était un grand propriétaire de biens-fonds à Montréal.

Joseph-François mourut sans postérité et fut inhumé à Montréal le 18 février 1819, âgé de 46 ans. Avec lui s'éteignit la descendance masculine des Boucher de La Perrière. Il avait

(1) François-Clément Boucher de La Perrière et son fils François-Claude ayant tous deux épousé une Charlotte Pécaudy de Contrecoeur, Tanguay (II, p. 382) a fait la confusion de donner au père tous les enfants de l'un et de l'autre, au nombre de vingt-et-un, entre 1737 et 1780, avec une interruption de paternité pendant dix ans, de 1756 à 1766. Note de M. Montarville Boucher de La Bruère.

hérité de la seigneurie de Contrecœur à la mort de son père en 1810, avec son frère cadet, Claude-François, baptisé à Boucherville le 27 septembre 1777, décédé célibataire, à Boucherville, et inhumé sous le nom de François-Xavier de La Perrière, écuyer sieur de Contrecœur, âgé de 36 ans, le 25 avril 1813. Il signait François Contrecœur Laperrière.

Joseph-François Boucher de La Perrière était major dans la division de milice de Saint-Denis pendant la guerre de 1812-15. Cette division fut mobilisée par ordre général du 3 novembre 1812 et elle fut renvoyée dans ses foyers le 26 du même mois. Elle fut de nouveau appelée en service actif en octobre 1813. Le major de La Perrière fit partie d'un conseil d'officiers nommé le 3 juin 1813, par le major-général baron Francis de Rottenburg, administrateur du gouvernement du Bas-Canada, dans le but d'étudier les moyens à prendre pour organiser et mobiliser la milice sédentaire en cas de besoin.

LES SEIGNEURS MALHIOT

L'honorable François-Xavier Malhiot, François-Xavier Malhiot, fils, l'honorable Charles Malhiot et Adolphe Malhiot, de Verchères, succédèrent à M. de La Perrière, comme seigneurs de Contrecœur à la mort de ce dernier en 1819.

Le 5 février 1831, les seigneurs Malhiot contribuaient à l'établissement d'une école élémentaire à Contrecœur, en fournissant à la Fabrique un lopin de terre de quatre-vingt-neuf pieds de long par cent vingt-quatre de profondeur, situé dans le village. On devait y construire une école et une salle publique.

L'honorable François-Xavier Malhiot était le fils de François Malhiot, député du comté de Surrey, et d'Elisabeth Gamelin. Il épousa, à Boucherville, le 27 mai 1805, Julie Boucher de La Perrière, fille de François Boucher de La Perrière et de Marie-Charles Coutu. Madame Malhiot mourut le 3 mars 1817. M. Malhiot se remaria, à Boucherville, le 16 octobre 1821, avec Sophie Boucher de La Bruère.

Député du comté de Richelieu du 8 mars 1815 au 29 février 1816, représentant de Surrey, du 30 décembre 1828 au

2 septembre 1830, et du comté de Verchères, du 26 octobre suivant au 6 janvier 1832, M. François-Xavier Malhiot fut alors appelé à faire partie du Conseil législatif. Il siégea à la Chambre haute jusqu'à la suspension de la constitution, le 27 mars 1838.

Le 27 octobre 1800, M. Malhiot, alors lieutenant au Royal Canadien Volontaire, fut chargé par le lieutenant-colonel Smith, commandant de ce corps, de conduire de Kingston à Montréal, le fameux Le Coulteux, citoyen français que les autorités soupçonnaient d'espionnage⁽¹⁾.

Entré dans la milice, M. Malhiot devint capitaine, puis major dans la division de Saint-Ours, le 5 mars 1812, et il fut promu lieutenant-colonel dans la même division le 9 octobre 1813.

Cette division, qui était sous les ordres du colonel Charles-Louis-Roch de Saint-Ours, fut appelée sous les armes et mise en garnison à Sorel par ordre général du 24 septembre 1812 et elle fut démobilisée le 26 novembre suivant. De nouveau appelée en service actif en octobre 1813, elle fit du service à Chambly. C'est à cette division qu'appartenaient les compagnies de Contrecœur⁽²⁾.

M. Malhiot était aussi seigneur de Verchères. Il mourut à Boucherville le 12 juin 1854 et il fut inhumé le 16 dans l'église de Verchères.

L'honorable Charles Malhiot, fils du précédent, vit le jour à Verchères en 1808, fit son cours classique au collège de Montréal, puis étudia la médecine et fut admis à la pratique.

Le docteur Malhiot épousa Julie-Eliza, fille de Nicolas Montour, l'un des *bourgeois* de la compagnie du Nord-Ouest et député à la législature du Bas-Canada.

Il repréenta la division de Shawinigan au Conseil législatif de la province du Canada, du 30 septembre 1862 au 1er juillet 1867, puis celle de La Vallière au Sénat, jusqu'au 9 novembre 1874, date de sa mort.

Le docteur Malhiot était seigneur de Verchères et gouver-

(1) Archives du Canada, série C, vol. 14, p. 60.

(2) Voir le chapitre intitulé: Contrecœur Militaire.

neur du collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, en 1847.

JOHN FRASER

John Fraser, notaire et juge de paix à Terrebonne, succéda aux seigneurs Malhiot. Le 10 novembre 1847, il concéda à l'abbé François-Louis L'Heureux un lopin de terre consistant en un droit sur les îles et commune de Contrecoeur, comprenant la pointe nord de l'île Brillant, la pointe sud de l'île aux Branches et toute l'île Heureuse; le tout formant une superficie de cinq arpents, quatre-vingt-sept perches et dix-huit pieds. Il donna aussi à l'église une cloche pesant 930 livres.

Lors de la confection du cadastre de la seigneurie par Me Norbert Dumas, avocat de Montréal et commissaire sous l'Acte seigneurial de 1854, la seigneurie était évaluée à \$31,154.20 dont cens et rentes, \$12,350.33, et valeur des lods et ventes, \$18,803.87. Cette évaluation porte la date du 29 novembre 1856 et le rapport final fut présenté le 24 janvier 1861.

La seigneurie comprenait alors trois concessions dans Contrecoeur et Saint-Antoine, et les fiefs de la Pointe-à-Vigneux, Duhamel, Sainte-Marie, Paradis et La Bruère.

LE SEIGNEUR LAFLAMME

Le successeur de John Fraser fut Joseph Kemner-Laflamme, riche cultivateur de Saint-Antoine qui, à son tour, laissa la seigneurie à sa fille Ermélinde, épouse de Louis-Joseph Cartier, du village de Saint-Antoine.⁽¹⁾

CITOYENS DISTINGUES

Outre les seigneurs de Contrecoeur, cette paroisse a fourni bon nombre de citoyens distingués à titres divers. D'autres ont été propriétaires de fiefs ou de parties de la seigneurie en différents temps. Mentionnons entre autres :

(1) Sur les seigneurs et les fiefs de Contrecoeur, voir la toute récente histoire de Saint-Antoine-sur-Richelieu, 1938.

Jacques-François de Bourchemin, enseigne dans la compagnie de M. de Saint-Jean, appartenait à une vieille famille noble du Maine. Il était le quatrième fils (posthume) de François de Bourchemin et de Magdelaine de Guiton, de Pizieux, doyen de Saosnois. Il naquit à Louze le 6 janvier 1664 et fut baptisé dans cette paroisse, le 20 septembre suivant. Il fut de nouveau baptisé solennellement à Pizieux, le 24 du même mois et il eut pour parrain noble Messire Jean du Bouchet de Sourches, abbé de Grouard, et pour marraine, dame Marie-Geneviève de Chambres, épouse du marquis de Sourches⁽¹⁾.

Nommé garde-narine le 15 mars 1687, il fut fait enseigne au Canada le 17 du même mois. Promu lieutenant réformé en 1691, il fut confirmé dans son grade le 1er mars 1693, et devint lieutenant le 15 avril 1694. Il repassa en France en 1695⁽²⁾.

M. de Bourchemin commandait à Contrecoeur en 1691, pendant la guerre des Iroquois. Il n'avait pour toute garnison dans son fortin de pieux, comme nous l'avons vu précédemment, que sept soldats et sept colons, et il défendit vaillamment son poste contre les hordes iroquoises.

M. de Bourchemin obtint, du comte de Frontenac et de l'intendant de Champigny, le 1er mai 1695, un fief sur la rivière Yamaska⁽³⁾. Dans l'acte de concession on lui accole le titre de Sieur de L'Hermitière. Ce fief comprenait une lieue et demie de front de chaque côté de la rivière Yamaska, sur pareille profondeur d'une lieue et demie de chaque côté de la dite rivière. Cette concession lui fut confirmée par le Roi le 19 mai 1696.

Le sieur de Bourchemin avait épousé à Champlain, le 13 novembre 1687, Elizabeth, fille de Pierre Dizy et de Marie Drouillard. Il mourut probablement en France vers 1696⁽⁴⁾.

(1) P.-G. Roy, *Lettres de noblesse, etc.*, II, 4.

(2) *Alphabet Laffilard*, I.

(3) Et non en Acadie comme le dit la *Collection des Manuscrits*, II, p. 224. Voir *Actes de Foi et Hommage*, II, p. 353.

(4) Nous ne connaissons ni la date ni l'endroit de son décès, mais nous croyons qu'il a dû mourir en France, malgré l'affirmation de l'abbé Tanguay qui le fait mourir à la rivière Saint-Jean, en Acadie,

Sa veuve convola en secondes noces, le 26 janvier 1698, avec Alexis Guay, ou Le Guay, marchand. M. de Bourchemin ne laissa que des filles; son fils unique, François, né à Champlain le 27 octobre 1691, mourut à Montréal le 4 avril 1703.

Jean-Louis de la Corne, du diocèse de Clermont, en Auvergne, était le fils de Louis de la Corne, sieur de Chapt, et de

c'est qu'après son départ pour la France, en 1695, nous ne le retrouvons plus au Canada. Le sieur Chevalier, mort en Acadie, et que notre distingué généalogiste a confondu avec le chevalier de Bourchemin, n'était qu'enseigne, tandis que notre héros était lieutenant depuis 1691. Un autre incident, qui nous a été communiqué par M. Ægidius Fauteux, l'érudit directeur de la Bibliothèque de la ville de Montréal, semble confirmer notre supposition. Voici ce qu'il nous écrivait le 29 octobre 1925. « Cela ne fait pour nous aucun doute que le Bourchemin tué en Italie en 1695 est un autre personnage que celui du Canada. Cependant les deux doivent être apparentés puisque d'une part, le marquis de Sourches semble parler du Bourchemin tué en Italie comme de quelqu'un qui lui tient de près et que d'autre part le même marquis de Sourches a été parrain du Bourchemin canadien. Je crois que vous avez trouvé une explication très plausible du départ de Jacques-François Bourchemin pour la France en l'attribuant à la mort de l'officier du régiment de Picardie qui était peut-être même son père. » Nous avons constaté depuis, en examinant le baptistaire de Jacques-François, que nous étions dans l'erreur en supposant que le départ de notre chevalier pour la France, en 1695, pouvait avoir été causé par la mort de son père. Celui-ci en effet était mort lors de la naissance de son fils. Il s'agirait donc tout simplement d'un proche parent; un frère peut-être?

M. Fauteux nous avait précédemment fourni l'extrait suivant des *Mémoires du marquis de Sourches*, IV, p. 465.

« Il vint encore, le même jour (13 juin 1695), une triste nouvelle, qui fut que Bourchemin, (Gentilhomme du Maine, qui avait servi longtemps dans le régiment de la Chastre et ensuite dans le régiment de Picardie) commandant dans le fort de Dolce-Aqua, qui était le dernier poste du côté Gênes, avait été assassiné par sa garnison; que, comme il sortoit du salut du Saint-Sacrement et mettoit le pied dans sa maison, sa propre sentinelle lui avoit tiré un coup de fusil au travers du corps, dont il étoit tombé mort; qu'ensuite les deux compagnies de Picardie et du Dauphin, qui composoient toute la garnison, avoient pris les armes, avoient lié leurs officiers, avoient pillé le fort et avoient marché tambour battant aux ennemis; que les soldats avoient emmené leurs officiers liés à leur tête, et qu'après avoir délibéré plusieurs fois s'ils les tueroient, enfin se voyant à quinze lieues des places françaises, ils les avoient mis en liberté. »

dame Antoinette Dallemaigne de la Font. Il n'était encore que lieutenant quand il épousa, en juin 1693, Marie de Pécaudy de Contrecoeur, fille d'Antoine de Contrecoeur, capitaine au régiment de Carignan, et de Barbe Denys. Lorsqu'il passa dans la Nouvelle-France, il avait perdu un œil au siège de Gérovane. Doué de talents remarquables, M. de la Corne ne tarda pas à se distinguer. Sous-lieutenant en Canada en 1685, il fut lieutenant réformé en 1690 et lieutenant en pied en 1691. Garde-marine le 15 mars 1693, il fut blessé à la cuisse cette même année. Il fut promu capitaine en pied le 27 mai 1706 et reçut la croix de Saint-Louis le 28 juin 1713. Nommé major aux Trois-Rivières le 12 mai 1714, il fut promu major des troupes et capitaine à Québec le 27 avril 1716. Le 8 février 1724, M. de la Corne obtint une pension de 400 livres à cause de ses blessures, et deux ans plus tard, le 23 avril 1726, il était promu lieutenant de roi à Montréal. Il mourut en cette ville le 6 mai 1731.

De son mariage avec mademoiselle de Contrecoeur, il eut plusieurs enfants qui furent les tiges des familles de la Corne, de la Corne de la Colombière, de la Corne du Breuil et de la Corne Saint-Luc. Quatre d'entr'eux furent faits chevaliers de Saint-Louis et cinq parvinrent au grade de capitaine. Les plus renommés sont M. de la Corne, dit le Chevalier, et M. de la Corne Saint-Luc. Le premier commanda en Acadie et fut chargé par M. de la Galissonnière de protéger ses habitants contre leurs agresseurs. Dans ce but, il se fortifia, d'abord à Shédiac, sur le golfe Saint-Laurent, puis à Chipody, près de la baie Verte. Après avoir tenu tête au major Lawrence, il bâtit le fort Beauséjour, ce qui détermina les célèbres conférences sur les limites des deux pays.

De retour au Canada, il fut chargé, en 1757, de défendre avec 1200 hommes le lac Ontario, pendant que M. de Bourlamaque défendait le lac Saint-Sacrement et que MM. Pouchot et Corbière gardaient, l'un Niagara, l'autre Frontenac. Après la levée du siège de Québec par Lévis, en 1760, lorsque les armées ennemies firent leur jonction pour s'emparer de Montréal, le chevalier de la Corne eut mission de s'opposer à leur descente, en gardant le passage des rapides du Saint-

Laurent. N'ayant que 800 hommes pour repousser 6,000 adversaires, il fut contraint de se retirer.

M. de la Corne Saint-Luc, après s'être efforcé, de concert avec M. Marin, de protéger les vaincus du fort William-Henry contre la rapacité des Sauvages, et s'être signalé à la bataille de Carillon, s'immortalisa à la victoire de Sainte-Foy, à la tête des Sauvages sur lesquels il avait toute influence, il soutint la brigade de la Reine et contribua à lui faire reprendre la redoute de droite tombée entre les mains de l'ennemi. Resté dans le pays après la conquête, M. de Saint-Luc montra sur le champ de bataille et au Conseil législatif qu'il était toujours un rude jouteur et un citoyen intègre.

Né à Montréal en 1711, il épousa, premièrement, dans la même ville, le 10 décembre 1742, Marie-Anne, fille de Jean-Baptiste Hervieux. Sept enfants naquirent de cette union. Après la mort de sa femme, M. de la Corne convola, à Montréal, le 3 septembre 1757, avec Marie-Joseph, fille de Charles Guillemain, et veuve de Jacques Le Gardeur. Etant devenu veuf une seconde fois, il se remaria, encore à Montréal, le 9 avril 1774, avec Marie-Marguerite Boucher de Boucherville, fille de Pierre et de Marguerite Raimbault.

« Luc de Chapt de la Corne Saint-Luc, dit M. Bibaud⁽¹⁾, aussi chevalier de Saint-Louis et homme influent parmi les sauvages, membre du Conseil législatif sous les Anglais, prit le fort Clinton en 1747. Il se trouva à Carillon et enleva à Abercrombie un convoi de 150 chariots. Après la perte de Québec, il commandait les sauvages à Montréal. Les mémoires publiés par la Société littéraire et historique disent que M. de Saint-Luc, le Canadien qui avait sur eux le plus d'influence et aux sentiments duquel ils déféraient volontiers, avait été chargé de les engager à ne pas se rebuter. Il les mena à la bataille de Saint-Foye. Il voulut émigrer en 1760 comme le chevalier de la Corne, mais il fit naufrage et fut obligé de revenir dans son pays, comme on le voit par sa relation publiée à Montréal, chez Fleury Mesplets, en 1778. Il fut un des premiers sénateurs de la province de Québec, combattit à Saint-Jean et

(1) *Le Panthéon Canadien*, 1891.

commanda les Canadiens et les sauvages dans la campagne de Burgoyne; les uns et les autres finirent par abandonner la partie, ce qui occasionna plus tard une guerre de plume entre le général et auteur anglais et notre compatriote. Au Conseil, M. de Saint-Luc ne voulait point de la constitution anglaise; il dénonça les loyaux américains et l'opposition, et soutint autant qu'il put celle de 1774... »

« La Corne de Saint-Luc, dit, de son côté, Benjamin Sulte⁽¹⁾, fut l'un des plus remarquables caractères des temps de la conquête. Admiré des Canadiens; suivi avec enthousiasme par les Sauvages; orateur, écrivain, prestigieux en tout, il combattit par l'épée, la plume et la parole contre tout ce qui pouvait nuire à notre nationalité. Sa carrière embrasse un demi-siècle de luttes. Jamais il ne se trompa, au milieu des changements de régimes qui se succédaient si brusquement; toujours il a su conquérir le respect de son entourage. Appuyé sur sa propre valeur, il a traversé trois ou quatre genres de gouvernements. Ses avis valaient de l'or. Nous n'avons pas d'homme aujourd'hui plus renseigné, plus indépendant, plus recherché que ce militaire dont la parole se faisait écouter du soldat, du conseil de Québec, de la chambre des communes d'Angleterre et des habitants du Canada. Il résumait dans sa personne les pouvoirs qui à présent sont divisés entre les journalistes, les députés au parlement et les ministres du gouvernement. Sa longue et fructueuse carrière serait le sujet d'une étude intéressante à plusieurs points de vue. »

M. de la Corne fut fait membre du Conseil législatif le 17 août 1775. Il fit aussi partie de l'Exécutif sous lord Dorchester. Il demanda fortement le maintien de l'Acte de Québec et s'opposa à une Assemblée législative. Le vigoureux plaidoyer que fit à cette occasion M. de la Corne, au Conseil législatif le 27 avril 1784, fut son chant du cygne; il décéda peu après cette session.

Louis Audet de Pierre-Cot, sieur de Bailleul, lieutenant d'une compagnie des troupes de la marine, fils de Pierre et de

(1) *Histoire des Canadiens-français*, VII, 128.

Marie-Anne Came, de Bourbaudoin, évêché de Rouen, épousa, à Contrecœur, le 19 juin 1702, Madeleine, née à Paris, en 1652, fille de Toussaint Chrétien, de la paroisse de Saint-Eustache de Paris, et de Françoise Bertaut. Elle était veuve de Pierre Chicouagne qu'elle avait épousé le 20 octobre 1670. Elle décéda à Contrecœur le 25 février 1709.

M. de Bailleul se remaria, à Saint-François de l'Île Jésus, le 14 février 1712, à Marie-Anne, fille d'Antoine Trottier, sieur des Ruisseaux, marchand, et de Catherine Lefebvre. Elle était veuve de Raymond Martel.

De ce second mariage naquirent les enfants suivants : Marie-Anne, baptisée à Saint-François de l'Île Jésus, le 30 novembre 1712. — Louis-Joseph, né au même endroit, le 6 janvier 1715 ; m. à Verchères en novembre 1744, à Marie-Jeanne-Joachim, fille de René-Joseph Chotel dit Saint-Romain, notaire royal. — Pierre, marié à Québec le 17 janvier 1757, à Charlotte Denis de la Ronde. — Françoise-Marguerite, mariée à Québec, le 14 novembre 1747, à François Lajus, chirurgien de cette ville. — Louise. — Marie-Madeleine, m. à Lévis, le 1er septembre 1749, à Alexis Trottier Desaulniers. Ils avaient obtenu dispenses du deuxième au deuxième degré de parenté.

M. de Bailleul était propriétaire d'un arrière-fief dans la seigneurie de Contrecœur. Il possédait aussi un logement à Montréal, rue Saint-Paul⁽¹⁾.

François Duhamel, grand-père de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, fut aussi propriétaire d'une partie du fief de Contrecœur. Il descendait de Thomas Duhamel et d'Angélique Régner mariés à Champlain le 22 octobre 1698. Thomas était le fils de Jacques Duhamel, marchand de Rouen et l'un des directeurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, dite des Cent-Associés. François comptait parmi ses ancêtres Claude Vollant de Saint-Claude, beau-frère de Pierre-Esprit Radisson et l'un des hardis aventuriers qui fréquentaient les plages de la baie d'Hudson au XVII^e siècle, pour y faire la traite des

(1) Voir aussi une étude sur la famille Piercot de Bailleul, par Lionel Audet-Lapointe, dans *B.R.H.*, 1931, pp. 732-753.

fourrures précieuses. François Duhamel vendit à Joseph Archambault, en 1829, la partie du fief de Contrecœur qui lui appartenait. Il avait épousé Marie-Angèle Meunier.

Cyr de Montmarqué obtenait, le 17 février 1730, une commission de notaire et d'huissier pour pratiquer dans Champlain, Batiscan, Sainte-Anne, Grondines, Lachevrotière, Deschambault, la seigneurie Saint-Pierre, les deux rivières Duchesne, Lotbinière, le Platon et Sainte-Croix, avec instruction de se faire installer par le lieutenant-général des Trois-Rivières. Après avoir exercé sa profession quelque temps en cette ville, M. de Montmarqué crut qu'il ferait mieux d'aller s'établir à Contrecœur. L'intendant Hocquart lui accorda une nouvelle commission, le 20 décembre 1732, pour les seigneuries de Saint-François, de Sorel, de l'Île-du-Bas, de Saint-Ours, de Contrecœur et de Verchères. M. de Montmarqué pratiqua jusqu'en 1765.

Jean-Baptiste Martel achetait, en 1752, une partie de la seigneurie de Contrecœur des héritiers de Jean-Louis de la Corne, époux de Marie Pécaudy de Contrecœur, comme en fait foi l'acte de foi et hommage du 26 septembre 1754, que voici⁽¹⁾.

« Du vingt-huit septembre mil sept cent cinquante quatre.

« Michel Martel par procuration de Jean Baptiste Martel pour le fief de Kaskarinet et un quart de fief de Contrecœur.

« En procédant à la confection du dit papier terrier, en notre hôtel à Québec et par devant nous Jean Victor Varin escuyer sieur de la Mare, commissaire de la Marine et ordonnateur en la Nouvelle France, Est comparu Sieur Michel Martel, écrivain principal de la Marine au nom et comme fondé de procuration spéciale passée par devant Danré de Blanzly et Adhémar notaires à Montréal le trente un juillet dernier demeurée annexée à ces présentes de sieur Jean Baptiste Martel gardien des magasins du Roy à Montréal son frère le dit sieur Jean Baptiste Martel propriétaire:

(1) Archives Publiques du Canada, *Actes de Foi et Hommage*, III, 255.

« Primo, du fief, terre et seigneurie de Kaskarinet de dix-neuf arpens de front sur deux lieues de profondeur cy-après expliqués, tenant d'un bout par devant au bord de la rivière de Chambly, d'autre bout par derrière aux terres attenantes les représentans la Dame Marie Renée Chorel de Saint-Romain veuve de Jacques le Picard escuyer sieur Dumesny Norey et ses enfans mineurs, d'un costé au nord-est à la seigneurie de St-Ours appartenante aux héritiers de feu M. Jean Baptiste de St-Ours, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, lieutenant du Roy des ville et chateau de Québec, et de l'autre costé au sud-ouest aussy aux terres de la ditte Dame de Norey faisant partie tant du fief et seigneurie de Falaise que de celuy de Contrecœur; 2^o Du quart au total du fief et seigneurie de Contrecœur, le dit quart composé de quarante deux arpens de front sur deux lieues de profondeur, tenant des deux costés aux autres terres du dit fief de Contrecœur; contenant la totalité du dit fief de Contrecœur deux lieues de front le long et au sud du fleuve St-Laurent sur pareille profondeur avec les isles et islets qui sont vis-à-vis la devanture du dit fief, à prendre depuis le dit fief de St-Ours jusqu'à celuy de Bellevue appartenant aux représentans de feu le sieur Pierre Boisseault; lequel dit sieur comparant au dit nom nous a dit qu'il comparoist pour rendre et porter entre nos mains la foy et hommage que le dit sieur Jean Baptiste Martel son frère est tenu rendre et porter au Roy au château St-Louis de Québec à cause du dit fief de Kaskarinet et du dit quart au total de celuy de Contrecœur et à cet effet nous a représenté pour titres de propriété scavoir: Quant au dit fief de Kaskarinet, une expédition de la transaction passée le neuf juillet mil sept cent quatorze par devant Raimbault notaire à Montréal entre feu Louis Jean de la Corne escuyer, seigneur de La Corne, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, capitaine d'une compagnie des troupes du Roy en ce pays, en son nom et se faisant fort de Dame Marie Pecaudy son épouse d'une part, et la ditte Dame Marie Renée Chorel de St-Romain veuve de Jacques le Picard escuyer Sieur de Norey et Dumesny, chevalier du dit ordre royal et militaire de St-Louis lieutenant de vaisseau du Roy et major des troupes du dé-

tachement de la marine pour elle et ses enfans mineurs d'autre part, par laquelle transaction les parties pour éviter les frais d'un partage qu'elles ont à faire ensemble de certaine terre ou portion de fief, sis derrière la terre et seigneurie de Contrecœur de la largeur d'icelle sur la profondeur de deux lieues concédé au dit feu sieur de Falaise père par titre du vingt septembre mil six cent quatre vingt quatorze de Messieurs le comte de Frontenac et de Champigny alors gouverneur général et intendant de ce pays, pendant sa communauté conjugale avec deffunte Dame Barbe Denis veuve d'Antoine de Pecaudy escuyer seigneur de Contrecœur et mère de la ditte Dame Marie de Pecaudy à laquelle il appartient quatorze arpens de terre de front sur la ditte profondeur de deux lieues pour sa part et sixième dans la moitié de la ditte concession, comme héritière de la ditte Dame sa mère, laquelle entière concession estoit alors indevisé entre les dits sieur et Dame de La Corne, et la dite Dame Dumesny Norey qui a acquis le surplus du dit fief, tant du dit feu sieur de Falaise que du sieur de Contrecœur, et de Demoiselle Louise de Gannes de Falaise leur sœur; sont volontairement convenus que le dit sieur de La Corne prendra les dits quatorze arpens sur deux lieues de profondeur au bas de la ditte terre, à costé et joignant la ditte seigneurie de St-Ours à commencer au bord de la ditte rivière de Chambly du costé du sud d'icelle; et comme par le plan que le sieur de Catalogne a fait de la situation de la terre sise au bout de celle de Contrecœur il paroist que les deux lieues de profondeur de la terre des dits sieur et Dame de La Corne qui est de quarante deux arpens ou environ traverse et passe au déla de dite rivière de Chambly, de plusieurs arpens de profondeur et qui oteroit à la ditte Dame Dumesny, hoirs et ayans cause l'issue de la dite rivière de Chambly, le dit sieur de La Corne cède volontairement à la ditte Dame Dumesny Norey et à leurs dits enfans toute la terre qui se trouvera appartenir aux dits sieur et Dame de La Corne, et de la largeur de leur ditte seigneurie de Contrecœur du costé du sud de la ditte rivière de Chambly, pour en jouir et disposer par la ditte Dame Dumesny Norey ainsi que du dit fief et seigneurie venant des dits sieur et Dame de Falaise, et ce moyennant la

quantité de cinq arpens de terre de front sur la suditte profondeur de deux lieues, et que la ditte Dame cède et abandonne ez-dits-noms au dit sieur de La Corne au dit nom à costé et le long des dits quatorze arpens cy-dessus mentionnés faisant ensemble dix-neuf arpens de front sur deux lieux de profondeur tenant d'un bout par devant à la dite rivière de Chambly, d'autre par derrière aux terres appartenantes à la ditte Dame et ses enfans d'un costé au nord-est à la seigneurie de St-Ours, et d'autre costé au sud-ouest aussy aux terres de la dite Dame, les dittes terres ainsy cédées faisant partie tant du dit fief et seigneurie de Falaise que de la seigneurie de Contrecœur, acquise du sieur Antoine de Pecaudy par acte passé devant le même Raimbault notaire le vingt-cinq juin alors dernier; pour des dits dix-neuf arpens de terre cy dessus, sur la ditte profondeur de deux lieues, jouir et disposer en toute propriété par les dits sieur et Dame de La Corne au moyen du présent partage et échange, aux charges des concessions dont les parties ont connaissance; une expédition de l'acte de foy et hommage rendu le vingt-cinq mai 1745, entre les mains de M. Hocquart alors intendant en ce pays par le sieur François Daine lieutenant général de la prévosté de cette ville fondé de procuration de Pierre Claude de Pecaudy escuyer seigneur de Contrecœur alors lieutenant des troupes aujourd'hui capitaine des dittes troupes son beaufrère, comme le dit sieur de Contrecœur propriétaire de la terre fief et seigneurie, de St-Denis, cy devant dit Dumesny Norey, expliqué dans la dite foy et hommage à la reserve des dits dix-neuf arpens de front du dit fief, appartenant à la dite Dame veuve du dit feu sieur de La Corne par la ditte transaction, cy-dessus du dit jour 9 juillet 1714, dans laquelle foy et hommage du dit jour 25 mai 1745 sont énoncés entre autres 1° un brevet en parchemin du 22 mars 1695 signé Louis et plus bas Phelypeaux, de confirmation du dit titre de concession du 20 septembre 1694 par mes dits Sieurs de Frontenac et de Champigny à Louis de Gannes escuyer sieur de Falaise alors lieutenant des dittes troupes et depuis major à l'Acadie, de deux lieues de terre de profondeur à prendre derrière la ditte seigneurie de Contrecœur, sur toute la largeur de deux lieues d'icelle, laquelle profondeur

passera en partie au déla de la ditte rivière de Chambly et courera les mêmes rumbes de vent que la ditte seigneurie de Contrecœur avec les isles qui se trouveront dans la ditte rivière de Chambly, par le travers de la profondeur à titre de fief, haute moyenne et basse justice, droits de chasse, pesche et traite avec les sauvages dans toute l'étendue de la ditte concession, pour en jouir par le dit sieur de Gannes, ses hoirs et ayans cause en toute propriété à la charge de la ditte foy et hommage, à rendre et porter au Roy au chateau St-Louis de Québec duquel il relevera aux droits et redevances accoutumées au désir de la coutume de Paris, le dit brevet de confirmation enregistré au greffe du conseil Superieur de ce pays le 12 décembre 1712, 2^o une expédition du dit acte cy-dessus du 25 juin 1714, lequel est une transaction passée par devant le dit Raimbault notaire entre la ditte Dame de St-Romain alors veuve du dit sieur Dumesny Norey pour elle et leurs enfans mineurs comme Dame propriétaire du dit fief Dumesny Norey d'une part, et le dit sieur Pecaudy de Contrecœur père comme seigneur propriétaire du dit fief de Contrecœur d'autre part, par laquelle sur ce que suivant le plan fait du consentement des parties par le sieur de Catalogne ingénieur en ce pays, la profondeur de deux lieues du dit fief de Contrecœur s'est trouvée anticiper du costé du Nord-est au dezy de la ditte rivière de Chambly de beaucoup d'arpens et emportoit une partie du front du dit fief Dumesny Norey, les parties par convention à l'amiable abandonnent scavoir; le dit sieur de Contrecœur père à la dite Dame Dumesny et ayans cause toute la terre qu'avoit le dit sieur de Contrecœur père du costé du sud de la ditte rivière de Chambly à cause de la dite seigneurie de Contrecœur, a prendre depuis et joignant au nord-est le fief de St-Ours jusqu'au bout de soixante arpens de front en montant au sud-ouest, et la ditte Dame Dumesny abandonne au dit sieur de Contrecœur père, plusieurs arpens de terre sur différentes profondeurs, qu'avoit la ditte Dame Dumesny du costé du sud-ouest sur le bord de la ditte rivière au nord d'icelle et au bout des dittes deux lieues de profondeur du dit fief de Contrecœur, au delà de la ditte profondeur de deux lieues du dit fief de Contrecœur, le tout res-

pectivement cédé but à but sans soulte ni retour; 3^o de la transaction du dit jour 9 juillet au dit an 1714 cy-dessus représentée; Et quant aux quarante deux arpens de front ou environ sur deux lieues de profondeur, faisant un quart au total du dit fief de Contrecœur; une expédition en papier de l'acte de partage passé par devant Adhémar notaire le 20 juillet 1695, entre le dit sieur Louis de Gannes de Falaise au nom et comme donataire d'une part d'enfant, de Demoiselle Barbe Denis son épouse qui estoit lors de leur mariage veuve de feu Antoine Pecaudy escuyer seigneur de Contrecœur ayeul, capitaine au regiment de Carignan d'une part, Pierre Dezeau ecuyer sieur de Granville, lieutenant d'une compagnie du détachement de la marine au nom de tuteur, à l'effet du présent partage, d'Antoine Pecaudy escuyer seigneur de Contrecœur père, fils mineur du deffunt sieur de Contrecœur ayeul, et de la ditte Damoiselle Barbe Denis, le dit sieur de Granville assisté de Pierre Boucher escuyer sieur de Boucherville, enseigne des dites troupes, curateur créé au dit sieur de Contrecœur, fils d'autre part, Nicolas Daneau escuyer sieur Demuy capitaine des dites troupes, comme ayant pouvoir de Jean Louis de La Corne, escuyer alors lieutenant des dites troupes, et de Demoiselle Marie de Pecaudy son épouse, la Damoiselle de la Corne fille des dits sieur et Dame de Contrecœur et Denis encore d'autre part, et le sieur Gedeon de Catalogne, lieutenant des dites troupes, au nom de tuteur de Damoiselle Louise de Gannes fille mineure du dit sieur de Falaise et de la ditte feu Dame Barbe Denis épouse aussy d'autre part, la ditte seigneurie de Contrecœur estant de la communauté d'entre le dit feu sieur de Contrecœur et la ditte feu Damoiselle Denis, ayant concédé au dit sieur de Contrecœur pendant leur mariage, le 29 octobre 1672 par M. Talon, alors intendant de ce pays, ensemble les isles et islets qui sont au devant de la ditte terre aussy donnée au dit sieur de Contrecœur durant la ditte communauté par concession du 28 aoust 1673, par Monsieur le comte de Frontenac alors gouverneur général de ce pays, laquelle terre contient deux lieues de front sur le fleuve St-Laurent et autant de profondeur, tenant par le bas à la terre et seigneurie de St-Ours et par haut à Pierre

Boisseault estant aux droits de M. de Vitré, par lequel partape apert qu'il est écheu à la dite Damoiselle Marie Pecaudy de Contrecœur, épouse du dit sieur de la Corne, quarante deux arpens de front sur deux lieues de profondeur scavoir vingt-huit arpens de front pour son tiers en la moitié de toute la concession par la succession du dit deffunt sieur de Contrecœur son père et quatorze arpens de front pour sa part dans les quarante deux arpens faisant la moitié de la lieue de front qui appartient à la ditte feue Damoiselle Barbe Denis, sa mère; et pour satisfaire chacune des dittes parties ez-noms de ce qui leur appartient comme dit est, il est porté qu'ensuite des soixante arpens de front sur deux lieues de profondeur à prendre depuis la terre de St-Ours en remontant toute de suite, dans laquelle quantité se trouve la maison servant de principal manoir qui appartiendront au dit sieur de Contrecœur; les dits sieur et Dame de la Corne auront et leur appartiendront quarante deux arpens de front sur la ditte profondeur de deux lieues à prendre les quarante deux arpens depuis la ligne ou finiraient les dits 60 arpens cy-dessus en montant tout de suite; une expédition de l'acte de foy et hommage rendu le quinze septembre mil sept cent entre les mains de M. de Champigny alors intendant de ce pays et par devant le dit Raimbault notaire à Montréal à la réquisition du dit Louis Jean de la Corne escuyer comme propriétaire des dits quarante deux arpens de front sur deux lieues de profondeur faisant partie du dit fief de Contrecœur; la dite part estant écheue à Damoiselle Marie de Pecaudy son épouse par le décez d'Antoine de Pecaudy et de Dame Barbe Denis son épouse père et mère de la ditte Damoiselle, les dits quarante deux arpens de front sur deux lieues de profondeur faisant la part et portion du dit fief de Contrecœur écheue à la ditte Damoiselle de Pecaudy par le decez de ses dits père et mère, tenant des deux costés aux autres terres du dit fief de Contrecœur contenant la totalité du dit fief de Contrecœur, deux lieues de terre de front le long du dit fleuve St-Laurent du costé du sud d'iceluy sur pareille profondeur avec les isles et islets qui sont vis-à-vis la devanture du dit fief, à prendre depuis le fief St-Ours jusqu'à celui de Bellevue alors appartenant aux hoirs de Pierre Bois-

seau, lequel fief de Contrecœur auroit été concédé au dit defunt sieur de Pecaudy le 21 octobre 1672 par M. Talon alors intendant de ce pays, et des dites isles et islets par concession du vingt six aoust mil six cent soixante treize de M. le comte de Frontenac alors gouverneur général de ce pays; une expedition en papier de l'aveu et dénombrement fourny le neuf juin mil sept cent vingt-quatre, à Montréal au papier terrier du Domaine de Sa Majesté par le dit sieur Jean Louis de Lacorne alors, major de troupes, comme ayant épousé Marie de Pecaudy, fille et héritière d'Antoine Pecaudy escuyer seigneur de Contrecœur, capitaine au regiment de Carignan et Dame Barbe Denis son épouse ses père et mère, de quarante trois arpens de terre de front ou environ dans le dit fief de Contrecœur qui est de deux lieues et sept arpens de terre de front sur deux lieues de profondeur suivant le dit titre de concession accordé au dit sieur de Contrecœur par mon dit sieur Talon le 29 octobre 1672, le surplus du dit fief appartenant à Antoine de Pecaudy escuyer seigneur de Contrecœur, lieutenant des dittes troupes, fils aîné des dits sieur Pecaudy de Contrecœur et Dame Barbe Denis ses père et mère, les dits quarante trois arpens tenant des deux costés aux terres du dit fief de Contrecœur sur les dittes deux lieues de profondeur, avec les isles et islets qui sont vis-à-vis les dits quarante trois arpens, à la charge de la foy et hommage à rendre et porter au Roy au chateau St-Louis de Quebec, la ditte foy et hommage rendus par le dit sieur de la Corne, entre les mains de M. de Champigny, intendant de ce pays, par acte du quinze septembre mil sept cent qui vient d'être représenté; Une expedition en papier du contrat de vente faite par devant Danré de Blanzy et Adhémar notaires royaux à Montréal, le vingt-un aoust mil sept cent cinquante deux par Louis de Chapt escuyer sieur de La Corne, Painé, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis capitaine d'infanterie seigneur de Terrebonne, et autres lieux, Demoiselle Marie Anne de Chapt de la Corne fille majeure, Dame Marie Madelaine de Chapt de la Corne ditte du St-Sacrement l'une des filles seculières de la Congrégation de Notre Dame, établie à Montréal; assistée de Dame Marguerite de Langloiserie ditte de St-Hypolite superieure de la ditte

congrégation des dites filles seculières, et encore la ditte Demoiselle Marie Anne de la Corne; au nom et comme ayant les droits cedéz de Louis de Chapt, chevalier de La Corne, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, capitaine d'infanterie, de Luc de Chapt escuyer sieur de La Corne, lieutenant d'infanterie, et de François Josné de Chapt de La Corne escuyer sieur Dubreuil, aussy lieutenant d'infanterie ses frères, par acte passé par devant les dits notaires le premier du dit mois d'aoust mil sept cent cinquante deux et encore la ditte Demoiselle se portant fort de Pierre Antoine de Chapt ecuyer sieur de la Colombière lieutenant d'infanterie et de Joseph Marie de Chapt escuyer sieur de La Corne, prestre, chanoine de l'église cathédrale de Québec, lesquels ez-dits noms font la ditte vente au dit sieur Jean Baptiste Martel, garde des magasins du Roy au dit Montréal pour lequel agit ici le dit sieur comparant, du dit fief, terre et seigneurie de Kaskarinet, (dit situé dans la paroisse de St-Denis et que composent les dits dix-neuf arpens cy-dessus) avec les cens, rentes, tant en grains que volailles que deniers, prez, bois et tous autres droits et appartenances de la ditte terre et seigneurie, ainsy qu'elle se comporte avec droit de haute, moyenne et basse justice s'ils s'y trouvent annexés, sans aucune reserve.

« Item, le quart au total du dit fief terre et seigneurie de Contrecœur, (consistant dans les quarante deux arpens cy-dessus) avec les cens, rentes, tant en grains, volailles que deniers, droits de chasse, pesche, traite, haute, moyenne et basse justice, s'ils s'y trouvent, avec son principal mauoir, consistant en terres labourables, prairies, bois debout avec uue maison et grange construites dessus, appartenances et dépendances et généralement tout ce qui est et dépend du dit quart du dit fief, et seigneurie de Contrecœur avec les isles et islets qui se trouveront au devant et même dans la profondeur de la ditte rivière de Chambly, et ainsy que le tout se comporte sans aucune réserve; aux dits sieur et Demoiselle vendans ez-noms appartenant en commun comme ils l'ont affirmé leur étant échû par succession de la Dame Marie de Pecaudy de Coutrecœur, leur mère, veuve du dit feu sieur Jean Louis de Chapt de La Corne, ensemble les bestiaux et ustensiles de menage et

agriculture, mentionnés en la ditte vente, pour du dit fief de Kaskarinet, susdit quart au total du dit fief de Contrecœur, appartenances et dépendances et autres choses sus vendues en jouir, faire et disposer par le dit Martel, acquereur ses hoirs et ayans cause de la manière que la ditte feu Dame de La Corne en a joui; la ditte vente faite moyennant la somme de vingt-mille livres partie comptant, et le surplus payable ainsy qu'il est porté par la ditte vente; ensuite de laquelle expedition est la quittance du 28 des mêmes mois et an donnée par le dit sieur Daine, directeur du Domaine du Roy en ce pays, au dit sieur Jean Baptiste Martel acquereur pour droits de quint du dit prix et somme de vingt mille livres, au moyen duquel payment il a ensaisiné le dit contrat d'acquisition, qui sont tous les titres que le dit sieur comparant au dit nom a dit avoir à nous représenter.

« Nous suppliant le dit sieur comparant qu'il nous plaise le recevoir à la ditte foy et hommage pour et au nom du Sieur Jean Baptiste Martel son frère qui a satisfait, comme dit est, aux droits deus au dit Domaine, pour raison de la ditte acquisition du dit fief de Kaskarinet, et du dit quart au total de celui de Contrecœur, et à l'instant le dit comparant au dit nom s'estant mis en devoir de vassal, teste nue, sans épée ny éperons et, un genouil en terre auroit dit à haute et intelligible voix qu'il rendoit et portoit entre nos mains pour et au nom du dit sieur Jean Baptiste Martel son frère, la foy et hommage que ce dernier est tenu de rendre et porter au Roy au chateau St-Louis de Québec, accause tant du dit fief de Kaskarinet, que du dit quart au total du dit fief de Contrecœur, le tout cy-devant expliqué, à laquelle foy et hommage nous avons receu et recevons le dit comparant ez-noms par ces présentes, sauf les droits du Roy en autre chose et de l'autrui en toutes, et a le dit sieur comparant ez-noms fait le serment entre nos mains de bien et fidelement servir Sa Majesté et de nous avertir et nos successeurs s'il apprend qu'il se passe quelque chose contre son service; l'avons dispensé pour cette fois seulement d'aller au dit chateau St-Louis de Québec à la charge de fournir son aveu et dénombrement dans les quarante jours, suivant la coutume de Paris; Dont et du tout le dit sieur com-

parant au dit nom nous a requis acte que nous luy avons octroyé et a signé avec nous.

Varin, — Martel, — Dulaurent. »

M. Martel avait été nommé garde-magasin à Montréal en mars 1744. Six ans plus tard le roi refusait de le promouvoir vu qu'il n'était pas encore assez ancien dans le service.

Le 1er juin 1754, le ministre de la Marine, le comte Jouy Rouillé, accusait M. Martel « de faire lui-même les fournitures de toute espèce avec son commis... » On ajoute, disait-il, qu'ils se sont emparés de tout le commerce de Détroit, et l'on va même jusqu'à impliquer M. Varin, commissaire de la Marine à Montréal, dans ces manœuvres.

« Il ne s'agit pas, continuait le ministre, en tout cela de rapports clandestins, mais de bruits généralement reçus accompagnés de circonstances propres à impression. »

Malgré ces bruits et accusations portés devant le ministre, M. Martel n'en continua pas moins à jouir de la confiance de ses successeurs, Messieurs Machault d'Arnouville, Perais de Moras, le marquis de Massiac et Nicolas-René Berryer; et le 9 février 1759, ce dernier annonce au marquis de Vaudreuil qu'il pourra, lorsqu'il sera question d'un arrangement général, donner la place d'ordonnateur à Montréal au Sieur Martel, dont il vante la probité et la bonne conduite! On ne pouvait être plus aveugle, et le ministre devait bientôt déchanter. Dès son retour en France après la chute de Montréal, M. Martel fut arrêté et emprisonné à la Bastille comme l'un des principaux complices de la fraude gigantesque perpétrée au Canada aux dépens du trésor royal et de la population canadienne.

Le 1er décembre 1761, le ministre écrivant à l'archevêque de Tours qui avait sollicité la libération de M. Martel, répondait que, malgré l'intérêt qu'il portait à Sa Grandeur, il ne pouvait remettre son protégé en liberté, et celui-ci demeura à la Bastille pendant plus de trois ans. Le 30 janvier 1764, le sieur Martel, qui avait été condamné à 100,000 livres de restitution, offrait de déposer 361,369 livres en lettres de

change du Canada pour garantir ce paiement et demandait d'être mis en liberté pour s'occuper de ce paiement.

Après l'acquisition d'une partie de la seigneurie de Contre-cœur, M. Martel avait accolé à son nom, on ne peut plus roturier, le surnom de Saint-Antoine.

Un de ses frères, Pierre-Michel, fut écrivain principal de la marine avec le détail de la construction des vaisseaux du Roi.

Louis de Courville obtenait de l'intendant Bigot le 25 mai 1754, une commission de notaire royal dans toute l'étendue de l'Acadie. Il prêta le serment d'office par devant M. Daine, lieutenant-général civil et criminel au siège de la prévôté de Québec. Avant que d'être fait notaire, M. de Courville avait été employé aux magasins du Roi à Québec.

Il revint en cette ville au commencement de l'année 1756 et devint greffier du tribunal de justice des Pères Jésuites dans leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. Il occupa ce poste jusqu'en 1759. Sa commission de greffier porte la date du 26 mars 1756. Le mois suivant, Bigot lui permettait de pratiquer sa profession de notaire dans les seigneuries de Notre-Dame-des-Anges, Saint-Gabriel, Sillery, Saint-Joseph et Saint-Ignace. Son greffe est déposé à Québec, il s'étend du 21 mai 1756 au 14 juin 1758.

Sous la domination anglaise, M. de Courville obtint du général Thomas Gage, gouverneur de Montréal, une commission de notaire, pour pratiquer dans les paroisses de Saint-Ours, Contre-cœur et Saint-Denis avec résidence obligatoire à ce dernier endroit. Cette commission porte la date du 1er octobre 1760. Il pratiqua plus tard à Montréal.

Le 26 novembre 1768, M. de Courville était admis à pratiquer comme avocat. Le 12 avril 1770, le shérif de Montréal vendait sa propriété pour satisfaire à un jugement en faveur d'Antoine LaFrance. Il quitta cette ville, et on le retrouve ensuite exerçant sa profession de notaire à L'Assomption.⁽¹⁾

(1) Voir l'excellente étude de M. Aegidius Fautoux sur Louis de Courville dans *les Cahiers des Dix*, vol. 5, 1940, pp. 231-292.

Louis Audet-Lapointe, fils de Louis et de Marguerite-Adéas Dupré, naquit à Contrecoeur le 16 mai 1860. Il était l'arrière-petit-fils de Louis Audet, descendant de Nicolas, l'ancêtre canadien venu au pays avec le régiment de Carignan et établi à l'île d'Orléans en 1670. Louis était venu se fixer à Contrecoeur et y avait épousé en premières noces, le 13 août 1798, Marie-Reine Coiteux dit Saint-Jean, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Charles Dupont, de cette paroisse. Elle mourut en 1818. Louis convola en secondes noces, le 17 septembre 1821, avec Josephthe Charbonnier dit Saint-Laurent, fille de Philippe et de Catherine Velle dit Saint-Louis.

Notre futur député étudia au collège Masson, à Terrebonne, puis au collège de Varennes, et enfin, au *Montreal Business College*. Il épousa, à Montréal, le 7 juillet 1879, Léocadie-Azilda, fille de Pierre Brunet, entrepreneur de cette ville, et d'Anne Lamoureux. Il fut quelque temps marchand, puis hôtelier et enfin secrétaire de l'Association des Marchands de liqueurs dont il était le fondateur. M. Lapointe fut pendant vingt ans échevin, représentant le quartier Est, et pendant treize ans, l'un des commissaires des écoles catholiques de la ville de Montréal. Il représenta la division Saint-Jacques de Montréal à la Chambre des Communes de 1911 à 1920. Il est mort le 7 février 1920. Madame Lapointe l'avait précédé dans la tombe un quart de siècle auparavant, étant morte le 23 août 1895.

M. François Victor, alias Victoire, alias Erambert Malhiot fut pris, bien jeune encore, du goût des aventures et des voyages. Très vif, très intelligent, gai et grand parleur, il méprisa l'étude et lui préféra la vie libre et accidentée des traiteurs des « pays d'en haut. »

A peine âgé de quinze ans, il entra dans la Compagnie du Nord-Ouest, en qualité d'apprenti commis, et, cinq ans après, en 1796, il était promu commis, et envoyé au poste de la Rivière Rouge.

Bien qu'il eût des qualités incontestables, un grand courage et un rare esprit d'observation, M. Malhiot ne put parvenir à un poste élevé dans la Compagnie, et il est très probable

que son manque d'instruction fut l'obstacle le plus sérieux à son avancement.

En 1804, on lui confia une expédition de traite au Wisconsin. Il y passa un triste hiver, au milieu de Sauvages gâtés et surexcités par la vigoureuse opposition que se faisaient les traiteurs canadiens et par l'abus des « boissons ». Il y construisit le Fort du Lac au Flambeau.

Dégoûté de la vie de traiteur, M. Malhiot revint au Canada, en 1807, emmenant avec lui son fils, alors âgé de cinq ans, François-Xavier Ignace, qu'il avait eu d'une Sauvagesse dont il avait fait sa femme, « à la façon du pays ». Il s'établit à Contrecoeur, où il mourut en 1840.

M. Malhiot, suivant en cela l'usage établi parmi les Nor-Westers, laissa sa femme dans les pays d'en haut. Elle s'y remarria avec un nommé Desroches, puis vint s'établir à l'Épiphanie avec son mari. A la mort de ce dernier, elle épousa un Monsieur Pelletier, le père de M. O. Pelletier, qui fut pendant quelques années député du comté de l'Assomption à l'Assemblée législative de Québec.

Le lieutenant-colonel Ignace Malhiot, qui servit dans l'armée anglaise aux Indes, et l'honorable F.-X. Malhiot, décédé à Boucherville en 1855 étaient ses frères⁽¹⁾.

M. Malhiot fut fait major dans la division de milice de Saint-Ours, le 11 avril 1812.

Alexis Carme Le Noblet du Plessis, fils d'Alexis Carme Le Noblet du Plessis et de Marie-Joseph Vanasse, fut d'abord cultivateur et marchand, puis notaire le 18 mars 1811, il pratiqua jusqu'en 1840. Il fut nommé juge de paix le 13 mars 1819. Le 29 mars 1836, les habitants, qui demandaient l'établissement d'une cour des petites causes, le recommandèrent au gouverneur pour le poste de commissaire, et M. du Plessis accepta la charge le 8 juin suivant.

(1) Notes extraites des *Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*, par l'honorable L.-R. Masson.

Au notaire du Plessis revient l'honneur d'avoir fait le premier geste en faveur de l'instruction populaire et l'établissement d'une école dans la paroisse de Contrecœur, comme on le verra au chapitre des écoles.

M. du Plessis avait épousé, à Contrecœur, en 1803, Marie-Anne, fille de Louis Tremblay dit Potier et de Marie-Anne Roy. Quatre de ses fils furent notaires comme lui. Benoit-Carme Le Noblet du Plessis, né le 20 mars 1805, à Contrecœur, baptisé le lendemain, fut admis à la pratique du notariat le 22 mai 1826, et pratiqua à Saint-Ours jusqu'en 1849. Mosé Le Noblet du Plessis, né le 27 octobre 1808, fit ses études légales chez son père et reçut une commission de notaire le 8 octobre 1831. Il exerça à Sorel jusqu'en 1851. Le troisième fils d'Alexis Carme Le Noblet du Plessis, Norbert, naquit à Contrecœur le 22 mars 1814 et fut admis à la profession du notariat le 17 février 1836.

Joseph-Octave Le Noblet Duplessis, quatrième fils d'Alexis, naquit le 14 mai 1816, il épousa à Montréal le 20 juin 1864, Philomène, fille de François Audet-Lapointe. Il établit son bureau de notaire à Sorel et devint plus tard maître de poste de cette ville⁽¹⁾.

Nérée Le Noblet Du Plessis, avocat, député, puis juge de la Cour Supérieure, père de l'honorable Maurice Duplessis, ancien premier ministre de la province de Québec, était le neveu des quatre notaires ci-dessus nommés.

N'oublions pas, non plus, MM. J.-M. Richard et Jean-Thomas Gaudet, les deux notaires actuels de Contrecœur, dont il sera question plus loin.

Le seul autre notaire de Contrecœur mentionné par M. J.-E. Roy, dans ses diverses listes des notaires ayant pratiqué dans la province de Québec, est Me Jean-Baptiste Dupuy, admis à la pratique le 29 septembre 1897. Il a aussi exercé sa profession à Saint-Roch, du 25 octobre 1898 au 1er mai 1899.

(1) Desaulniers, *Les vieilles familles d'Yamachiche*, III, 159.

MGR JOSEPH-THOMAS DUHAMEL
Premier archevêque d'Ottawa

Fils cadet de François Duhamel, cultivateur, et de Marie-Josette Audet, Joseph-Thomas naquit à Contrecœur, le 6 décembre 1841, et il n'avait que deux ans lorsqu'il alla avec ses parents demeurer à Bytown.

Son ancêtre paternel se nommait Thomas; il était le fils de Jacques Duhamel, marchand de Rouen, et l'un des directeurs de la compagnie de la Nouvelle-France, dite des Cent-Associés. La femme de Jacques se nommait Anne Tranchard, et celle de Thomas, Angélique Régnier. Ces derniers se marièrent à Champlain le 22 octobre 1698.

Le grand-père de Mgr Duhamel, François, fut le propriétaire d'une partie du fief de Contrecœur, qu'il vendit en 1829, à Joseph Archambault. Il était l'arrière-petit-fils du sieur Claude Volland de Saint-Claude qui, de concert avec son beau-frère, Pierre-Esprit Radisson, et Médard Chouart, sieur des Groseilliers, fut l'un des hardis aventuriers qui fréquentaient les plages de la baie du Nord (baie d'Hudson) au XVII^e siècle, pour y faire la traite des fourrures précieuses.

Le jeune Thomas fit ses études classiques au collège Saint-Joseph (maintenant l'Université) d'Ottawa dont il fut l'un des premiers élèves; on sait, en effet, que cette belle institution fut fondée en octobre 1848 par Mgr Guigues.

Né de parents pieux, doué d'une vive intelligence, d'une mémoire fidèle et de l'amour de l'étude, le jeune élève fit de rapides progrès, et il se sentit de bonne heure attiré vers le sacerdoce. Le 3 septembre 1857, il entra au séminaire. Il fut tonsuré le 27 juin de l'année suivante; fut fait sous-diacre le 21 juin 1863; diacre, le 29 novembre suivant, et il fut ordonné prêtre par Mgr Guigues le 19 décembre de la même année. Il n'avait pas vingt-deux ans révolus. L'on conçoit facilement le bonheur de ses parents; sa mère, qui aimait tendrement son benjamin, en fut ravie, elle ne se sentait pas de joie; ce fut une grande fête de famille.

L'abbé Duhamel fut d'abord vicaire à Buckingham, P. Q., du 31 décembre 1863 au mois d'août 1864, puis curé de l'im-

portante paroisse de Saint-Eugène de Prescott, Ontario, jusqu'en 1874. Par son tact et sa fermeté il réussit à rétablir l'harmonie et la concorde parmi les paroissiens divisés. Il put alors terminer l'église qui fut durant plusieurs années l'une des plus belles du diocèse. Possédant bien la langue anglaise, il allait souvent prêcher dans les missions et paroisses dont les curés ne parlaient pas aussi bien cette langue. Ses sermons attirèrent l'attention de Mgr Bourget, évêque de Montréal, et lui conquièrent l'estime et l'amitié de Mgr Guigues, qui suivait ses progrès avec une satisfaction toute paternelle.

L'abbé Duhamel accompagna Mgr Guigues à Rome en qualité de secrétaire lors du concile œcuménique tenu au Vatican. Parti en septembre 1869, il était depuis peu de temps dans la Ville Eternelle, lorsque la nouvelle de la maladie de sa mère le rappela en toute hâte au Canada. Il arriva cependant trois jours trop tard; le 27 décembre 1869, sa mère avait rendu le dernier soupir. Pendant son court séjour au Vatican, il s'était fait remarquer par sa piété, son tact et son esprit vif et pénétrant.

Mgr Guigues étant mort à Ottawa le 8 février 1874, l'abbé Duhamel, quoique très jeune—il n'avait pas encore 33 ans révolus—fut choisi par Pie IX pour lui succéder. Elu le 1er septembre 1874, Mgr Duhamel fut sacré le 28 octobre suivant dans sa cathédrale, par Mgr (plus tard le cardinal) Taschereau, archevêque de Québec, son métropolitain. Des adresses de félicitations et de bienvenue furent lues à cette occasion, en anglais, par l'honorable Richard W. Scott, alors secrétaire d'Etat pour le Canada, et en français, par le docteur Saint-Jean, député de la ville d'Ottawa aux Communes. C'est Mgr Langevin, évêque de Rimouski, qui fit le sermon de circonstance.

Voici le portrait qu'en fait le R. P. Alexis, auteur de *l'Histoire de la Province Ecclésiastique d'Ottawa*, (Vol. 2, p. 10):—« Intelligence ouverte, il voit vite et bien; volonté ferme, il hésite rarement, il écoute un conseil, mais il ne subit point d'influence, il est surtout discret. D'un tempérament naturellement impérieux, la religion et la responsabilité de sa

charge ont complètement dominé ce côté fâcheux de son caractère. »

Ce tempérament impérieux dont parle le R. P. Alexis, n'était pas aussi « fâcheux » qu'il paraissait au premier abord; il dénotait plutôt de la fermeté que de la hauteur, de la dignité plutôt que de l'orgueil; c'était un indice de fierté chez un homme bien né, conscient de sa valeur. Ce tempérament, il le tenait de sa mère, femme douce et ferme à la fois, et aussi de son père, qui paraît avoir été un homme de grand sens et d'un caractère résolu et entreprenant. Ceux des frères de l'archevêque que j'ai connus: Laurent, François et Louis, lui ressemblaient beaucoup, au moral comme au physique; ils étaient dignes et réservés dans leurs manières causant peu mais avec un rare bon sens, et ils étaient, généralement parlant, bien renseignés et très agréables en conversation.

Mgr Guigues, le fondateur du diocèse d'Ottawa, avait laissé celui-ci prospère. Sous l'habile direction de son successeur, le diocèse fit d'immenses progrès. En 1878, lorsque Mgr Duhamel fit sa première visite *ad limina*, il put rendre au Saint-Père un compte exact de son administration et de l'état de son vaste diocèse en ayant déjà, à deux reprises, fait la visite pastorale. Un grand nombre de nouvelles paroisses furent créées, plusieurs ordres religieux, Jésuites, Dominicains, Capucins, Maristes, Pères du Saint-Esprit, etc., furent appelés à coopérer aux oeuvres du diocèse qui devint bientôt l'un des plus importants du Canada. L'une des oeuvres de prédilection de Mgr Duhamel fut le recrutement de son clergé; son séminaire lui tenait tout particulièrement au coeur, et il ne cessa, jusqu'à sa mort, de s'en occuper activement.

En mai 1882, Mgr Duhamel fut honoré du titre d'assistant au trône pontifical; cet honneur généralement réservé aux seuls cardinaux, montre en quelle estime le tenait Sa Sainteté Léon XIII.

Le 8 juin 1886, une nouvelle province ecclésiastique ayant été créée, Mgr Duhamel fut promu archevêque d'Ottawa et métropolitain, avec un suffragant, Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac. Quatre ans plus tard, le diocèse d'Alexandria fut fondé, et le nouvel évêque, Mgr Alexander MacDonell, devint le second suffragant. La province ecclésiastique d'Ot-

tawa s'enrichissait, en 1898, d'un deuxième évêché, celui de Pembroke. Dix ans plus tard, un nouveau vicariat apostolique fut érigé sous le nom de Témiscamingue, et le titulaire, Mgr Latulippe, devint le quatrième suffragant de l'archevêque d'Ottawa. L'administration de cet immense diocèse, dont l'importance allait sans cesse en augmentant, demandait une somme d'énergie et de travail extraordinaire; à la fin, l'âge aidant, la santé de Mgr Duhamel en fut ébranlée. Il tomba malade en 1908, mais ayant pris un peu de mieux, il partit au mois de juin de l'année suivante pour faire la visite pastorale de son diocèse. Il était à peine arrivé à Casselman, Ontario, à quelques milles seulement d'Ottawa, lorsque la mort le surprit inopinément, le samedi 5 juin 1909. Il expira à 11 heures du soir et la nouvelle fut connue à Ottawa le lendemain matin. Il emportait avec lui les regrets de tous ceux qui l'avaient connu, et surtout de ceux de ses fidèles diocésains.

De taille moyenne et d'un certain embonpoint, Mgr Duhamel avait l'air imposant, mais cet air était toutefois tempéré par ses manières affables et engageantes.

C'était un orateur sacré de premier ordre. Ce fut lui qui prononça l'oraison funèbre de sir John Thompson, premier ministre du Canada, décédé au château royal de Windsor, et à qui le gouvernement canadien fit des obsèques magnifiques à la basilique d'Ottawa. Mgr Duhamel se surpassa en cette occasion et son discours fut un véritable chef-d'œuvre d'éloquence sacrée, au dire des connaisseurs. L'occasion était solennelle, et le sujet à traiter, d'une hante inspiration. Une foule énorme remplissait le vaste temple; l'Etat ainsi que l'Eglise y étaient représentés par leurs hauts dignitaires. Le silence était impressionnant lorsque Mgr Duhamel apparut dans la chaire. Dès l'exorde, l'orateur, dont on attendait avec quelque anxiété les premiers mots, sut se concilier les bonnes dispositions de son auditoire distingué, et il s'empara de son attention pour la retenir captive jusqu'à la fin. Il sut trouver des accents émus et sublimes pour décrire la perte que faisait le pays par la disparition de cet homme de bien, citoyen intègre, patriote éclairé, et catholique convaincu, terrassé par la mort presqu'aux pieds de sa souveraine, qui venait précisément de lui témoigner son estime et son appréciation des éminents ser-

vices qu'il avait rendus à l'Etat, en l'appelant à siéger avec les plus grands de l'Empire dans son auguste Conseil Privé.

La charité de Mgr Duhamel était grande, et il la manifesta publiquement en plusieurs occasions, notamment, en 1876, lorsqu'un immense incendie dévasta la ville de Saint-Hyacinthe; il envoya \$1,000 pour secourir la population en détresse. En 1880, il organisa une quête pour venir en aide aux malheureux Irlandais que la famine décimait; il recueillit la somme de \$3,240 qu'il transmit à Mgr Gilhooly. Au mois d'avril de cette même année, il s'employa à soulager la misère des infortunés citoyens de la ville de Hull, victimes d'un incendie désastreux.

Mgr Duhamel prit, en 1877, l'initiative d'un mouvement pour l'érection d'un monument à Mgr Guigues; \$2,000 furent souscrits pour cet objet, et le bronze s'élève aujourd'hui devant la basilique. La même année, à l'occasion des fêtes jubilaires de Pie IX, il établit dans son diocèse l'oeuvre des conférences ecclésiastiques, et en 1879, il y introduisait la dévotion des Quarante-Heures.

En 1879, l'illustre Léon XIII érigeait la cathédrale d'Ottawa en basilique. En décembre 1881, Mgr Duhamel partait pour une nouvelle visite à Rome, dans le but de solliciter le démembrement de son diocèse, grand comme un royaume. L'érection du vicariat apostolique de Pontiac fut le résultat de ses démarches.

Ardent patriote autant que zélé pasteur, Mgr Duhamel s'occupait d'une manière active, durant tout le cours de son long et fructueux épiscopat, d'éducation et de colonisation. C'est grâce à ses soins que le Collège d'Ottawa fut érigé en université catholique par un bref papal en date du 5 février 1889. Une loi provinciale, sanctionnée le 15 août 1865, avait accordé au Collège le droit de conférer les degrés universitaires. Quant à la colonisation il la favorisa toujours de toutes ses forces, et il encouragea la création de sociétés de colonisation. Il fut le patron de celle du Témiscamingue, fondée par des Canadiens d'Ottawa, et il lui aida de ses deniers ainsi que de ses conseils toujours marqués au coin de la sagesse et de l'expérience.

Il faudrait tout un volume pour décrire, et apprécier comme elles le méritent, toutes les œuvres de cet éminent prélat, mais

il faut s'arrêter ; cette notice étant déjà longue. Nous ne pouvons, néanmoins, passer sous silence les travaux qu'il fit faire à sa cathédrale. Les améliorations entreprises par son prédécesseur avaient dû être suspendues faute de fonds. Mgr Duhamel les reprit en 1876 et les termina heureusement. La décoration intérieure de la basilique ne le cède en splendeur à celle d'aucune autre église du pays.

A part les honneurs dont nous avons parlé, Sa Grandeur reçut aussi le degré de docteur en théologie, et il fut fait grand-croix de l'Ordre du Saint-Sépulcre et comte romain.

Dans l'intimité, Mgr Duhamel était d'un commerce agréable, et dans ses rares moments de loisir, il aimait la conversation enjouée, où son esprit vif et pétillant se délassait de ses travaux. Il se permettait même, à l'occasion, des jeux de mots. Après la mort du cardinal Taschereau, le nom de l'archevêque d'Ottawa était sur toutes les lèvres ; on parlait de lui comme successeur possible à ce poste d'honneur. A l'un de ses intimes qui lui exprimait, en badinant, le souhait de le saluer bientôt du titre d'Eminence, Mgr Duhamel répondit sur le même ton : « Epargnez-moi, mon ami, vous voulez donc me faire rougir ».

La disparition de Mgr Duhamel, comme nous l'avons dit plus haut, fut regrettée de tous et un grand nombre de citoyens distingués de la Capitale et d'ailleurs, protestants comme catholiques, exprimèrent leur chagrin de cette perte, en même temps que leur vive admiration pour l'éminent archevêque et le grand citoyen que Dieu venait de rappeler à lui.

De tous les descendants de Nicolas Audet, Mgr Duhamel fut, sans contredit, le plus grand et le plus illustre.

* * *

Clément-Arthur Dansereau, fils aîné de Clément Dansereau et de Louise Fiset, naquit à Contrecoeur le 5 juillet 1844, fit ses études à Verchères, au collège de l'Assomption et à l'université McGill où il obtint, en 1865, le degré de bachelier en droit civil. Il fut admis au barreau la même année, mais il ne pratiqua jamais sa profession. Entré à *La Minerve* comme traducteur, en 1863, il devint rédacteur en chef de cette feuille

quelques années plus tard et, en 1870, il en devint le propriétaire. Nommé greffier de la Couronne en 1880, il céda la rédaction du journal à M. Joseph Tassé, plus tard sénateur, qui était alors son assistant. M. Dansereau ne conserva pas longtemps cette position, donnant sa démission pour rentrer dans le journalisme. Il devint rédacteur en chef de *La Presse*. Quittant ce journal en 1891, il fut fait directeur de la poste à Montréal. Huit ans plus tard il donnait sa démission et rentrait, comme rédacteur en chef, à *La Presse* qui venait de décider de supporter sir Wilfrid Laurier et son parti aux élections de 1900. En octobre 1907, ses confrères en journalisme à Montréal célébraient par un grand banquet le quarantième anniversaire de l'entrée dans leurs rangs de ce vétéran de la plume.

On doit à M. Dansereau, entre autres choses, *Les Annales Historiques du Collège de l'Assomption depuis sa fondation*, parus en 1869, et une fort belle biographie de sir Joseph-Adolphe Chapleau, publiée dans *Les Hommes du Jour*.

Homme d'un grand charme personnel et fort sympathique, M. Dansereau comptait de nombreux amis. Plume alerte et vigoureuse, possédant à fond les rouages de la politique, il était fort habile controversiste, et il fut l'un des champions de la presse conservatrice jusqu'à la retraite de M. Chapleau à Spencer Wood. A sa rentrée dans la vie politique active, en 1900, M. Dansereau décida de supporter sir Wilfrid Laurier.

M. Dansereau avait épousé, en première noces, le 6 septembre 1866, Marie-Cordélie, fille de J. Hurteau; elle mourut au mois d'août 1879, et il convola en secondes noces, l'année suivante, avec Stéphanie, fille de Stephen Mackay, de Saint-Eustache. Elle décéda en mars 1897. M. Dansereau mourut à Montréal le 27 mars 1919.

M. J.-Clément Dansereau, frère du précédent, aussi natif de Contrecœur, fut reçu notaire et il alla s'établir à Fraserville où il pratiqua de 1877 à 1898. Il fut aussi traducteur des Débats de la Chambre des Communes, et capitaine au 65^e bataillon dit carabiniers Mont-Royal. Il est décédé en 1900. Il avait épousé une demoiselle Hayward, de Saint-Eustache.

L'abbé Clément Berthiaume, né à Contrecœur, le 27 septembre 1874, de Pierre Berthiaume, cultivateur, et de Léa Ducharme, fit ses études à L'Assomption et au grand séminaire de Montréal; fut ordonné à Contrecœur par Mgr Bruchési, le 1er juillet 1900. Professeur au collège de L'Assomption, 1900-1906; vicaire à L'Assomption, 1906-1907; au Très-Saint-Nom-de-Jésus de Montréal depuis 1907.

Parmi les familles nobles de Contrecœur, il convient de dire un mot de celle des Fournier de Belleval.

Pierre, fils de Jacques Fournier de Belleval et d'Ursule Gaucher, de Saint-Victor, évêché d'Orléans, vint au Canada comme cadet dans les troupes de la Marine, en 1688. Il épousa, à Québec, le 30 juillet 1693, Marie Ancelin, fille de René, et veuve de Pierre Rondeau. Il en eut sept filles et deux fils.

M. de Belleval reçut une expectative d'enseigne, le 26 avril 1700, et il fut fait enseigne en pied la même année. L'année suivante, M. de Callière, gouverneur général du Canada, envoyait au ministre un état des officiers des troupes servant au Canada⁽¹⁾. Voici ce qu'il dit de M. de Belleval: « Le Sieur de Belleval, natif de Paris, âgé de 38 ans, a servi au Canada en qualité de cadet pendant douze ans. Il a été fait enseigne en 1700. » M. de Belleval prit sa retraite le 5 février 1731 et obtint une pension de cent-cinquante livres.

Son fils aîné, Pierre, baptisé à la Rivière-Ouelle, le 8 janvier 1702, et marié à Thérèse Venne, obtint une expectative d'enseigne au Canada, le 15 février 1731, et il devint enseigne en second le 22 mars de l'année suivante. Il se noya au printemps de 1742. Il recevait alors une pension de deux cents livres⁽²⁾.

Pierre, fils de Pierre II, épousa à Lanoraie, le 26 juillet 1756, Marie-Josette, fille de Balthazar Dubord.

Louis, fils cadet de Pierre I, épousa à Verchères, le 4 février 1743, Marie-Anne Lemer. Il était pensionnaire du roi⁽³⁾.

(1) *B.R.H.*, 1920, pp. 321-333.

(2) *Alphabet Laffilard*.

(3) Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, IV, 91.

Un enseigne de Belleval fut inhumé à Saint-Ours le 5 avril 1752⁽¹⁾.

MM. François et Pierre de Belleval servirent comme miliciens dans le troisième bataillon de la milice d'élite incorporée, pendant la guerre de 1812-15 et ils obtinrent chacun cent acres de terre pour leurs services durant cette guerre. M. Joseph de Belleval servit aussi durant cette guerre et il fut l'un des huit vétérans survivants de Contrecœur, qui, en 1876, reçurent la gratification de vingt dollars votée par le parlement canadien l'année précédente.

On trouve aussi le nom de Joseph de Belleval comme marguillier en 1871 et, à quatre reprises différentes, comme conseiller de la municipalité de la paroisse de Contrecœur: de 1864 à 1866, de 1872 à 1874, de 1888 à 1891 et de 1908 à 1909. Il y eut aussi un conseiller de ce nom à la municipalité du village en 1917-1918.

Parmi les fils distingués de Contrecœur, il ne faut pas oublier l'un de ceux qui ont le plus fait honneur à leur place natale, je veux nommer Joseph-Edmond Marcile.

Fils de Vital Marcile et d'Elizabeth Jacques, de Contrecœur; il naquit à cet endroit le 22 octobre 1854 et fit ses études à l'Académie d'Acton Vale, comté de Bagot, où ses parents étaient allés s'établir. Ses études terminées, M. Marcile ouvrit un magasin, prospéra, fut élu conseiller puis maire d'Acton Vale. Il fut aussi président de la commission des écoles. Le 14 décembre 1898, il était élu député de Bagot aux Communes en remplacement de M. Dupont, décédé. Il fut le premier libéral à remporter ce comté demeuré conservateur depuis la Confédération. Il avait défait son adversaire, M. Timothée Brodeur, par 47 voix (1431 contre 1384). M. Marcile fut réélu aux élections générales de 1900 par une majorité de 156 sur l'honorable Louis-O. Taillon, ancien premier ministre de la province, puis à toutes les élections subséquentes jusqu'en 1925, avec d'assez bonnes majorités.

Il est décédé à Saint-Pie, comté de Bagot, le 5 novembre 1925, âgé de 71 ans. Il était, à sa mort, l'un des plus anciens

(1) Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, II, 213.

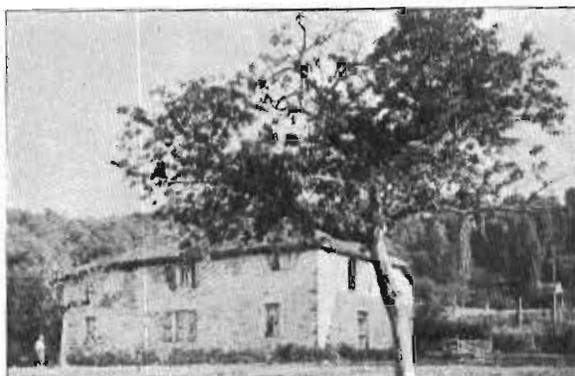
membres de la Chambre des Communes, y ayant siégé pendant vingt-sept années consécutives.

M. Marcile s'est marié deux fois; la première, le 7 septembre 1880, avec Malvina Masse, décédée le 2 mars 1884. Le 9 septembre suivant il convolait avec Gracia Courville.

Voici comment *Le Soleil* du 6 novembre apprécie M. Marcile.

« Le deuil créé par la mort inattendue de ce citoyen intègre et de ce député modèle sera vivement ressenti non-seulement au sein de sa famille mais encore chez tous ceux qui, à la Chambre ou dans son comté natal, eurent de multiples occasions d'apprécier sa conduite et ses actes.

« Comme homme politique, M. Marcile jouissait de la confiance de tous ses électeurs et de l'estime de ses chefs. Le parti perd en lui un artisan de victoire, un libéral dévoué et toujours sur la brèche. »



La Grand'Chana, à Versin, commune de Saint-Chef, où habita Antoine Pécaudy de Contrecoeur, 1650-1660; face nord.



Les curés de Contrecoeur de 1788 à nos jours.

LA PAROISSE

Nous avons vu que la seigneurie n'avait été concédée à M. de Contrecœur qu'en 1672, mais qu'il avait commencé un établissement en cet endroit cinq ans auparavant. Dans la liste des missionnaires, desservants et curés de Contrecœur, on voit, en effet, que M. Hugues Pommier, alors curé de Boucherville, desservait Contrecœur dès l'année 1668, et que son successeur à Boucherville, l'abbé Pierre de Caumont, desservit aussi Contrecœur en 1671 et 1672. L'abbé Louis Petit fut le premier curé de Contrecœur et il eut charge de cette cure de 1672 à 1676, avec desserte de Saint-Ours et de Sorel pendant ces quatre années.

Lorsque le régiment de Carignan retourna en France, en 1668, il laissait au pays 403 soldats y compris quelques officiers qui avaient résolu de s'établir ici⁽¹⁾. M. de Contrecœur était l'un de ces derniers et il avait déjà commencé un établissement auquel il donna son nom. Les origines de Contrecœur remontent donc à cette année au moins. On a vu aussi que M. de Contrecœur fut l'un de ceux auxquels Talon avait donné une des juments qu'on avait amenées de France en 1665, et que le roi l'avait aussi gratifié d'une somme de six cents livres. Nous ignorons la date précise à laquelle ces cadeaux lui furent faits. Il est tout probable que M. de Contrecœur commença son établissement aussitôt après son mariage, sinon avant. Il avait dû obtenir un permis de Talon de s'établir à l'endroit qu'il avait choisi.

Nous lisons, en effet, dans les *Relations des Jésuites*⁽²⁾ :

(1) Sur les officiers et les soldats du régiment de Carignan voir: *Le Régiment de Carignan*, par Régis Roy et Gérard Malchelosse.

(2) Edition de 1858, année 1667, p. 4.

« Les établissements qui se font tant par les officiers, capitaines, lieutenants et enseignes qui se lient au pays par le mariage et se nantissent de belles concessions qu'ils font valoir, que par les soldats qui trouvent de bons partis et s'estendent partout. »

Quoique l'abbé Petit — ci-devant officier au régiment de Carignan — eût été nommé curé de Contrecœur en 1672, la paroisse ne fut érigée civilement qu'en 1721, sous le vocable de la Sainte-Trinité. Il est vraisemblable, dit M. Pierre-George Roy⁽¹⁾, que c'est le nom de madame de Contrecœur, née Barbe Denys de la Trinité, qui a été cause que la paroisse de Contrecœur fut érigée sous ce vocable.

Voici, d'après le « Règlement des districts des paroisses de la Nouvelle-France » fait à Québec le 20 septembre 1721, par MM. de Vaudreuil et Bégon et l'Évêque de Québec, et confirmé par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi, le 3 mars 1722, les limites assignées à la paroisse de Contrecœur⁽²⁾.

« L'étendue de la paroisse de la Sainte-Trinité, située sur ce fief, sera d'une lieue et demie et quatre arpents de front, que contient le dit fief de Contrecœur, y compris la part qui en appartient au sieur de la Corne et un arrière-fief nommé Fosseneuve, étant au bout d'en haut, le dit front à prendre du côté d'en bas, depuis Saint-Ours, en remontant le fleuve, jusqu'aux bornes, dans laquelle paroisse il sera incessamment établi un curé, comme il est dit ci-dessus ».

Nous tirons des *Municipalités et paroisses dans la Province de Québec*, de M. C.-E. Deschamps, (1896) les décrets suivants :

Municipalité de Contrecœur, étant la paroisse de la Sainte-Trinité.

Décret du 27 novembre 1832.

Comprend une étendue de territoire d'environ 12 milles de front sur une profondeur moyenne d'environ 1½ mille dans le fief ou seigneurie de St-Ours, et sur 3 milles de profondeur dans le fief ou seigneurie de Contrecœur, bornée vers le nord-est, à la seigneurie de Sorel; au sud-est, partie à la paroisse de

(1) *Les Noms géographiques de la Province de Québec.*

(2) *Subdivision du Bas-Canada en paroisses . . .*

Saint-Ours et partie à la ligne qui sépare la 2e concession du dit fief ou seigneurie de Contreœur et la 3e concession du même fief ou seigneurie; vers le sud-ouest, au fief de Bellevue; vers le nord-ouest, au fleuve St-Laurent, annexant à la dite paroisse les Isles ou Islets qui se trouvent vis-à-vis icelle du côté sud du dit fleuve St-Laurent.

Proclamation du 10 juin 1845. Moins: Cette partie comprise dans la paroisse de St-Antoine de Padoue par proclamation du 30 janvier 1890, émise conformément à un indult apostolique en date du 2 décembre, 1888.

PAROISSE CANONIQUE

La paroisse fut érigée canoniquement à titre de cure, sous l'invocation de la Très-Sainte-Trinité, dont on fait l'office le premier dimanche après la Pentecôte. Voici l'extrait du décret canonique de Monseigneur Signay, évêque de Tussula, coadjuteur de Monseigneur Bernard-Claude Panet, évêque de Québec, et administrateur du diocèse de Québec. Ce décret porte la date du 23 novembre 1832. « Nous avons érigé et érigeons en titre de cure la susdite partie des dits fiefs ou seigneuries de Contreœur et St-Ours, comprenant une étendue de territoire d'environ douze milles de front sur une profondeur moyenne d'environ un mille et demi dans le dit fief ou seigneurie de St-Ours et sur trois milles de profondeur dans le dit fief ou seigneurie de Contreœur, borné comme suit savoir: vers le nord-est à la seigneurie de Sorel, vers le sud-est partie à la paroisse de St-Ours telle qu'érigée par le décret de Mgr Bernard-Claude Panet, évêque catholique de Québec, en date du 23 novembre 1831 et partie à la ligne qui sépare la seconde concession du dit fief ou seigneurie de Contreœur de la troisième concession du même fief ou seigneurie; vers le sud-ouest, au fief Bellevue, vers le nord-ouest au fleuve St-Laurent, annexant à la dite paroisse les îles ou îlets qui se trouvent vis-à-vis d'icelle du côté sud du dit fleuve St-Laurent pour être la dite cure ou paroisse de la Ste-Trinité de Contreœur. »

En l'année 1859, l'évêque de Montréal détacha une partie du Grand Saint-Ours qu'il donna à la nouvelle paroisse de

Saint-Roch. Par ce démembrement, Contrecœur perdit plusieurs terres. Pour bien faire connaître les bornes exactes de la paroisse de Contrecœur depuis cette date, donnons les limites de Saint-Roch du côté de la paroisse de Contrecœur.

Saint-Roch est borné au nord-ouest par le cordon qui sépare les terres du rang appelé le Grand Saint-Ours du domaine seigneurial et les terres de la Côte Saint-Jean, et celles au nord du Ruisseau Laprade, de la ligne seigneuriale de Sorel, jusqu'à la terre de Jean-Baptiste Bourret, et de cette terre jusqu'à la ligne seigneuriale de Contrecœur, par une ligne qui serpente le long du sommet du Grand Coteau, laquelle ligne sépare partie des terres du Grand Saint-Ours, appartenant aux habitants du dit Grand Saint-Ours, de celles qui appartiennent, comme une extension aux habitants du Ruisseau Laprade et au sud-ouest, partie par la paroisse Saint-Antoine, et partie par la paroisse de Contrecœur, jusqu'à la ligne qui sépare les deux seigneuries de Saint-Ours et de Contrecœur.

Contrecœur est un lieu de prédilection pour les chasseurs et pour les pêcheurs. « Les amateurs de la belle nature, dit l'abbé Lippé⁽¹⁾, ne sont pas les seuls à vanter Contrecœur, ils ont avec eux les amis de la chasse qui chaque année, dans les mois de septembre et d'octobre, se donnent rendez-vous dans les îles et filets de la paroisse pour faire une guerre acharnée aux canards et pluviers qui arrivent ici en bataillons serrés. Les quelques fuyards qui échappent au carnage s'en vont chercher, pour l'année suivante, d'autres détachements encore plus considérables et qui, à leur tour, ne tardent pas à tomber sous les plombs des chasseurs toujours de plus en plus avides de ces sortes de victoires. Les amateurs de la pêche sont aussi, à Contrecœur, dans un pays de délices. La carpe, le brochet, la *perchaude*, l'anguille, en un mot, toutes les espèces de poissons qu'on rencontre dans le fleuve, aiment à passer la belle saison dans les petits chenaux des îles. Aussi faut-il voir le nombre de pêcheurs qui sont toujours là, à tenter ces pauvres poissons d'une perfide amorce. Dans les belles soirées d'été, le fleuve est sans cesse sillonné par des canots remplis d'enfants qui

(1) Notes historiques manuscrites sur Contrecœur.

prennent le frais tout en s'amusant à ramer et à jouer de l'aviron ».

Le terrain du haut de la paroisse est uni et peu accidenté, mais dans le bas la monotonie disparaît et il y a plusieurs côtes. Mentionnons entre autres le Grand Coteau dans le Grand Saint-Ours, ombragé par quelques vieux pins et qui s'avance jusqu'aux dunes de Saint-Joseph de Sorel. Il n'a guère été gâté par la nature. L'arrondissement qu'il traverse a été baptisé du nom peu flatteur de la « Petite Misère ».

Les forêts sont peu considérables et on n'y voit que très peu de gros arbres. Cependant, les voies publiques sont bordées de grands hêtres et de magnifiques ormes qui les enjolivent et tempèrent les ardeurs du soleil d'été. Dans le haut de la paroisse, le *Brûlé*, le Ruisseau et le voisinage du village, la terre est de fort bonne qualité, mais dans le Grand Saint-Ours, elle est peu productive pour ne pas dire stérile.

LES CURES

Trente-deux missionnaires, desservants et curés se sont succédé à Contrecoeur depuis 1668 jusqu'à nos jours. Ce sont MM.

Hugues Pommier, 1668 à 1671.

Pierre de Caumont, 1672.

Louis Petit, 1672 à 1676.

Benoit Duplein, 1676 à 1685.

Paul Sennémaud, 1685 à 1687.

Pierre Permelnaud, 1687 à 1689

Nicolas Foucault, 1689 à 1690.

Les trois révérends Pères Récollets:

Bertin Mullet, 1690 à 1697.

Benjamin Delorme, 1699.

Michel Bruslé, 1699 à 1703.

Louis Geoffroy, p.s.s., 1703 à 1704.

Louis de la Faye, p.s.s., 1704 à 1724.

Jean-Pierre de Miniac, 1724 à 1731.

André Jorian, 1731 à 1736, premier curé canadien.

Louis Chardon, 1736 à 1744.

Charles-Louis-Marie Beaudouin, 1744 à 1751.

Pierre-Amable Petit, 1751 à 1761.

Amable-Simon Raizenne, 1761 à 1764.

Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie, p.s.s., 1764 à 1765.

Michel Gervaise, curé de Saint-Antoine, desservant de 1765 à 1767.

Joseph-Nicolas Martel, 1767 à 1772.

Michel Gervaise, curé de Saint-Antoine, de nouveau desservant de 1772 à 1775.

Joseph Martel, 1775 à 1782.

Thomas Kimber, 1782 à 1788.

Joseph-Maurice Jean, 1788 à 1792.

Laurent Aubry, 1792 à 1808.

Gabriel-Léandre Arsenault, 1808 à 1817.

Laurent Aubry (2e fois), 1817 à 1827.

Antoine Manseau, 1827 à 1834.

Louis-François L'Heureux, 1834 à 1864.

Edmond-Marie Chevigny, 1864 à 1873.

Thomas-Etienne Dagenais, 1873 à 1882.

Pierre-Eucher Lussier, 1882 à 1886.

Joseph Dequoy, 1886 à 1900.

Jean Ducharme, 1900 à 1920.

Arthur Guay, 1920 au 4 novembre 1925.

Zénon Thérien, 1926 au 13 octobre 1931.

Joseph-Arthur-Anatole Lajeunesse, depuis 1931.

Monsieur Hugues Pommier, né dans le Veudômois, fut ordonné en France et vint au Canada en 1663. Il fut successivement curé de Plaisance, Terre-Neuve, 1663 à 1664, de Boucherville, 1669 à 1670, de Sorel, 1670 à 1671, avec desserte de Contreccœur pendant ces deux années; curé de Beauport, 1676 à 1678. Il était assez bon peintre et fit plusieurs tableaux pour diverses églises du Canada. Il retourna en France en 1686 et y mourut vers la fin de cette année.

M. Pierre de Caumont naquit en France vers l'an 1630 et fut ordonné en 1654. Il vint au Canada en 1669, fut curé de Boucherville de 1670 à 1678, avec desserte de Contreccœur en 1671-72; curé du Cap Saint-Ignace, 1679 à 1680, de nouveau à Boucherville, 1680 à 1688; chanoine de la cathédrale de Québec, 1684 à 1694. Il est décédé en cette ville le 16 février 1694.

L'abbé Louis Petit naquit à Belzane, Normandie, en 1625, dit Benjamin Sulte⁽¹⁾, et en 1629, d'après l'abbé Allaire⁽²⁾. Il était le fils d'Adrien Petit et de Catherine Dufloc. Il vint au Canada en qualité de capitaine dans le régiment de Carignan et prit part à l'expédition de 1666 contre les Iroquois. Le 21 décembre 1670, il était ordonné à Québec par Mgr de Laval. Monsieur Petit fut curé de Contrecoeur de 1672 à 1676, avec desserte de Saint-Ours pendant ces cinq années. Il desservit également Sorel durant ce même espace de temps, puis il fut envoyé dans la Nouvelle-Ecosse et fut curé de Port-Royal de 1676 à 1703. M. Petit fut grand vicaire de l'évêque de Québec de 1676 à 1709. Il avait été fait prisonnier par les Bastonnais en 1690. De retour au Canada en 1703, il eut la cure de l'Ancienne Lorette jusqu'en 1705 quand il se retira à Québec. Il est décédé en cette ville le 3 juin 1709.

Le quatrième curé de Contrecoeur, l'abbé Benoit-Pierre Duplein, né en France en 1605, fut ordonné en 1631. Il vint la même année à Québec et y demeura un an, puis il retourna en France. Revenu au pays en 1671, il fut nommé curé de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, et desservit cette paroisse jusqu'en 1675. L'année suivante il était nommé curé de Contrecoeur avec desserte de Chambly, de Saint-Ours, de Sorel, de Verchères et de Lavaltrie. Il exerça son ministère dans Contrecoeur, Chambly et Saint-Ours de 1676 à 1685, et à Sorel, de 1676 à 1678 seulement.

M. de Contrecoeur lui céda, pour la Fabrique de Contrecoeur, un certain lopin de terre. M. Duplein fut nommé chanoine de la cathédrale de Québec en 1684. L'année suivante, il était missionnaire au Cap Saint-Ignace et, en 1687, à Champlain. Il fut curé de Sorel de 1688 jusqu'à sa mort survenue à Montréal le 3 octobre 1689.

M. Paul Sennémaud, né en France et ordonné dans son pays, vint au Canada en 1681. Desservant au Cap Saint-Ignace en 1685, puis à Sorel, la même année, il fut nommé curé de Contrecoeur en 1685 et y exerça son ministère jusqu'en 1687. Il mourut le 29 avril 1690.

(1) *Le Régiment de Carignan*, p. 96.

(2) *Le Clergé canadien-français*. « Les Anciens », p. 429.

M. Pierre Permelnaud, natif de France, vint au Canada en 1680. Curé de Contrecœur de 1687 à 1689, il retourna en France en 1697.

L'abbé Nicolas Foucault, qui remplaça M. Permelnaud, naquit à Paris vers 1664 et il fut ordonné à Québec le 3 décembre 1689. Il fut aussitôt nommé curé à Contrecœur. L'année suivante il était transféré à Batiscan où il demeura dix ans. Il eut aussi la desserte de Champlain en 1692. M. Foucault partit ensuite pour la vallée du Mississipi et fut missionnaire chez les Arkansas qui l'assassinèrent le 22 août 1705.

De 1690 à 1703, la cure de Contrecœur fut desservie par trois Récollets. Le Père Bertin Mullet, né en France, entra chez les Récollets et y fut ordonné prêtre. Il vint au Canada et eut charge de la cure de Contrecœur pendant sept ans. Il fut remplacé, en 1697, par le Père Joseph-Benjamin Delorme, natif du diocèse de Paris. Il vint au Canada, entra chez les Récollets et fut ordonné à Québec par Mgr de Saint-Valier, le 21 septembre 1699. Il desservit Contrecœur pendant quelques mois et il eut pour successeur le Père Michel Bruslé, natif de Bretagne. Entré chez les Récollets, il fut ordonné prêtre en France et vint au Canada en 1698. Desservant de Saint-François-du-Lac en 1699, curé de Contrecœur, de 1699 à 1703, de Rimouski, de 1706 à 1708, de nouveau en 1712 et de 1718 à 1719; il passa à la Baie-Saint-Paul qu'il desservit en 1722 et 1723. Il se rendit à Ristigouche cette même année, et passa de là au Port Lajoie, sur l'Île Saint-Jean. Il y exerça son ministère jusqu'en 1725. Le Père Bruslé mourut le 1er septembre 1740.

M. Louis Geoffroy, né à Paris en 1660, fit ses études en cette ville et y fut ordonné par Mgr de Laval en 1684. Il entra chez les Sulpiciens cette même année et fit sa solitude, 1684-85, puis vint à Québec où il demeura jusqu'en 1686. Il fut ensuite envoyé comme vicaire à Annapolis, Nouvelle-Ecosse, et en 1690, il en devint le curé. En 1692 il devenait curé de Laprairie et il y passa trois ans. Il fit ensuite un voyage d'étude et de repos à Paris et revint au Canada en 1697. Curé de Champlain de 1697 à 1703, il y rebâtit l'église en pierre et rétablit le couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, en 1702. L'année suivante, il devenait curé de Contre-

cœur avec desserte de Sorel en 1703-04. M. Geoffroy fut grand vicaire de l'évêque de Québec, de 1697 à 1707. Il décéda à Québec au mois de mars de cette année.

M. Louis-François de la Faye, né à Paris en 1657, entra chez les Sulpiciens et fut ordonné le 26 septembre 1686. Il fut curé de Sainte-Anne de Bellevue, de 1691 à 1692; de Laprairie, de 1695 à 1702; de Contrecœur, de 1704 à 1724, avec desserte de Sorel, en 1704, et de Saint-Ours, de 1704 à 1724. Il fut ensuite curé pendant trois ans à la Longue-Pointe, puis il se retira à Montréal où il est décédé le 6 juillet 1729.

M. François-Antoine de Contrecœur lui ayant concédé un terrain, Monsieur de la Faye fit construire, en 1711, une petite chapelle en bois. Il y avait aussi de son temps un presbytère à Contrecœur.

Le curé suivant fut l'abbé Jean-Pierre de Miniac, natif de Rennes, Bretagne, qui fut ordonné prêtre dans son pays. Venu au Canada en 1722, il obtint la cure de Saint-Laurent, près Montréal, et trois ans plus tard, celle de Contrecœur avec desserte de Saint-Ours jusqu'en 1731. Monsieur de Miniac fut grand vicaire de l'évêque de Québec de 1729 à 1749; confesseur des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, de 1733 à 1736; archidiacre et chanoine de la cathédrale de Québec; curé de la Rivière-aux-Renards près des Mines, Nouvelle-Ecosse, de 1740 à 1749. Etant repassé en France en 1749, il obtint sa licence en droit, mais il devint complètement aveugle et il mourut en 1752.

En 1726, M. de Miniac fit construire une église. La paroisse de Contrecœur ayant été visitée par une bande de cambrioleurs qui s'étaient emparé de l'argent déposé dans le coffre-fort du presbytère, le curé Miniac fut obligé d'enlever le saint-sacrement de l'église de crainte de profanation de la part de ces brigands.

L'abbé Etienne-André Jorian qui remplaça M. de Miniac à la cure de Contrecœur, en 1731, fut le premier Canadien à remplir cette fonction. Né à Québec, le 19 mars 1691, du mariage d'André Jorian et de Barbe Albert, il fit ses études au séminaire de Québec et fut ordonné prêtre par Mgr de Saint-Valier, le 6 avril 1715. Curé de la Baie-Saint-Paul, de 1715 à

1722, de Champlain, de 1722 à 1728; de Laprairie de 1728 à 1731; de Contrecoeur, du 1731 à 1736; de Saint-François de la Rivière-du-Sud, de 1736 à 1740, avec desserte de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, de 1737 à 1740; curé de Montmagny, de 1740 à 1742; de Berthier-en-bas, de 1742 à 1748. Il est décédé subitement le 24 décembre 1748, pendant qu'il était au confessionnal. M. Jorian transporta le corps de M. de Contrecoeur et celui de son épouse dans la nouvelle église.

Le quinzième curé de Contrecoeur fut M. Louis Chardon. Né en France vers 1702, il fut ordonné prêtre à Québec en 1726. Promoteur de l'officialité de Québec de 1728 à 1736, il desservit Contrecoeur de 1736 à 1744. Le 17 juillet 1742, Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, confirma tous les enfants de la paroisse, même ceux en maillot. Le 17 mai de l'année précédente, M. Chardon avait béni une cloche pour l'église de la paroisse; elle avait reçu les noms de Madeleine Charlotte. Le parrain avait été Claude, marquis de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France, et la marraine, Madame Madeleine de La Perrière, épouse de Pierre-Claude Pécaudy, sieur de Contrecoeur. En quittant Contrecoeur, M. Chardon fut nommé curé à Beauport et il desservit cette paroisse jusqu'à sa mort survenue, en cet endroit, le 18 mars 1759.

L'abbé Charles-Louis-Marie Beaudouin, né à Québec le 21 novembre 1717, du mariage de Gervais Beaudouin, médecin, et de Thérèse Guyon-Fresnay, fut ordonné prêtre le 22 septembre 1743. Il fut curé de Contrecoeur, avec desserte de Saint-Ours, de 1744 à 1751, et décéda le 4 février 1761. Il fut inhumé à Montréal.

M. Charles Beaudouin eut des difficultés avec l'un de ses paroissiens au sujet du pain béni que celui-ci refusait d'offrir à son tour. M. Varin, commissaire-ordonnateur à Montréal, à qui le curé avait porté plainte, ordonna au récalcitrant de se soumettre.

M. Pierre-Amable Petit, curé de Contrecoeur de 1751 à 1761, était né à Québec, le 20 janvier 1728, du mariage de Pierre Petit et de Geneviève Petit. Il fit ses classes au séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 31 janvier 1751. En

quittant Contrecoeur, M. Petit devint curé de Saint-Michel de Bellechasse, mais il ne desservit pas cette paroisse bien longtemps, étant mort après deux jours de maladie, le 8 mars 1762. M. Petit est, dit-on, le dernier prêtre qui dit la messe dans l'église Miniac au Grand Saint-Ours.

L'abbé Amable-Simon Raizenne, né au Sault-au-Récollet, près Montréal, le 18 septembre 1719, d'Ignace Raizenne, cultivateur et de Marie-Elizabeth Nims, fit ses études au séminaire de Montréal et à celui de Québec. Il fut ordonné par Mgr de Pontbriand le 19 septembre 1744. Curé de Saint-Jean Deschaillons, de 1744 à 1746; de Champlain, de 1746 à 1749; il fut le premier curé de Saint-Henri de Mascouche, qu'il desservit de 1750 à 1761, lorsqu'il fut transféré à la cure de Contrecoeur. Il y demeura jusqu'en 1764. Il fut curé de Lavaltrie de 1767 à 1768. Nommé aumônier de l'Hôpital Général de Québec en 1780, il en remplit les fonctions jusqu'en 1784, et de nouveau de 1785 à 1788. Curé de Saint-Pierre les Becquets avec desserte de Saint-Jean Deschaillons, de 1794 à 1795, il décéda à Québec le 14 avril 1798.

Les habitants de Contrecoeur, sous la direction de M. Raizenne, adressaient une requête au général Gage, gouverneur du district de Montréal, le 15 juillet 1762, lui demandant de vouloir bien les autoriser à se cotiser pour la construction d'un presbytère, déclarant que cette taxe serait payée en partie par les habitants du Grand Saint-Ours. Cette requête fut accordée.

L'abbé Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie était le fils de Pierre Curatteau de la Blaiserie et de Jeanne Fonteneau. Il naquit dans le diocèse de Nante le 12 juin 1729 et fit ses études au Grand Séminaire de cette ville. Il en sortit en 1753, clerc tonsuré. Il vint au Canada l'année suivante, et le 30 septembre 1757, il était fait sous-diacre, puis, le 1er octobre, diacre, dans la chapelle du Séminaire de Québec. Le 20 octobre de la même année Mgr de Pontbriand l'ordonnait prêtre et il entra chez les Sulpiciens à Montréal. Il fut maître d'école à Montréal jusqu'en 1764 lorsqu'il fut nommé curé de Contrecoeur. Il fit bâtir le presbytère dont on parlait depuis 1755 et qui fut la cause de beaucoup de trouble. Comme il arrive mal-

heureusement trop souvent dans de semblables occasions, une partie des paroissiens contrecarrèrent les idées du curé et refusèrent de payer leur quote-part. Le grand vicaire Marchand rappela le curé et le transféra à la Longue-Pointe, où il demeura jusqu'en 1773. Voici la lettre du Grand Vicaire qui annonça aux paroissiens la triste nouvelle. « Quelque peiné que nous soyons, mes très chers frères, de la conduite peu convenable que vous avez tenue à l'égard des missionnaires que l'on avait accordés à vos instances et prières réitérées, et du peu d'attention que vous avez à suivre nos avis, et les ordres que nous vous avons donnés pour remplir les conditions auxquelles vous vous étiez obligés, pour contribuer au bien-être du dit missionnaire, et à faute de quoi nous avons été obligé de consentir à sa retraite; cependant touché de votre sort, et de vous voir ainsi destitués de pasteur, la charité qui doit toujours nous faire agir dans notre ministère et le soin de vos âmes dont nous sommes chargé devant Dieu, nous engageant, dans l'impossibilité où nous sommes de vous procurer un missionnaire pour le présent à prendre des arrangements qui puissent vous donner des secours spirituels dans tous les cas où vous pourriez avoir besoin du ministère des prêtres. C'est pourquoi nous jugeons à propos diriger votre paroisse et la faire desservir par les curés voisins qui se porteront avec zèle à vous donner les secours nécessaires, ainsi nous vous exhortons, mes chers frères, à suivre exactement ce que nous vous prescrivons.

« Ordonnons à ces causes que tous les habitants de la seigneurie de Contrecœur en haut, comme en bas de l'église reconnaîtront Monsieur Gervais, curé missionnaire de la paroisse de Saint-Antoine, pour leur unique pasteur, s'adressant à lui pour tous les besoins spirituels, et les habitants de la seigneurie de Saint-Ours, sur le fleuve, reconnaîtront pareillement Monsieur Youville, curé missionnaire de la paroisse de la Conception sur la rivière Chambly, et s'adresseront à lui comme il est dit.

« Ordonnons que les dits habitants de Contrecœur et de Saint-Ours porteront leurs dimes à leurs curés respectifs ou les déposeront dans des maisons choisies et affectées par les dits sieurs curés.

« Les enterrements des adultes seront faits dans la dite paroisse par le curé du quartier où sera décédé le défunt. Quant aux enfants qui viendront à mourir, ils seront transportés par quelqu'un des parents ou amis dans l'une des deux paroisses des curés qui doivent les desservir. Pour les mariages, si les deux parties sont de la paroisse de Contrecœur et de Saint-Ours, ils seront célébrés dans la dite église de Contrecœur par le curé suivant l'usage, mais si l'une des parties est de la paroisse des dits sieurs curés, le mariage pourra être célébré dans leur paroisse. Les enfants qui naîtront seront transportés pour recevoir le baptême dans les paroisses de leurs curés respectifs. »

Les difficultés s'apaisèrent enfin et les paroissiens de Contrecœur eurent de nouveau un curé résident chez eux.

Nous avons vu que M. Curatteau avait été transféré à la Longue-Pointe en 1765. C'est là, dans son presbytère agrandi, qu'il fonda, en 1773, un petit collège devenu plus tard le collège Saint-Raphaël de Montréal. De 1773 à 1789, M. Curatteau dirigea son collège comme principal ou directeur. Le 30 septembre 1789, devenu vieux et malade, il décida de se retirer et les marguilliers de Notre-Dame saisirent cette occasion de lui manifester leur estime et leur reconnaissance. On lui présenta une adresse signée de trente-trois des principaux citoyens de la ville. M. Curatteau mourut le 11 février 1790. Ses restes reposent dans le cimetière des Sulpiciens sous la chapelle du Grand Séminaire. Il avait, dès 1776, dépensé plus de £5000 pour la fondation de son collège, et dans son testament olographe, fait le 29 janvier 1774, il cédait toute sa fortune à son cher collègue.

Le successeur de M. Curatteau fut l'abbé Michel Gervaise, né à Montréal le 8 mars 1717, du mariage de Charles Gervaise et de Marie Boyer. Il fit ses études au Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 23 septembre 1741. D'abord curé de Saint-Charles-sur-Richelieu, de 1741 à 1750, il fut le curé-fondateur de Sainte-Antoine-sur-Richelieu de 1750 à 1785, avec desserte de Saint-Denis, de 1741 à 1753. Il y bâtit le presbytère en 1753. M. Gervaise fut missionnaire à Contrecœur de 1765 à 1767, c'est-à-dire pendant les trois années que la pa-

roisse fut privée d'un curé en titre, à cause des troubles dont nous avons parlé ci-dessus. Il desservit de nouveau cette paroisse de 1772 à 1775. M. Gervaise se retira à Saint-Antoine-sur-Richelieu en 1785 et il décéda en cet endroit le 5 mai 1787.

M. Joseph-Nicolas Martel, né à Québec le 21 avril 1721, du mariage de Jean Martel et de Marie-Anne de Rouville, entra chez les Jésuites et fut ordonné en France vers 1756. Il demeura en ce pays jusqu'en 1764 lorsqu'il revint au Canada. Il avait quitté la Compagnie de Jésus l'année précédente. M. Martel fut curé de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, de 1764 à 1767, avec desserte de Saint-Jean, de 1765 à 1766. Il eut ensuite la cure de Contrecœur, de 1767 à 1772, et il se noya accidentellement le 29 juillet 1772.

L'abbé Joseph Martel, né à Montréal le 18 décembre 1747, du mariage de Pierre Martel et de Marie-Anne Roy, fut ordonné prêtre le 9 février 1772. Desservant à Boucherville en 1773-74, il remplaça M. Gervaise à Contrecœur en 1775 et il desservit cette paroisse jusqu'en 1782, quand il passa à la cure de Saint-Charles-sur-Richelieu, qu'il desservit jusqu'en 1793. Il fut le premier curé de Saint-Marc, 1794 à 1800, et décéda à cet endroit le 1er décembre de cette année.

Lors de la débâcle, au printemps de 1798, les glaces charriées par le fleuve ayant causé de grands dommages dans la paroisse de Contrecœur, Mgr Denault crut devoir faire appel à la charité publique et solliciter des secours pour les sinistrés. Voici la lettre qu'il adressait aux curés de son diocèse.

Longueuil, 21 avril 1798.

Monsieur,

Des lettres de ce jour m'apprennent les ravages que les glaces ont causés dans les paroisses de Sorel et de Contrecœur, où elles ont renversé trente-neuf maisons avec les granges et autres dépendances. Ce funeste accident réduit à la situation la plus désolante un grand nombre de familles qui ont tout perdu, jusqu'aux grains pour vivre et ensemençer leurs terres. J'ai pensé que pour soulager ces infortunés et leur procurer quelques secours pour les principaux objets de leurs semences

et de leur existence jusqu'à la moisson prochaine, je devais appeler à leur secours les autres paroisses. C'est pour cela que je les recommande instamment à votre charité et vous prie de solliciter celle de vos paroissiens.

† P. évêque de Québec.

Fort distrait, M. Martel aurait pu rendre des points au bonhomme La Fontaine qui s'en allait un jour pour dîner chez un de ses amis à l'enterrement duquel il avait assisté huit jours auparavant. Et la preuve, c'est qu'il inscrivit plusieurs actes de baptêmes, mariages et sépultures dans les registres de la paroisse, en omettant les parties essentielles telles que le nom et la date!

Le successeur de M. Joseph Martel fut l'abbé Thomas Kimber dont la famille est d'origine allemande. Fils de Joseph Kimber et de Geneviève Allard, il naquit à Québec le 2 septembre 1758, fit ses études au Séminaire de cette ville et fut ordonné prêtre le 22 septembre 1781. Il fut quelque temps vicaire à Saint-Ours, puis curé de Contrecœur de 1782 à 1788, avec desserte de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de 1785 à 1786. Il fut ensuite curé d'Yamachiche, de 1788 à 1802, puis de Verchères, de 1802 à 1823, lorsqu'il se retira du ministère. Il mourut le 19 janvier 1832. En 1792, M. Kimber, qui était alors curé d'Yamachiche, céda pour l'usage du curé de Contrecœur, deux emplacements situés dans le village de Contrecœur.

L'abbé Joseph-Maurice Jean succéda à M. Kimber. Né à Québec le 29 décembre 1753, il était le fils de Maurice Jean et de Marie-Marthe Bussièrès. Il fit ses études au Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 23 septembre 1780. Curé de Saint-Gervais de 1780 à 1783; de Saint-François de Beauce, de 1783 à 1785, avec desserte de la paroisse voisine de Saint-Joseph, puis curé de la Beauce, de 1785 à 1786; des Ecureuils, de 1786 à 1788, il fut transféré à Contrecœur qu'il desservit jusqu'en 1792. Il alla ensuite à Sainte-Geneviève de Batiscan où il demeura jusqu'en 1802, puis il eut la cure des Grondines jusqu'en 1811. Monsieur Jean fut ensuite curé de Saint-Jean Deschaillons pendant un an, puis de Lotbinière, jusqu'à sa mort survenue le 2 juillet 1822.

Né à Saint-Laurent près Montréal, le 17 juillet 1756, l'abbé Laurent Aubry était le fils de François Aubry et de Cécile Groulx. Il fit ses études au Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 15 août 1784. D'abord curé de Tadoussac, en 1785, puis de Sainte-Geneviève de Batiscan, de 1785 à 1792, il fut curé de Contrecœur de 1792 à 1808, puis des Cèdres jusqu'à 1809. De nouveau curé à Contrecœur de 1817 à 1827, il fut curé au Sault-au-Récollet de 1827 à 1830; de la Pointe-Claire, de 1830 à 1831, et de Saint-Roch de l'Achigan de 1832 à 1835, quand il cessa l'exercice du ministère. Il mourut le 7 août 1839 et fut inhumé au Sault-au-Récollet. M. Laurent Aubry est le premier curé qui ait tenu un registre des délibérations et des comptes de la Fabrique.

L'abbé Gabriel-Léandre Arsenault, de descendance acadienne, fut le curé suivant. Né à Lotbinière le 22 février 1761, du mariage de Paul Arsenault et de Madeleine Hébert, il fit ses études au Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 9 avril 1791. D'abord vicaire à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, de 1791 à 1794, il obtint la cure de Sainte-Rose de Laval cette année-là et il y demeura trois ans. Curé de Sainte-Thérèse de 1797 à 1802; de Saint-Marc, de 1802 à 1808; de Contrecœur, de 1808 à 1817; il passa ensuite à Saint-Joseph de Beauce qu'il desservit pendant six ans. Vicaire à Saint-Roch de l'Achigan de 1824 à 1827, puis à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, de 1827 à 1829, il fut ensuite envoyé à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe où il demeura jusqu'à sa mort survenue le 27 octobre 1838.

Désirant construire une nouvelle église, devenue nécessaire par suite de l'augmentation de la population, M. Arsenault prépara et fit signer les requêtes nécessaires et fit faire les répartitions exigées. La construction fut commencée mais l'église ne fut terminée qu'en 1818, sous son successeur.

Le curé Arsenault fut un des bienfaiteurs du Collège naissant de Saint-Hyacinthe⁽¹⁾. Le 25 octobre 1816, il était présent à la bénédiction de ce collège⁽²⁾.

(1) C.-P. Choquette, *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe*, I, 28.

(2) Idem, p. 39.

En 1814, la paroisse fut victime d'un vol; la somme de dix-neuf cent cinquante livres et dix-sept sols fut enlevée du coffre-fort de la Fabrique.

Le successeur de M. Laurent Aubry qui avait remplacé M. Arsenault comme curé de Contrecœur, fut l'abbé Antoine Manseau, né à la Baie-du-Febvre, comté d'Yamaska, le 12 juillet 1787, il était le fils d'Antoine Manseau, cultivateur et de Marie Côté. Il fut ordonné prêtre le 2 janvier 1814 après avoir fait ses études aux séminaires de Nicolet et de Québec, et avoir étudié le droit pendant trois ans aux Trois-Rivières. Nommé vicaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en 1814, il devint curé de Chéticamp, Nouvelle-Ecosse, au mois d'août de la même année, et l'année suivante, il passait à Tracadie, dans la même province et y demeura deux ans. Il avait une vaste circonscription à desservir, elle comprenait même Sydney au Cap-Breton.

De retour au Canada au mois d'août 1817, M. Manseau fut nommé curé des Cèdres le mois suivant. En 1823, l'évêque de Québec le nommait son grand vicaire et visiteur des missions du Haut-Canada, pendant l'absence de Mgr Alexander Macdonell, passé en Europe pour affaires importantes. M. Manseau fut ensuite appelé à l'évêché de Montréal où il passa deux ans.

En 1827, M. Manseau acceptait la cure de Contrecœur et il desservit cette paroisse jusqu'en 1834. Pendant ces sept années les paroissiens lui donnèrent constamment satisfaction et il se plaisait à reconnaître leurs bons procédés à son égard. Ayant des loisirs, il se mit à faire l'école à six jeunes gens du village auxquels il enseigna le chant, la grammaire française et les premiers éléments du latin.

Dès 1820, les habitants de Contrecœur, guidés par le notaire Le Noblet du Plessis, avaient envoyé une requête au gouverneur demandant l'établissement dans leur paroisse d'une école subventionnée, en vertu de l'Acte constituant l'Institution Royale pour l'avancement des sciences dans la province. Mais cette demande n'avait eu aucun résultat. L'Institution Royale ayant été réorganisée en 1826, de façon à supprimer les obstacles qui s'opposaient à sa reconnaissance par le clergé

catholique, les paroissiens de Contrecœur décidèrent, en 1830, de prendre avantage de cette loi et, comme nous le verrons au chapitre sur les écoles, ils nommèrent des syndics et créèrent quatre écoles dans la paroisse. Monsieur le curé Manseau accepta d'être l'un de ces syndics et consacra une bonne partie de son temps à la direction et à la surveillance des écoles. De son école latine sont sortis quatre notaires. Il a donc bien réparé la perte qu'il avait pu causer au notariat en abandonnant cet état pour la prêtrise, dit son biographe, l'abbé Joseph Bonin.

En 1835, M. Manseau décida les paroissiens à faire réparer ou plutôt à refaire à neuf le plancher de l'église. En 1828, il avait fait rebâtir le presbytère.

Malgré tout cela, Mgr Lartigue répétait en toute occasion à M. Manseau qu'il n'était pas assez occupé et qu'il menait la vie d'un paresseux. A la fin, M. Manseau accepta la cure de Longueuil, devenue vacante par la mort de M. Chaboillez, et il occupa cette cure importante jusqu'en 1840 quand il fut de nouveau appelé à l'évêché de Montréal où il passa deux ans. Lors de la création du chapitre de ce diocèse, M. Manseau fut choisi comme chanoine titulaire de la cathédrale et doyen du chapitre; il remplit cette charge pendant deux ans. Nommé curé de Laprairie en 1842, il devint chanoine honoraire et conserva ce titre jusqu'à sa mort. Il ne demeura à Laprairie que quelques mois, puis il se retira à Longueuil. L'année suivante, il était nommé curé de Joliette qu'il desservit jusqu'en 1864. Il y établit les Clercs de Saint-Viateur en 1846, fonda le séminaire cette même année et le noviciat l'année suivante. En 1855, il bâtissait un convent pour les Soeurs de la Providence. M. Manseau se retira définitivement du ministère en 1864 et il décéda à Montréal le 7 avril 1866. Il fut inhumé à Joliette. C'est un des hommes les plus distingués qui soient passés par la cure de Contrecœur.

L'abbé Louis-François L'Heureux, curé de Contrecœur pendant plus de trente ans, était né à Saint-Hilaire, comté de Rouville, le 19 juillet 1806, du mariage de Gabriel L'Heureux et de Catherine Béique. Il fut ordonné prêtre à Montréal, le 19 septembre 1829, et nommé vicaire à Sainte-Elizabeth de

Joliette. Il y demeura trois ans. Curé de la Longue-Pointe, de 1832 à 1834, puis de Contrecoeur, de 1834 à 1864. Il est décédé à cet endroit le 15 octobre 1864.

M. L'Heureux fit réparer la couverture du clocher de l'église en 1835, fit faire un chemin couvert, et des tambours aux portes de l'église, en 1836. En 1838, il n'y eut pas de quête de l'Enfant-Jésus, parce que les récoltes avaient manqué partout et aussi parce que les troupes avaient ravagé les campagnes en réprimant la révolte. Le 5 septembre 1839, le grand vicaire Demers, du diocèse de Montréal, établit dans la paroisse la dévotion du Chemin de la Croix. Huit ans plus tard, avec la permission de son évêque, M. L'Heureux faisait bâtir une maison d'école aux frais de la Fabrique. En 1852, il engagea un nouveau bedeau, A. Ducharme, et lui donna des instructions détaillées.

Le 24 août 1853, Mgr Bourget faisait la bénédiction de deux cloches pour cette paroisse, dont l'une pesant 930 livres, fut nommé Marie-Henriette. Le parrain fut M. John Fraser, seigneur de Contrecoeur, et la marraine, Madame Fraser. L'autre cloche, pesant 615 livres, fut baptisée Marie-Louise-Catherine. Les parrains furent MM. Clément Dansereau et Pierre Gervais, et les marraines Mesdames Catherine Hénault et Louise Fiset.

Vers les cinq heures de l'après-midi du 20 juillet 1863, le feu se déclara dans l'église qui fut entièrement détruite; on ne sauva que la lampe du sanctuaire.

M. L'Heureux fut inhumé dans la nouvelle église qu'il avait fait bâtir en 1864.

Il eut pour successeur l'abbé Edmond - Marie Chevigny, né à L'Assomption le 10 juillet 1819, fils de Joseph-Chevigny et de Marie-Thérèse Désilets-Manseau. Il fut ordonné à Montréal le 16 août 1846, fut professeur au collège de L'Assomption pendant un an, puis fut nommé vicaire à Vaudreuil. L'année suivante il était promu curé de Sainte-Anne de Bellevue. Curé de Mascouche de 1851 à 1864, il passa de là à Contrecoeur qu'il desservit pendant neuf ans. Il fit terminer l'intérieur de l'église et de la sacristie, fit construire, en 1866-67, un hangar à grains, et autres bâtisses. M. Chevigny fut

curé de Verchères de 1873 à 1879, de la Pointe-Claire, de 1879 à 1881; puis de Saint-Augustin, comté des Deux-Montagnes, de 1881 jusqu'à sa mort survenue à cet endroit le 8 août 1884.

L'abbé Thomas-Etienne Dagenais était le fils de Jean-Baptiste Dagenais et de Sophie Lemay dit Delorme. Il naquit au Sault-au-Récollet, près Montréal, le 14 novembre 1821 et fut ordonné dans son village natal le 18 novembre 1849. Vicaire à Boucherville, de 1849 à 1852; il fut curé de Saint-Norbert, comté de Berthier, de 1852 à 1856, puis de Saint-Edouard de Napierville jusqu'en 1873 quand il fut nommé curé de Contrecoeur. Il dota la paroisse d'un orgue acquis au moyen de souscriptions volontaires. Il se retira du ministère en 1882 et alla habiter son village natal où il est mort le 4 octobre 1886.

Le trente-troisième curé de Contrecoeur fut le chanoine Pierre-Eucher Lussier. Né à Boucherville, le 31 octobre 1835, d'Antoine Lussier, cultivateur, et de Marie-Anne Roch dit Célérier, il fit ses études, grâce à la protection de M. Pépin, curé de Boucherville, au collège de Saint-Hyacinthe et au séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à Montréal le 2 septembre 1860 par Mgr Bourget. D'abord vicaire à Laprairie jusqu'en 1862, puis à Boucherville, chez son protecteur, M. Pépin, jusqu'en 1868, il partit cette année-là pour Rome avec le premier détachement des Zouaves canadiens, comme assistant de l'abbé Louis-Edmond Moreau. Il y suivit les cours de droit canonique et le 17 août 1870 il recevait le titre de docteur en droit canon. Après un pèlerinage en Terre-Sainte, il revint au Canada en 1871. De nouveau vicaire à Boucherville jusqu'à la mort de M. Pépin, le 29 décembre 1875, il fut appelé à l'évêché de Montréal au mois de janvier suivant et, deux ans plus tard, il était fait chanoine et chancelier du diocèse. En juin 1879, il fut nommé desservant puis, en 1880, curé de Saint-Henri-des-Tanneries et, en 1882, Mgr Fabre le nommait curé de Contrecoeur. Il rebâtit le presbytère l'année suivante. Au mois de février de cette année, 1883, M. Lussier fit donner une retraite à ses paroissiens par les révérends Pères Lecompte et Langevin, de l'ordre des Oblats de Marie-Immaculée. Il avait établi, l'année précédente, la con-

grégation des Dames de Sainte-Anne. Le 23 décembre 1883, M. Lussier formulait de nouvelles conditions dans l'engagement des chantres et du bedeau. Le 10 novembre 1885, la sacristie fut dotée d'un chemin de la croix, et dans le cours du mois de juillet 1886, M. Lussier fit exhausser le cimetière en faisant charroyer par chaque paroissien ayant cheval et voiture, vingt voyages de terre que M. Clément Chabot voulut bien lui donner. Peu après, M. Lussier était nommé curé de Saint-Clément de Beauharnois où il demeura pendant dix-huit ans. Le 1er octobre 1904, il se retira à l'Hospice Saint-Joseph et y mourut le 24 décembre 1911.

L'abbé Joseph Picard-Dequoy succéda à M. Lussier à la cure de Contrecœur. Il était né à L'Assomption le 21 novembre 1823, du mariage de Jean-Baptiste Picard-Dequoy et d'Elizabeth Pelletier, et il fut ordonné prêtre à Montréal le 17 juin 1848. Vicaire à Sorel jusqu'en 1850, premier curé de Saint-Gabriel de Brandon, 1850 à 1855; curé de Châteauquay en 1855, de Saint-Valentin en 1859, de Saint-Hermas en 1861, de Saint-Michel de Napierville en 1875, de la Rivière-des-Prairies en 1878, et à Contrecœur en 1886. Il est mort à cet endroit le 28 mars 1900.

Tout en s'efforçant d'éteindre la dette de la Fabrique, M. Dequoy réussit aussi à créer plusieurs œuvres paroissiales. Il établit d'abord une école élémentaire dans le Grand Saint-Ours, étendant ainsi les bienfaits de l'instruction à cette partie de la paroisse. Il fit aussi réparer la sacristie, le chemin couvert et la chapelle des morts. En 1889, il donnait à la Fabrique un joli ciboire. En novembre de la même année, M. Lussier chargeait son vicaire, M. Lippé, de mettre de l'ordre dans les archives de la Fabrique et de compiler dans un cahier *ad hoc*, tous les actes de baptêmes, mariages et sépultures antérieurs à la tenue de registres paroissiaux à Contrecœur. Il fit aussi rédiger par ce même vicaire quelques notes pour servir à l'histoire de la paroisse, qui ont été très utiles à l'auteur du présent travail.

Le successeur de M. Dequoy fut M. Jean Ducharme, né à Contrecœur, le 19 septembre 1858, du mariage de Joseph-Ambroise Ducharme, cultivateur, et d'Elizabeth Roy. Il fit

ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et au grand séminaire de Montréal où il fut ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 19 mai 1883. Il fut d'abord vicaire à Longueuil jusqu'en 1891, puis curé de Hemmingford jusqu'en 1897. Il y bâtit une église en 1893. Curé de Rigaud de 1897 à 1898, il fut ensuite aumônier des Soeurs de la Miséricorde à Montréal jusqu'au 7 avril 1900, lorsqu'il fut nommé curé de sa paroisse natale. Il y fonda un couvent en 1904 et le plaça sous la direction des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie. Il y établit aussi une école des Frères, la même année.

M. Ducharme se retira du ministère le 1er octobre 1920 et il mourut le 31 octobre 1922 à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal où il avait subi une opération. Après s'être dépensé sans mesure dans les différents postes que lui avait assignés son évêque, il passa les deux dernières années de sa vie dans la souffrance.

Dans sa lettre de démission, envoyée à Mgr Bruchési, le 3 juin 1920, Monsieur Ducharme disait: « J'aimerais, Monseigneur, à mourir près de mon berceau, près de l'église où j'ai reçu le saint Baptême, où j'ai été curé plus de vingt ans. Monseigneur, c'est une faveur que je demande à Votre Grandeur comme récompense de mes travaux. Un modeste logis abritera ma vieillesse, que je passerai dans la prière et la solitude pour préparer mes années éternelles. »

Dans sa réponse (8 juin), Mgr Bruchési éprouvait un vif regret d'être dans la nécessité d'accepter sa démission pour cause d'infirmités: « J'ai toujours eu en vous, lui disait-il, un de mes prêtres les plus zélés et les plus sincèrement dévoués. Vous semblez avoir pris comme règle de conduite, dès le début de votre sacerdoce, le mot de S. Paul à Timothée: *Laboa sicut bonus miles Christi Jesu* et il ne me coûte pas de vous rendre le témoignage que vous y avez été fidèle. Vous avez eu cette joie rare d'être le pasteur de la paroisse qui vous a vu naître. Je comprends le désir que vous m'exprimez de ne pas vous éloigner d'eux, mais de prendre parmi eux votre retraite et je m'y rends bien volontiers. Ma bénédiction vous suivra partout; croyez à mon amitié sincère et à mon entier dévouement en Notre-Seigneur. »

M. Joseph-Dominique-Arthur Guay, successeur de M. Ducharme, naquit à Napierville, le 18 juillet 1869, du mariage de David Guay, aubergiste, et de Rosalie Fortin. Il fit ses études au séminaire de Montréal où il fut ordonné prêtre le 22 décembre 1894. Il débuta comme professeur au petit séminaire de Montréal, où il demeura un an. Il fut ensuite vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de 1895 à 1899, puis vicaire à Saint-Denis de Montréal. En 1915, M. Guay fondait la paroisse de Saint-Jean Berchmans, à Montréal. Il fut nommé curé de Contrecœur en 1920 et mourut subitement à son presbytère le 4 novembre 1925. Il fut inhumé le 7, à Contrecœur. M. l'abbé Hercule Guay, frère du défunt et curé de Saint-Josaphat, chanta le service funèbre assisté des abbés F.-X. Tessier, comme diacre, et J.-D. Meloche, comme sous-diacre. Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal, chanta l'absoute, assisté des abbés J.-N. Dupuis et F.-G. Caisse. Douze confrères de classe du défunt, y compris Mgr Gauthier, assistaient au service, ainsi qu'un nombreux clergé, des représentants de plusieurs communautés religieuses et de nombreux parents et amis.

Le successeur de M. Guay fut M. Zénon Thérien. Né à Mascouche, comté de L'Assomption, le 6 août 1870, il fut ordonné le 29 septembre 1894 et nommé vicaire à Sainte-Brigide de Montréal. Il fut transféré à Vareunes en 1897 et y passa un an après quoi il revint à Montréal et fut attaché à la desserte du Saint-Enfant-Jésus. En 1900, il passait à l'église Saint-Louis de France, Montréal, et, en 1902, à Saint-Eusèbe de la même ville. En 1903, il était transféré à Saint-Benoit, comté des Deux-Montagnes. Deux ans plus tard, il allait à Sainte-Rose, comté Laval, et en 1907, devenait vicaire à Lachute. Il fut nommé curé de Contrecœur en 1926. Il est décédé en cet endroit le 13 octobre 1931.

M. Thérien eut pour successeur M. Joseph-Arthur-Anatole Lajeunesse.

Lors de l'érection du diocèse de Saint-Jean, le 9 juin 1933, la paroisse de Contrecœur y fut transférée. La population était alors de 2032 âmes.

M. Lajeunesse est né au lac Masson, dans la paroisse de Sainte-Marguerite, le 13 septembre 1877, du mariage de Charles Lajeunesse, marchand, et d'Olive Lafleur. Il fit ses études au séminaire de Joliette et il y fut professeur de 1902 à 1903. Le 6 juin 1903, il fut ordonné prêtre par le délégué apostolique, Mgr Donat Sbarretti. Vicaire à Varennes en 1903-04, à Saint-Irénée de Montréal, 1904 à 1908; à Sainte-Brigide, de 1908 à 1911, au Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) de 1911 à 1915; à Saint-Arsène, de 1915 à 1919. Cette dernière année, il devint curé de Sainte-Lucie et y exerça son ministère jusqu'à sa nomination à Contrecœur. Il est directeur de l'Union Catholique des Cultivateurs et aumônier de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne et de la Ligue du Sacré-Cœur. M. Lajeunesse a restauré l'intérieur du presbytère et il a renouvelé les ornements à l'usage du culte. Il fit aussi installer un nouvel orgue dont l'inauguration a eu lieu au début de 1938.

LES VICAIRES

Voici la liste des vicaires qui ont aidé à la desserte de la paroisse: MM.

Louis Payet, 1792.

Georges-Antoine Belcourt, 1827.

Pierre Fortin, 1863.

Martin Jasmin, 1864:

Joseph-Edouard Valade, du 12 août 1868 au 7 octobre 1873.

F. Perrault, du 26 mars au 11 septembre 1874.

Pierre Poissant, du 30 septembre au 17 novembre 1874.

Martial Bisson, du 29 mai au 19 août 1877.

F.-M. Carroll, du 29 août 1877 au 22 août 1880.

C. Ouimet, du 18 septembre 1880 au 11 novembre suivant.

Wilfrid Morache, du 29 décembre 1880 au 13 septembre 1881.

Louis-Aimé Brosseau, du 13 septembre 1881 au 1er janvier 1882.

Joseph-Zéphirin Vincent, du 7 janvier 1882 au 27 septembre suivant.

Stanislas Laporte, du 1er au 30 septembre 1884.

Jean-Baptiste Durivage, du 3 octobre 1884 au 27 juin 1885.

Elzéar Lafortune, du 25 décembre 1886 au 2 août 1888.

Charles-Auguste-Endore Cadot, du 1er novembre 1888 au 30 avril 1889.

Joseph-Alfred Lippé, du 21 juillet 1889 au 1er août 1890.

Joseph-Marie Provost, du 24 août au 20 septembre 1890.

Joseph Gagnon, du 23 février 1891 au 28 juillet de la même année.

Zotique Cardin, du 1er août 1891 au 24 mai 1893.

J.-Michel Vigneault, de juin 1893 au mois de décembre suivant.

Joseph Allyre Cloutier, du 24 décembre 1893 au 23 septembre 1894.

J.-Napoléon Ferland, du 23 septembre 1894 au 28 août 1895.

Arthur Forest, du 28 août 1895 à septembre 1896.

Didier-G. Côté, de septembre 1896 au 3 juin 1897.

Jean-Baptiste Desrosiers, du 3 juin 1897 au 28 décembre suivant.

Albert Benoist, du 28 décembre 1897 à septembre 1898.

Ernest Laporte, de septembre 1898 au 1er août 1899.

J.-Napoléon Ferland, (2e fois) du 1er août 1899 au 21 avril 1900.

Israël Lachapelle, du 1er septembre 1901 à 1906.

Michel Gauthier, du 10 juin 1906 au 8 avril 1907.

Clément Berthiaume, de juillet 1907 au 15 septembre 1910.

Adélard-Odilon Boucher, du 18 septembre 1910 au 26 avril 1916.

Joseph-Alfred Delorme, en 1916.

Daniel Charbonneau, 1916-17.

Joseph Belisle, septembre 1917 à septembre 1919.

Adélard-Odilon Boucher (2e fois) septembre 1919 à septembre 1922.

J.-Emile Lefebvre, 1922-1923.

J.-Georges-E. Rondeau, du 28 octobre 1923 au 24 juin 1931.

Donatien Donais, du 24 juin 1931 au 18 août 1938.
Roméo Latour, depuis 1938.

L'abbé Louis Payet naquit à Montréal le 25 août 1749, du mariage de Louis Payet et de Marie-Anne Denaut, fit ses études à Québec et fut ordonné prêtre le 26 février 1774. Curé de Saint-Martin, Ile Jésus, de 1774 à 1782; missionnaire à Michillinackinac, en 1786; curé de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de 1786 à 1798, avec desserte de Contrecœur en 1788; curé de Verchères, de 1798 à 1801; décédé à L'Assomption, le 26 août 1801; il fut inhumé à Verchères.

M. Georges-Antoine Belcourt, fils d'Antoine Belcourt et de Josephite Lemire, naquit à la Baie du Febvre, comté d'Yamaska, le 22 avril 1803. Il fit ses études à Nicolet et fut ordonné prêtre le 10 mars 1827. Vicaire à Contrecœur en 1827 puis, la même année, aux Trois-Rivières, d'où il fut transféré à Saint-François-du-Lac en 1829. Curé de Sainte-Martine, de 1830 à 1831; missionnaire au Nord-Ouest de 1831 à 1838; curé de Saint-Joseph de Lévis, de 1838 à 1839; de Saint-François-Xavier, Rivière-Rouge, de 1839 à 1840; à Saint-Paul, Minnesota, de 1840 à 1849; de Pembina, dans le Dakota, de 1849 à 1859; de Rustico, Ile du Prince-Edouard, de 1859 à 1865; curé de Sainte-Claire en 1865; encore de Rustico, de 1865 à 1869; retiré à Shédiac, Nouveau-Brunswick, de 1869 à 1874. M. Belcourt est l'auteur de *Principes de la langue des Sautaux*, un volume in-12, et d'un dictionnaire dans le même dialecte. Il décéda à Shédiac, le 31 mai 1874, et fut inhumé à Memramcook.

M. Pierre Fortin naquit à Sainte-Rose, comté de Laval, le 5 août 1837 du mariage de Vincent Fortin et de Marie Chartrand. Il fut ordonné à Varennes par Mgr Taché, le 5 avril 1862. Vicaire à Contrecœur, 1862 à 1863; à L'Acadie, de 1863 à 1867; à la Longue-Pointe, en 1867-1868; curé de Sainte-Agnès-de-Dundee, de 1868 à 1875; de Saint-Basile de Chambly, de 1875 à 1885. Il décéda à cet endroit le 5 octobre 1885.

L'abbé Martin-Raphaël Caillé dit Jasmin, né à Saint-Laurent près de Montréal le 12 novembre 1835, du mariage de

Raphaël Caillé dit Jasmin et de Marguerite Meilleur, fut ordonné à Montréal le 29 décembre 1861. Vicaire à Saint-Jean d'Iberville de 1861 à 1863; professeur au petit séminaire de Sainte-Thérèse, de 1863 à 1864; vicaire à Contrecoeur en 1864; desservant de Saint-Vincent de Paul, Ile Jésus, de 1864 à 1866; vicaire à Mascouche en 1866, à Laprairie, en 1866-1867, à Lavaltrie, de 1867 à 1869; curé de Saint-Janvier, de 1869 à 1879; de Châteauguay, de 1879 à 1881; et de Beauharnois, de 1881 jusqu'à sa mort survenue le 28 octobre 1886.

Joseph-Edouard Valade naquit à Montréal en 1828 et fut ordonné prêtre en cette ville le 20 décembre 1856. A l'évêché de Montréal de 1856 à 1867; curé de Saint-Antoine-Abbé, de 1867 à 1868; vicaire à Contrecoeur, de 1868 à 1873; à Vaudreuil, de 1875 à 1878; à l'Ile-du-Pas, en 1878-79; aux Cèdres, de 1879 à 1882; à Saint-Stanislas de Kostka, de 1882 à 1884; à Saint-Valentin, en 1884; il quitta le ministère en 1885 et se retira à la Longue-Pointe où il décéda le 15 août 1905.

Nous croyons que M. Perreault, qui fut vicaire de Contrecoeur du 26 mars au 11 septembre 1874, pourrait bien être l'abbé Félix Perreault, né à Montréal, le 28 janvier 1808 du mariage de Guillaume Perreault et de Josephite Parent et ordonné prêtre le 24 septembre 1831. Vicaire à Saint-Jacques de l'Achigan, de 1831 à 1832; à Sainte-Geneviève près Montréal, de 1832 à 1833, puis à Saint-Roch de l'Achigan en 1833-34. Il fut curé de Saint-Valentin en 1834-35; de Henryville, de 1835 à 1842; de Saint-Edouard de Napierville, de 1842 à 1846; de Saint-Chrysostôme, de 1846 à 1847; de Sainte-Philomène de Châteauguay, de 1847 à 1849; de Sainte-Brigide d'Iberville, de 1852 à 1854; vicaire à Beauharnois, de 1854 à 1862; à Saint-Jean d'Iberville, de 1862 à 1868; retiré, de 1868 à 1883; décédé le 4 mars de cette année.

M. Pierre Poissant, né à Saint-Philippe de Laprairie, le 8 janvier 1845, fut ordonné à Montréal par Mgr Bourget, le 23 décembre 1871; vicaire à Contrecoeur du 30 septembre au 17 novembre 1874, puis à Verchères jusqu'en 1880, il fut nommé curé de Saint-Colomban cette même année et il fut transféré à Saint-Calixte en 1889. Il décéda à Montréal, le 20 septembre 1890 et fut inhumé à Saint-Philippe de Laprairie.

M. Martial Bisson naquit le 8 juin 1850 et fut ordonné prêtre à Montréal le 23 décembre 1876. Vicaire à Contrecœur du 29 mai au 19 août 1877; à Saint-Jean d'Iberville, la même année; à Saint-Lin de 1877 à 1883; à Mascouche, de 1883 à 1887; aumônier de l'hospice à Laprairie, de 1887 à 1888; retiré à la Longue-Pointe où il mourut le 11 novembre 1892.

L'abbé F.-M. Carroll, qui fut vicaire à Contrecœur du 29 août 1877 au 22 août 1880, ne paraît pas dans le *Dictionnaire du Clergé canadien-français* de l'abbé Allaire, non plus que dans le *Répertoire du clergé canadien* de Mgr Tanguay.

M. Calixte Ouimet naquit le 24 janvier 1847 et fut ordonné prêtre le 2 octobre 1870. Il fut le premier curé de Lachute, de 1875 à 1879, vicaire à Contrecœur, du 18 septembre 1880 au 11 novembre suivant, lorsqu'il devint curé de Sainte-Julienne. En 1891 il était transféré à Verchères, où il passa trois ans, puis à Saint-Eustache où il demeura jusqu'en 1900, quand il devint curé de Saint-Hermas.

L'abbé Marie-Joseph-Wilfrid Morache, né à Lachenaie, comté de L'Assomption le 18 décembre 1856, du mariage d'Omer Morache, forgeron, et d'Angèle Laurier, fit ses études au collège de L'Assomption et au séminaire de Montréal où il fut ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 18 décembre 1880. Vicaire à Contrecœur en 1880-81; à Sainte-Cunégonde de Montréal de 1880 à 1883; passa à la cathédrale de Sherbrooke où il demeura jusqu'en 1886, puis curé de Sainte-Hedwidge de Clifton où il termina l'église et bâtit une grande sacristie.

M. Louis-Aimé Brosseau vit le jour à Laprairie le 14 août 1854; il était le fils de Louis Brosseau, cultivateur, et de Céline Sénécal. Il étudia au collège Sainte-Marie de Montréal et au grand séminaire de la même ville où il fut ordonné par Mgr Fabre le 23 février 1879. Vicaire à Sainte-Cunégonde de Montréal en 1879; à Contrecœur du 13 septembre 1881 au 1er janvier 1862, puis à Saint-Gabriel de Montréal jusqu'en 1883 quand il partit pour l'État de New-York et devint le curé-fondateur de West Chazy qu'il desservit jusqu'en 1886. Il y bâtit une église. Il fut ensuite vicaire à Saint-Joseph de

San-Francisco, Californie, de 1886 à 1887. Il fut aussi missionnaire à Denver, Colorado, de 1887 à 1888. En 1887 il bâtit une église à Kit-Carson et une autre à Castel-Rock en 1888. Il devint curé de Saint-Gervais dans l'Orégon en 1888, paroisse qu'il desservit jusqu'en 1892. Il fonda la paroisse du Précieux-Sang de Portland, Orégon, où il bâtit une église, un presbytère et une école tenue par des religieuses; il y fonda aussi le monastère des Sœurs du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, en 1892, se rendit ensuite à Columbia-Beach, en 1893, et il y bâtit une église.

M. Joseph-Zépherin Vincent naquit à La Présentation, comté de Saint-Hyacinthe, le 20 mai 1852, du mariage de Jean-Baptiste Vincent, cultivateur, et de Henriette Saint-Michel. Il fit son cour classique à Saint-Hyacinthe et à Sorrel; fut ordonné à Saint-Hyacinthe par Mgr Moreau le 3 septembre 1873. Vicaire à Iberville jusqu'en 1877, puis à Sorrel jusqu'en 1878; il fut desservant à Iberville, puis vicaire à Saint-Aimé-sur-Yamaska, en 1878, et l'année suivante, il était à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, puis à Upton et enfin à Roxton où il demeura jusqu'en 1880. Vicaire à Sainte-Rosalie, de 1880 à 1881; à Contrecoeur, du 7 janvier 1882 au 27 septembre suivant; à Saint-Charles-sur-Richelieu, en 1882-83, et à Saint-Pie de Bagot, de 1883 à 1885. Il fut curé de Saint-Ignace de Stanbridge, de 1885 à 1891; premier curé de Saint-Thomas d'Aquin, de 1891 à 1896; il y bâtit un presbytère. Depuis cette dernière date, il est curé de Saint-Grégoire d'Iberville où il a restauré l'église.

M. Stanislas Laporte. Né vers 1860, il fit ses études à L'Assomption, fut ordonné prêtre le 23 mars 1884. Professeur au petit séminaire de Montréal, de 1884 à 1886; vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal de 1886 à 1887; curé du Lac Sainte-Marie, de 1887 à 1891; il passa ensuite aux Etats-Unis où il prit un repos de deux ans. En 1893, il devenait curé de Sainte-Emélie qu'il desservit jusqu'à sa mort survenue à Montréal le 11 mars 1901. M. Laporte est l'auteur de plusieurs opuscules parmi lesquels, *L'Héritage des Canadiens-français aux Etats-Unis*, un traité sur *Le Blasphème* et un *Recueil de Cantiques*.

Né à Saint-Edouard de Napierville, le 10 mai 1849, du mariage de Narcisse Durivage, cultivateur, et de Zoé Rougeau, l'abbé Jean-Baptiste Durivage fit ses classes au séminaire de Montréal et il fut ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 22 décembre 1877. D'abord professeur au petit séminaire de Montréal jusqu'en 1882, puis desservant à Saint-Augustin, comté des Deux-Montagnes, de 1882 à 1884, il devint vicaire à Contrecœur le 3 octobre 1884. Le 27 juin 1885, il était transféré à l'église du Sacré-Coeur de Montréal où il demeura jusqu'en 1887, quand il fut fait curé de Sainte-Agnès de Dundee. En 1888, il devenait curé de Rawdon et, en 1893, de Lachenaie qu'il desservit jusqu'en 1906, puis il se retira à Montréal.

L'abbé Elzéar Lafortune, né vers 1862, fut ordonné prêtre le 18 décembre 1886 et huit jours plus tard il était nommé vicaire à Contrecœur. Il aida à la desserte de cette paroisse jusqu'au 2 août 1888. Il est décédé le 14 août 1900, à Saint-Pierre-aux-Liens de Montréal, qu'il desservait depuis un an.

M. Charles-Auguste-Eudore Cadot vit le jour à Saint-Félix-de-Valois, comté de Joliette, le 2 octobre 1858, et fut ordonné prêtre à Montréal par Mgr Fabre, le 31 août 1884. Vicaire aux Cèdres de 1887 à 1888; à Contrecœur, du 1er novembre 1888 au 30 avril 1889; curé de Saint-Colomban, de 1889 jusqu'à sa mort survenue à cet endroit le 2 mai 1891.

M. Joseph-Alfred Lippé naquit à Lanoraie, comté de Berthier, le 15 septembre 1865, du mariage de Sulpice Lippé, cultivateur, et de Lina Hervieux. Il fit ses études à Joliette où il fut ordonné par Mgr Fabre le 17 mars 1889. Il continua à enseigner au collège de Joliette pendant quelques mois et, le 21 juillet 1889, il devenait vicaire à Contrecœur qu'il quitta le 1er août 1890. Il fut ensuite employé à l'archevêché de Montréal jusqu'en 1891. Vicaire à Berthierville en 1891-92; à la cathédrale de Valleyfield, 1892 à 1895; curé-fondateur de Coteau-Station depuis 1895.

M. Lippé est l'auteur de notes historiques très intéressantes sur la paroisse de Contrecœur. Ces notes manuscrites portent la date de 1890. Elles nous ont été communiquées par feu M. le curé Arthur Guay, et nous ont été d'un grand secours pour

Le présent travail. M. Lippé est aussi l'auteur de *Le Tour du Mexique*, volume in-12 de 314 pages, qui vit le jour en 1907.

M. Joseph-Marie Provost naquit en 1867, fit ses études, partie à Toulouse, en France, et il fut ordonné à Montréal, le 29 juin 1890. Vicaire à Contreœur, du 24 août au 20 septembre 1890; décédé à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, le 23 octobre 1891.

Le nom de l'abbé Joseph Gagnon, qui fut vicaire à Contreœur du 23 février au 28 juillet 1891, n'apparaît ni dans le *Répertoire du clergé canadien* de Mgr Tanguay, ni dans le *Dictionnaire du Clergé canadien-français*, de l'abbé Allaire.

L'abbé Zotique-P. Cardin remplaça M. Gagnon comme vicaire à Contreœur le 1er août 1891 et y demeura jusqu'au 24 mai 1893. Né le 25 septembre 1858, il fut ordonné prêtre le 8 septembre 1886 et fut professeur au collège de Montréal jusqu'en 1891. De Contreœur, il passa au collège de Varennes où il enseigna jusqu'en 1899. Vicaire à Varennes en 1889-1900; curé de Sainte-Lucie, de 1900 à 1905, et de Repentigny.

L'abbé Joseph-Michel Vigneault né à Saint-Ambroise de Kildare, comté de Joliette, le 7 juin 1864, du mariage d'Olivier Vigneault, cultivateur, et de Marie Trudeau, fit ses études à Joliette et au grand séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr Fabre, le 27 mai 1893. Il fut immédiatement nommé vicaire à Contreœur et y demeura jusqu'au mois de décembre suivant, lorsqu'il fut transféré à Saint-Thomas de Joliette. Il demeura à cet endroit jusqu'en 1897, puis fut envoyé à Saint-Philippe de Laprairie où il passa deux ans. Vicaire à Chambly en 1899-1900 desservant de Notre-Dame-de-la-Merci de 1900 à 1903; en repos, 1903, puis curé de Sainte-Béatrice.

Le 24 décembre 1893, M. Vigneault fut remplacé par l'abbé Joseph-Allyre Cloutier qui demeura à Contreœur jusqu'au 23 septembre 1894. Né à Sainte-Rose, comté de Laval, le 11 novembre 1868, du mariage de Séraphin Cloutier, cultivateur, et de Marie David, M. Cloutier fit ses études au collège de Sainte-Thérèse, puis au séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 23 décembre 1893.

De Contrecœur, M. Cloutier fut envoyé à Lanoraie qu'il desservit jusqu'en 1895, puis à Lacolle et enfin à Notre-Dame de Montréal où il servit jusqu'en 1897, lorsqu'il retourna à Lacolle et y passa deux ans. Il fut le premier desservant du Mont-Carmel de Lacolle, en 1899.

L'abbé Joseph-Napoléon Ferland, né à Lanoraie, comté de Berthier, le 20 octobre 1866, du mariage d'Edouard Ferland, cultivateur, et de Marie Loïselle, fit ses études à Joliette et au grand séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr Fabre, le 14 mars 1891. Vicaire à Saint-Henri de Montréal, 1891-1892; à Longueuil, de 1892 à 1893; à la Pointe-Claire en 1893-94; à Contrecœur, du 23 septembre 1894 au 28 août 1895; au Saint-Enfant-Jésus de Montréal, de 1895 à 1899; desservant à Contrecœur, de 1899 à 1900; des Canadiens-français de Windsor, comté d'Essex, Ontario, en 1900-1901; desservant à Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, en 1901; curé de Saint-Alexis, comté de Montcalm, de 1901 à 1904; de Saint-Gabriel de Brandon, en 1904; puis procureur de l'évêché de Joliette. Il fut fait chanoine de la cathédrale de Joliette, le 14 novembre 1907.

M. Arthur Forest fut ordonné prêtre le 22 décembre 1894. Professeur au collège Sainte-Marie de Montréal en 1894-95, puis vicaire à Contrecœur du 28 août 1895 à septembre 1896; il partit en 1898 pour Jackman, dans le Maine, qu'il dessert depuis.

M. Allaire ne mentionne pas le nom de M. Didier-G. Côté qui fut vicaire à Contrecœur de septembre 1896 au 3 juin 1897.

L'abbé Jean-Baptiste Desrosiers, né à Saint-Paul de Joliette, le 30 janvier 1865, fut ordonné le 15 août 1891; vicaire à Saint-Félix de Valois, de 1891 à 1893; à Saint-Alexis, comté de Montcalm, de 1893 à 1894; à Saint-Esprit, de 1894 à 1897; à Contrecœur, du 3 juin 1897 au 28 décembre suivant; de nouveau à Saint-Félix de Valois de 1898 à 1903; puis à Joliette en 1903-1904; il est fait curé de Saint-Damien de Brandon en 1904.

Le successeur de M. Desrosiers fut l'abbé Albert Benoist. Fils d'Elie Benoist, cultivateur, et d'Octavie Villeneuve, il

vit le jour à Sainte-Anne-des-Plaines, comté de Terrebonne, le 12 octobre 1872 et fit ses études au collège de Sainte-Thérèse et au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par Mgr DeCelles, évêque de Saint-Hyacinthe, le 18 décembre 1897. Vicaire à Contrecœur, du 28 décembre 1897 au mois de septembre 1898; à Saint-Thomas de Joliette, de 1898 à 1900; à Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus, de 1900 à 1903; à Saint-Jean-de-la-Croix, Montréal, en 1903-04; au Saint-Enfant-Jésus, Montréal, depuis 1904.

M. Joseph-Ernest Laporte, né vers 1874, fut ordonné à Laroniaie par Mgr Bruchési, le 11 septembre 1898. Vicaire à Contrecœur de septembre 1898 au 1er août 1899, il fut transféré à Saint-Roch de l'Achigan, et de là, en 1901, à l'église Notre-Dame de Montréal. Il décéda en cette ville le 26 février 1903. Il fut inhumé à Saint-Norbert le surlendemain.

M. Israël Lachapelle naquit à Ashland, Massachusetts, le 25 septembre 1873, du mariage d'Achille Lachapelle, cultivateur de Saint-Liguori, comté de Montcalm, et d'Elmire Sansoucy. Il fit ses classes au collège de L'Assomption et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à Sainte-Thérèse par Mgr Bruchési, le 29 juin 1900. Professeur au collège de L'Assomption de 1900 à 1901; vicaire à Contrecœur, du 1er septembre 1901 à 1906; à Sainte-Anne-des-Plaines en 1906-1907; à Hochelaga en 1907.

L'abbé Joseph-Michel-Antoine Gauthier vit le jour à Sainte-Anne-des-Plaines, le 30 juin 1878; il est le fils de Louis Gauthier, cultivateur de cet endroit, et de Céline Mathieu. Il fit son cours à Sainte-Thérèse et au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, le 3 juillet 1904. Professeur au collège de Sainte-Thérèse en 1904-1905; vicaire à Saint-Michel de Napierville en 1905; à Contrecœur, du 10 juin 1906 au 8 avril 1907; au Très-Saint-Nom-de-Jésus, Montréal, en 1907.

L'abbé Clément-Célestin Berthiaume naquit à Contrecœur, le 19 avril 1879, du mariage d'Antoine Berthiaume, cultivateur, et de Rose-Délina Bonin. Il étudia à L'Assomption et au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par Mgr Racicot, auxiliaire de Mgr Bruchési, le 30 juin 1907.

Il fut nommé vicaire à Contrecœur immédiatement après son ordination et y demeura jusqu'au 15 septembre 1910.

M. Adélarod-Odilon Boucher, né à Saint-Martin, comté de Laval, le 5 janvier 1878, du mariage de Louis Boucher, voiturier, et d'Adèle Sauriol, fit ses études à Sainte-Thérèse et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné à Sainte-Thérèse, par Mgr Bruchési, le 17 avril 1906. Vicaire à Saint-Michel de Napierville, du 1er août 1906 au 25 septembre 1909; à Sainte-Hélène, du 25 septembre 1909 au 15 septembre 1910; à Contrecœur, du 18 septembre 1910 au 26 avril 1916. Il fut ensuite aumônier de l'asile Saint-Jean-de-Dieu, vicaire à Saint-Anselme, et de nouveau à Contrecœur, de septembre 1919 à septembre 1922.

M. Joseph-Alfred Delorme vit le jour à Montréal, le 19 décembre 1884. Il était le fils d'Alfred Delorme et d'Eugénie Grenier. Il fit ses classes à Sainte-Thérèse et fut ordonné prêtre à Saint-Jacques de Montréal, le 10 juillet 1910. Il passa un an au collège de Sainte-Thérèse, puis fut vicaire à Sainte-Geneviève, de septembre 1911 à septembre 1912; à Sainte-Anne-des-Plaines en 1913; à Contrecœur en 1916 et à Saint-Zotique la même année.

M. Daniel Charbonneau, né le 11 juin 1890, à Saint Martin, comté de Laval, fit ses études au collège de Saint-Laurent et au grand séminaire de Montréal; il fut ordonné prêtre le 29 mai 1915. Il fut vicaire à Contrecœur en 1916-1917.

L'abbé Joseph Belisle naquit le 22 janvier 1899, à Saint-Eustache, fit ses études au collège de Sainte-Thérèse et au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 29 juin 1916, il fut vicaire à Contrecœur de septembre 1917 à septembre 1919.

M. J.-Emile Lefebvre vit le jour à Montréal le 2 mai 1890 et fit ses études au collège de Sainte-Thérèse et au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 5 août 1917, il fut vicaire de Contrecœur en 1922-23.

M. J.-Georges-E. Rondeau est natif de Saint-Féix de Valois, comté de Joliette, où il vit le jour le 8 novembre 1895. Après avoir fait ses études classiques au collège de Montréal, sa philosophie au séminaire de Joliette et sa théologie au



M. l'abbé L.-Adélarde Desrosiers, fondateur des Colonies des Grèves à Contrecoeur.



M. l'abbé J.-A.-A. Lajeunesse, curé actuel, 1936-1940.



M. l'abbé Donatien Donais, ancien vicaire, 1931-1938.



M. l'abbé Roméo Latour, vicaire actuel, 1938-1940.

grand séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre, et nommé vicaire à Contrecœur le 28 octobre 1923.

M. Donatien Donais est né à Montréal le 11 décembre 1905. Après avoir suivi un cours commercial à l'école Plessis chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, (1912-1919), il fit ses études classiques chez les Révérends Pères Jésuites au collège Sainte-Marie, Montréal, (1919-1927) et il devint bachelier ès arts. Il poursuivit ses études théologiques au grand séminaire de Montréal (1927-1931) et fut ordonné prêtre le 30 mai 1931. Nommé vicaire à Contrecœur dès le 24 juin de la même année et prêtre desservant en octobre, il continua depuis novembre 1931 à exercer le ministère comme vicaire jusqu'en 1938. Professeur de chant (Lauréat de la Schola Cantorum, Université de Montréal, 1930), il a fondé la Chorale Paroissiale de Contrecœur en y instaurant le chant grégorien. Aumônier fondateur du Cercle Sainte-Trinité, Inc., fondé le 6 avril 1934. Il contribua à la fondation de la Bibliothèque paroissiale en janvier 1934 et fut le directeur de la congrégation des Enfants de Marie et des Zélatrices de l'apostolat de la Prière⁽¹⁾.

M. l'abbé Roméo Latour est vicaire de Contrecœur depuis le 18 août 1938. Il remplace M. Donais qui a été nommé vicaire à la cathédrale de Saint-Jean, P. Q., et aumônier diocésain de l'A.C.J.C. M. Latour est né à Montréal le 6 août 1901. Il fit ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et alla à Rome étudier la théologie à l'Université grégorienne. Le 8 juillet 1928, dans la chapelle du séminaire de Latran, le cardinal Pompeli l'ordonnait prêtre. Il passa quelque temps en Europe et s'occupa en France et en Belgique d'œuvres de jeunesse. De retour au Canada il exerça du ministère à Montréal et à Québec, avant que d'aller à Contrecœur où il est aumônier des Chevaliers de Colomb⁽¹⁾.

LES MARGUILLIERS

Les personnes dont les noms suivent furent élues membres du conseil de la fabrique de Contrecœur, pour aider les curés dans l'administration des affaires de la paroisse.

(1) Notes biographiques gracieusement fournies par M. Etienne Duhamel.

Jacques Hébert dit Lecompte, 1798	Jean-Baptiste Jusseaume substitué à feu J. Le moine 1828
Denis Jusseaume 1799	Jean-Baptiste Jusseaume 1829
Ambroise Leblanc 1800	Joseph Bonin 1830
Charles Bouthillet 1801	Toussaint Lamoureux .. 1831
J. B. Dusseau 1802	Hypolite Chapdelaine .. 1832
Pierre Fisette 1803	Louis Fisette 1833
Michel Dufault 1804	François Jacques 1834
Francis Richard 1805	Barthélemy Ménard .. 1835
Joseph Labossière .. 1806	Joseph Lamoureux 1836
Pierre Berthiaume .. 1807	François Gaudette 1837
Joseph Coitou dit St-Jean 1808	François Mandeville .. 1838
Louis Marchildon 1809	Antoine Giard 1839
François Gaudette 1810	Jean Cormier 1840
Hypolite Arpin 1811	Jean-Baptiste St-Jean .. 1841
François Lamoureux .. 1812	Jérôme Richard 1842
Gabriel Gareau dit St-Onge 1813	François Saulnier 1843
Pierre Roy dit Beaudin 1814	Joseph Grenon 1844
François Bourgaud dit Lacroix 1815	Joseph Daunais 1845
Pierre Pelletier 1816	Eusèbe Gareau dit St-Onge 1846
Joseph Chayer 1817	Augustin Jusseaume 1847
Jacques Berthiaume .. 1818	Louis Dupuy 1848
Jean-Baptiste Dupont .. 1819	Gédéon Cormier 1849
Jean-Baptiste Charbonneau	J. Placide Noël 1850
dit St-Laurent 1820	Laurent Hubert 1851
Joseph-Amable Lefebvre 1821	Abraham Lamoureux 1852
François Bonin 1822	Alexandre Ossan dit Lange 1853
Paul Grenon 1823	Robert Lamoureux 1854
François-Mathurin Marion 1824	Jean-Baptiste Millier ... 1855
Antoine Tremblay 1825	Joseph Coitou dit St-Jean 1856
Joseph Duval 1826	François Bourgaud dit Lacroix 1857
Louis Dansereau 1827	

Isidore Ducharme	1858	Joseph St-Onge	1892
Pierre Mandeville	1859	Joseph Gaudet	1893
Louis Audet dit Lapointe	1860	Félix Viau	1894
François Berthiaume	1861	Paul Piché	1895
Jean-Baptiste Jusseaume	1862	Pierre Berthiaume	1896
Joseph Lacroix	1863	Joseph Lacroix	1897
Joseph Lamoureux	1864	Joseph Lavigne	1898
Alexis Lorange, substitut de Louis Mandeville	1865	Bruno Bonin	1899
Alexis Lorange	1866	Gilbert Hurteau	1900
Pierre Giard	1867	Thomas Handfield	1901
Louis Ménard	1868	Louis Millotte	1902
Clément Dansereau	1869	Clément Fisette	1903
Zéphirin Jacques	1870	Amédée Jacques	1904
Joseph Fournier de Belleval	1871	Norbert Duval	1905
Jean-Evangéliste cheva- lier Desjordy	1872	Frédéric Lorange	1906
Joseph Bonin	1873	(a résigné)	
Pierre Roy	1874	Hormidas Berthiaume	1907
François Lacroix	1875	Elzéar Lamoureux	1908
Narcisse Tremblay	1876	Auguste Dumas	1909
François Arpin	1877	Ephraïm Dansereau	1910
Olivier Hubert	1878	Olivier Jacques	1911
Antoine Berthiaume	1879	Hormidas Ducharme	1912
Jean-Baptiste Grenon	1880	Edouard St-Laurent	1913
Antoine Giard	1881	Thomas St-Onge	1914
Olivier Handfield	1882	Elie Handfield	1915
Octave Vandale	1883	Adolphe Duhamel	1916
Louis Dupuy	1884	Charles St-Laurent	1917
Antoine Gervais	1885	Auguste Bouthillette	1918
Gilbert Jusseaume	1886	Gilbert Léveillé	1919
Louis Fiset	1887	Jean-Baptiste Fontaine	1920
Christophe Millier	1888	Pierre Dumas	1921
Zéphirin Roy	1889	Frédéric Viau	1922
Joseph Duhamel	1890	Louis Berthiaume	1923
Pierre Gervais	1891	Rodolphe Laporte	1924
		Xavier Berthiaume	1925
		Gélinas Fortin	1926
		Napoléon Lavigne	1927

Joseph Leblanc	1928	Benoit Chabot	1935
Alfred Chagnon	1929	Jean-Baptiste Lacroix	1936
Omer Fortin	1930	Avila Berthiaume	1937
Joseph Bonin	1931	Moïse Gosselin	1938
Denis Jussaume	1932	Michel Lavallée	1939
Arthur Bonin	1933	Vital-Olivier Handfield	1940
Jean-Baptiste Dupré	1934		

VISITES ET ORDONNANCES DES EVEQUES

- Visite de Mgr de Pontbriand, 17 juin 1742
- Visite du même, 21 juillet 1749
- Visite de Mgr Briand, 29 juin 1768
- Visite du même, 26 mars 1773
- Visite de Mgr Denault, 1er juin 1800
- Visite de Mgr Plessis, 27 mai 1809
- Visite et ordonnance de Mgr Panet, 12 juin 1818
- Visite et ordonnance de Mgr Lartigue, 19 juillet 1824
- Visite et ordonnance du même, 16 mai 1829
- Visite et ordonnance du même, 28 mai 1836
- Visite et ordonnance de Mgr Bourget, 26 juin 1842
- Visite et ordonnance du même, 13 février 1849
- Visite et ordonnance du même, 26 juin 1852.
- Visite et ordonnance du même, 25 août 1853
- Visite et ordonnance du même, 22 juillet 1857
- Visite et ordonnance de même, 24 octobre 1862
- Visite et ordonnance du même, 21 juillet 1863
- Visite et ordonnance du même, 14 juillet 1867
- Visite et ordonnance du même, 15 juin 1871
- Visite et ordonnance de Mgr Fabre, 15 septembre 1877
- Visite et ordonnance du même, 18 juin 1881
- Visite et ordonnance du même, 9 octobre 1884
- Visite et ordonnance du même, 17 mars 1887
- Visite et ordonnance du même, 25 juin 1890
- Visite et ordonnance du même, 24 mai 1893

(1) Avant Mgr de Pontbriand, Mgr de Laval avait plus d'une fois visité les *habitants* de Contrecoeur et de Saint-Ours, comme on le verra plus loin.

Visite et ordonnance du même 3 juin 1896
 Visite et ordonnance de Mgr Bruchésie, 30 juin 1900
 Visite et ordonnance du même, 26 mai 1903
 Visite et ordonnance du même, 3 juin 1906
 Visite et ordonnance du même, 12 juin 1909
 Visite et ordonnance du même, 15-16 juin 1912
 Visite et ordonnance du même, 15-16 mai 1915
 Visite et ordonnance du même, 23-24 mai 1918
 Visite et ordonnance de Mgr Charlebois, représentant de
 Mgr Gauthier, 14 mai 1922
 Visite et ordonnance de Mgr Gauthier, 22-23 sept. 1925
 Visite et ordonnance du même, 27 juin 1928
 Visite et ordonnance du même, 17 juin 1931
 Visite et ordonnance de Mgr Anastase Forget, en 1937,
 1938.

EGLISES ET PRESBYTERES DE CONTRECOEUR

C'est en 1679 que l'on rencontre la première mention d'une église à Contrecœur. M. de Contrecœur concéda, cette année-là, à Messire Duplein, pour l'église et la fabrique de Contrecœur, deux arpents de terre de front sur le bord du fleuve, sur dix de profondeur. Nul document, cependant, ne constate la construction d'une église ou chapelle à cette date. Nous savons, néanmoins, que M. François-Antoine de Contrecœur, deuxième seigneur de ce nom, fit don à l'église de cinquante-quatre arpents de terre en superficie, soit deux arpents de front sur vingt-sept de profondeur. Il donna aussi à M. de la Faye le prix de soixante arpents de terre vendue à Antoine Martin, pour aider à la construction de l'église. En retour, le curé s'obligeait de dire ou de faire dire chaque année, à perpétuité, dans l'église paroissiale de Contrecœur, trois messes basses de requiem pour le repos des feu sieur et dame de Contrecœur, de François-Antoine et de ses plus proches parents. Il fut de plus convenu que le donateur aurait un service et serait inhumé gratuitement par le curé de Contrecœur.

M. de Contrecœur concéda encore, le 19 novembre 1711, à M. de la Faye et à Antoine Eméry dit Coderre, marguillier en

charge, un emplacement de quatre-vingt-dix pieds de long sur une largeur de soixante pieds dans le bourg de Contrecœur, pour la place de l'église paroissiale ne se réservant pour tous droits et redevances qu'un denier de cens, une place de dix pieds de large par douze de long dans l'enceinte de l'église, à l'endroit le plus honorable, pour lui servir de lieu de sépulture, et sur laquelle place, il pourrait faire mettre deux bancs, l'un devant l'autre, de quatre pieds et demi de front sur quatre de profondeur chacun, et aussi les autres droits honorifiques dus aux seigneurs. Son corps ainsi que celui de sa digne épouse, furent inhumés à l'endroit convenu. En 1731, on transporta leurs restes mortels de l'ancienne église à la nouvelle, comme l'indique le certificat suivant. « L'an mil sept cent trente et un le sixième jour du mois d'août ont été transportés les corps de feu Antoine de Pécaudy écuyer, sieur de Contrecœur, capitaine de compagnie, et demoiselle Jeanne de St-Ours, femme de M. Antoine de Pécaudy fils du présent seigneur de Contrecœur. La cérémonie s'est faite en présence de Claude de Pécaudy, écuyer, sieur de Contrecœur, enseigne de compagnie, et de Louis Lamoureux qui a déclaré ne savoir écrire ny signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) : Contrecœur fils,
André Jorian, ptre. »

M. de la Perrière fut un des bienfaiteurs de l'œuvre et fabrique de Contrecœur. Le 11 juin 1782, il fit un contrat de concession à messire Martel, curé, et, en 1788, une autre donation en faveur des paroissiens de Contrecœur. C'est en reconnaissance de ces dons que les curés de Contrecœur sont obligés de dire une basse messe chaque année, à perpétuité, recommandée au prône le dimanche précédent, pour François Boucher de la Perrière, son épouse et toute sa famille.

Le 6 octobre 1802, il y eut un contrat d'échange entre M. de la Perrière, seigneur de Contrecœur, et le curé M. Laurent Aubry. Le premier céda, par ce contrat, un lopin de terre sis au bourg de Contrecœur, contenant cinq emplacements en superficie, et M. Aubry donnait en échange un lopin de terre de forme triangulaire, de six emplacements environ.

La chapelle en bois fut démolie en 1726.

Cette même année, M. de Miniac fit construire une église en pierre, de quatre-vingts pieds de long sur quarante de large, avec transept contenant deux chapelles. Il semble y avoir confusion au sujet du site de cette nouvelle église. D'après Messire L'Heureux (curé de 1834 à 1864), cette nouvelle église aurait été bâtie dans le Grand Saint-Ours, et non dans le village de Contreœur. On voit, dit-il, dans les anciens manuscrits que M. Petit (curé de 1751 à 1761) fut le dernier des desservants qui ait dit la messe dans l'église Miniac au Grand Saint-Ours. La date de 1726 que l'on voit sur l'église actuelle, paraît avoir été apportée avec la pierre sur laquelle elle était gravée et placée dans l'église du village de Contreœur. On ne sait combien de temps dura cette église du Grand Saint-Ours, mais elle fut détruite avant 1762, et probablement entre 1751 et 1754. En tout cas, le 15 juin 1762, les habitants de Contreœur adressaient une requête au général Gage, gouverneur de Montréal, dans laquelle il est dit que l'église était entièrement détruite et qu'il n'en restait pas même les fondations.

D'après une autre version donnée par M. Louis Dupuy à M. Lippé, l'église bâtie en 1726 l'aurait été au village même de Contreœur et elle aurait duré jusqu'en 1817.

Ce fut M. le curé Arsenault qui commença la construction de la troisième église de Contreœur et M. Laurent Aubry qui la termina. La pierre angulaire fut bénite le 9 juin 1817 par M. Arsenault. La croix fut placée sur le clocher le 24 août 1818 et le coq posé à son extrémité, à 5 hrs de l'après-midi le 15 novembre 1818. M. Aubry bénit la nouvelle église et y chanta la première grand'messe. Le 10 septembre 1823, Mgr Lartigue, avec l'agrément de Mgr Plessis, consacra le maître-autel. Ce fut l'occasion de grandes réjouissances; un grand nombre de prêtres et de laïques se rendirent à Contreœur pour la circonstance.

Le 20 juillet 1863 fut un jour de deuil pour Contreœur. Vers les cinq heures de l'après-midi un incendie se déclarait dans l'église qui fut bientôt réduite en cendres. Tout fut détruit; la lampe du sanctuaire seule fut sauvée. L'origine de l'incendie demeura toujours inconnue. Mais comme l'évêque

se trouvait en visite à Contrecœur ce jour-là, quelques-uns crurent que l'incendie avait été allumé par des charbons qui étaient restés dans l'encensoir.

Cette église avait cent dix pieds de long sur quarante-huit de large, et la sacristie mesurait vingt-deux pieds par vingt. Il y avait deux fenêtres dans le sanctuaire, une dans chaque chapelle et six dans la nef. Le portail était percé d'une grande porte, de deux petites, de deux fenêtres, d'un œil de bœuf et d'un ovale placé dans un triangle en pierre de taille. La souche du clocher avait quatorze pieds de diamètre et supportait un clocher à deux lanternes dont la première avait dix-huit pieds de hauteur et la deuxième, quinze pieds. Au-dessus de cette dernière était une flèche de vingt-cinq pieds, surmontée d'une croix en fer portant le coq traditionnel. Les ouvrages de maçonnerie et de menuiserie avaient été confiés à Pierre Du-four dit Latour et la sculpture à M. Urbain Durocher.

Immédiatement après l'incendie, Mgr Bourget ordonna aux habitants de Contrecœur de se mettre tout de suite à l'œuvre pour la construction d'un nouveau temple. Les murs de l'église incendiée étaient encore debout et solides. On s'en servit pour la nouvelle construction après les avoir exhausés de quatre pieds. La sacristie fut aussi agrandie. C'est M. L'Heureux qui commença l'église et M. Chevigny qui la termina. M. Z. Perrault, entrepreneur, de Deschambault, en fut l'architecte.

Voici l'acte de consécration de la nouvelle église :

« Ignace Bourget, etc.,

« A tous ceux qui les présentes verrons, faisons savoir que ce vingt-troisième jour d'octobre en l'année 1867. Nous et les ecclésiastiques soussignés, et en présence d'un grand concours de pieux fidèles, avons consacré cette église de la Sainte-Trinité de Contrecœur et le maître-autel dédié à la Très-Sainte-Trinité, dans la table duquel nous avons renfermé les reliques des Saints Martyrs Célestin et Maxime et que conformément au Pontifical Romain, nous avons accordé une indulgence d'un an à gagner en ce jour même de consécration, et quarante jours dans la forme ordinaire de l'Eglise que pourrons gagner chaque année au jour anniversaire de la dite consécration les

fidèles qui visiteront cette église ; de plus, en vertu d'un indult apostolique en date du 11 juillet 1841, Nous accordons une indulgence plénière à tous ceux qui s'étant confessé, ayant communie visiteront la dite église au jour anniversaire de sa consécration ou l'un des jours de l'octave et prions à l'intention du Souverain Pontife, en plus Nous déclarons le maître-autel privilégié chaque jour de l'année à perpétuité.

L.-J. Dozois, ptre	J.-E. Chevigny ptre, curé.
J.-A. Daigneault, ptre	L. Arpin, acl.
M. Jasmin, ptre	J.-S. Guilbault, ptre
J.-B. Marcotte, ptre	J.-F. Gagnon, ptre
C. Loranger, ptre	Et. Birs, ptre
J. Séguin, ptre	J.-S. Robillard, ptre
O.-G. Guilbault, ptre	J.-Ed. Dupras, ptre
P.-J. Hurteau, ptre	A.-H. Coutu, ptre
Ed. Moreau, ptre	J.-B. Dupuy, ptre
	Arth. Archambault, Ecc.

Ig. Ev. de Montréal

L'église avait été bénite, le 16 octobre 1864, par M. Charles-Edouard Fabre, chanoine, et la première messe avait été célébrée le même jour. Le 31 mai 1865, le chanoine Fabre bénissait solennellement les trois cloches de la nouvelle église. La première, pesant douze cents livres, fut appelée Jésus Marie Joseph Félix François Edouard. La seconde, de huit cents livres fut baptisée Virginie Césarine Angèle Henriette. La troisième, de quatre cents livres, fut nommée Isidore Pierre Clément Olivier.

Le premier presbytère de Contrecoeur date d'avant le 9 octobre 1711. Il avait probablement été construit en même temps que la petite chapelle en bois. C'est ce qui ressort de l'acte de donation de M. Antoine de Pécaudy de Contrecoeur où il est dit que l'emplacement donné devait se prendre à commencer du côté du presbytère à trente pieds de distance de l'emplacement du Curé du dit lieu. C'était une petite maison de bois qui, en 1762, n'était plus qu'une vieille mesure pourrie et entr'ou-

verte de toute part, comme le déclaraient les habitants de Contrecoeur dans leur requête au général Gage.

Le second presbytère, construit en 1764, par M. Curatteau de la Blaiserie, fut cause de bien des troubles. Dans un mandement de l'évêque de Québec en date du 28 juillet 1749, il était permis aux habitants de Saint-Ours sur la rive sud de la rivière Chambly, de démolir l'église du Grand Saint-Ours et de se servir des matériaux pour la construction de leur propre église. Il était également permis aux gens de Contrecoeur de se servir du restant des matériaux pour la construction du presbytère, mais les habitants du Grand Saint-Ours qui étaient desservis par Contrecoeur, se mirent en guerre ouverte avec l'autorité épiscopale en refusant de participer aux réparations nécessaires. Aussi, furent-ils vertement réprimandés. La guerre de Sept Ans, qui devait changer les destinées du pays mit fin, pour quelque temps, à ces disputes, mais au rétablissement de la paix, il fut de nouveau question du presbytère et les pourparlers recommencèrent. Les habitants du Grand Saint-Ours refusèrent de nouveau de contribuer à la construction de la maison curiale. C'est alors que les citoyens de Contrecoeur adressèrent une requête au général Gage, gouverneur de Montréal, demandant de bien vouloir les autoriser à prélever une taxe sur les habitants du Grand Saint-Ours comme sur ceux de Contrecoeur. Le gouverneur acquiesça à leur demande et ordonna aux habitants du Grand Saint-Ours de contribuer comme les autres à la reconstruction du presbytère.

En 1828, M. Antoine Manseau entreprit de faire construire le troisième presbytère. Cette construction, d'un seul étage, mesurait quarante-et-un pieds sur trente-trois, et avait dix-huit pieds de hauteur pour les pans de derrière et de devant, et trente-trois pour les pignons.

Les syndics qui s'occupèrent des travaux de ce nouveau presbytère furent MM. Antoine Perron, Pierre Roy, Simon Jusseaume, Ignace Lebœuf, Jean Leclerc, Louis Fiset, Joseph Gervais, Joseph Lamoureux. M. Jean Cormier, menuisier de la paroisse, eut le contrat pour les ouvrages de maçonnerie, de charpente, de couverture, etc.



Le presbytère.



Couvent des Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Le presbytère actuel fut construit du temps de M. Lussier. Il mesure quarante pieds de longueur, trente-huit de largeur, et douze de hauteur entre les deux planchers du premier étage, et dix entre les deux planchers du second, avec comble français. La cuisine, qui lui est adjacente, a trente-cinq pieds de longueur et vingt de largeur.

Ce presbytère fut construit par M. A. Laflamme, de Saint-Simon, au prix de \$6,659.57. Le 21 octobre 1885, le chanoine Paul Leblanc, de l'évêché de Montréal, bénissait le presbytère en présence du chanoine Etienne-Hypolite Hicks, de M. le curé Lussier et du personnel de la maison.

REGISTRES DE L'ETAT CIVIL

Au commencement du volume I des registres de baptêmes, mariages et sépultures, 1668 à 1699, on lit l'avis suivant:

« Les Actes de Baptêmes, mariages et sépultures, contenus dans ce cahier depuis 1669 à 1678 (incl.) sont une copie vraie et fidèle d'une autre copie, faite sur l'original — laquelle copie est déposée et conservée dans les archives de la paroisse de St-Pierre de Sorel.

« De même que l'Index, dont j'ai fait les extraits qui sont en ce cahier pour les années 1670-1671, 1672-1673-1674 — est déposé et conservé dans les archives de la dite paroisse de Sorel.

En foi de quoi, etc.

Signé: Jean Ducharme, ptre curé,
Contrecoeur, 5 septembre 1901. »

Le cahier contenant ces actes de baptêmes, mariages et sépultures porte comme entête:

« Baptêmes, mariages et sépultures faits dans la paroisse de Saurel et autres lieux circonvoisins.

J. D. »

Et M. Ducharme continue: « Il est certain qu'il est né, en 1668, un fils à M. de Contrecoeur, et un fils à M. de Saint-Ours. Ces loyaux sujets du roi donnèrent à chacun de leurs enfants, leurs premiers nés, le nom de Louis, par respect et

amour pour leur Roi Louis XIV. » Au recensement de 1681, ces deux Louis sont âgés de 13 ans. Ils furent confirmés, l'un en 1676, l'autre en 1678. Louis de Contrecœur est mort à Québec en 1687 (août). Où ces enfants furent-ils baptisés?

Mgr Tanguay n'ayant pas trouvé l'endroit de leurs baptêmes, ne le mentionne pas dans son dictionnaire, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire s'il l'avait trouvé quelque part.

A part Contrecœur et Saint-Ours, il n'y aurait que Québec et Montréal? Or, ces actes de baptême ne sont ni à Québec, ni à Montréal, car les actes de B.M.S. sont complets dans ces deux paroisses. Nous supposons donc que ces enfants furent baptisés à la maison par quelque missionnaire qui les visita.

Le premier baptême enregistré est celui de Jean, fils de M. de Saint-Ours et de demoiselle Marie Mulois. Le parrain fut le sieur Jean Talon, intendant, et en son absence, le sieur Charles Denis; et la marraine, demoiselle Catherine Legardeur. Né 1669, b. 1670.

Le premier mariage fut célébré le 21 octobre 1670. C'est celui de Mathieu Binet, habitant de Verchères, avec Marie-Anne Le Roy. Témoins: René Oudin, habitant de Verchères; René Fezeret, habitant de Montréal; François Rabelant, le sieur de Verchères, Jacques de la Porte, habitant de Contrecoeur. Ce mariage fut célébré par l'abbé Pierre de Caumont.

La première sépulture est celle de Jacques Daviot (entre février et juillet) 1674.

Les registres de 1669 à 1678 (5 juin) ont été compilés par M. Ducharme. Il dit n'avoir pu retrouver ceux du 5 juin 1678 au 1er janvier 1681. Les registres originaux datent du mois de janvier 1681. Il a pu les reconstituer en partie, d'après le recensement de 1681. Ils sont pour Saint-Ours, Contrecoeur, Verchères et le fort Saint-Louis (Chambly).

CONFIRMATION

Voici la liste des personnes confirmées par Mgr de Laval, de 1676 à 1681.

Première liste, 1676.

A Saint-Ours.

Louis de Saint-Ours, Pierre Pinsonneau, Anne Lepair (Le père ou Leber), Pierre Lemay, Anne de l'Estre (Delestre), Pierre Dextra, Mathias Barro (Badault).

A Contrecœur.

François Denis, Anne Michel, Paul de la Porte, Antoine de la Porte, Catherine de la Porte, Marguerite Guertin, Marie de Veau (Desveaux).

Deuxième liste, 1678.

Registre des personnes qui ont été confirmées dans la paroisse de Saurel et autres *lieux circonvoisins* en l'année 1678.

Louis Jean dit Lafontaine, M. Madeleine Richomme, Jeanne Richomme, M. Charlotte Charron, Louys de Contrecœur, Charles Robert dit Deslauriers, Marie Pelletier, François Pelletier, Jean-François Pelletier, Marie Poutré dit Lavigne, M. Madeleine Poutré dit Lavigne, Marie-Anne David, Mathieu Amiot, Louys Crevier, Elizabeth Couc dit Lafleur, de Cognac.

Troisième liste, 1681.

Confirmés à Saint-Ours et à Contrecœur le 13 juin 1681. Jacques Vernon ou Vergon, capitaine, 60 ans, de l'Evesché d'Angoulême, à Contrecœur. Nicolas Bonin, 25 ans, Evesché de la Rochelle, à Contrecœur. Jean Fayolle, 33 ans, Evesché de Périgueux, à Contrecœur.

Marie-Rose Jodoin, 11 ans; Marie-Madeleine Richomme, 20 ans; Catherine Bon, 8 ans; Anne Chèvrefils, 9 ans; Marie Eméry, 9 ans; Pierre Eméry, 10 ans; Marie Paviot, 12 ans; Marie-Madeleine Paviot, 9 ans; Claude Paviot, 10 ans; Nicolas Fauvrot, 9 ans; Eustache Guertin, 8 ans; Jeanne Gazeille, 9 ans, tous à Contrecœur.

Mathurin Baulier, 40 ans, évesché de Poitier, à Saint-Ours. Jean-Baptiste de Saint-Ours, 12 ans; Pierre de Saint-Ours, 8 ans; Romain L'homme, (Martin Romain), 15 ans; Lucas de Guire, 20 ans; Jean de Guire, 7 ans; Pierre Pinsonneau,

7 ans; Pierre Chèvrefils, 9 ans; Marie-Barbe de Saint-Ours, 11 ans; Jean de Saint-Ours, 7 ans, tous à Saint-Ours.

Confirmés à Verchères le 15 juin 1681.

André Garret, 35 ans, Archevêché de Vienne. André Bergat, 20 ans; André Jarret, 20 ans; François Plouf, 9 ans; Jean Plouf, 9 ans; Antoine Binet, 20 ans; Jean Jofrion, 9 ans; Marie Bergat, 8 ans; Catherine Charlo, 9 ans; Marie Jofrion, 8 ans.

Confirmés à Lavaltrie le 12 juillet 1681.

Marie-Madeleine Prunier, 9 ans; Marie-Anne de Marganne, 13 ans; Charles Séraphin de Marganne, 12 ans; Charles Buret, 15 ans, de l'archevêché de Paris; Jean Gibaut, 13 ans, évêché de Poitiers.

Une note du curé Jean Ducharme dit: « Dans cette liste évêché veut dire diocèse. Tous ceux dont le diocèse ou évêché n'est pas désigné appartiennent au diocèse de Québec, c'est-à-dire sont nés dans ce diocèse. »

A TRAVERS LES REGISTRES

M. l'abbé Lippé a parcouru les registres de baptêmes, mariages et sépultures de Contrecœur et il a relevé, au cours de ses recherches, les noms suivants de nobles, de seigneurs et des principaux habitants de la paroisse et des environs.

« Dans ces pages, dit-il, je veux consigner toutes les signatures de nobles et des seigneurs qui, à en juger par le grand nombre de griffes posées dans les vieux registres, ont dû être nombreux ici; de plus indiquer les dates de naissance et décès de ces mêmes nobles. »

Volume I, page 6. Signature de M. Pierre de Saint-Ours, seigneur de Saint-Ours, baptême de Joseph de Saint-Ours, fille de Pierre de Saint-Ours et de demoiselle Marie Muloy.

Page 8. Signature de Louis de Saint-Ours, baptême de Alexandre, fils de François de Verchères. Signatures de François de Verchères, de Louis de Contrecœur, parrain d'un petit sauvage.

Page 10. Signature d'Antoine de Contrecœur, signature de M. de Verchères, parrain de François Chagnon.

Page 12. Signature de M. de Saint-Ours, parrain de Jeanne Deguire.

Page 16. Baptême de Jean-Baptiste de Margane, fils de M. de Lavaltrie, signature de ce dernier.

Page 18. Signature de M. de Saint-Ours, et mention de Jeanne de Saint-Ours.

Page 20. Signatures de Jean-Baptiste de Saint-Ours et de Marie Barbe de Saint-Ours.

Page 23. Baptême de M. Thérèse de Saint-Ours, mention de Marie de Pécaudy, marraine, et de Madame de Verchères, et signature de cette dernière.

Page 25. Mariage de demoiselle de Verchères et sa signature.

Page 28. Signature d'Alexandre Leneuf.

Page 29. Signatures de Marie Nolan de Tourigny, de Louis Boucher et de Rochemont.

Page 32. Baptême de François de Pécaudy; signature de Marie Pécaudy, marraine.

Page 37. Baptême de Claude-Pierre de Contrecœur; signatures de Marguerite LeGardeur de Repentigny, marraine, et de François de Pécaudy.

Volume II, page 4. Baptême de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers et signature de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers.

Page 6. Signature de M. de la Corne au baptême d'Antoine de la Corne.

Page 13. Baptême d'Antoine de Pécaudy.

Page 16. Signature de Marguerite de Verchères.

Page 20. Mariage de Paul-François Rimbault.

Page 22. Signatures de Louis de la Corne, fils et de Marie-Françoise de Contrecœur.

Page 33. Signature de Pierre Fournier de Belleval.

Page 47. Mariage de Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil, et baptême de P. Coulon de Villiers.

Page 64. Baptême de François Coulon de Villiers; signatures de Nicolas Coulon et de Catherine Desjordy.

Page 84. Baptême de M. Anne Coulon et signature de Marie Coulon.

Volume III, page 5. Baptême de Michel-Jean-Hugues de Péan et signature de Gray, de Longueuil.

Page 6. Sépulture d'Anne-Josephite de Longueuil.

Page 18. Signature de Duburon et de Coulon de Villiers.

Page 27. Signatures de Claude-Pierre de Contrecoeur et de M. de Villiers.

Page 47. Translation des corps de M. de Contrecoeur et de Jeanne de Saint-Ours.

Page 91. Bénédiction d'une cloche; signatures de M. de Beauharnois et de Madeleine de la Perrière.

Page 100. Mariage d'Antoinette de Belleval.

Volume VIII. Signatures de Joseph de Saint-Ours.

Volume IX, page 54. Signatures de MM. de Rouville et de Grosbois.

Page 117. Signature du frère Isidore, Récollet.

Page 75. Signatures de George-Henri de Lanaudière et de Charlotte de Lanaudière, future épouse de l'honorable Barthélemy Joliette.

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE CONTRECOEUR

Passons maintenant à la partie civile de l'histoire de la paroisse.

Nous avons vu au commencement de ce chapitre que la municipalité de la paroisse de Contrecoeur avait été créée par décret du 27 novembre 1832. Les minutes des délibérations du conseil municipal, de 1832 à septembre 1855, sont malheureusement disparues. Les plus anciennes minutes conservées chez le secrétaire-trésorier actuel de cette municipalité sont du 3 septembre 1855. A cette assemblée tenue à 10 heures du matin à la maison de Félix Voligny, écuyer, étaient présents: Jean Cormier, maire, et les conseillers Félix Voligny, Clément Chabot, Jean-Baptiste Jusseume, François Malhiot et Augustin Jusseume. Un règlement fut passé à cette séance pour diviser la paroisse en deux arrondissements pour les fins d'inspection des chemins et ponts. Le numéro *un* devant comprendre « depuis la ligne seigneuriale entre Verchères et Contre-

cœur en la première et seconde concessions et s'étendra en descendant jusqu'à la ligne seigneuriale entre la dite paroisse de Contrecœur et St-Ours. » Le numéro *deux* « comprendra depuis la dite ligne seigneuriale entre la dite paroisse de Contrecœur et St-Ours et s'étendra jusqu'à la ligne de Sorel. »

Ces deux arrondissements étaient subdivisés en neuf sous-arrondissements à la tête de chacun desquels était placé un sous-voyer. Nous voyons dans les minutes d'une réunion subséquente que les deux inspecteurs des chemins et ponts étaient Joseph Coitou dit Saint-Jean et Louis Fiset.

Les minutes de septembre 1855 à décembre 1857, que nous avons sous les yeux, ne contiennent rien de bien extraordinaire. Il y est surtout question des chemins, du rôle d'évaluation, etc.

LA COMMUNE

En 1833, les habitants de Contrecœur adressaient une requête à l'Assemblée législative, pour demander le partage de la commune. L'extrait suivant des journaux de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada montre que cette requête fut refusée parce que les pétitionnaires avaient négligé de se conformer à la procédure requise par la Chambre.

Rapport sur la pétition pour le partage de la Commune de Contrecœur.

« M. De Bleury, du Comité Spécial auquel a été référée la pétition des Habitants des paroisses de la *Sainte-Trinité et Saint-Antoine*, dans le Fief de *Contrecœur* a présenté le Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Votre Comité, après avoir examiné la dite Pétition, et s'étant convaincu que les Pétitionnaires avaient négligé de se conformer à la règle de Votre Honorable Chambre du mois de Février 1810, qui exige qu'il sera donné notice dans la Gazette de *Québec*, et dans un des Papiers Publics du District, et par une Affiche posée à la Porte des Eglises des Paroisses qui pourraient être intéressées, pendant deux mois au moins, de toutes applications tendantes à régler ou diviser quelque



L'école du village.



La salle paroissiale.

Commune, est maintenant d'opinion que la demande des Pétitionnaires ne doit pas être accordée. »⁽¹⁾

LES ECOLES

L'homme étant un être raisonnable et intelligent, le développement de ses facultés intellectuelles devrait primer chez lui toutes les autres aspirations, sitôt que les besoins matériels sont plus ou moins satisfaits. Après le culte dû au Créateur, l'éducation domestique et l'instruction primaire sont les deux choses les plus nécessaires, nous dirons même indispensables, dans une paroisse rurale aussi bien qu'à la ville: après l'Eglise, l'Ecole; celle-ci auprès de celle-là, et en communauté étroite d'idées avec elle.

Contrecœur ne paraît pas avoir eu d'école sous la domination française, si l'on s'en rapporte à Mgr Amédée Gosselin, l'érudit auteur de *L'Instruction au Canada sous le régime français*, malgré l'affirmation contraire de Kalm, le grand voyageur suédois qui visita le Canada en 1749. « Chaque église, écrivait-il, en parlant des paroisses, est entourée d'un petit village, mais il est formé principalement du presbytère, d'une école pour les garçons et pour les filles. »⁽²⁾ Cette affirmation nous paraît trop absolue, Kalm a trop généralisé. A cette époque, moins de la moitié des paroisses possédait une école.

Ce qui, sans doute, a retardé de beaucoup l'ouverture d'une école dans la paroisse de Contrecœur, comme dans plusieurs autres, ce sont les obstacles à vaincre: rigueur du climat, dispersion des maisons, éloignement du village du centre de la paroisse, la grande étendue de celle-ci, les mauvais chemins, etc. Mais si l'école manquait, cela ne veut pas dire nécessairement que les enfants n'apprenaient pas à lire et à écrire. La mère ou la grande sœur, ayant passé par le couvent, se faisait l'institutrice de la famille. « A Contrecœur, par exemple, nous dit

(1) Extrait des *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, 1834, 4 Will. IV, 20e Januarii, A. 1834.

(2) *Voyage de Kalm au Canada*, 1880, p. 60.

Mgr Gosselin, de 1720 à 1730, sur un total de 120 actes on trouve 193 signatures d'hommes; plusieurs se répètent, mais la grande partie n'apparaissent qu'une fois »⁽¹⁾. Mais avec l'augmentation de la population, il vint un temps où cela ne suffisait plus, les écoles étaient devenues indispensables.

Le 28 octobre 1820, les habitants de la paroisse de Contre-cœur envoyaient à Son Excellence lord Dalhousie, une requête dans laquelle ils représentaient que le besoin d'instruction se faisait impérieusement sentir dans leur paroisse et ils priaient Son Excellence de vouloir bien « leur accorder la nomination d'un maître d'école pour tenir une école de l'Institution Royale pour l'avancement des sciences dans cette province, avec la permission de bâtir et d'ériger une maison d'école avec des appartements convenables pour le maître d'école sous la direction de tels commissaires qu'il plaira à Votre Excellence de nommer pour cet effet, sur un terrain qui a été donné pour le site d'une maison d'école par Me A. C. L. du Plessis, par acte dûment exécuté entre lui et l'honorable John Richardson devant Me Doucet, notaire, à Montréal, le 7 d'octobre courant. » Et la pétition écrite de la main de M. du Plessis, continuait :

« Que vos suppliants convaincus que les soins de Votre Excellence ne tendent qu'à procurer le bonheur et les lumières de l'éducation aux peuples qui lui sont confiés osent espérer que touché de leur situation, Elle daignera avoir égard à leur très humble supplique et leur accordera la nomination d'un maître d'école et la permission d'ériger une maison d'école et qu'ils logeront le dit maître d'école décentement jusqu'au temps qu'il puisse prendre possession de la maison qui sera érigée pour y tenir l'école et son logement.

« Et vos suppliants regarderont cette faveur de Votre Excellence comme une époque glorieuse de leur vie et ne cesseront en reconnaissance d'adresser à la Divine Majesté des vœux et des prières pour la conservation et prospérité de Votre Excellence, et qu'ils se disent des plus fidèles et des plus loyaux sujets de Sa Majesté et de Votre Excellence les plus humbles et les plus soumis sujets et fidèles serviteurs. »

(1) *L'Instruction au Canada sous le régime français*, p. 137.

Cette requête, datée le 28 octobre 1820, portait les signatures ou les croix suivantes :

Jean Evan. † Moreaux	Hypolite Chapdelaine
Desjordy	Michel † Lavallée
Augustin † Audet-Lapointe	Baptiste Augé
Pierre † Labossière	Pierre Hurteault
François † Lamoureux	Charles † Bouthillier
François † Chapdeleine	Gabriel † Hurteault
Beaulac	Joseph St-Mars, fils
Joseph † Duval	Joseph Labossière
Joseph † Leblanc	Hyacinthe Chapdeleine
Pierre Louis de Mégale	Beaulac
Belleval	François † Laurangé
Jérôme Richard	Philippe † Charbonnier
Charles † Dausois	Marie Dechamps
A. C. L. du Plessis	Frans. † Donay, père
(avec paraphe)	Frans. † Gervais
Frans. † Duhamel	Joseph † Lefebvre
Frans. † Dussault	Joseph † Berthiaume
Frans. Donay, fils	Augt. † Duhamel
Michel † Hébert	J. Bte. † Millier
Frans. † Dupuis	Joseph † Dupuis
Augustin † Dussault	Frans. † Duhamel
Pierre † Labossière, fils	Antne † Giard, fils

« Nous Alexis Carme Le Noblet du Plessis, notaire public, certifions que la requête ci-jointe est souscrite par les habitants et tenanciers de la paroisse de Contrecœur dont les uns ont signé et les autres ont déclaré ne le savoir, ont fait leurs marques d'une croix en notre présence.

A Contrecœur le 31 octobre 1820

A. C. L. du Plessis, N.P., avec paraphe. »

Voici l'acte de donation par lequel Me du Plessis cédait à l'Institution Royale le terrain dont il est question dans la requête ci-dessus.

« Par devant les Notaires publics pour la province du Bas-Canada, résidants à Montréal, Soussignés.

« Fut présent Alexis Carme Lenoblet Duplessis, Notaire public, pour la province du Bas-Canada, résidant en la paroisse de la Sainte Trinité de Contrecœur, lequel, dans la vue que les habitants de la paroisse de Contrecœur et leurs familles profitent de l'avantage qui leur est accordé par la loi, en obtenant l'établissement d'une école de fondation Royale en vertu du statut provincial de la quarante unième année du Règne de sa majesté, et étant nécessaire pour obtenir ce but qu'un terrain convenable soit donné à cet effet, le dit Sieur Lenoblet Duplessis s'étant fait légalement autorisé à disposer par donation de l'emplacement ci-après désigné appartenant aux enfants mineurs issus de son mariage avec Dame Marie Anne Tremblay suivant que le tout est constaté en l'avis des parents des dits mineurs, homologué par l'honorable Juge Reid, le vingt Aoust dernier, copie de laquelle autorisation demeurera ci-annexée, a volontairement donné et abandonné à l'institution royale pour l'avancement des sciences en cette province, l'honorable John Richardson, un des Syndics de la dite institution, demeurant en la Cité de Montréal étant à ce présent et acceptant pour la dite institution, un Lopin de terre situé en la dite paroisse de Contrecœur à distraire d'une terre appartenant aux dits mineurs, le dit emplacement sera de la contenance de quatre vingt pieds de front sur un arpent et demi de profondeur ou environ, prenant par devant au chemin du Roi, par derrière au fleuve St-Laurent, joignant d'un côté au nord-est à Louis Rieutard et d'autre côté au sud-ouest à la terre des dits mineurs.

« Cette donation est ainsi faite pour l'établissement d'une maison d'école gratuite de l'institution royale pour l'avancement des sciences dans la dite paroisse de Contrecœur avec cette condition que, dans le cas où son Excellence le Gouverneur en chef de cette province ne jugerait pas convenable de permettre l'établissement de la dite école, cette donation deviendrait nulle aussitôt après que son Excellence aurait manifesté son refus. Et pour faire insinuer ces présentes partont où besoin sera, les parties ont constitué leur procureur le por-

teur auquel &c. Car ainsi &c. Promettant &c., Obligéant et Renonçant &c.

« Dont acte : fait et passé à Montréal en l'étude (du sous-signé), le septième jour du mois d'octobre de l'an mil huit cent vingt, avant midi, et les parties ont signé avec les Notaires après lecture faite. Signés: A. C. L. Duplessis, N.P., John Richardson, P. Lukin, N.P., N. B. Doucet, N.P. Ainsi qu'il appert à la minute demeurée en l'étude du Notaire soussigné.

(signé) N. B. DOUCET, N. P. »

C'est donc au notaire du Plessis qu'appartient l'honneur et le mérite d'avoir fait le premier geste en faveur de l'instruction populaire dans la paroisse de Contrecoeur, bien que la requête ci-haut mentionnée n'ait eu aucun résultat immédiat. Dix ans devaient encore s'écouler avant l'établissement d'écoles dans cette paroisse. Ce ne fut, comme nous l'avons dit plus haut, qu'après la réorganisation de l'Institution Royale, en 1826, que les paroissiens de Contrecoeur purent profiter des dispositions de cette loi. En 1830, on procéda à l'élection de syndics ou commissaires d'écoles. Les élus furent le curé Manseau, le notaire du Plessis, le capitaine François-Mathias Marion et MM. Ignace Lebœuf et François V. Malhiot. Quatre écoles, dites syndicales, furent ouvertes dans le courant de l'été. La première, le 19 juillet. Le maître d'école était Antoine Tremblay. La seconde ouvrit ses portes le 28 septembre; elle était sous la direction de Godfroi Côté. La troisième école eut pour maître Rémy Béchard. Elle fut établie le 4 octobre. Quant à la quatrième, une école de filles, elle eut pour institutrice Sophie Pinet qui commença ses classes le 4 octobre. La première école avait une cinquantaine d'élèves, on leur enseignait l'alphabet et la lecture dans « La Journée du Chrétien ». La deuxième possédait vingt-six élèves. En outre de l'alphabet et de la lecture, on y enseignait le catéchisme, l'abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament et la grammaire française. A l'école des filles, fréquentée par quarante-deux élèves, mademoiselle Pinet enseignait la lecture, le catéchisme, le Nouveau Testament et la grammaire française. Le total des élèves des quatre écoles se chiffrait à 158. Dès l'année suivante, deux



Le monument du Sacré-Coeur.



Le vieux moulin, aujourd'hui la propriété des messieurs Chaput.

nouvelles écoles étaient ouvertes, l'une par Jean-François Germain, instituteur, comptant quarante élèves; l'autre, conduite par Marianne Jacques, avait trente élèves. Le nombre total des enfants fréquentant les six écoles en 1831, se montait à 247, soit une augmentation de 88, ce qui indiquait clairement que les parents comprenaient de mieux en mieux la valeur de l'instruction, même élémentaire.

D'après la loi de 1826, les syndics étaient tenus de faire un examen public des élèves et de certifier la compétence des instituteurs avant que de recevoir l'octroi du gouvernement. Les premiers examens eurent lieu du 13 au 18 novembre 1830 et l'on fut satisfait du résultat. Ces écoles recevaient pour chaque maître et maîtresse une subvention de £20, plus une allocation d'un chelin et huit deniers par mois pour chaque élève pauvre, et c'était le cas pour le plus grand nombre.

D'après un rapport fait par Robert Armour, nommé visiteur des écoles en vertu du statut 2 Victoria, chapitre 43, la paroisse de Contrecoeur était, en 1840, divisée en trois districts scolaires. Une école existait au village pour les garçons et les filles. Fermée pendant deux ans, elle avait été réouverte par les soins du curé L'Heureux en mai 1839. Vingt-cinq écoliers et autant d'écolières la fréquentaient alors. Un jeune étudiant du collège de Saint-Hyacinthe avait charge des garçons et les filles étaient sous la direction d'une institutrice suffisamment capable. La seule autre école existante était située dans la dernière concession de la seigneurie. Elle était fréquentée par quelques jeunes filles.

LE VILLAGE

Le village de Contrecoeur est situé dans la seigneurie du même nom, sur la rive est du Saint-Laurent, dans le comté de Verchères, à trente milles environ de Montréal, à laquelle il est relié par le chemin de fer de la Rive Sud et par la navigation fluviale en été. Une belle route provinciale longe le fleuve de Longueuil à Sorel, avec embranchements, dans les terres, à six milles en bas de Contrecoeur, pour atteindre Saint-Roch

et Saint-Ours. Un service d'autobus relie Contrecœur à Sorel, d'un côté, et à Montréal de l'autre.

Le village possède aujourd'hui une population d'environ douze cents âmes.

Si l'on en croit M. Bouchette, il y avait, en 1815, deux jolies églises et deux beaux presbytères dans la seigneurie, mais point de village. Les quelques maisons groupées autour des églises de Contrecœur et de Saint-Antoine n'étaient évidemment pas en assez grand nombre pour mériter le nom de village. Cependant, dès 1792, M. Kimber, alors curé d'Yamachiche, céda pour l'usage du curé de Contrecœur, deux emplacements situés dans le village de Contrecœur. Quatre-vingt-un ans auparavant, en 1711, M. de Contrecœur concédait au curé et au marguillier en charge, un emplacement de 90' par 60' « dans le bourg de Contrecœur ». Le 6 octobre 1802, il est encore question du bourg de Contrecœur. Il ne s'agirait donc que d'une question de mots ! Les habitations, dit Bouchette, se trouvaient sur les terres des censitaires et elles étaient bâties à environ deux arpents les unes des autres, car les terres avaient généralement cette largeur sur une profondeur moyenne de trente arpents. L'idée de Talon de grouper des habitations en hameaux ou villages, formant comme le moyeu d'une roue, et les terres s'étendant entre les rais jusqu'aux jantes, à l'exemple de certains bourgs de France, n'obtint guère de succès ici. Les trois villages qu'il fonda dans le voisinage de Québec furent les seuls construits sur ce plan.

Contrecœur est encore aujourd'hui une paroisse surtout agricole. Le village ne semble pas destiné à devenir un grand centre ; sa proximité de Montréal d'un côté et de Sorel de l'autre, lui interdit cette aspiration. Mais il fait quand même des progrès, depuis quelques décades surtout, grâce à ses importantes industries qui donnent de l'emploi à plusieurs centaines d'ouvriers. Il est bien bâti et possède de fort belles résidences entourées de jardins.

La première fois que je vis Contrecœur, c'était il y a une cinquantaine d'années, par une chaude matinée de juillet. Le soleil dardait ses brûlants rayons sur la plaine, à peine une

légère brise venant du fleuve tempérerait-elle par moments quelque peu ses ardeurs.

Calme et recueilli, promenant mon regard autour de moi, j'examinais à loisir ce pays de mes ancêtres et, reportant mon esprit en arrière, j'essayais de faire revivre dans mon imagination la scène de l'arrivée, de l'installation temporaire des premiers colons réunis en cet endroit autour de leur seigneur. Je voyais les bûcherons à l'œuvre, abattant la forêt vierge à grands coups de hache et agrandissant de jour en jour leur domaine. Puis ils se construisaient de petites maisons en bois rond ou en pierres des champs, ils s'y installaient avec leurs familles et, pendant quelques années, c'était la lutte pour la vie, lutte âpre et acharnée, mais les colons ne s'attardaient pas à penser aux difficultés sans cesse renaissantes, ils besognaient ferme et l'espoir luisait dans leurs regards.

Ah! s'il était permis aux fantômes du temps passé de répondre à qui a voué un culte délicat aux choses d'antan, pensais-je, quelle conversation intéressante ce serait; que de choses celui-ci apprendrait. Il revivrait quelques instants cette vie des pionniers des paroisses canadiennes, vie rude et laborieuse, mais combien féconde en joies pures, en œuvres diverses, en résultats magnifiques. Et cette conversation avec les mânes des aïeux, toute imprégnée des senteurs des forêts vierges et des temps héroïques de la Nouvelle-France, non seulement lui révélerait des choses qu'il ignore, mais elle lui inspirerait une noble émulation et en ferait un meilleur citoyen, un homme à l'âme bien portante, à l'intelligence saine, au tempérament heureux.

A Contrecœur, la beauté du site, l'excellence du terroir, le charme, la douceur et la tranquillité de l'existence, tout cela le peuple le sent et l'apprécie et le chroniqueur se doit de l'exprimer. La salubrité de l'air que l'on respire près du fleuve, large, ici, d'une lieue, contraste agréablement avec l'air empoisonné des grandes villes. Le va et vient continuel des nombreux navires océaniques et autres qui fréquentent le port de Montréal, jette un peu de diversité dans la monotonie de la vie quotidienne. Quelques vieilles maisons aux murs épais, aux étroites ouvertures, au seuil bas, construites *du temps des*

Français, font encore opposition aux demeures plus modernes, plus élégantes, mais non moins hospitalières.

Dans le silence et le recueillement de l'église que les bruits du dehors ne troublent guère, nous percevons à la fois le tic tac monotone de l'horloge et les murmures d'une vieille femme qui, l'air dévôt et satisfait, récite son chapelet à mi-voix.

A quelques arpents en arrière du temple, le cimetière, bien entretenu, avec ses croix de bois et ses pierres tombales prouvent que le respect des morts n'est pas encore disparu de la paroisse.

Sur la route, au cours d'une promenade, des passants, hommes, femmes et enfants nous saluent poliment: l'urbanité française est encore de mise dans cette vieille campagne non encore urbanisée. Dans les champs, les hommes sont au travail. De jeunes et accortes mamans aux manches retroussées, portant des bébés blonds aux minois frais et éveillés, se tiennent debout sur le seuil du logis, prenant le frais en causant avec des voisines.

De l'autre côté du fleuve, on voit le joli village de Lavaltrie qui doit, lui aussi, sa fondation et son nom à un officier du régiment de Carignan, et l'île du même nom, sur laquelle sont construits deux phares pour aider à la navigation fluviale.

La seigneurie de Contrecoeur est entourée de toutes parts par d'autres seigneuries accordées à des officiers du régiment de Carignan: Verchères, Saint-Ours, Sorel, sur la rive droite du fleuve, Lavaltrie, Lanoraie et Berthier, sur la rive opposée.

Ces habitants représentent une élite rurale; ils sont intelligents, affables, hospitaliers, et vivent dans une douce quiétude. Ils ne connaissent pas les spéculations de l'esprit, ne s'occupent guère des complexités de la vie et de la civilisation ultra-modernes, ce qui n'implique pas qu'ils soient arriérés, loin de là. Les questions de politique étrangère ne les troublent pas. Les querelles parlementaires de Québec et d'Ottawa peuvent bien les agiter en temps d'élections; on est rouge ou bleu, et on vote pour le candidat rouge ou bleu; les discours politiques ne convertissent pas plus de gens ici qu'ailleurs. L'élection terminée, on reprend le trantran de la vie quotidienne, se contentant de croître et de multiplier suivant le précepte divin. Ces braves

gens ne préparent-ils pas ainsi, quoique, peut-être, d'une manière plus ou moins consciente, le triomphe ultime de la race en obéissant à la loi morale? N'accomplissent-ils pas l'œuvre essentielle du problème de la nationalité? N'était de l'émigration des nôtres aux Etats-Unis, ce problème qui rend perplexes nos hommes d'Etat, serait bien vite résolu par nos campagnes.

Le *Canada Directory* de 1857-1858 est le premier ouvrage du genre qui mentionne le village de Contrecoeur. On y trouve les noms suivants d'hommes de profession, de marchands, d'ouvriers, etc.

Burck, Laurent, fils, charpentier et menuisier.

Burck, Laurent, père, charpentier et menuisier.

Chabot, Clément, conseiller et commissaire d'écoles.

Chagnon, Pascal, notaire public, instituteur et greffier de la cour des commissaires.

Cormier, Félix, capitaine, marchand général et maire.

Craig, André B., M.D., juge de paix, commissaire des petites causes, secrétaire-trésorier des écoles et agent pour les compagnies d'assurance *Equitable Fire* et *International Life*.

Craig, le capitaine André, père, architecte et sculpteur.

Dausereau, Clément, juge de paix, commissaire des petites causes et commissaire d'écoles.

Daunais, Clément, commissaire d'écoles.

Desmarais, Alexis, menuisier et charpentier.

Jacques, Olivier, conseiller.

Jusseaume, Augustin, conseiller.

Jusseaume, le capitaine Jean-Baptiste, conseiller.

Lamoureux, Joseph, marchand général.

Lamoureux, Olivier, marchand général et maître de poste.

L'Heureux, Messire François, curé de la paroisse.

Malhiot, capitaine François-Ignace, conseiller.

Marion, le major François-M.

Mitivier, Evangéliste, forgeron.

Niquette, Gonzague, cordonnier.

Perron, Louis, cordonnier.

Rieutord, Félix, cordonnier.

Rieutord, Olivier, commissaire des petites causes.



M. Richard Handfield, maire de la paroisse.



M. Léo Papin, maire du village.



M. N.-A. Dozois, chef de gare, secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse.



M. Etienne Duhamel, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire.

St-Germain, Narcisse, notaire public, instituteur et secrétaire-trésorier du conseil.

Tétrault, Antoine, père, charpentier et carrossier.

Tétrault, Antoine, fils, menuisier et charpentier.

Tremblay, Antoine N., commissaire d'écoles.

Tremblay, Philippe, forgeron.

Voligny, le capitaine Félix, marchand et conseiller.

Quinze ans plus tard, en 1873, le village possédait une église, quatre magasins et un hôtel. Son principal commerce consistait en produits de la terre et l'on fabriquait dans la paroisse plus de vingt mille livres de sucre d'érable. La population de la paroisse se chiffrait à 1913 âmes⁽¹⁾.

En 1895⁽²⁾, le village contenait une église catholique, trois magasins, un hôtel, une scierie, une beurrerie et fromagerie, une fabrique de vinaigre, un bureau de télégraphe et de messageries. Les bateaux de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario y faisaient arrêt quatre fois la semaine. La population de la paroisse n'était que de 1760 âmes; la paroisse de Saint-Antoine-sur-Richelieu en ayant été détachée en 1890.

Treize ans plus tard, c'est-à-dire en 1908, il y avait à Contrecœur⁽³⁾, une église catholique, cinq magasins, un hôtel, une scierie, trois fabriques de beurre et de fromage, trois manufactures de chaussures, une gare de chemin de fer, un bureau de télégraphe, de téléphone et de messageries; et la paroisse possédait sept écoles. Un bel aqueduc avait été inauguré en 1903. Le chiffre de la population était le même qu'en 1895.

Au recensement de 1911, la paroisse de Contrecœur possédait 1064 habitants. Dix ans plus tard, le chiffre était de 994. Mais depuis, le village a progressé et la population comprend maintenant 260 familles, soit plus de 1200 habitants.

Dans l'été de 1902, le village fut érigé en municipalité séparée. Nous donnons en appendice, les listes des maires, conseillers et secrétaires-trésoriers de la nouvelle municipalité, de 1902 à date.

(1) *Lovell's Gazetteer of B.N.A.*, 1873.

(2) *Ibid*, 1895.

(3) *Ibid*, 1908.



◆
Salle
Dollard.
propriété
du Cercle
Ste-Trinité
fondé le
6 avril
1934.
◆

◆
"A la
Pomme
d'Or".
hôtel de
M. François-
de-Sales
Gervais.
◆



◆
Résidence
de M.
Stanislas
Dupont.
entrepreneur
de pompes
funébres.
◆

CONTRECOEUR JUDICIAIRE

La paroisse de Contrecoeur fait partie du district judiciaire de Montréal. Les seigneurs ont-ils administré la justice dans cette seigneurie? Telle est la question que nous nous posons et que M. E.-Z. Massicotte, l'érudit archiviste du palais de justice de Montréal, vient de résoudre. Et avec sa bienveillante permission nous reproduisons son article intitulé « Une Justice seigneuriale à Contrecoeur », paru dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, livraison de décembre 1925.

« Qu'il y ait eu un tribunal dans la seigneurie de Contrecoeur, nous en trouvons la preuve dans les Archives judiciaires de Montréal.

« Par un premier document, nous voyons que dès 1675, le juge de cette localité était Claude Jaudoin, charpentier de métier. Quant au sergent-huissier, il n'était autre que Pierre Mesnard, cordonnier.

« La pièce en question est datée du 30 décembre 1675. C'est le procès verbal d'une saisie pratiquée chez un cultivateur nommé Pierre Le Siège dit La Fontaine.

« Le sieur Mesnard qui agissait comme huissier devint l'année suivante (29 décembre 1676), « notaire du bourg et seigneurie de Saint-Ours ». Il avait dû succéder à Christophe Richard que le seigneur avait « commis pour le rapport des contrats et autres actes qui se passeront dans la côte de Saint-Ours » et qui signa des actes en 1669, 1670 et 1672.

« Soixante-quinze ans plus tard, cette justice seigneuriale existait encore ainsi qu'en témoigne la requête que présente Charles Deguire au juge royal de Montréal pour faire ratifier une commission qu'il vient de recevoir et qui débute ainsi:

« Vu la commission de notaire à lui accordée le 15 de ce mois (novembre 1758) par M. de Contrecoeur, seigneur du fief, terres et seigneurie de Saint-Denis, seigneur primitif de Contrecoeur et de partie de Saint-Ours... »

« Où sont donc allées toutes les pièces judiciaires de ce tribunal? Comment se fait-il qu'il s'en trouve quelques-unes à Montréal?

« Nous sommes dans l'ignorance à ce sujet, mais quelques chercheurs nous fourniront la réponse, un jour, sans aucun doute. »

Ainsi soit-il, répondrons-nous.

Voici les deux documents dont il est question dans l'article de M. Massicotte et qu'il a bien voulu nous communiquer.

PROCES-VERBAL D'UNE SAISIE EN 1675.

L'an mil six cent soixante et quinze le trente iesame dessau-
bre j^e sergent du bourg et seigneurie de Contrecoeur a la re-
queste de Anthoisne de pecody esquier Seigneur dud lieu en
vertu de l'ordonnance de maistre Claude Jaudoin, juge du
bourg et Seigneurie de Contrecoeur mis au pié de requeste dud
Sieur de Contrecoeur, préalable requisition faite ays pris sési,
mis sous la main du roy et de justice, tous et chacuns lais
grains consistan en blé françois qui est de présent en Gairbé,
de pois batu ou non batu quy sont dans la grange ou angars
de pierre Le Siège dit La Fontaine dud Contrecoeur ansemble
toutes les ardes et autres choses appartenant audit Lafontaine
jusque a la concurrence de se que led La fontaine peut deivoir
aud Sieur de contrecoeur tant pour drois Seigneuriaux que
austres dheu (illisible) Lequel trouvé Michel Morrau dudit
Contrecoeur, à son domisile, parlant à luy ay fait Commande-
mant, de par le Roy, nostre Sire, de bien d'huemant prendre
garde tant aus gairbe de blé françois, pois batu, arde et ostre
chosse appartenan audi Lafontaine de ne se desésir de tout ny
de partie qui ne soit par justice ordonné, le tout a paine dan
Respondre en son propre et (illisible) et baillé copie preste
En foy de quoy me suis sousigné.

(Signé) P. Mesnard Sergent.

Interligné que les grains & austres ardes appartenant audit
Lafontaine seront anploy pour livernemen des bestiaux et au-
tre dedomagemen de ce que led Siege (illisible) auroit en
mains.

(Signé) P. Mesnard Sergent.

A saisi charge led morrau tant de blé qui est dans l'angar que austres ardes qui sont dans la maison sans rien desplacer à la charge des salaires dhus & resonnable audi Morrau.

DEGUIRE. Réception de notaire.

Audience tenue par M. Jacques Joseph Guiton monrepos coner du Roy lieutenant général de la jurisdon Royale de Montréal le vendredi dix sept novembre 1758.

Veu la requete a nous présentée par le Sr Charles Deguire tendant à ce que vu la commission à luy accordée, le quinze de ce mois, par M. de Contrecœur, Seigneur du fief et terres et seigneurie de saint denis, Seignr primitif de Contrecœur et partie de saint ours, de notaire dans lesd seigneuries, il vous plut le recevoir et installer dans led office de notaire notre ordonnance étant au bas de soit communique au procureur du roy le Requisitoire de françois Simonnet ancien praticien faisant les fonctions du procureur du roy étant ensuite et notre ordonnance au bas du même jour, information par nous faite en conséquence le jour d'hyer le certificat de catholicité accordé aud Deguire par M. Deat prêtre faisant les fonctions curiales en cette paroisse. L'extract Baptistaire dud Deguire en date du vingt-huit janvier mil sept cent trente delivré par led Sr. Deat le quinze du mois conclusion dud procureur du roy en date du jour d'hyer, vu aussy La dite Commission sus datée et tout considéré nous après lecture faite par notre Greffier de la commission de notaire accordée aud charles deguire fait fair le serment en tel cas acquis et accoutumé en iceluy reçu dans led office de notaire des Seigneurs de Saint-Denis, contrecœur et de saint ours conformément a lad commission qui sera incessamment registrée es registres des audiances du Siege duquel enregistrement a été procédé à l'instant par notre greffier en notre presence ainsy qu'il en suit Et a led Deguire signé de la signature ordinaire dont il entend se servir dans tous les actes qu'il passera en sa dite qualité de notaire. Mandons &c.

(Signé) C. Deguire.

pierre Claude De Pécaury ecuyer chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis capitaine d'infanterie, Seigneur du fief terres et seigneurie de Saint Denis, seigneur primitif de Contrecoeur et seigneur en partie de Saint-Ours. Etant nécessaire pour le Bien et avantage des habitants desd seigneuries de pourvoir d'une personne capable pour remplir la charge de notaire dans lesd seigneuries et ayant pleine confiance en l'expérience capacité et fidélité du Sr charles deguire nous luy avons donné et octroyé donnons et octroyons par ces présentes la dite charge et office de notaire dans les dites Seigneuries pour en jouir aux droits honneurs prerogatives fruits profits et emoluments y attribués autant et si longtemps que nous le jugerons à propos à condition qu'il établisse son domicile dans l'un ou l'autre desd Seigneurie prions Mr Guiton Monrepos lieutenant général de la juridiction royant de Montréal ouï information des vie et mœurs religion de vouloir recevoir et installer le dit charles deguire dans le dit office de notaire en foy de quoy nous avons signé ces presentes et à icelles apposé le cachet de nos armes fait à Montréal ce Quinze Novembre mil sept cent cinquante huit signé Contrecoeur, en marge est un cachet en cir d'Espagne rouge avec empreinte des armes dud Sr de contrecoeur.

(Signé) Danré De Blanzly.

Les premiers actes passés par devant notaire concernant Contrecoeur sont les suivants, que nous avons trouvé aux Archives judiciaires de Montréal.

Greffe de BASSET

Quittance de Claude Bracourd (il signe Braccoud) à Pierre engrave dit Champagne, habitant Contrecoeur. Datée le 6 octobre 1672.

Contrat de mariage entre Pierre Hannegrave et Marie Guerestin, le 24 novembre 1675. Ce Pierre Handgrave était le fils de défunt Jean Handgrave et de Louise Lorio.

Greffe ADHEMAR

Contrat de mariage de Jean Coiteu dit Saint-Jean et de Ma-

rie-Thérèse Petit, veuve de Christophe Laurent dit Champagne, le 19 juillet 1677. Lors de ce contrat, ils étaient mariés depuis un an, dit une note du répertoire.

Concession faite par M. de Contrecœur à Antoine Aymerie dit Coudert, 25 juillet 1677.

Concession faite par M. de Contrecœur à Philibert Coulleau dit Roquebrune, le 12 février 1680. Cette concession consistait en une terre de deux arpents de front sur trente de profondeur, adjoignant la première terre de Coulleau.

LES BAILLIS

Peu après l'établissement du gouvernement civil dans la province (1764), des baillis et sous-baillis furent chargés de la surveillance des chemins et des ponts, de l'arrestation des criminels, de l'examen des cadavres portant des marques de violence, etc. Ils étaient élus annuellement dans les diverses paroisses.

Voici les noms de ceux qui furent élus à Contrecœur de 1768 à 1774: Joseph St-Onge, Claude Labossière, Jean-Baptiste Grégoire, Michel Montmarquet, le 8 juin 1768; Joseph St-Onge, Charles St-Mars, le 10 juillet 1770, Joseph Drouin, Jean-Baptiste Grégoire, Joseph Lamoureux, le 26 juin 1771; Antoine Burke dit Laliberté, aubergiste, Joseph Favreau, Jean-Baptiste St-Germain, le 8 juin 1772; Jean-Baptiste Grégoire, le 10 juillet 1772; Charles Dupont, juin 1773; François Lapierre, Lt. Roy, le 1er août 1773; Charles Dupont, Antoine Giard, François Lacroix, en juin 1774.

Il ne paraît pas y avoir eu d'élection en 1769.

L'on sait que, au début du régime anglais, les officiers de milice tenaient aussi un rôle judiciaire. Des chambres de milice furent créées, lesquelles étaient présidées par les capitaines de milice, ou capitaines de la côte, comme on les désignait souvent alors. Elles devaient prendre connaissance des disputes locales et les juger sommairement. Il y avait appel

de leurs décisions au chef-lieu du district. Plus tard, des juges de paix furent nommés pour remplir ces fonctions. Nous n'avons malheureusement pu trouver de liste de ces fonctionnaires à Contrecoeur; non plus que celle des commissaires des petites causes qui administrèrent aussi la justice dans cette paroisse.

Le capitaine de milice et les habitants de Contrecoeur demandaient en 1784 la confirmation d'un ordre du général Gage au sujet d'un chemin entre Saint-Antoine et Contrecoeur⁽¹⁾.



Croix de chemin, érigée sur le lieu natal de Mgr Thomas Duhamel. Cette croix fut renouvelée par le Cercle Ste-Trinité, le 24 juin 1934.



La Banque Canadienne Nationale dont le gérant, M. G. Labelle, et son personnel se tiennent à l'entière disposition de la population de Contrecoeur pour toutes opérations de banque et de placement.

(1) Archives Publiques du Canada, série B, p. 237.

CONTRECOEUR POLITIQUE

Quand, en 1792, le Bas-Canada fut divisé en collèges électoraux, Contrecoeur fit partie de celui de Surrey, nommé comme un grand nombre d'autres, à l'instar d'un comté d'Angleterre. Si on ne pouvait anglifier la population, du moins pouvait-on donner un aspect anglais à la carte de la province; c'était toujours autant de pris sur l'ennemi! Ce nouveau comté de Surrey comprenait⁽¹⁾ « toute cette partie de la province de la côte sud du fleuve Saint-Laurent entre ce fleuve et la rivière Sorel dite Richelieu ou Chambly, et entre la ligne sud-est courant de l'angle occidental de l'étendue de terre appelée la seigneurie de Saint-Ours, et une ligne parallèle à icelle courant de l'angle occidental d'une étendue de terre communément appelée la seigneurie de Varennes, eusemble avec toutes les îles dans le fleuve Saint-Laurent les plus voisines du dit comté et lui faisant face en tout ou en partie, et aussi avec toutes les îles dans la rivière Sorel, dite Richelieu ou Chambly, les plus voisines du dit comté, et de ce côté vis-à-vis d'icelui en tout ou en partie ».

Lors des changements opérés par l'Acte de 1829, à la suite d'une forte augmentation de population de la province, Contrecoeur se trouva dans le comté de Verchères formé d'une partie de Surrey et ce dernier disparut de la carte. Sous l'Union, le comté de Verchères eut les mêmes bornes que ci-devant, et celles-ci ne furent pas changées sous la Confédération, mais en 1892 les comtés de Verchères et de Chambly furent réunis pour les fins de représentation au fédéral.

(1) Archives Publiques du Canada, Minutes du Conseil Exécutif: State Book, A, p. 87.

Durant ces longues années, le comté de Surrey et celui de Verchères eurent de nombreux députés. Le premier eut comme représentants à l'Assemblée législative, de 1792 à 1830⁽¹⁾:

ROCHEBLAVE, Philippe de Rastel de, du 10 juillet 1792 au 3 avril 1802 (décédé).

MALHIOT, François, du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796.

DUROCHER, O., du 20 juillet 1796 au 4 juin 1800.

LEVESQUE, F., du 28 juillet 1800 au 13 juin 1804.

CARON, Alexis, du 28 juillet 1802 au 13 juin 1804.

ROCHEBLAVE, Noël de, du 6 août 1804 au 10 décembre 1805 (décédé).

CARTIER, Jacques, du 6 août 1804 au 2 octobre 1809.

LUSSIER, Paul, du 10 février 1806 au 27 avril 1808.

CHAGNON, Pascal, du 18 juin 1808 au 2 octobre 1809.

BEDARD, Pierre, du 23 novembre 1809 au 16 février 1810.

BEAUCHAMP, Joseph, du 23 novembre 1809 au 1er mars 1810.

BEDARD, Pierre, du 21 avril 1810 au 11 décembre 1812.

BEDARD, Joseph, du 21 avril 1810 au 22 mars 1814.

AMIOT, Pierre, du 27 janvier 1813 au 2 septembre 1830.

DUCHESNOIS, Etienne, du 13 mai 1814 au 6 juillet 1824.

MASSUE, Aimé, du 28 août 1824 au 5 juillet 1827.

PAPINEAU, Ph. Ls.-Joseph, du 25 août 1827 au 4 décembre 1828.

MALHIOT, Frs.-Xavier, du 30 décembre 1828 au 2 septembre 1830.

De 1830 à 1838, le comté de Verchères fut représenté par trois députés:

AMIOT, Pierre, du 26 octobre 1830 au 27 mars 1838.

MALHIOT, Frs.-Xavier, du 26 octobre 1830 au 13 juin 1832 (résigne).

DROLET, J.-Toussaint, du 31 juillet 1832 au 1er novembre 1836.

(1) Extrait du *Guide parlementaire historique de la province de Québec*, par Joseph Desjardins, 1902.

Sous l'Union, les représentants de Verchères à l'Assemblée législative sont au nombre de six :

DESRIVIERES, Henri, du 8 avril 1841 au 6 novembre 1841 (résigne).

LESLIE, James, du 28 décembre 1841 au 11 mars 1848.

CARTIER, Geo.-Etienne, du 17 avril 1848 au 10 juin 1861.

KIERZKOWSKI, Alex.-Edouard, du 13 juillet 1861 au 4 mai 1863.

PAINCHAUD, Charles.-Frs., du 4 mai 1863 au 16 mai 1863.

GEOFFRION, Félix, du 20 juin 1863 au 1er juillet 1867.

Depuis la Confédération, ce comté a été représenté à la législature de Québec par les messieurs suivants :

CRAIG, A.-Boniface, du 3 septembre 1867 au 27 mai 1871.

DAIGLE, Joseph, du 5 juillet 1871 au 22 mars 1878.

BROUSSEAU, J.-Baptiste, du 1er mai 1878 au 18 juin 1879.

LAROSE, Achille, du 17 juillet 1879 au 7 novembre 1881.

BERNARD, Abraham, du 2 décembre 1881 au 9 septembre 1886.

LUSSIER, Louis-Albert-Alexandre-Edouard-Eustache, du 14 octobre 1886 au 27 février 1897.

BLANCHARD, Etienne, du 11 mai 1897 au 6 mai 1908.

GEOFFRION, Amédée, du 8 juin 1908 au 14 avril 1916.

BEAUDRY, Adrien, du 22 mai 1916 au 22 décembre 1921.

RICHARD, Jean-Marie, du 22 décembre 1921 au 19 avril 1927.

MESSIER, Félix, du 16 mai 1927 à date.

Les députés du comté de Verchères à la Chambre des Communes du Canada depuis 1867 furent :

GEOFFRION, Félix, de septembre 1867 au 7 août 1894.

A partir de 1896, les comtés de Verchères et de Chambly sont réunis sous la désignation de Chambly-Verchères pour la représentation aux Communes (Statut de redistribution, 1892).

GEOFFRION, Christophe-A., du 17 avril 1895 au 18 juillet 1899.

GEOFFRION, Victor, du 18 janvier 1900 au 29 juillet 1911.

RAINVILLE, J.-H., du 21 septembre 1911 au 4 octobre 1917.

ARCHAMBAULT, J., du 17 décembre 1917 au 5 septembre 1925.

LANGLOIS, J.-V.-Aimé, du 29 octobre 1925 au 30 mai 1930.

DURANLEAU, l'honorable Alfred, du 28 juillet 1930 au 20 juin 1935.

CARDIN, l'honorable P.-J.-Arthur, du 14 octobre 1935 à date.

PHILIPPE DE RASTEL DE ROCHEBLAVE

Petit-fils du marquis de Rastel, et fils aîné de Pierre-Louis de Rastel, sieur de Rocheblave, qui se distingua durant la guerre de Sept Ans au Canada, et de Marie-Joseph Duplessis, il fut député du comté de Surrey, du 10 juillet 1792 au 3 avril 1802, date de sa mort.

« Bon orateur, dit M. Sulte⁽¹⁾, homme d'étude, d'un abord agréable, et patriote éprouvé, il mourut au milieu de la session de 1802, vivement regretté des Canadiens. »

M. de Rocheblave s'opposa vigoureusement à la nomination d'un Anglais à la présidence de l'Assemblée, en 1792. « Pourquoi donc, disait-il, nos frères anglais se récrient-ils en nous voyant décidés à conserver nos usages, nos lois et notre langue maternelle, seuls moyens qui nous restent pour défendre nos propriétés? Le stérile honneur de voir dominer leur langue les porteraient-ils à enlever leur force et leur énergie à ces mêmes lois, à ces usages, à ces coutumes qui font la sécurité de leur propre fortune? Maîtres sans concurrence du commerce qui leur livre nos productions, n'ont-ils pas infiniment à perdre dans le bouleversement général qui sera la suite infaillible de

(1) *Histoire des Canadiens-français*, VIII, 17.

cette injustice, et n'est-ce pas leur rendre justice que de s'y opposer? »

M. de Rocheblave demanda aussi, à la même session, que les biens des Jésuites fussent employés à l'instruction de la jeunesse suivant l'intention du roi de France qui les avait accordés dans ce but. Il s'opposa encore, à la session de 1795, à l'abolition de la tenure seigneuriale, voyant que les promoteurs de cette mesure n'étaient pas guidés par une idée de réforme réelle et salutaire.

FRANÇOIS MALHIOT

Député du comté de Surrey du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796, était négociant à Verchères. Il mourut le 28 janvier 1808, âgé de 74 ans et 4 mois environ; il était veuf d'Elizabeth Gamelin.

La *Gazette de Québec* qui annonçait sa mort, le 4 février 1808, en faisait l'éloge suivant. « M. François Malhiot, négociant, est universellement regretté dans le district de Montréal où ses relations de commerce et surtout ses vertus l'avoient plus particulièrement fait connoître. Comme un des représentants pour le comté de Surrey au premier parlement provincial, en qualité de colonel des milices et comme un des juges à paix de Sa Majesté, il mérita toujours également la confiance du gouvernement et celle de ses compatriotes. Il donna des preuves de son zèle pour le service de son Roi et de son pays dans l'année 1775, il fut en conséquence emmené prisonnier pendant quelque temps. Sa maison et ses magasins furent livrés au pillage des Américains et quelques viles recrues qu'ils s'étoient associées dans cette Province; ce qui affecta sérieusement sa fortune. Il étoit fort instruit, très aimable et intéressant dans la société de ses amis, et faisoit le bonheur d'une famille qu'il éleva dans les sentiments d'honneur et de vertu, et qui le regrettera longtemps comme un des plus affectionnés et tendres pères. »

OLIVIER DUROCHER

Député du comté de Surrey, du 20 juillet 1796 au 4 juin 1800, était né en 1742, du mariage d'Olivier Brien dit Durocher et de Thérèse Juillet, arrière-petite-fille de Blaise Juillet dit Avignon, l'un des seize héroïques compagnons de Dollard des Ormeaux au Long-Sault. Il épousa, à Saint-Antoine de Chambly, le 9 février 1768, Marie-Angélique, fille de Jacques Courtemanche et de Marie-Anne Migeon.

FRANÇOIS LEVESQUE

Député du comté de Surrey, du 28 juillet 1800 au 13 juin 1804, était avocat. Il avait été admis à la pratique du droit le 17 mai 1796, après avoir commencé ses études chez Jean-Antoine Panet, et les avoir terminées chez Alexis Caron, avocats de Québec.

Le 4 octobre 1810, M. Lévesque demandait le poste d'inspecteur des viandes de porc et de bœuf, à Montréal. Le 15 avril 1816, il sollicitait une nouvelle commission dans la milice et aussi d'être nommé conseiller exécutif. M. Lévesque revenait à la charge le 8 octobre suivant et demandait le poste de solliciteur général de la province. Il n'obtint aucune de ces nominations.

M. Lévesque avait épousé Cécile Robert, veuve de Norman McLeod.

L'HONORABLE ALEXIS CARON

Député du comté de Surrey à l'Assemblée législative, de 1802 au 13 juin 1804, était né à Québec le 2 novembre 1764, du mariage d'Alexis Caron et de Catherine Tessier. Il fut admis à la pratique du droit le 28 novembre 1791, et il fut fait Conseil du Roi le 30 mai 1812.

M. Caron était major dans la milice, division de Beauport, commandée par le colonel Pierre-Amable De Bonne, au début de la guerre de 1812. Le 10 novembre 1815, il fut nommé président conjoint (avec M. John Fletcher) de la Cour des Ses-

sions de Quartiers, à Québec. M. Caron fut aussi commissaire pour la construction et la réparation des églises, le 1er novembre 1820. Le 6 septembre 1821, il était nommé juge provincial à Gaspé, en remplacement de M. William Crawford, décédé. Deux ans plus tard, lord Dalhousie lui offrait de le transférer à Sherbrooke, poste plus important par sa population et par les affaires, mais M. Caron préféra demeurer à Gaspé où il s'était déjà fait aimer et où on désirait le garder.

M. Caron est mort à Paspébiac le 25 février 1827.

Par acte de la législature passé à la session de 1829, une pension annuelle de £75 sterling fut votée à la veuve.

NOEL DE RASTEL DE ROCHEBLAVE

Fils de Philippe-François de Rastel, sieur de Rocheblave, le dernier commandant britannique aux Illinois, et de Marie-Michel Dufresne; et petit-fils de Jean-Joseph de Rastel, chevalier, marquis de Rocheblave, seigneur de Savournon le Bersac, place du bourg et de la vallée de Vitrolles, représenta, lui aussi, le comté de Surrey à l'Assemblée législative, du 6 août 1804 au 10 décembre 1805, date de sa mort.

M. de Rocheblave était parti de Détroit avec M. Gillespie, en route pour Philadelphie, afin d'y discuter avec les autorités américaines la question du commerce sur le Missouri. Une tempête étant survenue sur le lac Champlain, leur vaisseau chavira et M. de Rocheblave reçut une blessure très grave. Les deux voyageurs revinrent à Montréal; ils y arrivèrent le 6 décembre. La gangrène se mit dans sa blessure et causa sa mort.

JACQUES CARTIER

Fils de Jacques et de Marguerite Mongeon, naquit à Québec le 11 avril 1750. Il épousa, à Saint-Antoine de Chambly, le 27 mars 1772, Cécile Gervaise. Il s'établit marchand dans ce village, fut député du comté de Surrey à l'Assemblée législative, du 6 août 1804 au 2 octobre 1809; lieutenant-colonel commandant la division de milice de Verchères, le 18 février

1808. M. Cartier avait servi durant l'invasion américaine en 1775-76. Il mourut à Saint-Antoine le 23 mars 1814.

C'est le grand-père de sir Georges-Etienne Cartier.

PAUL LUSSIER

Il fut admis au barreau le 15 mai 1816, après avoir fait sa cléricature chez M. Denis-Benjamin Viger. Il avait représenté le comté de Surrey à l'Assemblée législative du mois de février 1806 au 27 avril 1808.

Ayant acquis, en 1796, un tiers de la seigneurie de Varennes, il acheta les deux autres tiers en 1803.

Le 29 février 1812, M. Lussier demandait à être nommé juge de paix. Nous ne savons s'il obtint cette faveur. Il fut fait capitaine dans la milice, division de Verchères, le 1er janvier 1814.

Le 3 juillet 1830, les habitants de Varennes se plaignaient de ce qu'il n'y avait pas de juge de paix dans leur paroisse et ils demandaient la nomination comme tels de MM. Paul Lussier et d'Aimé Massue qui obtinrent une commission. Le 28 août 1837, M. Jean-Marie Mondelet dénonçait M. Paul Lussier et demandait qu'on lui enlevât ses commissions de juge de paix et de major dans la milice.

PASCAL CHAGNON

Député du comté de Surrey, du 18 juin 1808 au 2 octobre 1809, était marchand à Verchères.

Lieutenant dans la milice, division de Saint-Ours, en 1812, il fut promu capitaine dans la division de Verchères, le 12 janvier 1813. Il mourut à Verchères le 1er février 1825, à l'âge de 60 ans.

M. Chagnon avait épousé en premières noces, à Varennes, le 4 juin 1787, Marie-Josephte Sénécal. Elle mourut le 25 avril 1812, âgée de 46 ans, et il se remaria à Saint-Antoine, le 12 octobre 1813, avec Françoise Dnsseau, veuve de Joseph Paquet.

L'HONORABLE PIERRE BEDARD

Quand on veut connaître un homme, il ne faut pas négliger les petits traits, les détails de la vie intime; rassemblés en faisceau, ils dressent d'eux-mêmes devant nous, sans aucun effort de notre part, un homme vivant; nous voyons alors son âme jusque dans ses plus profonds replis. Supposons qu'un inconnu, spontanément mis en confiance au hasard d'un voyage, ou tout simplement mû par sa propre franchise en une circonstance quelconque, raconte le trantran de sa vie quotidienne, humble, banale, il nous raconterait évidemment des choses tout-à-fait insignifiantes. Mais qu'on ne l'interrompe pas; laissons-le raconter et nous remarquerons comment à chaque phrase, à chaque mot, il dessine devant nous sa vie avec tout ce qu'elle comporte de misères et de bonheurs. Sans s'en douter il se dévoile lui-même avec toutes les nuances de son caractère. Et, si cela est vrai d'une simple conversation entendue au hasard d'une rencontre fortuite, combien plus cette remarque ne s'applique-t-elle pas à la correspondance intime d'un homme et, de celle d'un homme politique intelligent et averti comme l'était Pierre Bédard. C'est là qu'il se livre tout entier, c'est là que l'on apprend à le connaître intimement, c'est là qu'on comprend l'homme. Or, si nous n'avons pas encore toute la correspondance de Bédard, les lettres qu'il adressait à son ami et conseiller intime, M. John Neilson, nous ont été heureusement conservées. Elles révèlent son état d'âme pendant plusieurs années, c'est-à-dire depuis sa nomination comme juge aux Trois-Rivières jusqu'à sa mort. Dans sa correspondance intime, M. Bédard se montre sous son vrai jour, c'est-à-dire homme intelligent et éclairé savant jurisconsulte et patriote clairvoyant qui gémit sur l'état politique et judiciaire du Bas-Canada et essaie d'y porter remède. Mais on y voit en même temps le manque de caractère de l'homme privé. M. Bédard entremêle dans ses lettres à M. Neilson des plaintes domestiques et de profondes réflexions sur l'état de la magistrature, de la législation et de la politique. Et on ne sait trop, parfois, si on doit l'admirer pour ses idées politiques, philosophiques et autres, ou le plaindre sur sa timidité, son manque

de jugement et de fermeté dans ses affaires domestiques. Quand il est malheureux chez lui, il est irrité et ses jugements en cour semblent s'en ressentir; les avocats des Trois-Rivières se plaignent très souvent de lui. On peut plaindre le mari malheureux, mais on ne peut pas toujours absoudre le magistrat. La vie domestique influe souvent, pour ne pas dire généralement, sur le caractère d'un homme. Elle peut le transformer et faire d'un être naturellement doux et bon, un être détestable, hargneux et acariâtre. Dans ces conditions, les défauts de l'homme déteignent sur les qualités du magistrat, et l'on comprend alors que la triste vie de Bédard aux Trois-Rivières l'ait conduit à l'écoeurement et à la mort.

Au physique, Bédard était de petite taille, maigrichon, plutôt laid de figure et de souffreteuse apparence. Ce manque de grâces et de dons naturels lui était pénible. Il se voyait tel qu'il était et en souffrait dans sa fierté. Ses manières s'en ressentiaient. Il était fort susceptible et irascible. Cependant, son cœur n'était ni desséché, ni flétri, mais seulement meurtri par le rude combat de la vie. En cour, il essayait de la conciliation, tentait de raccommoier les parties adverses pour leur éviter des frais onéreux. « Causez de votre affaire, leur disait-il, et essayez de vous entendre. Si, après discussion, il reste quelques points sur lesquels vous n'êtes pas tombés d'accord, revenez me voir et je déciderai finalement des points en litige. »

Fils de Pierre-Stanislas Bédard et de Marie-Josephite Thibault, il naquit à Charlesbourg le 13 septembre 1762, fit ses études classiques au Séminaire de Québec et fut admis à la pratique du droit le 6 novembre 1790. Il représenta les comtés suivants à l'Assemblée législative: Northumberland, du 10 juillet 1792 au 27 avril 1808; la basse-ville de Québec, du 18 juin suivant au 1er mars 1810; et Surrey, du 23 novembre 1809 au 11 décembre 1812. Il quitta l'Assemblée à cette date et fut nommé juge provincial aux Trois-Rivières.

M. Bédard fut, dès le début du régime parlementaire, l'une des têtes dirigeantes de la politique canadienne. Dès 1790, il s'était opposé au projet de changement de la tenure des terres que réclamait M. de Lanaudière, seigneur de la Pérade, dans

un but de gain personnel. Il fut l'un des fondateurs du journal *Le Canadien*, en 1806, et, quatre ans plus tard, il fut emprisonné par ordre du gouverneur à cause de la trop grande liberté de langage de ce journal. Il fut relâché sans procès. Cet incident fâcheux n'empêcha pas M. Bédard de servir dans la milice, comme capitaine aux Volontaires de Québec durant la guerre de 1812-15. Il fit même plus. Un certain nombre de jeunes députés ayant discuté l'opportunité de s'abstenir de prendre part à la défense de la province, M. Bédard s'éleva fortement contre cette abstention et décida ses jeunes collègues à suivre son exemple.

Au cours de la session de 1819, M. Ogden porta plainte contre le juge Bédard qu'il accusait d'abus d'autorité, d'attentat à la liberté individuelle, et d'avoir dégradé la dignité de ses fonctions en les faisant servir à satisfaire ses vengeances personnelles. M. Ogden avait été emprisonné par son ordre pour libelle et désobéissance à la cour. Le comité spécial de l'Assemblée auquel la plainte avait été renvoyée, déclara qu'elle n'était nullement fondée.

Toujours à l'affût d'une occasion de défendre les droits de ses compatriotes, le juge Bédard demandait, le 25 décembre 1822, la permission de s'absenter de son poste pour aller en Angleterre combattre le projet d'union des deux Canadas, mais il ne put y aller à cause du manque de fonds; le Conseil législatif ayant rejeté le vote de l'Assemblée à cet effet.

« De toutes les victimes du gouvernement de cette époque (1810), dit M. de Gaspé⁽¹⁾, Monsieur le juge Bédard, avocat alors, fut celui qui endura la captivité avec le plus de patience. Ce disciple de Zénon, toujours occupé d'études profondes, pouvait se livrer à ses goûts favoris sans être exposé aux distractions dans la chambre solitaire qu'il habitait. Homme pratique, connaissant à fond la constitution anglaise, il ne communiquait avec les autorités que pour leur demander de quel crime on l'accusait; et pour les prier de le mettre en jugement s'il y avait lieu à *indictement* au criminel. On se donnait bien garde d'instruire son procès; il était à peu près aussi cou-

(1) *Mémoires*, pp. 341-342.

pable de trahison ou de pratique séditeuse, que je le suis de vouloir m'emparer de la tiare de Notre Saint Père le Pape. On lui signifia après une année de détention, je crois, qu'il était libre. Je ne sortirai d'ici, répliqua Bédard, que lorsqu'un corps de jurés aura bien et dûment déclaré mon innocence. On le laissa tranquille pendant une dizaine de jours espérant laisser sa constance, mais à l'expiration de ce terme le géôlier lui intima que s'il ne sortait pas le lendemain de bon gré, il avait reçu ordre de le mettre à la porte. M. Bédard haussa les épaules et continua ses calculs algébriques. Comme plusieurs membres de sa famille, M. Bédard était un profond mathématicien. Le géôlier patienta le lendemain jusqu'à une heure de relevée, mais voyant alors que son prisonnier ne faisait aucun préparatif de départ, il lui déclara que s'il n'évacuait pas les lieux de bonne volonté, il allait avec l'aide de ses porte-clefs, le mettre à la porte; M. Bédard, voyant que l'on prenait les choses au sérieux, et que contre la force il n'y a pas de résistance, dit au gardien: Au moins, Monsieur, laissez-moi terminer mon problème. Cette demande parut si juste au sieur Reid, le géôlier, qu'elle fut accordée d'assez bonne grâce. M. Bédard satisfait, à l'expiration d'une heure, de la solution de son problème géométrique s'achemina à pas lents vers sa demeure. »

Parmi les principaux projets de loi qui attirèrent et retinrent spécialement l'attention de M. Bédard, et auxquels il consacra beaucoup d'étude, furent ceux relatifs à l'administration de la justice, à l'organisation des tribunaux, à leur développement; en un mot, au perfectionnement du rouage judiciaire. Même après qu'il eut quitté l'enceinte législative et fut monté sur le banc, il continua de s'y intéresser et il en causait fréquemment dans ses lettres à son ami Neilson.

M. Bédard était un fervent admirateur de ce merveilleux organisme qu'est la constitution britannique, dont l'élasticité et la mobilité, le développement graduel et normal, sans soubresauts, sans heurts, font l'admiration de tous ceux qui l'ont étudiée. Dans sa retraite des Trois-Rivières, il suivait avec une attention soutenue tout ce qui se passait à Québec, à l'Assemblée législative comme au Conseil. Il étudia sérieusement les

propositions que fit M. Borgia à l'Assemblée en 1815 et, cinq ans plus tard, c'est-à-dire après mûres réflexions, il écrivait à Neilson la lettre suivante qui se passe de commentaires.

T. Riv. 1 Juillet 1820.

Mon cher Monsieur,

On dit d'un autre côté que vous allez vous occuper du Bill de judicature, que M. Perrault a préparé une clause pour donner pouvoir aux juges de la cour qui sera établie, d'examiner les témoins dans les circuits, ce qui lèvera les difficultés élevées dans la Chambre d'assemblée au sujet du Bill.

Je trouve que le tout ensemble seroit bon, une seule cour de première instance pour toute la province, avec les circuits ou on examineroit les témoins et où on prendroit les verdicts des jurés lorsque le cas y échoit. Cela nous approcheroit de la manière dont sont établies les cours en Angleterre. La division de la province en districts ne vaut rien pour l'administration de la justice, ni pour la constitution — elle tend à créer des décisions, des doctrines et des intérêts séparés. Il me semble que nous n'avons point d'autre but où nous devons tendre, quant à l'administration de la Justice, comme quant à la politique qu'à avoir les loix civiles angloises (c'est-à-dire toutes les loix tant de la forme que du fonds excepté purement celles de la tenure des héritages), toutes nos loix seront déchirées, morcellées, confuses jusqu'à ce que nous en soyons rendus là. Nous n'aurons une bonne justice que quand notre jurisprudence sera exactement la même qu'en Angleterre, et que les Juges et les gens de loi de là, pourront en jettant les yeux sur les Rapports des décisions de nos cours de Justice voir si elles sont bonnes ou mauvaises. Si nos Juges d'ici ont la sagacité nécessaire, l'œil des gens de loi d'Angleterre les forcera d'en faire usage; si ils ne l'ont pas ils pourront être remplacés par les gens d'Angleterre même. Ainsi je crois que tous les plans qui tendent à nous approcher de ce qui se pratique en Angleterre doivent toujours être regardés par là même comme avantageux. C'est une idée dont le fond m'est venu à la première mauvaise humeur que j'ai eu dans les cours de justice il y a une trentaine d'années, et qui m'est toujours revenu à chaque

mauvaise humeur que j'y ai éprouvé depuis, des rapports vrais de toutes les décisions, et des lectures qui puissent en imposer. Je serois bien aise d'avoir vos idées là-dessus. Il ne peut y avoir aucun inconvénient que tous le mobilier, les contrats, (à venir) qui le concernent, et toutes les procédures soient régis purement par les loix angloises — les loix des fonds c'est à dire ce qui regarde la tenure et tous les droits attachés aux fonds, sont les seuls qui ne peuvent être changés. Ce seroit changer les titres mêmes, les contrats, et les contrats faits doivent demeurés tels qu'ils sont. Je serois bien aise d'avoir vos idées là dessus.

Je vais partir pour la tournée. Il y a longtemps que je ne vous écris plus et que vous ne m'écrivez plus. Il ne me venoit rien à dire — Mes compliments à Mr. Stewart. Je vous souhaite une bonne santé et je suis

Mon cher Monsieur
 Votre très Humble Servt
 P. Bédard.

Mes compliments à Me Neilson et à la famille et à nos amis.

Ce grand patriote que nos historiens ont loué à l'envie, n'était donc pas un anglophobe; il était trop intelligent pour cela. M. Bédard prenait son bien où il le trouvait. Mais son admiration pour la constitution de la Grande-Bretagne ne l'empêchait pas de voir les défauts de la cuirasse, et il s'employait de son mieux à les corriger, à les faire disparaître, sans heurts violents, mais d'une manière méthodique et suivie. Cette constitution non écrite dont le mécanisme se plie à toutes les exigences possibles, pourvu qu'on sache et qu'on veuille s'en servir d'une manière honnête et intelligente, sans passion, sans parti pris; cette constitution, œuvre des siècles qu'elle a traversés et la plus belle application de la loi d'évolution normale, continue; cette constitution anglaise n'avait pas de secrets pour ce logicien, politique avisé et averti, qui l'avait étudiée à fond et en connaissait tous les rouages, tous les ressorts. C'est pourquoi il s'employa toute sa vie à parfaire notre constitution provinciale calquée sur celle de l'Angleterre.

C'est lui qui le premier s'aperçut qu'il y manquait une chose essentielle, c'est-à-dire la responsabilité ministérielle, mais il devançait son temps et la province dut attendre encore longtemps avant d'obtenir cette clef de voûte du gouvernement responsable.

M. Bédard avait épousé, à Québec, le 26 juillet 1796, Luce, fille de François Lajus, chirurgien, et de Marie-Angélique Hubert, sœur de l'évêque de Québec. Il décéda aux Trois-Rivières le 26 avril 1829, laissant quatre fils qui tous moururent sans postérité.

JOSEPH BEAUCHAMP

Joseph Beauchamp, de Varennes, représenta le comté de Surrey à la Chambre d'assemblée en même temps que le célèbre Pierre Bédard (plus tard juge aux Trois-Rivières), soit du 23 novembre 1809 au 1er mars 1810. Aux élections du mois d'avril suivant, nécessitées par la conduite arbitraire du gouverneur Craig, qui avait dissout le sixième parlement après une seule courte session de moins d'un mois, Pierre Bédard fut réélu et son frère Joseph remplaça monsieur Beauchamp. Celui-ci n'avait pas eu l'occasion de faire grand bruit en Chambre. Il s'était contenté de voter avec la majorité de l'Assemblée sur toutes les questions soulevées au cours de la session et, notamment, en faveur de la proposition de ses collègues Bédard et Blanchet, protestant contre le langage du gouverneur lors de la prorogation du dernier parlement et déclarant l'Assemblée indépendante du pouvoir exécutif; pour la motion de messieurs Taschereau et Louis Roy à l'effet de rendre les juges inéligibles; en faveur de l'adresse de félicitation à George III qui venait d'atteindre la cinquantième année de son règne et, enfin, pour déclarer vacant le siège du juge De Bonne. Cette dernière mesure qui n'avait pas, dans les circonstances, sa raison d'être, avait fait déborder la coupe et soulevé l'indignation du « petit roi » Craig, comme l'appelaient ses intimes.

Agé de soixante-dix ans, encore vert et bien portant, Joseph Beauchamp avait été piqué de la tarentule. Il s'était lancé dans le tourbillon de la politique, mais il ne fit qu'une courte

apparition sur la scène parlementaire. Trois mois devant les feux de la rampe avaient suffi à calmer son ardeur. Il disparut ensuite comme une étoile filante, dans l'ombre d'où il était momentanément sorti.

Les Beauchamp sont migrants autant que prolifiques, nous dit monsieur Jobin, curé de Varennes, à qui nous devons presque tous les renseignements qui suivent. Il en a puisés dans les registres de sa paroisse et dans le *Dictionnaire généalogique* de Tanguay et en a obtenus oralement des demoiselles de Martigny, dont l'aînée était âgée de quatre-vingt-dix ans en 1931.

Deux fils, Jacques et Jean, de Michel Beauchamp et de Marie Roulette, de la paroisse de Notre-Dame de Cogné, à La Rochelle, émigrèrent au Canada avant 1660. Etablis d'abord à Montréal, on les retrouve, eux ou leurs descendants, à la Pointe-aux-Trembles, à Lachenaie, à Repentigny, d'où ils enjambent le fleuve, pour s'établir à Verchères et, finalement, à Varennes.

Fils de Joseph Beauchamp et de Catherine-Louise Martel, de Lachenaie, notre futur député naquit à cet endroit le 21 juin 1739. Il était le petit-fils de Jean ci-dessus nommé. Etabli à la Pointe-aux-Trembles, Jean avait épousé à Montréal, en 1666, Jeanne, fille de Louis Loisel, serrurier de cette ville, et de Marguerite Charlot. Jean, fils de ces derniers, né à Repentigny, le 22 novembre 1676, épousa Jeanne Muloin, le 19 avril 1701 et en eut entr'autres, Joseph, né le 24 février 1712 et marié à Catherine-Louise Martel. De cette dernière union est issu le député de Surrey. Celui-ci épousa, à Varennes, le 19 octobre 1761, Marie, fille de Pierre Girard et de Marie-Thérèse Tétro. Ayant perdu sa femme, notre député se remaria, à Verchères, le 29 juillet 1822, — il avait alors quatre-vingt-trois ans — avec Marie-Anne-Julie (Robiche) née à Varennes, le 22 mai 1768, fille de François-Abel-Etienne Robert de La Morandière, lieutenant dans les troupes de la Marine. Elle était veuve de Joseph-Marie Crevier Du Vernay⁽¹⁾.

(1) *La Famille Robert de la Morandière*, par P.-G. Roy, Lévis, 1905. Elle était la mère de Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Marie-Anne-Julie était l'arrière-petite-fille d'Etienne Robert de La Morandière, fondateur de cette famille au Canada. Il venait d'Estrechy, évêché de Sens, en Champagne. Né en 1668, il avait épousé, à Montréal, le 25 septembre 1795, Elizabeth, fille de feu Jacques Du Vernay, marchand de la ville de Loches, en Touraine. Nous ne connaissons rien de l'ancienneté de noblesse de ces Robert: ni Tanguay, ni Roy, ni le Père LeJeune ne nous renseignent sur ce point.

Joseph Beauchamp décéda à Varennes le 27 juin 1825 et fut inhumé le 30. Dans l'acte mortuaire, il est dit ancien membre du parlement provincial, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il en avait en réalité quatre-vingt-six. Il était cultivateur. Sa maison subsiste encore — quoique délabrée — au rang de la « Petite Prairie », Varennes.

Josephus noster, pour continuer d'employer le langage de notre aimable informateur, avait reçu une excellente formation comme en témoigne sa belle signature. Il ne faut pas oublier que l'instruction était chose assez rare dans les campagnes à cette époque.

Beauchamp fut l'un des signataires de l'adresse au Roi, du 13 octobre 1788, demandant que la constitution de la province ne fût pas changée, c'est-à-dire que les Canadiens étaient opposés à l'établissement d'une Chambre d'assemblée à laquelle ils ne croyaient pas être éligibles, et qui aurait pu saboter les lois françaises qui les régissaient.

Entré dans la milice, notre député avait obtenu une commission de lieutenant le 4 janvier 1804 et avait été promu capitaine en 1809.

Joseph, fils du député, était aussi cultivateur et il acquit une honnête aisance car, à son mariage avec Des Anges Martin, le 2 octobre 1786, il frayait avec toute la *haute* du temps: les LeMoynes de Martigny, Lussier, La Haye, de Vienne, Dougal MacDougall, etc. De cette union naquirent une douzaine d'enfants, au moins. Coïncidence intéressante, l'un des descendants d'une branche collatérale par Jean-Louis également fils de Joseph et de Marie Girard, est aujourd'hui (en 1931), à Varennes, à la tête d'une famille de treize enfants vivants, plus cinq de morts. C'est dans cette branche collatérale que se trou-

vaient le chanoine Beauchamp, ancien curé de la Pointe-Gatineau, et le docteur Elie Beauchamp, né le 29 décembre 1844, mort il y a quelques années dans la région de Chicoutimi; enfin, le père Hormidas Beauchamp, de Varennes, qui, hors une surdité incommode, avait encore bon pied, bon œil, malgré ses quatre-vingt-quatre ans bien comptés, en novembre 1931.

JOSEPH BEDARD

Fils de Pierre-Stanislas Bédard, boulanger à Québec, et de Marie-Josephite Thibault, et frère du célèbre juge Pierre Bédard, il représenta le comté de York à l'Assemblée législative, du 28 juillet 1800 au 13 juin 1804, et celui de Surrey, du 21 avril 1810 au 22 mars 1814.

M. Bédard fut fait capitaine au deuxième bataillon de milice de la ville et banlieue de Montréal, le 16 avril 1812. Il était avocat au barreau de Montréal depuis le 13 juin 1796, et il fut fait conseil du roi le 15 juillet 1829. M. Bédard fut aussi commissaire pour l'érection d'églises, etc., le 20 octobre 1819, et le 3 décembre 1828, il était recommandé pour nomination comme l'un des directeurs de la Maison de la Trinité, à Montréal. Il est décédé en novembre 1832.

PIERRE AMIOT

Fils de Joseph et d'Archange Brousseau, il naquit à Verchères le 11 mars 1781. Cultivateur dans cette paroisse, il fut député du comté de Surrey, du 27 janvier 1813 au 2 septembre 1830, puis, après le remaniement des comtés, de celui de Verchères, du 26 octobre suivant au 27 mars 1838. Il fut nommé commissaire pour faire le recensement de 1825 dans le comté de Surrey. Le 14 mai 1831, il était désigné pour remplir les mêmes fonctions dans le comté de Verchères. Le 11 août 1834, il était recommandé pour être commissaire des petites causes. Sa commission de juge de paix fut révoquée le 24 août 1837 et le 1er décembre suivant, le gouvernement offrait une récompense pour son arrestation.

M. L.-O. David dit que⁽¹⁾ M. Amiot avait peu d'instruction, mais qu'il avait un esprit solide et un caractère ferme. M. Amiot était capitaine dans la division de la milice de Verchères, formée le 18 février 1813 et appelée sous les armes le 27 septembre suivant. Cette division était alors commandée par le colonel Joseph Boucher de La Bruère Montarville. « Ayant en 1827⁽²⁾ agi comme vice-président d'une assemblée convoquée à Verchères, dans le but de demander le rappel de lord Dalhousie, le gouverneur lui demanda compte de sa conduite. Il refusa de répondre et fut destitué comme capitaine de milice. »

M. Amiot se rendit à Saint-Charles, en 1837, et prit part au combat du 25 novembre. Il se battit en brave. Il fut arrêté quelques jours plus tard et fut conduit à la prison de Montréal. On l'y détint jusqu'à l'amnistie proclamée par lord Durham, en juillet 1838.

M. Amiot se maria deux fois, comme son père; 1° avec Charlotte Brin, le 9 janvier 1804, et 2° avec Marie-Archange Chagnon-Larose, le 12 janvier 1807.

ETIENNE DUCHESNOIS

Marchand de Varennes, fut député de Surrey, du 13 mai 1814 au 6 juillet 1824. Il fut nommé juge de paix le 14 mai 1817. Sa commission d'officier dans la milice fut révoquée le 29 août 1837.

Fils d'Etienne Duchesnois, marchand, venu au Canada de Saint-Etienne, diocèse de Toulouse, Languedoc, et de Catherine-Françoise Leroux, mariés à Sorel, le 14 mai 1765.

Il eut un fameux procès avec M. d'Aillebout de Périgny, en 1813, ce qui amena l'affaire de l'« *impeachment* » du juge Foucher devant l'Assemblée législative⁽³⁾, par Augustin Cu villier.

(1) *Les Patriotes de 1837-38.*

(2) *Les Patriotes de 1837-38.*

(3) Voir *La Famille d'Aillebout*, par M. Aegidius Fauteux, pp. 164-165.

AGNAN-AIME MASSUE

Fils de Gaspard Massue, ancien marchand puis seigneur de Varennes, et de Marie-Josephte Huet, il naquit à Varennes le 10 octobre 1781. Il était le petit-fils de Nicolas Massue, marchand de Québec, originaire de Saint-Donatien, diocèse d'Orléans, France. M. Massue représenta le comté de Surrey à l'Assemblée législative, du 28 août 1824 au 5 juillet 1827. Il hérita d'une partie du domaine situé au Cap de Varennes, à la mort de sa mère, en 1830. Deux ans plus tard, M. Massue acheta la seigneurie de Bonsecours, et il acquit celle de Saint-Charles sur l'Yamaska, en 1833. Il devint aussi seigneur de Bourg-Marie Ouest en 1835.

M. Massue remplit les fonctions suivantes à la satisfaction du gouvernement: commissaire pour l'ouverture de chemins entre Belœil et Varennes, en 1829 et en 1830; juge de paix en juillet 1830; commissaire des petites causes, le 22 juillet 1837.

Il vivait encore en 1861.

L'HONORABLE LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

Il est une vérité depuis longtemps admise en histoire, mais qui ne souffre pas d'être répétée. C'est celle-ci. Pour bien juger un homme, un homme politique surtout, il faut le recul du temps. Et cela est peut-être encore plus vrai au Canada qu'ailleurs, car les passions et les préjugés politiques sont, pour ainsi dire, héréditaires chez nos compatriotes. Et cela se conçoit aisément lorsqu'on songe aux luttes quotidiennes qu'eurent à subir nos pères sous la constitution de 1791. Ce régime parlementaire était un progrès marqué sur l'ancien mode de gouvernement. Il était cependant perfectible, et c'est ce à quoi nos législateurs s'employèrent durant la période qui s'étend de 1791 à 1837. Ils s'acheminaient lentement mais sûrement vers le gouvernement responsable et, si des écarts de langage et de conduite parlementaire n'y eussent mis obstacle, nous l'aurions obtenu pratiquement dès 1831, sans effusion de sang. Mais on voulut aller trop vite en besogne et l'on cassa

les vitres. C'était malhabile, et ces procédés retardèrent de dix-sept ans l'obtention des privilèges, ou plutôt des droits réclamés qui nous furent concédés finalement dans toute leur ampleur en 1848.

Papineau a été l'homme public le plus discuté, peut-être, de tout le Canada. D'un côté on l'a porté aux nues, d'un autre on l'a rabaisé outre mesure. La passion politique était, jusqu'à ces derniers temps, entrée trop avant dans l'histoire du Bas-Canada pour qu'on put juger l'homme froidement, sans parti pris. Nous nous sommes efforcé au cours de cet article de le montrer sous son vrai jour. Avons-nous réussi? A d'autres de répondre.

M. Alfred D. De Celles est, sans contredit, l'historien qui a jusqu'à ce jour le mieux connu, le mieux compris Papineau. Son admirable ouvrage publié à Montréal en 1905 (Librairie Beauchemin), mérite d'être lu attentivement par ceux qu'intéresse l'histoire de cette époque tourmentée. Il est aussi impartial qu'on puisse le souhaiter.

Fils de Joseph Papineau, notaire et député à l'Assemblée législative, et de Marie-Rosalie Cherrier, Louis-Joseph naquit à Montréal le 7 octobre 1786. Il commença ses classes à Montréal et il les continua au séminaire de Québec, où il fut le condisciple de Mgr Turgeon, évêque de Québec, du docteur Joseph Painchaud et de Philippe Aubert de Gaspé, l'aimable auteur des *Anciens Canadiens* et des *Mémoires*. Ce dernier nous dit que « Papineau jouait rarement avec les enfants de son âge; il lisait pendant une partie des récréations, faisait une partie de dames, d'échecs, ou s'entretenait de littérature, soit avec ses maîtres, soit avec les écoliers des classes supérieures à la sienne. L'opinion générale était qu'il aurait été constamment à la tête de ses classes, s'il n'eut préféré la lecture à l'étude de la langue latine. »

« Comme il lui était permis, continue M. de Gaspé, par faveur spéciale, de lire, même pendant l'étude, sans l'agrément des maîtres de salles, il se dépêchait de brocher ses devoirs pour se livrer ensuite à son goût favori. Il était redevable de cette indulgence, je crois, en reconnaissance de services importants que son père avait rendus au séminaire de Québec, ou

peut-être aussi parce que les supérieurs croyaient avec raison, que cette faveur ne l'empêchait pas de faire de brillantes études.

« Les maîtres menaient de temps à autre les pensionnaires du petit séminaire aux séances de la chambre d'assemblée pendant les séances du parlement provincial; et comme les enfants aiment à singer tout ce qu'ils voient, il fut décidé que nous aurions aussi notre chambre d'assemblée. On commença par les élections. Que d'intrigues! que de corruption même pour faire élire un candidat de notre choix!

« Le parti conservateur, tremblant pour l'élection de son candidat, proposa de faire voter les ecclésiastiques du grand séminaire. Celui de l'opposition, dont Papineau était le chef, combattait de toutes ses forces l'introduction de cette clause dans notre charte. Il s'en suivit de longs débats, de bien chaudes discussions, mais les tories triomphèrent.

« Le grand jour de l'élection arrivé, les deux candidats firent les discours d'usage, et promirent, comme on le fait de nos jours, plus de beurre que de pain aux sots (et j'étais probablement du nombre) qui ajoutaient foi à leurs discours. L'âge d'or allait renaître pour les écoliers! plus de pensums, plus de fêrule, mais des confitures à tous nos repas. Rien de plus aisé à obtenir; il ne s'agissait que de présenter au supérieur une requête appuyée par un corps aussi auguste que notre parlement.

« Papineau, âgé alors de treize à quatorze ans, monta sur le *hustings* et, dans un discours qui dura près d'une demi-heure, foudroya notre malheureux candidat. Je l'ai souvent entendu depuis tonner dans notre parlement provincial contre les abus, la corruption, l'oligarchie, mais je puis certifier qu'il n'a jamais été plus éloquent qu'il le fut ce jour-là. Les prêtres du séminaire s'écriaient: c'est son père! c'est tout son père. Quel champion pour soutenir les droits des Canadiens, lorsqu'il aura étudié les lois qui nous régissent! Et les messires Demers, Lionnais, Bédard et Robert, qui rendaient ce témoignage, étaient des juges compétents », conclut M. de Gaspé.

Juges compétents! peut-être, mais éducateurs malhabiles, en tout cas. L'admiration irraisonnée et l'encens à bon marché

prodigués à cet enfant, développèrent chez lui une trop grande confiance en soi-même et une croyance injustifiée en ses forces. Dès le collège, où maîtres et élèves le regardaient avec fierté, le tenaient pour ainsi dire sur un piédestal et se pâmaient d'admiration à ses moindres paroles, à ses moindres gestes, dès ses années de collège, dis-je, il se crut d'une essence supérieure, et son orgueil natif s'en accrut d'autant. C'était là, on en conviendra, une éducation fautive, désastreuse pour l'enfant, et qui devait être plus tard son plus grand ennemi; on faussait inconsciemment son jugement.

Quoique d'une intelligence supérieure, ce manque de jugement, de pondération et d'empire sur soi-même, firent commettre à Papineau de lourdes fautes en politique. D'une suffisance choquante, il se croyait en droit de faire la leçon à tout le monde, de guider tout un peuple sans le secours de qui que ce fût. Il ne consultait, en effet, ses amis, ses lieutenants, que lorsqu'il ne pouvait faire autrement, et si les avis reçus ne concordaient pas avec ses désirs, il ne se faisait pas faute de les écarter et de passer outre.

Papineau avait de belles qualités: une grande puissance de travail, une parole facile et abondante, une mémoire bien servie par de nombreuses lectures, une connaissance assez approfondie de l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Aucun autre homme politique canadien n'a joui d'autant de popularité que Papineau. Il était l'idole du peuple. Son nom est passé en proverbe. Un fluide magnétique semblait se dégager de sa personne; il attirait les foules et les faisait tressaillir. Sorti du peuple, il connaissait sa sensibilité, il en avait les instincts et la vision d'un idéaliste.

« Le peuple aime les gestes expressifs qui s'aperçoivent de loin et par dessus les têtes. Il aime les voix chaudes et vibrantes... Parlez-lui de patrie, de justice et de liberté, si vous voulez qu'il vous entende, qu'il vole dans vos bras et que son cœur soit à vous », a dit l'auteur des *Etudes sur les orateurs parlementaires*. Papineau connaissait le procédé et il en usait largement, quoique tout probablement d'une manière plus ou moins consciente. Il s'emportait en parlant; il se grisait lui-

même de ses propres paroles comme il enthousiasmait ses auditeurs. Le peuple canadien est grand admirateur de l'éloquence. Un beau parleur peut le manier à sa guise. C'est ce qui explique en grande partie l'ascendant de Papineau sur les masses. Au physique, c'était un bel homme; de haute stature, des épaules larges, couronnées par une tête puissante aux traits fins et réguliers. C'était un homme qui attirait l'attention.

« De tous les hommes qui brillaient alors dans l'enceinte parlementaire ou sur les hustings, dit Benjamin Sulte⁽¹⁾, le plus nouveau, le plus admiré, le plus étonnant était le jeune Louis-Joseph Papineau... Il arrivait en Chambre précédé d'une réputation d'orateur et d'homme d'étude. On raconte que son premier discours fut pour combattre une motion soutenue par son père et qu'il enleva le sentiment des députés. Son père, qui était en même temps son meilleur ami, ne tarda pas à se retirer devant lui, sachant bien que la cause nationale avait trouvé un défenseur digne de devenir son champion en titre. Ses manières affables, son geste engageant, sa conversation polie et admirablement soutenue, presque toujours enjouée, en faisait l'idole de son entourage. Habile comédien, à la façon de tous les orateurs de talent, il s'animait devant le peuple et faisait passer sur son visage, dans sa voix, dans ses moindres mouvements les émotions qu'il voulait faire ressentir à ses auditeurs. Tout vibrait en lui et à sa vue l'enthousiasme gagnait les têtes. Tel était l'homme qui, au moment où les anciens orateurs atteignaient l'âge de la vieillesse, apparaissait pour lui succéder, en compagnie de cinq ou six autres jouteurs des plus vaillants. »

Mais toute médaille a son revers. Si Papineau avait de belles qualités, il avait aussi des défauts sérieux. Une ambition démesurée, un amour excessif de l'autorité non partagée, c'est-à-dire un instinct dominateur, et un esprit irritable qui lui faisaient repousser les conseils, même ceux de ses plus dévoués partisans. Si ses qualités grandirent avec le temps, ses défauts ne s'améliorèrent pas, au contraire, ils ne firent qu'augmenter

(1) *Histoire des Canadiens-français*, VIII, 72; voir aussi son ouvrage intitulé *Papineau et son temps*, annoté et publié par Gérard Malchelosse, Montréal, 1925.

davantage de jour en jour, et il vint un temps où ceux-ci l'emportèrent sur celles-là, et l'on eut 1837.

On peut en quelques mots définir Papineau un homme de génie, un grand orateur et un meneur d'hommes; mais un génie égoïste qui ne savait pas mesurer la parole à l'action, ni au temps où il vivait. Il s'emportait trop en parlant et il ne semble pas avoir eu conscience du mal qu'il faisait par ses discours. Il s'enivrait littéralement de ses propres paroles et ne pouvait juger de leur portée. Il ne prévoyait pas la catastrophe à laquelle il menait inévitablement ses compatriotes suspendus à ses lèvres; nous le répétons, il manquait de jugement et de pondération.

Nous avons vu que, dès son entrée à l'Assemblée législative, Papineau y avait pris une des premières places malgré sa jeunesse. L'honorable Jean-Antoine Panet ayant été promu au Conseil législatif, la présidence de l'Assemblée qu'il avait si honorablement remplie devint vacante et Louis-Joseph Papineau fut élu pour le remplacer (21 janvier 1815). Il conserva ce poste de confiance jusqu'à la suspension de la constitution, le 27 mars 1838, si l'on en excepte toutefois les deux années de présidence de Vallières de Saint-Réal (10 janvier 1823 au 8 janvier 1825), pendant la mission de Papineau, envoyé en Angleterre pour combattre le projet d'union des deux Canadas.

Durant les trente années qu'il passa à l'Assemblée, Papineau avait représenté les collèges électoraux suivants: comté de Kent, du 18 juin 1808 au 22 mars 1814; Montréal-ouest, du 13 mai suivant au 27 mars 1838; Surrey, du 25 août 1827 au 4 décembre 1828; et le comté de Montréal, du 22 novembre 1834 au 3 novembre 1835.

Papineau fut appelé à faire partie du Conseil exécutif le 28 décembre 1820. Trois Canadiens seulement faisaient partie de l'Exécutif composé de dix-sept membres, lorsque Papineau y entra: MM. François Baby, Antoine-Louis Juchereau Duchesnay et Olivier Perrault⁽¹⁾. Croyant qu'il n'y pouvait jouer un

(1) Les quatorze Anglais étaient: MM. James Monk, Adam Lyburner, John Richardson, Jonathan Sewell, James Irvine, James Kerr, Ross Cuthbert, Michael-Henry Perceval, John Mure, Wm. B. Colt-

rôle utile, Papineau n'y demeura pas longtemps. Il assista à cinq séances du Conseil, puis il n'y mit plus les pieds. D'après le *Guide Parlementaire Historique* de M. Joseph Desjardins, Papineau continua néanmoins d'en faire partie jusqu'au 25 janvier 1823; lord Aylmer voulut l'y faire nommer de nouveau en 1831, mais le vicomte Goderich alors secrétaire d'Etat pour les colonies s'y objecta⁽¹⁾.

Lord Aylmer montra en cette occasion une claire vision de la destinée politique et sociale des Canadiens et au point de vue anglais du danger qu'il y avait de les anglifier. Je suis aussi partisan que peut l'être un Anglais, disait-il, des lois et de la constitution britanniques. Il convient tout de même de se demander à quoi mènerait l'anglicisation des Canadiens. En ferait-on des Anglais ou des Américains? Le Canadien est moral, religieux, obéissant aux autorités constituées, et il ne désire rien tant que de n'être pas dérangé dans ses habitudes et ses convictions. Mais si on l'anglicisait, je crois bien qu'il prendrait plutôt modèle sur ses voisins immédiats que sur ceux d'outre-mer.

De 1808 à 1820, Papineau ne joua pas un rôle très actif à l'Assemblée législative. Tout en s'occupant de politique, il avait servi, en qualité de capitaine au cinquième bataillon de la milice d'élite incorporée, d'officier de l'état-major (15 décembre 1813) et de capitaine surnuméraire au deuxième bataillon de la ville et banlieue de Montréal, en 1814. Il fut aussi rapporteur suppléant des conseils de guerre (deputy judge advocate), du 15 décembre 1813 au 20 avril 1819. Il fut promu major au troisième bataillon de Montréal, le 3 mai 1830.

A partir de 1820, Papineau devint plus remuant et plus audacieux à l'Assemblée. La question des finances prenait une ampleur nouvelle et devait à l'avenir y primer toutes les autres. Or, les économistes anglo-canadiens d'aujourd'hui sont d'opinion que les vues de Papineau sur ce sujet étaient justes et très étendues; il devançait de beaucoup son temps. Il eut de plus

man, William Smith, Jr., le lieutenant-colonel John Ready et M. John Hale, tous deux nommés en même temps que Papineau.

(1) Lettre d'Aylmer à Goderich, 26 août 1831. Archives du Canada. Série Q. vol. 198-1, p. 172.

l'avantage d'avoir pour le seconder dans cette tâche des hommes de mérite, tels que Cuvillier, Neilson et autres. On connaît la lutte qui s'en suivit entre Papineau et Dalhousie. La brèche alla s'élargissant jusqu'au rappel de ce dernier, en 1827. Sous Kempt qui ne fut que deux ans à la tête des affaires, il y eut accalmie, mais peu après l'arrivée d'Aylmer, en 1830, la lutte reprit de plus belle.

Le vicomte Goderich avait remplacé, le 30 avril 1827, lord Bathurst qui avait dirigé le bureau des colonies pendant quinze ans, mais il n'avait fait qu'y passer. Remis en charge de ce ministère, le 22 novembre 1830, lord Goderich se mit à la besogne et décida d'accorder à l'Assemblée législative à peu près tous les privilèges que celle-ci réclamait. Garneau, qui était un grand admirateur de Papineau, reconnaît pourtant que celui-ci eut le grand tort de ne pas accueillir les propositions fort acceptables de lord Goderich. Papineau était devenu intraitable; il voulait tout ou rien. De ce moment, il n'a plus le beau rôle. Il continua de soulever la province contre le gouvernement, et l'on connaît le résultat de l'élection de 1832 et l'incident regrettable qui eut lieu à Montréal cette année. Papineau somma « Matthew, lord Aylmer » de venir à Montréal et de punir les coupables, c'est-à-dire les officiers des troupes qui avaient commandé le feu lors de l'émeute. Inutile de dire que le gouverneur ignora avec dédain cette sommation pour le moins irrespectueuse.

Deux ans plus tard, Papineau et quelques-uns de ses plus fidèles lieutenants imaginèrent les 92 résolutions. C'en était trop. Le leader canadien qui avait déjà vu plusieurs de ses suivants le quitter, vit avec indignation sept des principaux membres canadiens de l'Assemblée s'unir à l'opposition et voter pour le rejet de ces propositions. Pas un seul de ces sept braves ne put se faire réélire aux élections générales qui suivirent.

De 1834 à 1837, il n'y a qu'un pas, Papineau le franchit bientôt, et ce fut la rébellion ouverte contre l'autorité. Papineau essaya, mais trop tard, de s'y opposer. Le peuple du district de Montréal, enflammé par la parole ardente et non mesurée du chef, ne l'écouta plus. Cette échauffourée nous

coûta cher et nous valut l'Union si détestée et qui semblait devoir écraser à jamais la nationalité canadienne.

Si Papineau n'est pas le seul coupable, il est du moins le principal facteur de la rébellion. On nous dit qu'il n'a pas voulu la révolte ouverte, armée, et l'on prétend que ses lettres prouvent cette assertion. Est-il possible qu'un homme comme Papineau ait pu se tromper à ce point? est-il possible qu'il ne se soit pas aperçu que sa fougue, sa véhémence, son emportement, soulevaient les masses et les affolaient? Mais alors, il faudrait croire qu'il était aveugle! aveuglé par la passion, par la colère, par l'orgueil! Encore une fois, est-ce que Papineau se grisait, s'enivrait littéralement en parlant, au point de ne pouvoir se rendre compte de l'abîme qu'il creusait et où il conduisait tête baissée ses compatriotes. Nous le croyons. Et ce serait là un politique habile, un homme d'État!

Papineau sentait, dès 1831, le pouvoir lui glisser des mains; les principaux membres de l'Assemblée commençaient à se fatiguer de sa tyrannie. Mais voyant la défection de ceux-ci, le chef n'en devint que plus entêté, plus irrité, plus intraitable. Et dès lors, il glissa rapidement sur le plan incliné qui menait à la révolte ouverte, c'est-à-dire à l'abîme. Il ne sut pas, ou ne put pas s'arrêter à temps.

A la grande assemblée de Saint-Charles, où on avait élevé une colonne surmontée du bonnet de la Liberté, et où le docteur Nelson déclara que le peuple devait s'organiser pour résister à la violence par la violence, Papineau parut et souleva un enthousiasme indescriptible. Il parla longuement aux applaudissements répétés de la multitude. Il conseilla aux gens de rester sur le terrain de l'agitation constitutionnelle. Mais à ce moment, M. Nelson s'écria: « Eh bien! non, je diffère d'opinion avec Papineau; je prétends que le temps est arrivé de fondre nos cuillers pour en faire des balles ». ⁽¹⁾

L'auteur auquel nous empruntons ce détail, ne nous dit pas que Papineau ait rebuté le docteur Nelson pour ces paroles véhémentes, ces paroles séditieuses. D'autres discours tous plus violents les uns que les autres suivirent. Papineau fit-il quoique ce soit pour dissuader les orateurs de fomenter la rébellion

(1) L.-O. David, *Les Patriotes de 1837-38*.

ouverte? Nul ne le dit. En tout cas, plusieurs prises d'armes eurent lieu et Papineau dut prendre le chemin des Etats-Unis pour mettre sa personne en sûreté.

Des Etats-Unis, Papineau passa en France où il demeura jusqu'en 1844, alors que La Fontaine obtint pour lui comme pour tous les autres rebelles, une amnistie pleine et entière. Il revint alors au Canada.

A peine était-il de retour — grâce aux bons procédés du nouveau chef des Canadiens — qu'il s'agitait de nouveau. Il se fit élire dans le comté de Saint-Maurice, le 24 janvier 1848 et il le représenta jusqu'au 6 novembre 1851. Aux élections suivantes, il se présentait dans le comté de Deux-Montagnes et il était élu, le 9 juillet suivant. Il se retira définitivement de la politique, le 23 juin 1854.

Quelle fut sa conduite en Chambre durant ces sept années? Il se posa comme le chef du radicalisme et fit la lutte à La Fontaine. Il ne semble pas s'être aperçu du pas immense fait dans la politique canadienne durant son absence en Europe où la fréquentation de Lamennais, de Béranger et de Louis Blanc laissa son empreinte sur ses idées⁽¹⁾. Il voyait tout en noir, et il fut la cause, inconsciente peut-être, de la division du parti canadien en chambre et de la fondation du nouveau parti soi-disant démocratique, ayant pour chef les deux Dorion, Rodolphe Laflamme, Dessaulles et autres. Il prit enfin sa retraite de la politique et se retira en son manoir de Montebello d'où il ne sortit plus guère jusqu'à sa mort survenue le 22 septembre 1871, à l'âge de 85 ans.

Louis-Joseph Papineau avait épousé, à Québec, le 29 avril 1818, Julie, fille de Pierre Bruneau et de Marie-Anne Robitaille. De cette union naquirent trois fils, Lactance, Gustave et Amédée, et deux filles, Ezilda et Azélie. Cette dernière épousa Napoléon Bourassa. De ses trois fils, Amédée seul lui survécut; les deux autres moururent jeunes.

Terminons cette esquisse par ce paragraphe cueilli dans l'ouvrage de M. De Celles: « Ce serait faire injure à sa mémoire que de conclure de l'attitude de Papineau dans les luttes qui ont occupé une partie de sa vie, qu'il fût un homme imbu

(1) A. D. De Celles, *Papineau*, p. 196.

de préjugés de races. Son hostilité n'a jamais été dirigée contre les Anglais comme peuple; elle visait uniquement les ministres qui refusaient de nous accorder, dans toute leur intégrité, les droits de sujets britanniques que nous étions fondés à réclamer. Il serait impossible de relever dans l'ensemble de ses discours une seule parole malsonnante à l'adresse du peuple anglais. Ses idées l'auraient plutôt entraîné à un cosmopolitisme conforme aux aspirations de la démocratie. A ce point de vue, il est en avance sur ses contemporains de tous les pays, où les préventions religieuses et nationales, toujours actives, ne rappellent que trop souvent les hommes arriérés des siècles évanouis. Un jour que M. Gogy, Suisse d'origine, inféodé au parti anglais, disait, à la Chambre de Québec, qu'il préférerait voir aux affaires un ministère composé de citoyens nés dans le pays, Papineau lui répondit: « Pour moi, ce que je désire, c'est un gouvernement composé d'amis des lois, de la liberté, de la justice; d'hommes qui protègent indistinctement tous les citoyens, qui leur accordent tous les mêmes privilèges. J'aime, j'estime ces hommes sans distinction d'origine; mais je hais ceux qui, descendants altiers des conquérants, viennent dans notre pays nous contester nos droits politiques et religieux... On nous dit: « Soyons frères »! Oui, soyons-le, mais vous voulez tout avoir: le pouvoir, les places et l'or, c'est cette injustice que nous ne pouvons souffrir. »

En conclusion, nous dirons que, malgré ses défauts, Louis-Joseph Papineau a été pendant un quart de siècle l'homme le plus en vedette au pays. Ce grand citoyen a tenu durant la première moitié de sa carrière politique un rôle éminent, et peu d'hommes en aucun pays ont joui d'une aussi grande popularité. S'il eut eu plus de modération, plus de diplomatie, il eut obtenu plus de succès en politique. Papineau est et demeurera, néanmoins, une des grandes figures politiques du Canada français; son nom restera gravé dans la mémoire de ses compatriotes qui lui pardonneront ses imperfections en raison des services inappréciables qu'il a rendus à la cause canadienne, et pour le nouveau lustre qu'il a ajouté à la gloire des ancêtres.

JEAN-TOUSSAINT DROLET

De Saint-Marc, comté de Verchères, servit en qualité de capitaine de la compagnie de Saint-Marc, division de Saint-Denis, durant la guerre de 1812-15. Nommé commissaire pour l'ouverture d'un chemin de Shipton à la montagne d'Yamaska, le 14 juillet 1829, puis pour l'amélioration de la navigation de la rivière Richelieu, le 7 août 1829, il s'acquitta de ces fonctions avec zèle et intelligence.

M. Drolet fut député du comté de Verchères à l'Assemblée législative, du 31 juillet 1832 au 1er novembre 1836. Il fut démis de son grade de major dans la milice, le 24 août 1837, et une proclamation offrant une récompense pour son arrestation, fut lancée le 29 novembre suivant. Il avait pris une part active à la fameuse assemblée de Saint-Charles, étant l'auteur d'une des propositions qui furent accueillies par des hurras frénétiques et une salve de mousqueterie.

Né en 1786, il était le fils unique de Charles-Joseph-Marie Drolet et de Brigitte Renaud dit Blanchard. Il mourut au manoir seigneurial de Saint-Marc le 1er novembre 1836. Il avait épousé Sophie, fille de René Boileau.

HENRI DES RIVIERES

Fils de François Des Rivières, il avait acheté, en 1824, le tiers du fief de Montarville des frères Henry et Edouard Desrivières-Beaubien. M. Desrivières prit une part très active à la rébellion de 1837; il ne semble pas, toutefois, avoir été arrêté. Elu représentant du comté de Verchères à l'Assemblée législative du Canada, le 8 avril 1841, il résigna son mandat le 6 novembre suivant, pour faire place à l'honorable James Leslie qui avait été défait dans le comté de Montréal. M. Des Rivières était avocat, d'après Louis-P. Turcotte⁽¹⁾, mais son nom ne paraît pas dans la liste des avocats, au bureau du Registraire général du Canada.

Il fut l'un des juges de la Cour spéciale des Sessions de la

(1) *Le Canada sous l'Union*, I, p. 68.

paix qui furent chargés de l'administration municipale de Montréal de 1836 à 1840.

L'HONORABLE JAMES LESLIE

Fils du capitaine James Leslie, du 15^e régiment d'infanterie anglaise, qui fut assistant quartier-maître de l'armée de Wolfe, et qui descendait du premier comte de Rothes, il naquit à Kair, Kincardine, le 4 septembre 1786, et fit ses études au Marischal College et à l'université d'Aberdeen.

Négociant de Montréal, il faisait partie de la maison Irvine, Leslie & Co. Il entra dans la politique comme député de Montréal-est, le 28 août 1824, fut réélu à toutes les élections subséquentes, et siégea dans l'Assemblée jusqu'au 27 mars 1838. Ayant été défait aux élections générales de 1841, par la violence et la corruption, il fut élu dans le comté de Verchères le 28 décembre de cette année et il continua de siéger en Chambre jusqu'au 11 mars 1848. Le 23 mai suivant, il était appelé au Conseil législatif dont il fit partie jusqu'à la Confédération. Le 22 mai 1867, la reine Victoria le fit sénateur du nouveau Dominion, poste qu'il occupa jusqu'au 6 décembre 1873, date de sa mort. Durant ce demi-siècle de vie politique, M. Leslie s'était toujours montré un ami de la cause libérale et de la justice. M. La Fontaine l'invita à faire partie de son ministère, le 11 mars 1848 et il y demeura jusqu'au 27 octobre 1851. Il fut fait président du Conseil exécutif le 11 mars 1848, et le 15 septembre suivant, il acceptait le portefeuille de secrétaire provincial.

M. Leslie était enseigne aux Volontaires de Montréal au début de la guerre de 1812-15, et il eut charge des prisonniers de guerre américains pris à Détroit le 28 septembre 1812. Il continua de faire partie de la milice jusqu'en 1862, lorsqu'il se retira avec le grade de lieutenant-colonel.

Il avait épousé en 1815, Julia, fille de Patrick Langan, et il devint propriétaire d'une partie de la seigneurie du Lac Matapédia. Il céda sa part le 26 janvier 1855, à Alfred Gill, de Hartford, Connecticut.

SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER

Fils du lieutenant-colonel Jacques Cartier, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, et de Marguerite Paradis, sir George-Etienne naquit à cet endroit le 6 septembre 1814 et il fit ses études au collège de Montréal. Si nous en croyons le *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay, son bisaïeul Jacques Cartier dit Langevin, charpentier, fils de Pierre et de Marie Beaumier, de Prulier, diocèse d'Angers, était venu au Canada et il avait épousé à Beauport, le 6 juillet 1744, Marguerite, fille de Nicolas Mongeon natif de Montargis, en Champagne, et de Madeleine Vachon. Il devint marchand à Québec. Sir George était donc d'origine angevine.

Après avoir fait son droit chez M. Edouard Rodier, il fut admis au barreau du Bas-Canada en novembre 1835. Dix-neuf ans plus tard, il était créé conseil de la Reine et, en 1866, il devenait membre honoraire du barreau du Haut-Canada.

Cartier s'occupa de bonne heure de politique, et il va sans dire qu'il fut d'abord un enthousiaste admirateur du grand tribun qui remuait les masses par sa parole vibrante et enflammée. Le sang qui bouillonnait dans les veines du jeune avocat n'avait pas encore eu le temps de se refroidir lorsqu'éclata la rébellion de 1837. Il y fut impliqué et dut s'expatrier afin d'échapper à la prison. Il passa aux Etats-Unis et se retira à Burlington, Vermont, d'où il revint après la proclamation de l'amnistie. Il se remit à la pratique de sa profession, se fit vite un nom et acquit une clientèle choisie autant que nombreuse.

Il épousait, en 1846, Hortense, fille de M. Edouard-Raymond Fabre, marchand de Montréal et frère de Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

Cette même année, M. La Fontaine présida une réunion publique tenue à Montréal, pour discuter le projet d'une voie ferrée entre cette ville et Portland, Maine. M. Cartier prononça en cette occasion un discours en faveur du projet. Ce fut là le commencement de la politique de progrès qu'il devait suivre jusqu'à sa mort.

Le gouvernement responsable venait enfin de nous être accordé dans toute sa plénitude et M. La Fontaine avait été appelé à former un ministère (11 mars 1848), quand M. Cartier qui devait par la suite jouer un rôle de tout premier ordre dans la politique canadienne, entra à l'Assemblée législative du Canada, comme député du comté de Verchères, le 7 avril 1848. Il continua de représenter ce collège électoral jusqu'au 10 juin 1861. Il fut ensuite élu dans la division de Montréal-Est qu'il représenta du 9 juillet suivant au 1er juillet 1867.

M. Cartier avait décliné le poste de solliciteur-général du Bas-Canada, en 1851, puis celui de commissaire des Travaux publics, en 1853. Il acceptait, le 27 juin 1855, le portefeuille de Secrétaire provincial dans l'administration Macnab-Taché, et le 24 mai de l'année suivante, il devenait procureur-général du Bas-Canada dans le ministère Taché-Macdonald. M. Cartier conserva ce poste jusqu'au 1er août 1858. Le 6 du même mois, après la chute de l'éphémère administration Brown-Dorion, il devenait premier ministre avec M. John-A. Macdonald comme leader du Haut-Canada, et il prenait le poste d'inspecteur-général qu'il échangeait le lendemain pour son ancien portefeuille. Il conserva celui-ci jusqu'au 23 mai 1862, lorsque son administration fit place à celle de Macdonald-Sicotte. M. Cartier reprit son ancien poste de procureur-général, le 30 mars 1864, dans le ministère Taché-Macdonald et il y demeura jusqu'à la Confédération.

Cartier était entré au parlement comme partisan de MM. La Fontaine et Baldwin, et il continua de donner son appui à MM. Hincks et Morin, puis à sir Etienne-Pascal Taché. La grande question constitutionnelle ayant enfin été résolue en 1848, le gouvernement songea à s'occuper sérieusement des besoins matériels du pays et c'est la tâche qu'entreprit Cartier. L'agriculture, le commerce, l'industrie, avaient été plus ou moins négligés pendant la longue lutte qu'avait eu à soutenir l'Assemblée pour l'obtention de la plénitude du gouvernement responsable. Une question s'imposait maintenant. Afin d'aider au développement des ressources naturelles du pays, il fallait de toute nécessité ouvrir des voies

de communication, construire des chemins de fer et creuser des canaux. M. Cartier appliqua toute son énergie à cette œuvre. Il avait, comme nous l'avons vu dans son discours à Montréal, en 1846, posé les premiers jalons. Dès son entrée à la législature, il s'occupa activement de ces questions. Parmi les principales mesures dont Cartier fut l'auteur citons : la construction du chemin de fer du Grand-Tronc et du pont Victoria ; la promotion de l'instruction publique et l'établissement d'écoles normales ; l'amélioration des lois criminelles ; l'abolition de la tenure seigneuriale ; la décentralisation judiciaire dans le Bas-Canada ; la codification des lois civiles et de la procédure dans les cours de justice du Bas-Canada ; la confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord ; la réorganisation de la milice et la construction de fortifications pour la défense du pays. Oeuvre gigantesque s'il en fut et qui aurait pu occuper dix ministres ordinaires, mais l'homme aux vastes conceptions qu'était Cartier, les conduisit toutes à bonne fin. Il fut président de la commission des chemins de fer de l'Assemblée législative, de 1852 à 1867, puis du comité des chemins de fer du Conseil Privé, de 1867 à sa mort, à l'exception d'une seule session, quand il était absent en Angleterre. Cartier prit aussi une part active à la conférence de Charlottetown, et il fut l'âme dirigeante de celle de Québec, en 1864, et de celle de Loudres en 1866-67. C'est là que l'on mit enfin la dernière main à l'œuvre de la Confédération canadienne. La nouvelle constitution fut mise en vigueur le 1er juillet 1867. Une nouvelle nation venait de naître, dont les destinées promettaient d'être brillantes.

Les autorités impériales, satisfaites de ce résultat presque inespéré, accordèrent des récompenses sous forme de décorations aux principaux chefs du mouvement. John-A. Macdonald fut fait chevalier commandeur de l'ordre du Bain, le 29 juin 1867, et l'on offrit à Cartier de le créer compagnon du même ordre. Indigné de cette infamie, celui-ci repoussa cette offre avec dédain, en disant que c'était lui, et non son collègue Macdonald, qui avait été le principal artisan de la Confédération et qu'il n'accepterait certainement pas une distinction inférieure à celle accordée à son collègue. Il refusa

même la commanderie de l'ordre du Bain. Downing Street s'apercevant alors de sa bévue, recommanda à la Reine de nommer Cartier, baronnet du Royaume-Uni, ce qui fut fait en avril 1868. Sir George choisit comme devise: « Franc et sans dol ». Ce titre héréditaire s'est éteint avec sir George.

Le 1er juillet 1867, Cartier avait accepté le portefeuille de la milice et de la défense nationale dans le cabinet de sir John-A. Macdonald. Il fut élu dans Montréal-Est le 14 septembre suivant. Il retourna en Angleterre en 1868 afin de discuter un plan de défense du nouveau dominion et pour négocier l'acquisition des territoires du Nord-Ouest. Cartier fit passer une nouvelle loi de milice cette même année et, l'année suivante, l'acquisition des vastes territoires du Nord-Ouest devenait un fait accompli. Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1872, Cartier faisait passer une mesure pour autoriser la formation d'une compagnie qui entreprendrait de relier par voie ferrée les provinces de l'Est à l'Océan Pacifique. C'est le Pacifique Canadien.

La question de la Confédération n'était pas bien vue de tout le monde. Les adversaires politiques de Cartier la battaient encore en brèche lorsqu'eurent lieu les élections de 1872. Sir George fut défait dans Montréal-Est par M. (plus tard sir Amable) Jetté. Il se présenta alors dans le comté de Provencher, Manitoba, où il fut élu par acclamation, ce qui lui permettait de continuer son œuvre, mais sa santé altérée par un travail constant et soutenu, commençait à décliner. Il était malade lorsqu'il partit pour l'Angleterre, afin d'y discuter la question du Pacifique Canadien et autres. Il mourut à Londres le 20 mai 1873. Ses restes furent ramenés au Canada et il eut de magnifiques obsèques à Montréal.

Sir George avait été fait chevalier grand-croix de l'ordre royal d'Isabelle la Catholique, en janvier 1872. Il avait aussi été élu dans Montréal-Est membre de l'Assemblée législative de la province de Québec, le 14 septembre 1867. Du 4 juillet 1871 à sa mort, il y représenta le comté de Beauharnois.

Lady Cartier mourut en 1898 à l'âge de soixante-et-dix ans.

Ils laissèrent deux filles, Joséphine et Hortense. L'aînée mourut en 1886, âgée de trente-six ans. La seconde vit encore.

« Les vingt-quatre années qui vont de 1848 à 1872, dit Benjamin Sulte⁽¹⁾ en parlant de Cartier, sont plus que tout un siècle aux yeux de l'histoire. Le génie de la réforme et des créations utiles y a concentré tous ses efforts avec un bonheur surprenant. Ceux qui ont vu de près les choses de cette époque s'en étonnent moins que les hommes de la génération actuelle, parce qu'ils vivaient de l'air de ce temps particulier aux fondations d'empires qui souffle en général sur tout un peuple, au lieu que les grandes inventions industrielles de certains individus sont plutôt propres à surprendre les masses qui ne s'y attendent jamais. »

Laissons encore parler M. Sulte qui a connu intimement sir George-Etienne Cartier dont il a été le secrétaire.

« Cartier était un avocat pénétré de l'esprit du génie et du défaut des lois. Homme d'État, d'autre part, et allant jusqu'à surveiller les petites choses, mais tenant ses regards fixés sur les trois ou quatre questions qui dominaient pour le moment, il portait ses vues sur des calculs d'avenir que nos beaux talents n'ont guère coutume d'envisager. Et puis, c'était un homme pratique — rare qualité en tout temps et partout.

« L'esprit entièrement occupé de sa tâche patriotique, il s'appliquait à affermir ce qui était bon à conserver, tout en cherchant à nous procurer ce qui manquait...

« A la manière dont il entendait sa mission, il est visible qu'il travaillait pour l'avenir et voulait un Canada plus grand, tout en conservant les institutions établies, les améliorant et leur donnant plus de stabilité. Il a paru audacieux en exprimant sa pensée. C'était un prophète: on ne conteste plus sa clairvoyance. »

Voici le portrait qu'en trace le même auteur: « Sir George-Etienne Cartier était de taille moyenne, un peu petite même, ce qui n'empêchait pas qu'à première vue il nous donnait l'idée d'une vigueur peu commune. Sans être gras, il était rondelet, potelé, si bien que nerfs et muscles étaient enfouis sous cette enveloppe. La main et le pied petits, d'un modèle superbe. Sa tête, plantée à plomb sur le cou, était d'une mobilité extrême:

(1) *George-Etienne Cartier*, Montréal, 1919, réédition annotée par Gérard Malchelosse.

en parlant il la remuait de mille manières, qui, toutes signifiaient quelque chose; aussi le mouvement qu'il lui imprimait constamment, causait-il une certaine surprise aux étrangers. La pétulance toute française que l'on remarquait tout de suite en l'abordant n'avait rien de cette allure importune ou frivole que les Anglais disent être particulière au tempérament français. Ses gestes avaient des secousses de lion, force et souplesse, non brusquerie, et plusieurs s'y sont trompés. Quand il voulait être brusque, c'était par calcul, il ne se ressemblait plus et, comme il se dominait assez pour s'emporter rarement, il me semble qu'il n'est jamais allé jusqu'à la colère.

« On a dit et répété qu'il était rude, sans égard, sans cérémonie. Erreur complète — mais sa parole pressée, hachée, parfois saccadée et toujours chaleureuse contribuait à répandre cette croyance — et, ma foi, il paraissait bien aise de la voir s'accréditer. C'était l'épouvantail des importuns, des courtisans, des gens inutiles, comme il s'en trouve partout. On a dit de lui: « chène à la rude écorce et cœur généreux ». Sir Adolphe Routhier, qui l'a connu, note qu'il y avait du Bonaparte en lui et, comme l'autre il prenait son peuple pour cheval de guerre, le menait de bataille en bataille, de victoire en victoire. »

L'HON ALEXANDRE-EDOUARD KIERZKOWSKI

Elu représentant de la division de Montarville au Conseil législatif du Canada, le 2 novembre 1858, il abandonna ce poste le 18 avril 1861 et se fit élire représentant du comté de Verchères à l'Assemblée législative le 13 juillet suivant. Il tint ce mandat jusqu'au 4 mai 1863. Le 10 septembre 1867, il était élu député du comté de Saint-Hyacinthe aux Communes.

Fils de Philippe-Jacques Kierzkowski, noble Polonais qui servit avec distinction dans l'état-major de Napoléon premier, il naquit dans le grand duché de Posen, le 21 novembre 1816. Il fit ses études au Collège Royal de Posen et à l'École centrale des Arts et Manufactures, à Paris, où il obtint le diplôme

d'ingénieur civil. Il servit dans les armées polonaises pendant la lutte contre la Russie, 1832. Il vint aux États-Unis en 1841 et l'année suivante, au Canada. Il épousa, en 1845, Louise-Azélie, troisième fille de l'honorable P.-D. Debartzch, et en secondes noces, Caroline-Virginie de Saint-Ours.

M. Kierzkowski entra au département des Travaux Publics, en 1842, en qualité d'ingénieur civil et y demeura deux ans. Il fut major et assistant quartier-maître du district militaire numéro 5. Il était seigneur de Saint-Charles et commissaire d'écoles. Il mourut le 4 août 1870 et fut inhumé à Saint-Charles.

CHARLES-FRANÇOIS PAINCHAUD

Elu député du comté de Verchères à l'Assemblée législative du Canada le 4 mai 1863, il se retira le 16 du même mois ayant été déclaré non qualifié pour siéger en cette Chambre. M. Painchaud habitait Varennes, il était médecin, vice-président de la Chambre de Nouvelles et conseiller du village.

L'HONORABLE FELIX GEOFFRION

Député du comté de Verchères à l'Assemblée législative du Canada, du 20 juin 1863 au 1er juillet 1867, puis aux Communes, du 5 septembre 1867 au 7 août 1894, date de sa mort, il fit partie du ministère Mackenzie, comme ministre du Revenu de l'Intérieur, du 8 juillet 1874 au 8 novembre 1876, quand il démissionna pour cause de santé.

Fils de Félix Geoffrion et de Catherine Brodeur, il était né à Varennes le 4 octobre 1832. Il était notaire. Il fut régistrateur du comté de Verchères de 1854 à 1863; et président du chemin de fer Montréal, Chambly et Sorel.

M. Geoffrion avait épousé, en octobre 1856, Almaïde, fille cadette du lieutenant-colonel Joseph Dansereau, de Verchères.

ANDRE-BONIFACE CRAIG

Était médecin, juge de paix, commissaire des petites causes, secrétaire-trésorier des écoles et agent pour les compagnies d'assurance *Equitable Life* et *International Life*. Il fut aussi président de la Société de colonisation du comté de Verchères.

Le docteur Craig était né à Saint-Antoine, le 20 septembre 1824. Il représenta le comté de Verchères à l'Assemblée législative de Québec, du 3 septembre 1867 au 27 mai 1871. Il avait été admis à la pratique de la médecine en 1845 et il exerça sa profession d'abord à Sainte-Elizabeth, puis à Saint-Antoine, à Contrecoeur, et à Montréal où il fut professeur à l'École de Médecine. Il est mort en cette ville, le 12 novembre 1884 et il fut inhumé à Contrecoeur, le 14.

JOSEPH DAIGLE

Marchand à Beloeil, fut élu aux élections de 1871 pour représenter le comté de Verchères à l'Assemblée législative de Québec. Il fut de nouveau réélu en juillet 1875.

JEAN-BAPTISTE BROUSSEAU

Fils aîné de Jean-Baptiste Brousseau, médecin, et de Marie-Anne-Charlotte Hertel de Rouville, il naquit à Beloeil, comté de Verchères, le 1er janvier 1841. Il étudia aux collèges de Saint-Hyacinthe et de L'Assomption. M. Brousseau épousa, à Beloeil, le 11 mai 1864, Eulalie, fille unique de Prudent Malot, marchand et juge de paix du même endroit, et de Sophronie Rottot.

M. Brousseau étudia le droit chez l'honorable Lewis Thomas Drummond, plus tard juge de la Cour du Banc de la Reine, puis chez l'honorable Louis Bélanger, Conseil de la Reine, et plus tard juge de la Cour Supérieure. Il agit comme substitut du procureur-général pour le district de Richelieu, de 1871 à 1874. Il fut rédacteur du journal *Le Messager de Sorel*, de 1870 à 1874, et co-rédacteur de *La Gazette de Sorel*, de 1874 à 1876. M. Brousseau représenta le comté de Verchères à l'As-

semblée législative de la province de Québec du 1er mai 1878 au 18 juin 1879. Il était libéral en politique, fut l'un des partisans de l'administration Joly, et prit une part active aux fameux débats sur la constitutionnalité du renvoi d'office, par le lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just, du ministère de Boucherville. Cette question était venue sur le tapis lors du vote sur le discours du trône à l'ouverture de la première session du quatrième parlement de la province de Québec, en juin 1878. Durant cette même session, M. Brousseau présenta un projet de loi concernant la judicature et améliorant la procédure judiciaire dans la province de Québec. Ce projet de loi ne fut cependant pas adopté par la Chambre.

ACHILLE LAROSE

M. Brousseau ayant perdu son siège à l'Assemblée à la suite d'une contestation de son élection, M. Achille Larose, de Verchères, fut élu, le 17 juillet 1879, pour le remplacer. M. Larose était un libéral modéré.

ABRAHAM BERNARD

Il fut appelé à représenter le comté de Verchères à l'Assemblée législative, lors des élections générales de 1881 et il demeura à ce poste jusqu'au 9 septembre 1886. Il habitait Belœil. M. Bernard était partisan de M. Chapleau.

LOUIS-ALBERT-ALEXANDRE-EDOUARD- EUSTACHE LUSSIER

Né à Varennes le 4 mars 1842, M. Lussier fit ses études au collège Masson, à Terrebonne, puis il s'établit comme cultivateur à Varennes. Il épousa, en 1875, Marie-Louise Massue. M. Lussier fut conseiller municipal et juge de paix, puis il représenta le comté de Verchères à l'Assemblée législative, du 14 octobre 1886 au 27 février 1897.

ETIENNE BLANCHARD

Fils d'Isidore Blanchard et d'Emélie Gaboury, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, il naquit à cet endroit le 1er avril

1843. Il était cultivateur et fut pendant plusieurs années maire de Saint-Marc. M. Blanchard fut élu à l'Assemblée législative comme représentant du comté de Verchères, aux élections générales de 1897 et il conserva son siège jusqu'au 6 mai 1908. M. Blanchard était un libéral.

Il avait épousé Virginie Blanchard.

AMEDEE GEOFFRION

Il naquit à Varennes le 6 février 1867 et fit ses études au collège de L'Assomption et à l'université Laval à Montréal. Il épousa, le 13 août 1895, Yvonne Gaudet, dont il eut quatre enfants, Jeanne, Pauline, Berthe et Jacques. M. Geoffrion était avocat et pratiquait à Montréal. Il fut greffier de la ville de Longueuil, de 1905 à 1908 et il fut élu maire de cette ville le 20 juillet de cette année. Le 8 juin précédent il avait été élu député du comté de Verchères à l'Assemblée législative de Québec, par une majorité de 112 voix sur M. Joseph-Hormidas Rainville et 540 sur M. Etienne Blanchard. M. Geoffrion était libéral en politique.

ADRIEN BEAUDRY

Il naquit à Saint-Marc de Verchères le 13 novembre 1879, du mariage d'Hector Beaudry et de Malvina Ducharme. Il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et à l'université Laval de Montréal où il reçut les degrés de bachelier-ès-arts et de licencié en droit, ce dernier avec grande distinction. Il fut admis au barreau le 5 juillet 1902, et ouvrit aussitôt un bureau avec son frère Richard. Ils continuèrent ensemble jusqu'en 1921, quand le gouvernement provincial le nomma président de la Commission des Services Publics. Il fut membre du Club de Réforme et du Canadian Club, de Montréal.

M. Beaudry fut élu député de Verchères à l'Assemblée législative aux élections générales de 1916. Il fut réélu par acclamation en 1919 et fut nommé adjoint du président de l'Assemblée législative, la même année. Il donna sa démission en 1921.

M. Beaudry s'intéresse à plusieurs oeuvres de bienfaisance et il est président de l'hôpital Saint-Luc de Montréal.

Il a épousé, le 20 novembre 1906, Clara, fille de J.-N. Beau-soleil. Il a trois enfants, Pierrette, Madeleine et Gabrielle. Il habite Outremont.

JEAN-MARIE RICHARD

Fils d'Adolphe Richard, capitaine de vaisseaux, et de Marie-Louise Gervais, il est né à Contrecoeur le 13 janvier 1879. Les familles Richard et Gervais sont fixées à Contrecoeur depuis cinq générations, et les membres de ces deux familles prirent part à la rébellion de 1837, à Saint-Denis, sur les bords du Richelieu. Le côté est de la rue de la Gare au village de Contrecoeur était autrefois la terre de Raphaël Richard, l'aïeul du notaire Richard.

M. Richard fit ses études classiques au collège L'Assomption et obtint le titre de bachelier-ès-arts en 1899. Il étudia le notariat à l'université Laval, Montréal, sous Maître Philéas Mainville. Il fut admis à la pratique du notariat le 22 juillet 1903 et s'établit à Saint-Ours. Il maintenait aussi des bureaux d'affaires à Saint-Roch et à Sainte-Victoire, où il n'y avait pas de notaire résident. En 1916, il s'associait à Georges Paquette et foudait l'étude Richard et Paquette avec bureaux à Montréal et Saint-Ours. L'année suivante M. Richard succédait à Contrecoeur, au notaire J.-B. Dupuy. Il occupe la maison où a résidé maître Alexis Carme Le Noblet du Plessis.

M. Richard est membre de la chambre des notaires de la province de Québec. Il fut pendant six ans greffier du village de Saint-Ours et des écoles de ces municipalités. A Contrecoeur il fut conseiller municipal du village et président de la commission scolaire. M. Richard a beaucoup fait pour l'avancement de cette région; c'est en grande partie dû à ses efforts que l'on possède maintenant la lumière électrique, le téléphone rural et des succursales de banques.

Choisi par la convention libérale du comté de Verchères, à l'élection partielle tenue en décembre 1921, il défait M. Loisselle, cultivateur, candidat fermier, par près de 500 voix. Aux



M. J.-M. Richard, notaire, député de Verchères à Québec. 1921-1927.



M. Félix Messier, député à l'Assemblée législative depuis 1927.



M. Jean-Thomas Gaudet, notaire à Contrecoeur depuis le 14 juillet 1934.



Dr J.-A.-T. Coallier.

élections générales de février 1923, il l'emporta par plus de 423 voix sur M. Gauvreau, le candidat conservateur, après une lutte acharnée. Jamais, dit-on, dans aucune élection provinciale dans Verchères, d'aussi fortes majorités n'avaient été obtenues. Aux élections générales de 1929, le notaire Richard, alité à l'hôpital, souffrant d'une maladie grave, refuse la candidature qu'on lui offre. Depuis il continue les luttes du parti à titre de simple soldat.

M. Richard est membre de l'Alliance Nationale et Chevalier de Colomb. Il a beaucoup voyagé au Canada et aux États-Unis. Il s'occupe de culture, ce qui, avec la pêche et la chasse, lui fournit ses récréations favorites. L'histoire locale l'intéresse aussi d'une manière toute particulière et, en compagnie de l'ancien curé Ducharme, il a recueilli maintes notes se rapportant à sa paroisse natale.

M. Richard a épousé, le 18 juin 1907, Jeanne, fille de feu Louis-Joseph Cartier, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, (cousin de sir George-Etienne Cartier) et d'Ermélinde, fille du seigneur Kemner-Laflamme. Deux enfants sont nés de cette union, Cécile et Marthe.

FELIX MESSIER

Député actuel du comté de Verchères à la législature de Québec, Félix Messier est né le 16 décembre 1876, à Verchères, fils de Félix Messier et d'Anne Dalpé. Il fit ses études à Saint-Antoine-sur-Richelieu, puis il s'établit marchand à cet endroit. Il est directeur et gérant de la compagnie Messier et Maugé. Il fut élu pour la première fois député à Québec en 1927 et réélu en 1931, 1935, 1936 et 1939. Il est libéral.

M. Messier a épousé à Saint-Antoine, le 31 janvier 1899, une fille de Hubert Messier de cet endroit et il a cinq enfants: Margot, Joseph-Louis, Cécile, Simone et C.-Auguste.

L'HONORABLE CHRISTOPHE-ALPHONSE GEOFFRION

Frère cadet de l'honorable Félix Geoffrion, ministre du Revenu de l'Intérieur dans le ministère Mackenzie, l'honorable

Christophe-Alphonse Geoffrion succéda à son frère comme représentant du comté de Verchères à la Chambre des Communes, à l'élection partielle tenue le 17 avril 1895. Il fut réélu aux élections générales de 1896, fut assermenté membre du Conseil Privé et entra dans le cabinet Laurier comme ministre sans portefeuille au mois d'août de cette année.

Il était né à Varennes, comté de Verchères, le 23 novembre 1843 et avait fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et à l'université McGill. Il fut bachelier en droit civil en 1866 et il obtint le degré de docteur en lois civiles, en 1893. Il pratiqua sa profession d'avocat à Montréal et il fut fait Conseil de la Reine le 18 février 1887.

M. Geoffrion est décédé le 18 juillet 1899.

Il avait épousé en 1870, Eulalie, fille de sir A.-A. Dorion.

VICTOR GEOFFRION

Fils de Félix Geoffrion et de Catherine Brodeur, et frère des honorables Félix Geoffrion et Christophe-Alphonse Geoffrion. Victor remplaça ce dernier comme député de comté Chambly-Verchères à l'élection partielle du 18 janvier 1900. Il fut réélu aux élections générales de cette année, ainsi qu'à celles de 1904 et de 1908. A celles de 1911, M. Geoffrion fut défait par M. Joseph-Hormidas Rainville, ce qui mit un terme à l'emprise de cette famille sur le comté de Verchères, laquelle durait depuis un demi-siècle.

M. Victor Geoffrion naquit à Saint-Simon, comté de Bagot, le 23 octobre 1851. Après avoir fait ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe, il fit son droit à l'université McGill, obtint le baccalauréat en droit civil et fut admis au barreau en 1892. Il pratiqua à Montréal en société avec son neveu Aimé Geoffrion et M. Cusson. Ce dernier a été remplacé par J.-Alexandre Prudhomme, C.R. M. Geoffrion fut fait conseil du Roi en 1894. Il mourut en 1923.

M. Geoffrion avait épousé, le 4 septembre 1854, Francesca, fille de feu l'honorable sénateur Anselme-Homère Paquet, de Saint-Cuthbert. Madame Geoffrion est décédée à Montréal le 17 décembre 1925 et elle fut inhumée à Saint-Cuthbert.

JOSEPH-HORMIDAS RAINVILLE

Fils de J.-D. Rainville, de Sainte-Angèle, comté de Rouville, il naquit à cet endroit le 8 mars 1875 et il fit ses études au séminaire de Sainte-Marie de Monnoir où il obtint son baccalauréat-ès-arts. Après son admission au barreau, il pratiqua en société avec MM. Beauregard et Saint-Julien, avocats de Montréal.

M. Rainville entra dans la milice volontaire et obtint une commission de lieutenant dans le 85e régiment. Candidat aux élections provinciales dans Verchères en 1908, il fut défait par une majorité de 98. Il prit sa revanche aux élections générales pour la Chambre des Communes, en 1911, et il défit M. Victor Geoffrion qui avait représenté la division électorale Chambly-Verchères à Ottawa pendant trois parlements. M. Rainville continua de représenter cette division jusqu'au 4 octobre 1917. Le 1er février 1917, M. Rainville avait été nommé vice-président de la Chambre des Communes, en remplacement de l'honorable Edgar N. Rhodes, promu président de la Chambre.

Il habite maintenant Saint-Lambert.

Le 18 octobre 1910, M. Rainville épousait une fille du docteur J.-G.-A. Gendreau, de Montréal.

L'HONORABLE JOSEPH ARCHAMBAULT

Fils de Gaspard Archambault, médecin, et de Marie-Louise Papin, petite-fille du fameux tribun Joseph Papin qui représenta le comté de L'Assomption à l'Assemblée législative sous l'Union, Joseph Archambault naquit à Montréal le 17 février 1879. Il descend de Jacques Archambault qui vint s'établir à Montréal avec Maisonneuve, en 1642. M. Archambault fit ses classes au collège Sainte-Marie, Montréal, puis son droit à l'université Laval, Montréal, où il fut gradué B.A. et LL.B. Il fut admis au barreau de la province de Québec en juillet 1901, et ouvrit un bureau à Montréal. M. Archambault fut élu membre du conseil du barreau de Montréal en 1913 et nommé Conseil du Roi la même année. Aux élections généra-

les de 1917, les électeurs de Chambly-Verchères l'envoyaient les représenter à la Chambre des Communes. Réélu en 1921, il donna sa démission et il fut nommé juge de la Cour Supérieure de la province de Québec le 5 septembre 1925.

M. le juge Archambault a épousé, à Montréal, le 5 février 1912, Fabiola, fille de M. J.-B.-A. Martin, de cette ville. M. Archambault a fait partie du Club de Réforme de Montréal, de la Montreal Amateur Athletic Association, de l'Alliance française, du Club Lemoyne de Longueuil, de la Chambre de Commerce de Montréal, du Board of Trade de la rive sud, du club de tennis d'Outremont, etc.

J.-V.-AIME LANGLOIS

Le successeur de l'honorable M. Archambault, à la Chambre des Communes, fut M. J.-V.-Aimé Langlois, de Varennes, élu aux élections générales du 26 octobre 1925.

Fils de Charles Langlois et de Louise Jodoin, de Varennes, il naquit le 6 décembre 1880. Il épousa, le 22 mai 1905, Regina, fille du seigneur Massue, de Varennes. M. Langlois est notaire. Il fut secrétaire-trésorier de la municipalité de Varennes à partir de 1904 et il est le gérant de la Banque Provinciale, succursale de Varennes.

L'HONORABLE ALFRED DURANLEAU

Né à Farnham, le 1er novembre 1871, du mariage de Napoléon Duranleau et d'Adélaïde Patenaude, il fit ses classes au collège de Sainte-Marie de Monnoir et à l'université Laval et il fut admis au barreau à Montréal. Il pratiqua avec MM. Angus et Monty.

Elu à Québec député de la division Laurier, de Montréal, en 1923, il conserva ce siège jusqu'en 1927. Il représenta le comté de Chambly-Verchères à la Chambre des Communes aux élections générales de 1930, et devint ministre de la Marine le 7 août 1930. Il fut réélu par acclamation le 25 de ce mois. Il démissionna le 20 juillet 1935 et fut nommé juge de la Cour Supérieure à Montréal.

Il épousa, le 22 août 1898, Laure, fille de Jacques Monty et en eut six enfants.

L'HONORABLE PIERRE-JOSEPH-ARTHUR CARDIN

Fils de Joseph Cardin et de Virginie Ferron, il vit le jour à Sorel le 28 juin 1878. Il fit ses études au collège commercial de sa ville natale et sous un précepteur. Il étudia le droit à l'université Laval, à Montréal, et fut admis au barreau. Il pratiqua à Sorel et devint bâtonnier du barreau du Richelieu. Monsieur Cardin fut, durant deux ans, président de l'association rurale de la province de Québec. Elu à la Chambre des Communes en 1911, il fut réélu en 1917 et devint ministre de la Marine et des Pêcheries en février 1924. De nouveau réélu en 1925, il dut démissionner en juin 1926 avec le ministère King. De nouveau nommé ministre de la Marine le 25 septembre de cette année, il démissionna le 7 août 1930 avec son chef. Il fut réélu aux élections générales de 1935, puis à celles de 1940, dans Richelieu - Verchères. Ministre des Travaux Publics depuis le 23 octobre 1935.



Hon. P.-J.-A. Cardin, député aux Communes, ministre des Travaux Publics.

Il a épousé Rosa, fille de J.-B.-M.-A. Casavant, de Sorel.

* * *

◆
Restaurant-
épicerie
de M.
Wilfrid
Handfield.
◆



◆
Magasin
général
de M.
Moïse
Gosselin,
marguillier
en charge
(1940).
◆

◆
Magasin
de M.
Léo Fortin,
boucher-
épicier.
◆



CONTRECOEUR MILITAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Nous avons vu précédemment que le premier événement historique concernant Contrecoeur fut un fait militaire, et que c'est près de Contrecoeur, à l'endroit où se trouve la Colonie des Grèves, qu'eut lieu le deuxième combat que livra Champlain aux Iroquois, en juin 1610. Vinrent ensuite les incursions des Iroquois qui durèrent presque sans relâche plus d'un quart de siècle. Dès 1685, un petit fortin de pieux protégeait le manoir seigneurial, et les habitants de la seigneurie s'y retiraient à l'approche du danger et aidaient à la petite garnison à le défendre. Cette guerre sans merci des Iroquois affaiblit beaucoup la jeune colonie et lui fit perdre nombre de ses défenseurs. Enfin, le calme fut rétabli par la paix de Montréal, en 1701, et l'on commença à respirer plus librement.

Nous ne répéterons pas ici le détail des campagnes de MM. de Contrecoeur, qui s'étendent jusqu'à la conquête. Nous ne reviendrons par sur M. de Bourchemin qui commanda à Contrecoeur de 1691 à 1693, non plus que sur sa petite garnison. Nous avons aussi vu les exploits de MM. de Bailleul et de la Corne. Nous ignorons si, parmi les miliciens du district de Montréal qui volèrent au secours de Québec, en 1690, sous le commandement de M. de Callière, il y en eut de Contrecoeur. Mais il est certain que les miliciens de Contrecoeur, comme ceux de tout le reste de la province, combattirent vaillamment pendant la guerre de Sept Ans qui se termina au Canada par la capitulation de Montréal.

Après la chute de Québec, en septembre 1759, Contrecoeur vit son sol foulé par les troupes anglaises qui remontaient le fleuve sur les deux rives pour aller s'emparer de Montréal. Le général Murray s'y arrêta et le 7 octobre 1760, c'est-à-dire

un mois après la capitulation de Montréal, il écrivait de Contrecœur à William Pitt qui dirigeait alors avec tant de bonheur les destinées de l'Empire britannique.

Le capitaine Samuel Holland, qui devint plus tard arpenteur-général de la province de Québec, y passa aussi et il insérait la note suivante sur sa carte: "Cette paroisse fut concédée en 1672, à M. de Contrecœur, officier français. Ses héritiers possèdent encore cette seigneurie à l'exception d'une petite portion qu'il avait vendue, en 1675, à M. Martel. Les îles qui sont devant la seigneurie furent également concédées à M. de Contrecœur, mais elles ne sont pas habitables parce qu'elles sont inondées tous les printemps. Elles font d'excellents pâturages. »⁽¹⁾

Contrecœur ne paraît pas avoir souffert outre mesure du passage des troupes anglaises en 1760. Ce fut tout de même avec un profond soupir de soulagement que l'on accueillit la nouvelle de la fin des hostilités, pendant lesquelles la désolation avait régné et les ruines s'étaient accumulées dans diverses parties de la province.

Quinze ans de paix profonde avaient rendu la vie tolérable dans les campagnes; il fut permis aux habitants de se remettre au travail des champs et de réparer leurs pertes, lorsque survint la révolte des treize colonies américaines, qui fut suivie de l'invasion de la province. Les *Bostonais*, comme on désignait alors les Américains, s'emparèrent du fort Chambly le 17 octobre 1775 et, neuf jours plus tard, ils infligeaient une défaite à Carleton à Longueuil. Le 12 novembre suivant, Montgomery occupait Montréal sans coup férir. Aueun combat n'eut lieu à Contrecœur ni dans les environs mais l'alarme fut vive.

Le 18 juin 1812, les Etats-Unis déclaraient la guerre à la Grande-Bretagne et ils se disposaient à envahir le Canada. Les troupes anglaises étaient peu nombreuses ici et sir George Prévost dut faire appel aux milices pour défendre la province.

La division de Saint-Ours, dont Contrecœur faisait partie, fut appelée sous les armes par un ordre général de milice, le 24 septembre 1812. Elle fut mise en garnison à Sorel. On la

(1) *Knox's Journal*, II, 255.

renvoya dans ses foyers le 26 novembre, vu qu'on n'appréhendait pas une campagne d'hiver. Cette division commandée par le colonel Charles-Louis-Roch de Saint-Ours, comprenait quatre compagnies de Contrecoeur, sous les capitaines Denis Jusseaume, Etienne Paquet, Joseph Daunais, et Jean-Baptiste Lincourt⁽¹⁾.

Cette division fut de nouveau appelée en service actif en octobre 1813 et elle fut cantonnée à Chambly. Cent soixante et cinq miliciens de cette division furent versés au troisième bataillon de la milice d'élite incorporée et prirent part au glorieux combat de Châteauguay, le 26 octobre 1813, sous le commandement de Salaberry, puis à l'attaque de Plattsburg, qui dura du 6 au 11 septembre 1814.

Le traité de Gand, signé le 24 décembre 1814 et proclamé au Canada le 19 mars 1815, mit fin à la guerre.

Voici la liste des vétérans de la guerre de 1812-13, enrôlés à Contrecoeur, qui, en 1876, reçurent la gratification de vingt dollars votée par le parlement canadien l'année précédente. Ils étaient huit: Paul Allard, Joseph Dubois, Joseph Fournier de Belleval, Joseph Grenon, André Peltier, Jérôme Richard, Pierre Roy, Antoine Saint-Onge.

OFFICIERS DE MILICE

Il n'existe aucune liste complète des officiers de milice de Contrecoeur. Nous avons réussi à retrouver un certain nombre d'entre eux, et quoiqu'incomplète, la liste ci-après que nous avons compilée, a tout de même une certaine valeur.

Amiot, Joseph, commission d'enseigne, 28 août 1801.

Aubry, Ambroise, commission d'enseigne, 2 octobre 1820.

Cabana, Jean-Baptiste, commission d'enseigne, 2 mars 1803.

Cormier, Jean, était capitaine au 1er bataillon de Surrey en 1832. Il fut arrêté pendant la rébellion de 1837-38, mais fut relâché sous caution.

Daunais, Joseph, lieutenant le 15 juillet 1795, capitaine le 1er mai 1804; mort en 1817 ou 1818.

(1) L. Homfray Irving: *Officers of the British Forces in Canada during the war of 1812-15*, pp. 184-185.

Dorval, Ignace, capitaine en 1823.

Duhamel, François, était capitaine dans la 2e division de Boucherville de 1798 à 1802, et dans la division de Saint-Ours en 1803-04.

Dupuy, François, était capitaine dans la 2e division de Boucherville, de 1798 à 1802, et dans la division de Saint-Ours de 1803 à 1804.

Dupuy, Joseph, fait capitaine le 12 mai 1804.

Dussault, François. Enseigne le 12 avril 1806, promu lieutenant le 18 avril 1814. Il occupait encore ce grade en 1829.

Dussault, Jean-Baptiste. Fait capitaine le 18 janvier 1779, on le trouve au même grade en février 1781.

Dussault, Jean-Baptiste. Fait enseigne le 29 août 1801, promu lieutenant le 16 juin 1817. Mort l'année suivante.

Dussault, Michel. Nommé lieutenant le 12 avril 1806; occupait le même grade en 1808.

Duval, Agapit. Nommé lieutenant le 29 août 1801, promu capitaine le 6 juin 1817. En 1829, il était au 1er bataillon du comté de Richelieu.

Fiset, Pierre. Commission d'enseigne le 18 avril 1814. On le retrouve au bataillon de Surrey en 1826 et en 1829.

Gauthier, Louis. Était lieutenant en septembre 1761.

Giard, Antoine. Nommé lieutenant le 18 janvier 1779.

Grenon, Augustin. Commission d'enseigne le 3 octobre 1820, il occupe le même grade en 1829.

Jacques, François. Fait enseigne le 1er mai 1804, promu lieutenant le 3 décembre 1807.

Jusseume, Denis. Fait capitaine le 28 août 1801, occupait le même grade en 1815.

Laperle, Jean-Baptiste. Était enseigne en septembre 1761.

Leroux, Benjamin. Nommé enseigne, 17 avril 1814, promu lieutenant le 22 septembre 1820. Il fut transféré au bataillon de Surrey en 1826.

Lincourt, Jean-Baptiste Amyot dit, était capitaine dans la division de Saint-Ours pendant la guerre de 1812-15.

Maheux, Charles, était capitaine en septembre 1761.

Malhiot, François-Ignace. Était capitaine au 1er Surrey en 1832.

Malhiot, François-Victoire. Capitaine aide-major, le 16 mars 1812, fut fait major le 10 février 1825 et l'année suivante il était transféré au bataillon de Surrey. Le major Malhiot fut démis du service par ordre général du 25 juin 1828.

Malhiot, François-Xavier. Fait major le 15 mars 1812, il fut promu lieutenant-colonel le 29 octobre 1813. Il prit sa retraite en 1826.

Malhiot, Pierre-Ignace, fut fait lieutenant-colonel le 16 mars 1812.

Marion, François-Mathias. Etait capitaine au 1er bataillon de Surrey en 1832; il occupait le même grade en 1838. Il était alors greffier de la cour établie pour juger les petites causes. Un mandat d'arrestation ayant été lancé contre lui, M. Alexis Carme Le Noblet du Plessis, commissaire, demanda au gouverneur son renvoi d'office afin de pouvoir lui donner un remplaçant. Cette requête, datée du 18 janvier 1838, fut accordée le 23 du même mois. Le capitaine Marion fut aussi commissaire d'école en 1830 et 1831.

Paquet, Etienne. Fut nommé capitaine le 12 avril 1806. En 1829, il passa de la division de Saint-Ours au 1er bataillon du comté de Surrey.

Quintal, Augustin. Reçut une commission d'enseigne le 13 février 1789, il occupait le même grade en 1808. On le retrouve capitaine en 1812, dans la 2e compagnie du 1er bataillon de la division de Boucherville. Il fut transféré au 1er bataillon du comté de Chambly, le 17 décembre 1830.

Richard, François. Commission d'enseigne le 6 juin 1817, promu lieutenant le 20 septembre 1820, en 1829 il est au 1er bataillon du comté de Richelieu.

Saint-Onge, Antoine. Fait lieutenant le 1er mai 1804.

Tremblay, Louis. Commission de lieutenant le 17 avril 1814, et promu capitaine le 20 septembre 1820. Encore au même grade en 1823.

Véronneau, Pierre. Etait capitaine en septembre 1761.



◆
Restaurant
de M.
Thomas
Giard.
◆

◆
Magasin
de M.
Joseph
Chaput,
boucher-
épicier.
◆



◆
Magasin
de M.
Moïse
Martin,
boucher-
épicier.
◆

LE POSTE C.B.F. DE RADIO-CANADA

Le poste de radio à Contrecoeur, l'un des plus perfectionnés du monde, a une puissance de 50,000 watts. Il fut construit sous la haute direction de M. Auguste Frigon, directeur-adjoint de Radio-Canada, et il a coûté \$278,000. Il occupe partie des lots 264, 264a et 265, du cadastre de la paroisse de Contrecoeur. Commencé le 10 juin 1937, ce poste fut ouvert officiellement au public le 11 décembre suivant, par les honorables C.-D. Howe, ministre du Transport, et Ernest Lapointe, ministre de la Justice, à Ottawa. Il est désigné par les lettres C. B. F. Le mât employé a 585 pieds de hauteur. Il



entre plus de 19 milles de fil métallique dans cette construction qui est éclairée la nuit afin de permettre aux avions de l'éviter.

L'évêque de Saint-Jean, Mgr Anastase Forget, a béni ce poste le 8 mai 1938. Il était accompagné de l'honorable M. Cardin, ministre des Travaux publics du Canada, qui prononça également une courte allocution. Plusieurs directeurs et employés de Radio-Canada assistaient à la cérémonie.

M. G.-E. Sarault est en charge de ce poste en qualité d'ingénieur résident.

Le 28 du même mois, les Anciens de Polytechnique furent les hôtes du directeur-adjoint de Radio-Canada, M. Frigon, de M. Sarault et de M. G.-A. Ouimet, directeur des opérations. Cette visite a permis aux ingénieurs d'étudier sur place le fonctionnement de ce poste émetteur, ils en sont sortis fort satisfaits des explications données par l'ingénieur résident, et ils l'en remercièrent vivement.

BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste de Contrecoeur fut établi en 1849. Le premier maître de poste fut Isaac Bénéot (Bénoit?). Il eut pour successeur, vers 1857, Olivier Lamoureux, marchand. En 1877, Joseph Duhamel, aussi marchand, fut nommé. Il occupa ce poste jusqu'en 1905, alors qu'il fut remplacé par Ulric Saint-Jean. Le 12 avril 1912, A.-Ephrem Lamoureux devient maître de poste, position qu'il occupe depuis vingt-huit ans avec beaucoup de tact et de compétence.

LA MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE JOSEPH PAPIN LIMITEE⁽¹⁾

Contrecoeur a toujours été un centre industriel et prospère, grâce à ses importantes industries de chaussures au nombre desquelles il faut mentionner tout spécialement la plus ancienne et la plus importante, celle de Joseph Papin Limitée.

Elle fut fondée il y a exactement cinquante-sept ans, soit en l'an 1883, par M. Joseph Papin, grand-père des propriétaires actuels. Cette manufacture devait non-seulement faire l'orgueil des citoyens de Contrecoeur, mais elle connut des années florissantes.

Sise au centre du village dans un logis de la maison qu'occupe aujourd'hui monsieur Albert Deslauriers, et ne commençant qu'avec une poignée d'hommes, elle se développa rapidement et au bout de quelques années, soit vers 1892, un local plus spacieux devint nécessaire. On construisit alors une ma-

(1) Les notes qui suivent sur les manufactures de chaussures Papin et La Fayette nous ont été fournies par M. Etienne Duhamel.

nufacture, qui aujourd'hui sert de magasin et de résidence à monsieur Thomas Giard. Si nous regardons la manufacture actuelle, nous y constatons une grande différence tant au point de vue bâtisse qu'à celui du commerce, car il est bon de se rappeler qu'à son début on ne manufacturait que la chaussure de bébés et d'enfants avec le procédé dit chaussure tournée, tandis qu'aujourd'hui ce n'est pratiquement que la chaussure de dames, dite McKay. De plus, l'espace étant limité on ne fabriquait qu'une petite quantité soit environ une centaine de paires par jour.

Sous la direction éclairée de son fondateur assisté de son fils, cette industrie prenait de jour en jour de plus grandes proportions. En 1902, monsieur Joseph Papin fils acheta tout le roulant de son père et construisit une nouvelle manufacture sur le terrain qu'occupe aujourd'hui madame Veuve Joseph Papin. Cette bâtisse construite en bois, avec revêtement de tôle-brique, avait deux étages et environ 50 pieds par 30 pieds. Cinq ans plus tard, soit en 1907, on devait encore agrandir et on construisit alors une équerre à la manufacture et enfin, en 1911, aux deux étages qui existaient on en ajouta un troisième.

En 1919, monsieur Joseph Papin voulant établir son industrie sur des bases encore plus solides afin qu'elle survive de nombreuses années et qu'elle continue de se transmettre de père en fils, il vendit son avoir à la Compagnie Joseph Papin Limitée, composée de ses cinq fils et de lui-même.

Le développement de cette importante industrie ne s'arrêta pas là encore. En 1921, on érigea une manufacture de construction moderne, de 100 pieds par 35 pieds, quatre étages y compris la cave. Enfin, en 1924, une équerre fut ajoutée à la bâtisse déjà existante et, en 1925, afin de protéger cette importante industrie qui donne du travail à plus de 125 personnes qui tous les jours apportent à leur foyer la nourriture nécessaire à leur famille, on y installa un système de protection contre l'incendie dit *Sprinkler*.

Après cinquante-sept ans d'existence, il va sans dire que la direction est fière de ce que, malgré les nombreuses difficultés qu'elle a rencontrées, elle possède aujourd'hui une importante

manufacture de chaussures bâtie en brique solide, très bien éclairée et aérée.

Cette industrie ayant débuté très humblement a atteint une capacité de production de 1500 paires de chaussures par jour, et grâce aux connaissances étendues de son président monsieur Joseph Papin, qui a succédé à son père décédé en 1926, nous avons tout lieu de croire que la population de Contrecœur bénéficiera encore pendant de longues années du succès de cette magnifique industrie.

Conseil d'administration



Manufacture de chaussures
Joseph Papin. Limitée.

Joseph Papin, président, Louis Papin, vice-président, Léo Papin, secrétaire-trésorier, Alexandre Papin, Albert Papin, directeurs.

Fondateur: Joseph Papin, grand-père. Développement: Joseph Papin, père, Joseph Papin, fils, président actuel.

Le père et les deux fils Joseph et Léo Papin ont été maires du village de Contrecœur et ont contribué grandement à son développement.

LA FAYETTE SHOE COMPANY

Une autre industrie aujourd'hui importante est celle de la Lafayette Shoe Company, fondée vers 1898 par Albert Charron et dont les débuts furent également humbles. M. Charron commença par fabriquer des chaussures pour bébés et fillettes dans un logis loué. Sa femme et deux ou trois employés lui aidaient. Son commerce augmentant, grâce à un travail opiniâtre et à ses qualités d'ordre, il fit construire, en 1906, une

manufacture de 30 pieds par 20, à deux étages, pour répondre aux besoins de sa clientèle. Un peu plus tard, M. Charron entreprit la fabrication de chaussures pour femmes. En 1911, il se vît obligé d'agrandir son local. L'année suivante, il décida de construire au même endroit une manufacture en brique, de trois étages. Le nombre de ses ouvriers était alors de 80. En 1924, M. Charron acheta un terrain sur la terre de la Fabrique et y fit construire une manufacture, tout-à-fait moderne, de quatre étages, aussi en brique. Elle mesure cent pieds de long sur cinquante de large. Les fenêtres sont en fer et les escaliers, l'ascenseur et la fournaise sont dans un appentis à côté de la manufacture. Celle-ci possède un appareil contre l'incendie dit *Sprinkler*.

Commencée le 26 juillet 1924, elle fut terminée le 4 décembre suivant. M. Stanislas Dupont, entrepreneur de Contre-cœur, fit cette construction.

Cent vingt-cinq employés travaillent dans cette fabrique qui étend son commerce dans tout le Canada, mais surtout dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Le fondateur de cette importante industrie décéda au mois de mars 1929. Il eut d'imposantes funérailles au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par son fils Albert, ses petits-fils P.-A. et J.-P. Charron, son frère J. Charron, son beau-frère, M. Martin, ses neveux, A. Charron, R. Martin, J. Martin et R. de Montigny.

Albert Charron fils, qui s'était toujours intéressé à l'industrie, forma avec sa mère et sa soeur Marguerite, une compagnie sous le nom de Albert Charron et compagnie limitée.

Cette maison exista jusqu'en 1931. Elle ressentit fortement la crise industrielle qui s'étendait à tout le pays. Elle vendit alors à la Lafayette Shoe Ltd., qui existe encore et qui a pour président M. William Cook.

Albert Charron père fut maire du village de Contrecoeur de 1914 à 1917. Il était chevalier de Colomb et s'est dévoué aux oeuvres de la paroisse. Il s'occupa aussi de politique municipale, provinciale et fédérale, et dota son village d'une industrie qui fait vivre bien du monde. Il n'est donc que juste de lui en rendre le témoignage et l'honneur qui lui sont dus.

AUTRES FABRIQUES DE CHAUSSURES

Plusieurs autres fabriques de chaussures ont existé à Contrecoeur. Celle de Pierre Giard, établie vers 1885, employait douze ouvriers. Elle dura trois ou quatre ans.

André Lapierre, de Lavaltrie, fut propriétaire d'une manufacture où travaillaient trente ouvriers. Elle fonctionna sept ou huit ans. M. Lapierre avait aussi un magasin dans le même local. Joseph Chapat occupe aujourd'hui cette propriété. Les logis disponibles étaient rares à cette époque. M. Lapierre en fit construire quatre pour ses employés. Cette maison est aujourd'hui la propriété de Pierre Fortin.

Samuel Saint-Jean fabriqua, lui aussi, de la chaussure, de 1902 à 1904, à la demeure de feu madame Clément Lamoureux.

Exavériste Giard eut une petite fabrique de chaussures, de 1900 à 1904. Cette maison est aujourd'hui la demeure de mademoiselle Béatrice Lacroix.

La Excelsior Shoe, Reg^d, appartenant à G. Hurteau, fabriqua des chaussures d'enfants, de 1930 à 1937. Elle employait douze ouvriers. Cette industrie, déménagée à L'Assomption en février 1937, n'existe plus aujourd'hui.

Comme on le voit par ce qui précède, Contrecoeur a été, et est encore, un centre industriel important.

JOURNAUX

Deux journaux ont été publiés à Contrecoeur: *Le Combat*, fondé en 1914, a duré un an. M. Contant en était le rédacteur et le propriétaire. Ce journal combatif était très populaire. *L'Espoir* était le journal du Cercle de la Sainte-Trinité, une association formée de jeunes gens, fondée le 6 avril 1934, dans le but, entr'autres, d'étudier l'histoire de Contrecoeur.

M. Etienne Duhamel, fondateur et premier président du Cercle, fut le directeur-gérant de ce journal qui dura deux ans. M. le notaire Jean-Thomas Gaudet en était le rédacteur en chef et MM. Armand Handfield et Edouard Cormier, les chroniqueurs. *L'Espoir* avait pour but de répandre la con-

naissance de l'histoire, la littérature, l'économie politique et sociale. Des chroniques sur des sujets d'actualité, et des renseignements sur les activités du Cercle devaient aussi paraître. Le premier numéro porte la date du 26 novembre 1934.

COMMERCE ET INDUSTRIE⁽¹⁾

Vous me demandez quelques notes sur l'histoire de notre commerce à Contrecoeur, je me rends le plus obligeamment possible à votre requête, estimant que chacun doit connaître et conserver précieusement tous les faits de la petite histoire locale et paroissiale.

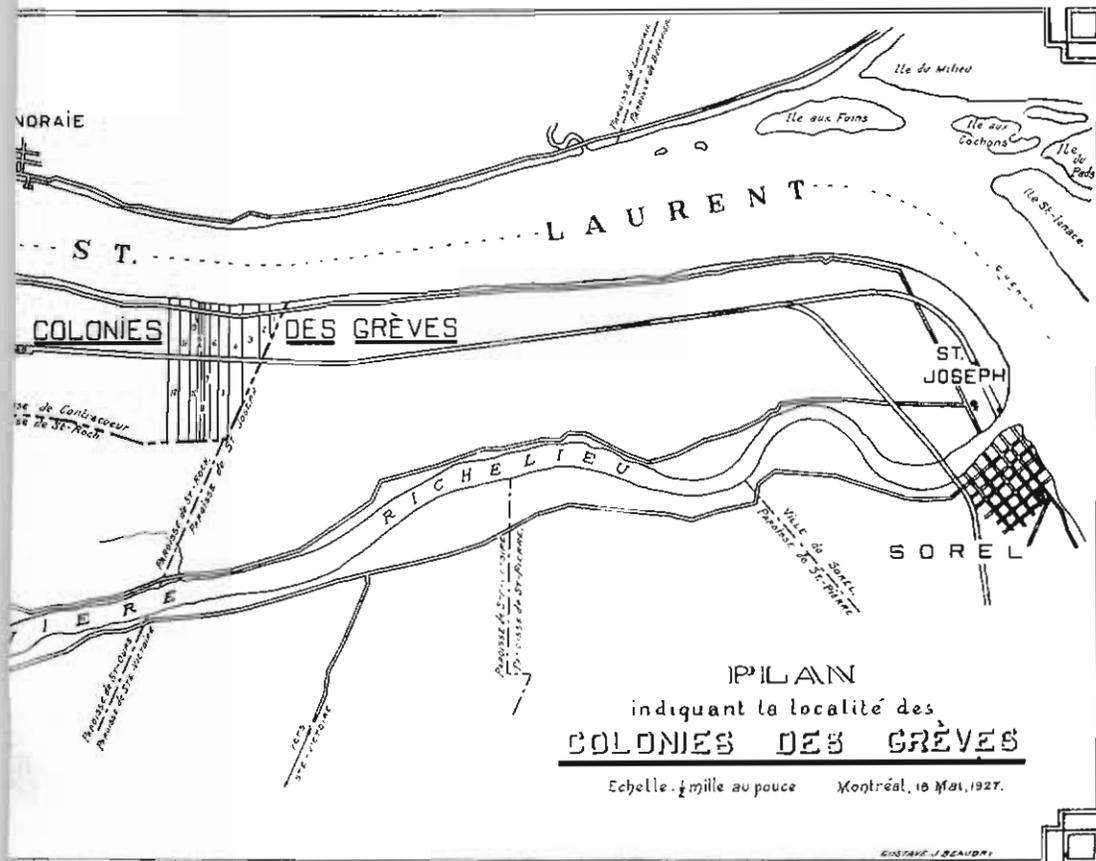
C'est déroger au principe essentiel du connais-toi toi-même... que de connaître la grande histoire tout en négligeant d'apprendre la petite.

Je me contenterai de rappeler ici les noms des commerçants, spécialement les marchands, et les lieux où ils firent leur commerce avec les périodes approximatives de leurs activités; en effet l'industrie à Contrecoeur mériterait une étude plus complète.

De 1840 à 1860 en outre des colporteurs ou marchands ambulants dont on n'a pas conservé les noms on trouve (a) Là où est aujourd'hui l'hôtel Gervais le magasin de M. Pierre Gervais (Pelliche). C'est lui qui, apparemment, construisit cette maison, qu'il vendit au Dr Craig et que ce dernier revendit à M. Olivier Gervais, neveu du susnommé Pierre Gervais, vers 1867. Ce dernier, puis son fils du même nom, y tinrent auberge. Mais vers 1870, Monsieur A.-Edmond Gervais y établissait un magasin général dans la partie nord-est de cette maison qui tient au magasin actuel de M. H. Tétreault jr. Vers 1890, M. A.-Edmond Gervais transportait son commerce là où se trouve le magasin de Mme Saint-Jean. Cette maison fut ensuite occupée comme hôtel par Olivier Gervais, fils d'Olivier, et l'hôtel passa ensuite aux mains de MM. Bouthillette et autres pour devenir, vers 1910, la propriété de M. Edmond

(1) Notes fournies par le notaire J.-M. Richard.

id, de Verchères à Sorel.



rs, mesure 13 x 33 pouces, a été réduit d'environ les deux tiers.

Gervais, puis enfin, quelques années plus tard, de son fils, M. François-de-Sales Gervais, qui en a fait un établissement remarquable lequel a contribué à faire le bon renom de Contre-cœur. Cet endroit eut son importance commerciale du fait de la construction d'un quai par la Compagnie Richelieu à l'endroit du quai actuel. L'emplacement fut donné par M. Olivier Gervais père, grand-père de notre hôtelier actuel.

A noter que M. Olivier Gervais tenait jusqu'alors son hôtel *A la Pomme d'Or*, soit à la route d'en haut, coin sud-est, en face de la maison actuelle de M. Armand Dansereau. Avant l'établissement des lignes de navigation à vapeur et des voies ferrées, cette route était la plus directe pour les gens du grand et du petit Maska se rendant à Montréal; le grand Maska c'est Saint-Hyacinthe et le petit, Saint-Aimé. Cet hôtel de la Pomme d'Or était un relais de grande renommée.

Après la destruction de notre église par le feu, M. le Curé de Contre-cœur insista pour que l'hôtel fut transporté au fort ou au village. Les premiers pensionnaires de l'hôtel Gervais furent les ouvriers qui construisirent notre église actuelle.

Vous remarquerez qu'en parlant d'un site commercial, je rappelle les divers commerces qui s'y firent: (b) Vers la même époque (1840-60) là où se trouve actuellement la maison de M. Arthur Dansereau, en haut du village, non loin de la croix élevée à Mgr Duhamel, se trouvait un magasin, celui de MM. Marion-Voligny. Cette terre appartenait à M. Félix Voligny. Ce dernier, qui avait épousé la mère de M. Arthur Marion et qui était capitaine de milice, était originaire de Joliette. (c) Vers la même époque, soit 1860 à 1870, là où se trouve aujourd'hui le Bureau de poste, il y avait un magasin, propriété de Joseph Lamoureux, qui était en même temps aubergiste et photographe ambulant. Il était en société avec feu J.-Bte Paquette, qui mourut marchand à Saint-Roch-sur-Richelieu il y a quelques années. Leur roulotte avec instruments photographiques, cameras, etc., offrait aux citoyens des campagnes l'avantage de transmettre leurs traits à leur postérité. Feu M. Côté qui fut longtemps l'un des photographes renommés de Montréal débuta avec M. Paquette à Contre-cœur; ce commerce, soit dit en passant, paraît avoir été fort lucratif.

M. Joseph Lamoureux abandonna le commerce lorsque fut construite la maison actuelle de Madame Ephrem Lamoureux où se trouve notre Bureau de poste et la Banque Canadienne Nationale. (d) Vers 1870, M. le capitaine Voligny transporta son magasin au village et s'établit dans une maison devenue notre couvent. Ce magasin Marion-Voligny ferma ses portes vers 1895. Le stock de marchandises fut vendu sur liquidation à MM. Duhamel & Gervais. Plus tard, M. A.-Ed. Gervais se portait acquéreur des premisses et y bâtissait pour lui servir de résidence, la maison qui est devenue depuis le couvent. Les religieuses Saints Noms de Jésus et Marie en prirent possession vers 1905, et M. Ducharme, curé, leur en fit donation. Il fit construire l'annexe à la maison. (c) Vers 1875, là où se trouvait le magasin tenu par feu M. Arthur Laplante et dont la propriétaire est Mme Ulric Saint-Jean, fut durant vingt-cinq ans le magasin fondé par Olivier Lamoureux. Ce dernier était le frère de Joseph Lamoureux. Etant devenu âgé, M. Lamoureux vendit son commerce, vers 1885, à son commis M. Joseph Duhamel et à M. Edmond Gervais. M. Gervais, qui tenait magasin comme on l'a vu plus haut à l'endroit où est l'hôtel Gervais, transporta ses marchandises dans le magasin de M. Olivier Lamoureux qui était resté propriétaire de l'emplacement et des dépendances.

Vers 1885, un nouveau magasin s'établit à l'endroit où est actuellement celui de M. Honoré Tétreault, c'est celui de M. Adolphe Richard. M. Richard est un navigateur au long cours et capitaine de vaisseau (navigation fluviale). Son épouse Dame Marie-Louise Gervais s'occupe surtout du commerce. Ce magasin prit de l'importance. Bientôt M. Duhamel se retirait des affaires et M. Gervais devenait l'associé de M. Richard et pendant plusieurs années le commerce continua sous le nom de Richard & Gervais. M. Gervais ayant quitté les affaires, M. Richard continua son commerce seul et, vers 1890, il s'associa M. A.-Ephrem Lamoureux, le maître de poste actuel, et fit commerce sous le nom de Richard & Lamoureux jusque vers 1910. M. Lamoureux avait épousé quelques années auparavant Mademoiselle Marie Lamoureux, la fille du

marchand dont nous parlerons bientôt. M. Richard vendit son commerce à MM. Guyon & Handfield, deux jeunes gens qui le continuèrent durant deux ans puis le vendirent à M. Jean-Baptiste Allaire. Ce dernier vendit vers 1906 à M. Honoré Tétreault, qui le céda subséquemment à son fils, propriétaire actuel du magasin.

Vers 1890, M. Elzéar Lamoureux construisit et ouvrit le magasin où tient actuellement commerce M. Moïse Gosselin. Il y établit un commerce important. Il y avait alors à Contrecoeur trois magasins, ceux des MM. Lamoureux, Richard et Clément Berthiaume qui avaient remplacé MM. Gervais et Duhamel dans le magasin de M. Olivier Lamoureux. Après avoir été commis chez M. Elzéar Lamoureux, M. Saint-Jean acheta les immeubles de M. Olivier Lamoureux et remplaça M. Berthiaume. M. L. B. Bonin et M. Elzéar Lamoureux avaient successivement remplacé MM. Duhamel et Gervais dans les immeubles occupés autrefois par M. Olivier Lamoureux. M. Ulric Saint-Jean fit le commerce durant plusieurs années jusqu'en 1915, alors que lui succéda M. Laplante qui tint là un magasin général comme locataire jusqu'à son décès vers 1934.

Pour ce qui est du magasin de M. Elzéar Lamoureux, il passa aux mains de M. Ephrem Lamoureux, son gendre, qui y tint commerce de 1898 jusqu'en 1916. Il vendit à M. Adélar Proulx. Durant deux ans, celui-ci continua son commerce, puis il vendit à M. Moïse Gosselin qui devint propriétaire et des marchandises et des immeubles vers 1918.

Un autre magasin général fut établi à Contrecoeur par M. André Lapierre vers 1895, à l'endroit où se trouve l'épicerie actuelle de M. Pierre Fortin. Transporté plus tard dans une maison construite par M. Lapierre à l'angle sud-est de la rue de la Gare et des manufactures (terrain appartenant à M. Joseph Chaput à l'heure actuelle) ce magasin fut incendié vers 1900.

Nous devons faire remarquer que ces différents commerces furent établis tout d'abord dans des locaux exigus. On vit bientôt après l'établissement de l'industrie de la chaussure à Contrecoeur ces commerces se développer et les magasins se rebâtir plus spacieux.

D'autres commerces se développèrent comme restaurants et épiceries, celui de M. A. Dansereau, vers 1900, à qui succéda M. Thomas Giard, son gendre, qui y tient encore un établissement florissant.

Vers 1915, M. Clément Berthiaume, qui avait déjà tenu magasin dans l'immeuble de M. Olivier Lamoureux, revint à Contrecoeur et ouvrit une nouvelle épicerie là où se trouve actuellement le magasin de M. Wilfrid Handfield. C'était une maison en bois. M. Handfield ayant acheté le commerce de M. Berthiaume, l'incendie détruisit l'épicerie vers 1923. M. Handfield reconstruisit sa moderne épicerie actuelle.

Vers 1905 aussi, s'ouvrit un nouveau restaurant à Contrecoeur, celui de Madame Latour, à l'endroit où M. Joseph Latour, son fils, tient son commerce actuel.

A une date assez éloignée, déjà, vers 1910, M. X. Gervais ouvrait une charcuterie-épicerie à l'endroit où M. Léo Fortin tient aujourd'hui son commerce. M. Gervais ayant vendu à M. Fortin en 1930, ce dernier y fit subir de grandes transformations. C'est maintenant un établissement vraiment moderne.

Depuis trois ans, Mesdemoiselles Laplante ont transporté leur commerce dans la résidence qu'elles ont achetée de la succession Albert Charron. Elles l'ont transformé en un important magasin des mieux aménagés. Cette résidence de feu M. Albert Charron, l'un de nos pionniers de l'industrie de la chaussure ici, était l'ancienne résidence de feu le notaire Dupuy qui l'avait achetée de feu le notaire Z. Mayrand.

D'autres commerces florissants dans l'épicerie-charcuterie furent établis par M. Pierre Lamoureux, ancien boucher maintenant retiré d'affaires, et M. Alfred Chagnon. M. Vital Gosselin est maintenant seul propriétaire de l'établissement de M. Alfred Chagnon.

Nous devons compter au nombre de nos commerçants M. Moïse Martin, épicier, dont le magasin moderne se trouve sis sur la rue de la Gare. M. Martin a une installation comme on en trouve dans les grands centres, avec frigidaire et tous ses accessoires, pour livrer la viande sous la forme désirée par le client.

Vers 1930, M. Alfred Champagne, contremaître à la manufacture de M. William Cook, ouvrit un commerce florissant de marchandises sèches, lequel s'est généralisé et est devenu un magasin important. Vers la même date, M. Joseph Chaput succédait comme restaurateur à Madame Ovilla Perron qui, depuis 1920, tenait un magasin rue de la Gare. Ce restaurant de M. Joseph Chaput est devenu une belle épicerie.

En face de ces notes on peut dire que Contrecœur fut d'abord un poste important de commerce général à cause de sa situation au bord du fleuve, et de la facilité d'y faire le commerce de grains et foin par bateau. Ces commerces de foin et grains eurent ici une grande vogue. MM. Tremblay et Clément Renaud firent de grosses affaires et nos marchands généraux faisaient tous le commerce de grains.

Le développement de l'industrie de la chaussure contribua grandement à notre essor commercial et nous voyons ces dernières années encore se développer l'important commerce de provisions, bois et charbon, de M. Maurice Perreault.

Le commerce de bois fut aussi considérable. M. Avila Archambault, ancien maire de notre village, dirigea un moulin à scie et à ouvertures durant vingt-cinq ans près du fleuve, à l'extrémité ouest de la propriété du notaire J. M. Richard; sur le même terrain se trouvèrent ensuite les moulins et manufacture de J. A. Lacroix Ltée, à qui succédèrent successivement MM. Wilfrid Duhamel, Arthur Dansereau, Moïse Gosselin et Emile Deslauriers.

Cette industrie fut transportée près de la gare par MM. Fisette et Dupré, auxquels succéda M. Boisselle puis M. Conrad Handfield. Ces bâtisses furent incendiées vers 1925.

MM. Messier et Maugé ont bâti vers 1920 les entrepôts où Monsieur Perreault fait maintenant son commerce. Vendus à MM. Fisette et Dupré, ces immeubles furent acquis par M. M. Eucher Cormier et, après plusieurs années, ce dernier les revendit à M. Maurice Perreault.

Contrecœur fut en outre doté vers 1890 d'une vinaigrerie, industrie fondée par M. Edmond Gervais à l'endroit qui servit ensuite de fromagerie puis de beurrerie. Ces bâtisses sont maintenant occupées comme logis, côté est de la rue de la

Gare, au pied de la côte; elles appartiennent actuellement à M. P. E. Cormier.

Ces appréciations de notre commerce à Contrecoeur depuis un siècle manifestent un développement remarquable de nos affaires locales.

J.-M. Richard.

Quelques dates municipales

Mai 1902, séparation des deux municipalités du village et de la campagne pour fins municipales.

1903, construction d'un aqueduc pour le village.

1908, construction de l'hôtel de ville.

1911, installation de la lumière électrique dans le village.

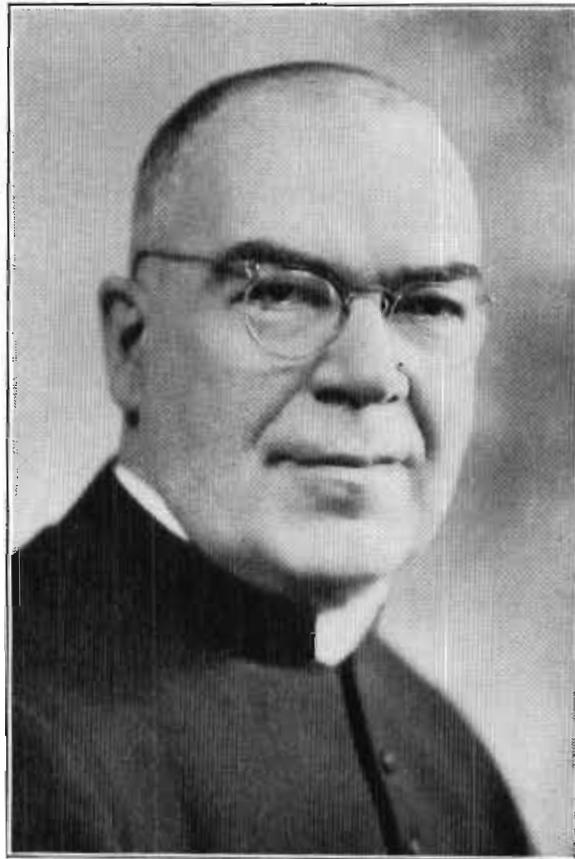
1913, macadamisage des routes.

1914, construction de trottoirs en ciment.

1917, macadamisage des rues du village: application du scrutin secret.



Garage Paul Jacques.



**M. Savignac, p.s.s., directeur des colonies des
Grèves depuis 1917.**

LA COLONIE DES GRÈVES

Le nombre des œuvres charitables, sociales et philanthropiques dues au clergé et à nos communautés religieuses d'hommes et de femmes, est déjà presque incalculable et il s'accroît constamment. L'œuvre de l'enfance, en particulier, n'a cessé d'attirer l'attention de ces apôtres de l'humanité. Jardins de l'enfance, écoles gratuites, hôpitaux pour les petits, orphelins, écoles d'agriculture et de réforme font foi de leur activité inlassable. Il restait néanmoins encore une œuvre méritoire à fonder. Ce fut l'abbé Adélarde Desrosiers qui s'en chargea, en 1912. Nous voulons parler de la Colonie de Vacances des Grèves établie au Cap de la Victoire, paroisse de Contre-cœur.

Cette œuvre admirable était depuis longtemps devenue nécessaire, pour ne pas dire indispensable, à l'amélioration du sort des petits enfants du peuple pendant les vacances d'été. Par suite de l'entassement des travailleurs et de leurs nombreuses familles dans les quartiers ouvriers souvent malsains de la ville de Montréal, l'enfant se trouve exposé aux dangers multiples de la rue, tant au point de vue moral et religieux qu'à celui de la santé du corps, et dont la mortalité infantile n'est pas le moindre. Il faut de l'air, de l'espace et du soleil à ces jeunes plantes qui, en ville, s'étiolent et meurent faute de ces toniques vivifiants. C'est ce qu'a compris le fondateur de la Colonie des Grèves, laquelle remédie en partie aux maux dont souffrent beaucoup de familles, surtout les familles nombreuses.

La Colonie, dit M. Edouard Gouin, p.s.s., poursuit un double but : renforcement physique et renforcement moral, et il constate avec joie que ce double but est atteint dans presque tous les cas. Aussi, la Colonie a-t-elle reçu l'approbation de l'archevêque de Montréal et l'aide pécuniaire de la ville de Montréal ainsi que de la Commission des Ecoles catholiques de cette ville.

Voici en quels termes M. Gouin, directeur de la Colonie des Grèves en 1916-1917, raconte les débuts de l'œuvre, après avoir dit les origines et les raisons d'être de ces colonies de vacances en Europe et aux Etats-Unis, en avoir exposé les développements, et montré tout le bien qu'elles ont fait ailleurs et qu'elles sont nécessairement appelées à faire ici.

« Le chemin du roi, qui longe le fleuve, entre Contrecoeur et Sorel, traverse un pays sablonneux, peu fertile. Les maisons sont rares au bord de la route et pour la plupart de pauvre apparence; autour de chacune quelques lambeaux de terre cultivable où la récolte est pénible et de prairies où l'herbe est maigre. D'une maison à l'autre, les sablonnières presque toutes épuisées où poussent à l'aise fraisiers sauvages, framboisiers, cerisiers, mûres, bluets; à droite, des bois; bouleaux, petits chênes, trembles, pins, jusqu'à la savane qu'il faut traverser pour atteindre le Richelieu et les fermes fertiles qu'il arrose; à gauche, à deux ou trois arpents, le fleuve, le majestueux Saint-Laurent.

« C'est pittoresque, mais le pittoresque n'enrichit pas. Ce sol rapporte peu aux cultivateurs qui l'exploitent: ils n'y vivent qu'avec peine. Beaucoup, plutôt que de besogner sans profit sur un domaine stérile, ont mis leur terre en vente et sont allés chercher fortune en d'autres pays. C'est ainsi qu'un prêtre de Montréal, alors vice-principal de l'École Normale Jacques-Cartier, l'abbé Adélarde Desrosiers, que ses origines de famille et ses relations de parenté amenaient fréquemment dans la région, acquit plusieurs arpents de terre au bord du fleuve. Le bon marché qui était tentant, la satisfaction de devenir propriétaire, la perspective d'une tente dressée aux jours d'été, dans un coin sauvage bien à soi sous les ombrages et face au fleuve, le délassement offert par cette solitude après les fatigues d'une année studieuse, le souvenir qui s'attachait à une butte de sable au milieu de « sa » terre, où, disait-on, Champlain et ses compagnons avaient jadis dispersé des bandes iroquoises et qu'on appelait dans le pays *Cap du Massacre* c'était sans doute assez pour expliquer l'achat. Mais l'abbé Desrosiers, sans être insensible à ces avantages, en poursuivait un autre, meilleur.

« Il avait bon cœur; ses fonctions à l'École Normale portaient son attention vers les petits gars d'école, souvent si fragiles et si pâles; il savait qu'en Europe existaient beaucoup d'œuvres pour leur donner au temps des vacances le grand air, le grand soleil, la nourriture abondante, les distractions saines dont ils ont besoin pour devenir forts; il se demandait: quand donc quelque chose de pareil se fera-t-il à Montréal? Quand il eut vu les Grèves, il se dit: « J'ai trouvé: air pur, grands espaces, senteurs saines, beau fleuve, belle campagne, rien n'y manque. Nous y ferons une Colonie de vacances pour les enfants pauvres. » Et sans tarder, l'été étant venu, il partit pour son domaine avec son frère et un ami (un instituteur), embaucha quelques ouvriers, fit bâtir une maison en planches, exécuta quelques travaux de nivellement, vint chercher à Montréal des orphelins sans asile qui passaient leurs vacances dans la rue et les emmena aux Grèves jusqu'aux approches de la rentrée. C'était en 1912. Si ce n'est la première colonie, c'en est au moins l'avant-garde. Mince avant-garde: Six pensionnaires. Il fallait les multiplier. Pour cela trouver des ressources. Le cœur de l'abbé était grand, mais sa bourse étroite. Il réfléchit et chercha des concours.

« La Providence vint à son aide et prit pour intermédiaire la Commission des Ecoles catholiques de Montréal laquelle, informée de l'initiative et des projets généreux de l'abbé Desrosiers, lui offrit en 1913 une subvention. Ce concours de la Commission scolaire lui a toujours été maintenu depuis. Il fut combattu par plusieurs, mais la sympathie active de Mgr Roy, président, et de l'honorable juge Eugène Lafontaine — pour ne citer que ces deux-là, — a conquis aujourd'hui à la Colonie des Grèves l'unanimité des suffrages au sein de la Commission. La première année, elle lui vota sept cents dollars; en retour, l'abbé promit de recevoir au Cap de la Victoire soixante-quinze enfants de ses écoles, choisis et recommandés par les principaux, et de leur assurer, pendant vingt jours, le gîte, la pension, la surveillance, les jeux. Des enfants pauvres qui fréquentaient d'autres écoles que celles de la Commission eurent vent du projet et réclamèrent une place: M. Desrosiers sait mal re-

fuser, surtout aux malheureux: des amis charitables donnèrent quelques dollars pour ce supplément de dépenses. Il se trouva aussi des familles aisées, sinon bien riches, qui passant l'été en ville, faute de loisirs ou de moyens, se souciaient peu d'y retenir des bambins remuants et chétifs: quelle aubaine que la colonie. On sait que les enfants y seront bien traités, bien nourris, bien surveillés, qu'ils en reviendront renforcés et contents: pendant ce temps, le père vaquera à ses affaires, la mère aux soins de sa santé et tous deux dormiront sur les deux oreilles... » Mais M. Desrosiers n'accepte que les enfants pauvres! Il fera bien une exception. Nous paierons les dépenses de notre petit bonhomme et nous ajouterons un surplus. La Colonie ne doit pas être bien riche et ne dédaignera pas ce supplément de revenus. » Le raisonnement se trouva exact. C'est ainsi qu'aux vacances 1913, quatre-vingt-dix pensionnaires se succédèrent chez l'abbé Desrosiers.

« On avait construit pour les recevoir une autre maison et quelques cabanes. La maison neuve — ce fut son nom, bien qu'elle fut en réalité une vieille maison acquise d'un voisin et déplacée de plusieurs arpents — servit de dortoir. L'ancienne, abrita la chapelle, le réfectoire et la cuisine, et on logea dans les cabanes la dépense, la boutique et le magasin (outils et jeux). Il y avait place, en se serrant, pour trente enfants et les surveillants. On dut, pour en héberger quatre-vingt-dix, partager les vacances en trois périodes, ouvrir le 30 juin et fermer le 3 septembre. On reçut ainsi trois équipes de trente colons, chacune pendant vingt jours, et il resta entre deux équipes successives une bonne demi-journée de repos.

« L'abbé Desrosiers, promu dans l'année, principal de l'École Normale et obligé par ses fonctions de partager ses vacances entre l'École et la Colonie, trouva pour le suppléer et l'assister dans le soin de ses petits hôtes, de précieux auxiliaires: son frère ecclésiastique, des séminaristes de première année du Séminaire de Théologie de Montréal, un jeune professeur de l'École Saint-Charles. Ils ne connurent guère le repos pendant les vacances cette année-là, et ils durent faire face à des situations difficiles: quand ils arrivèrent le premier jour, avec trente colons, la maison qu'on devait utiliser comme dortoir

était encore en construction, et la barge qui apportait de Montréal les lits, les provisions et la vaisselle se trouvait sur le fleuve, entre Boucherville et Varennes: elle aborda aux Grèves le lendemain soir après neuf heures. Leur ingéniosité suffit à tout et leur bonne humeur s'amusa follement de ces imprévus. Les belles vacances qu'ils passèrent et qu'ils firent passer! »

M. Gouin nous dit ensuite, dans un style clair et alerte, la vie quotidienne des *colons*: lever matinal, toilette, prière à la chapelle, déjeuner, corvées inhérentes à la vie des camps, suivies de jeux sur la plage, de canotage, baignade, gymnastique, etc. Rien ne manque. Et, après le dîner, l'on recommence et cela continue jusqu'au souper. Le temps passe vite à s'amuser et personne ne s'ennuie. Malgré une journée aussi bien remplie, l'on n'est pourtant pas pressé d'aller se coucher. L'on s'attarde sur le kiosque — deux gros pins, tout simplement — à écouter des histoires et à chanter des gais refrains.

A huit heures et demi, quelquefois plus tard, la prière du soir, le chapelet et une courte allocution du directeur terminent la soirée, et le dortoir reçoit ses hôtes qui ne tardent pas à dormir à poings fermés.

Par ci par là, deux ou trois fois peut-être pendant le séjour d'une même équipe, la veillée se prolonge, et quand il fait bien noir, on allume sur la grève un immense bûcher construit pendant le jour de branches sèches. C'est l'heure où le *Montréal*, — le *Gros*, comme on dit, — passe, descendant à Québec; il dirige un instant vers la colonie son projecteur et fait résonner la sirène; alors quelle joie! quels cris! quels souvenirs pour plus tard!

Depuis 1913, la colonie ne cessa de progresser, bâtissant de nouveaux dortoirs, élevant en 1915 une vaste chapelle, recevant chaque année un nombre accru de jeunes colons: 142 en 1915, 593 en 1922, 657 en 1924. Ils atteignent aujourd'hui le chiffre élevé de 2200 par année, partagés en trois équipes à peu près égales. A M. Gouin, reparti pour la France, a succédé le directeur de son choix, M. Ernest Savignac, p.s.s., comme lui, et qui dirige la colonie depuis 1917. Il s'est assuré l'aide de collaborateurs zélés dont quelques-uns ont fourni une

longue carrière aux Grèves, comme l'abbé Eustache Saint-Maurice qui en fut le factotum pendant plus de quinze ans.

En 1923, l'abbé Desrosiers transportait à un comité de dix membres les terres qu'il avait acquises pour l'usage de ses colons et des lettres-patentes garantissaient la continuité de l'œuvre. Successivement la Société des Oeuvres de Santé puis la grande Fédération charitable canadienne-française prenaient la colonie sous son patronage et en soldaient presque toutes les dépenses. Les Grèves maintenant étaient connues même des plus pauvres foyers. Impossible de satisfaire à toutes les demandes d'admission.

Les moyens de communication entre Montréal et les Grèves s'étaient singulièrement améliorés. Le gouvernement fédéral construisit d'abord deux quais en bois qui furent emportés comme fétus de paille par les glaces et, en 1930, un solide bloc de ciment qu'il relia à la côte l'année suivante par une solide jetée. D'autre part, l'ère des bons chemins provinciaux amena aux Grèves une large route gravelée qui s'arrêta pendant plusieurs années à la montée de Saint-Roch, pour rejoindre dans la suite le grand pont jeté sur le Richelieu à Sorel.

Un autre fait social s'était produit dans l'intervalle. Les villégiateurs en quête de beaux endroits pittoresques et isolés avaient découvert les avantages de la longue plage de sable qui s'étend sur une distance de deux lieues au moins entre Contrecoeur et Sorel. Ils suivirent en foule l'exemple des amis des Grèves qui avaient déjà fait bloc de chaque côté de la colonie. On se disputa les lots de grève. Aujourd'hui pas moins de cent chalets d'été s'élèvent le long de la côte à l'est et à l'ouest de la colonie.

Il y a mieux encore. Trois ou quatre autres colonies d'enfants se sont établies sur cette côte attrayante.

En 1926 l'abbé Desrosiers y ouvrait la première colonie de fillettes, sous le vocable de Jeanne-d'Arc: 34 enfants y étaient reçues dans sa maison d'été et le 14 juillet elles prenaient possession du premier pavillon de la colonie, qui en compte aujourd'hui sept, avec les dépendances ordinaires. Le nombre des colonnettes y oscille entre 300 et 350 par saison estivale. Mlle Marie-Louise Payant, des religieuses Consolatrices et du

Bon Conseil s'occupèrent successivement de la régie interne et de la conduite des fillettes, toutes de Montréal. La Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises verse à la colonie Jeanne-d'Arc une subvention annuelle de \$2,000.00, lui assurant ainsi vie et développement. En 1930, un détachement de la colonie Jeanne-d'Arc alla se fixer sous la direction de Mlle Payant, à quelque deux milles en amont, dans une vaste maison abritant tous les services d'une colonie de 125 fillettes. Soutenue par la charité publique et privée, l'œuvre est restée stationnaire prodiguant les avantages d'une saine villégiature à ce nombre à peu près invariable d'enfants.

Enfin, à cinq arpents de Jeanne-d'Arc s'élèvent les vastes bâtiments de l'orphelinat Saint-Arsène de Montréal. Cette colonie de 150 garçons s'abrita d'abord dans les pavillons des fillettes, mis à leur disposition en 1934, pour y faire un essai de vie au grand air des Grèves. L'année suivante, la colonie Saint-Arsène était au complet, ayant chapelle, dortoirs, terrain de jeux, belle plage, plantations d'arbres, jardinets pour les enfants. Les Frères Saint-Gabriel dirigent cette belle œuvre destinée aux enfants déshérités qui autrefois ne quittaient pas, même pendant les vacances d'été, les cours de récréation de l'orphelinat Saint-Arsène.



Magasin de M. Vital Gosselin. boucher-épicier.



Maison et bâtiments de ferme de M. Joseph Leblanc.



M. Adolphe Duhamel.



Eglise de Contrecoeur.



Dr Honorius Cormier



Boulangerie de M. Emilien Dansereau

APPENDICE

*Liste des maires, conseillers et secrétaires-trésoriers
de la paroisse de Contrecoeur de 1862 à 1940.*

Maires

Conseillers

1862-1864

André-Boniface Craig, M.D.

1862-1864

Jérôme Dansereau
Antoine Giard
Clément Berthiaume
Louis Lussier
Jean-Baptiste Duhamel
Edouard Grenon

1864-1866

Joseph Dubamel

1864-1866

Joseph de Belleval
Alexis Berthiaume
Pierre Giard
Joseph Lamoureux
Joseph Millet
Thomas Roy

1866-1870

Zéphirin Mayrand, N.P.

1866-1868

Isidore Morin
Eusèbe Gervais
Noël Bourgault dit Lacroix
Olivier Hubert
Olivier Aussan dit Lange
Augustin Jusseaume, fils

1868-1870

Laurent Hubert, fils
Jean Dansereau
Pierre Roy, fils
Amable Vandal
Philibert Gaudet
Olivier Handfield

Maires	Conseillers
1870-1873 Clément Dansereau	1870-1872 Charles Dupré Pierre Giard Christophe Millier Hubert Gareau dit St-Onge François Arpin Antoine Giard
	1872-1873 Antoine Berthiaume Clément Allard J.-B. Gendron Antoine Berthiaume, fils d'André Cléophas Dupré Joseph de Belleval ¹ Clément Dansereau, fils, remplaçant Antoine Berthiaume, fils d'André.
1873-1875 Clément Chabot	1873-1874 Antoine Berthiaume Clément Allard J.-B. Gendron Cléophas Dupré Pierre Dansereau Pierre Chapdelaine, remplaçant Joseph de Belleval Hubert Gareau dit St-Onge, remplaçant Clément Allard Xavier Chaput, remplaçant Antoine Berthiaume.
	1874-1875 Pierre Gervais Mathias Hurteau Joseph Lavigne J.-B. Gendron Pierre Chapdelaine Cléophas Dupré

1. Le nom est écrit tantôt Belleval et tantôt Belval. Nous avons conservé l'ancienne orthographe de ce nom.

Maires	Conseillers
1875-1878	1875-1876
Olivier Lamoureux	Pierre Gervais Joseph Lavigne Pierre Chapdelaine Clément Berthiaume Mathias Hurteau Joseph Gervais
	1876-1877
	Jonas Mandeville Joseph Gervais Clément Berthiaume Mathias Hurteau Joseph Lavigne Bruno Archambault
	1877-1878
	Joseph Lacroix Jonas Mandeville Clément Berthiaume Misael Colette Bruno Archambault Joseph Gervais Pierre Monastesse, remplaçant Joseph Gervais, décédé.
1878-1881	1878-1879
Clément Chabot	Joseph Guyon Pierre Berthiaume Jonas Mandeville Bruno Archambault Joseph Lacroix Misael Colette
	1879-1880
	Joseph Guyon Olivier Handfield Pierre Berthiaume Denis Jusseaume Joseph Lacroix Louis Dumas
	1880-1881
	Clément Dansereau, fils Donat Vandal Octave Vandal

Maires

Conseillers

	Joseph Guyon Olivier Handfield Denis Jusseaume
1881-1884	1881-1882
A. Edmond Gervais	Antoine Gervais Clément Hurteau Olivier Handfield Octave Vandal Clément Dansereau Denis Jusseaume Joseph Lamoureux, fils de Robert, rem- place Clément Hurteau.
	1882-1883
	Joseph Lactance Bouthillette Zéphirin Roy Joseph Lamoureux, fils de Robert Clément Dansereau Antoine Gervais Octave Vandal
	1883-1884
	Gilbert Jusseaume Joseph Dansereau Zéphirin Roy Joseph Lamoureux Antoine Gervais Joseph Lactance Bouthillette
Janvier 1884 — septembre 1886 A.-L. Marion	1884-1885
	Louis Lorange Joseph Lactance Bouthillette Zéphirin Roy Joseph Dansereau Gilbert Jusseaume Frédéric Lorange
	1885-1886
	Louis Dumas Olivier Handfield Joseph Dansereau Frédéric Lorange Gilbert Jusseaume Joseph Dansereau

Maires

Conseillers

Septembre 1886-1890
Joseph Duhamel

1886-1887

François Berthiaume
Prosper Grenon
Frédéric Lorange
Louis Lorange
Louis Dumas
Olivier Handfield

1887-1888

Charles Laporte
Joseph Giard
Olivier Handfield
François Berthiaume
Louis Dumas
Prosper Grenon

1888-1889

Charles Laporte
Olivier Duval
François Berthiaume
Amédée Jacques
Joseph Giard
Joseph de Belleval

1889-1890

François Lacroix, fils
Richard Duval
Olivier Duval
Charles Laporte
Joseph de Belleval
Joseph Giard

1890-1899

Joseph Elzéar Lamoureux

1890-1891

Lactance Lamoureux
Thomas Handfield
Joseph de Belleval
Olivier Duval
François Lacroix
Amédée Jacques

1891-1892

Clément Gaudet
Joseph Lavigne
Lactance Lamoureux

Maires

Conseillers

Thomas Handfield
Francis Lacroix
Olivier Duval

1892-1893

Joseph Lussier
François Lacroix, fils de Joseph
Clément Gaudet
Lactance Lamoureux
Joseph Lavigne
Thomas Handfield

1893-1894

François Lacroix
Joseph Lussier
Joseph Lavigne
Clément Gaudet
Joseph Lorange
Clément Hurteau

1894-1895

Bruno Bonin
Napoléon Lavigne
François Lacroix
Joseph Lorange
Clément Hurteau
Joseph Lussier

1895-1896

Alfred Gervais
Augustin Jusseaume
Joseph Lorange
Clément Hurteau
Napoléon Lavigne
Bruno Bonin

1896-1897

Victor Giard
F.-X. Gervais
Napoléon Lavigne
Alfred Gervais
Bruno Bonin
Elie Pontbriand
Jos. Ducharme, remplaçant Elie
Pontbriand

Maires

Conseillers

1897-1898

Alfred Gervais
Victor Giard
F.-X. Gervais
Mathias Lamoureux
Norbert Duval
Joseph Ducharme

1898-1899

Alfred Lacroix
Antoine Gervais, fils
Mathias Lamoureux
F.-X. Gervais
Victor Giard
Norbert Duval

1899-1902
Cléophas Giguère

1899-1900

Antoine Gervais
Alfred Lacroix
Norbert Duval
Albert Dansereau
Louis Millette
Mathias Lamoureux

1900-1901

Antoine Gervais
Alfred Lacroix
Albert Dansereau
Louis Millette
Horace Saint-Jacques
Paul Piché

1902-
Avila Archambault,
de janvier à mai 1902,
maire du village et de
la campagne

1901-1902

Louis Millette
Albert Dansereau
Horace Saint-Jacques
Olivier Jacques
Alexis Berthiaume
Paul Piché

Janvier à mai 1902

Horace Saint-Jacques
Olivier Jacques
Avila Perron
Pierre Lavallée

Maires	Conseillers
	Alexis Berthiaume Paul Piché
Maires de la municipalité de la campagne Mai 1902 à janvier 1904 Olivier Jacques	En mai 1902, élection d'un nouveau conseil pour la campagne. Mai 1902 à janvier 1903 Alexis Berthiaume Horace Saint-Jacques Avila Perron Pierre Lavallée Frédéric Viau Octave Vandal
Janvier 1904-octobre 1904 Avila Gervais	1908-1904 Octave Vandal Sergius Cormier Alexis Berthiaume Pierre Lavallée Avila Perron Frédéric Vian
Octobre 1904-1909 Sergius Cormier	1904-1905 Louis Berthiaume Pierre Lavallée Avila Perron Frédéric Viau Sergius Cormier Octave Vandal Henri Mandeville, remplaçant Octave Vandal
	1905-1906 Louis Berthiaume Pierre Fiset Alfred Mandeville Joseph Dupuy Henri Mandeville Joseph Lacroix
	1906-1907 Joseph Lacroix Louis Berthiaume Pierre Fiset

Maires

Conseillers

Joseph Dupuy
Joseph Laprade
Alfred Mandeville

1907-1908

Pierre Fiset
Joseph Laeroix
Alfred Mandeville
Joseph Dupuy
Gilbert Léveillé

1908-1909

Jean-Baptiste Lacroix
Hormisdas Roy
Joseph de Belleval
Gilbert Léveillé
Joseph Laprade
Pierre Fiset
J.-B. Laporte remplace Joseph de
Belleval

1909-1913

Pierre Fisette

1909-1910

Joseph Bonin
J.-B. Jusseume
J.-B. Lacroix
Hormisdas Roy
Gilbert Léveillé
J.-B. Laporte

1910-1911

Clément Pelletier
Joseph Bonin
J.-B. Jusseume
J.-B. Lacroix
Hormisdas Roy
J.-B. Laporte

1911-1912

Alfred Giard
Pierre Chapdelaine
Clément Pelletier
Joseph Bonin
Joseph Gervais
J.-B. Jusseume

Maires	Conseillers
	Augustin Dumas, remplaçant J.-B. Jusseaume
	1912-1913
	Augustin Dumas Joseph Gervais Clément Pelletier Aldéas Deslauriers Pierre Chapdelaine Alfred Giard
	1913-1914
1913-1915 Omer Bienvenu	Aldéas Deslauriers Clément Pelletier Alfred Giard Joseph Gervais Augustin Dumas Pierre Chapdelaine Elzéar Lavigne, remplaçant Pierre Chapdelaine Arthur Gaudet, remplaçant Clément Pelletier
	1914-1915
	Paul Piché Elzéar Lavigne Augustin Dumas Arthur Gaudet Aldéas Deslauriers Oliva Caisse, remplaçant Augustin Dumas
1915 à juillet 1916 Albert Robert	1915-1916 Elzéar Lavigne Paul Piché Arthur Gaudet Octave Handfield Pierre Perron Omer Bienvenu
1916-1917 Omer Bienvenu	1916-1917 Avila Berthiaume Albert Robert Pierre Perron

Maires

Conseillers

Elzéar Lavigne
Paul Piché
Octave Handfield

1917-1919
Hormisdas Berthiaume

1917-1918

Joseph Lamoureux
Jean Rainville
Arthur Hurteau
Joseph Auger
Gilbert Jusseaume
Avila Berthiaume
Avila Saint-Laurent, remplaçant Gilbert
Jusseaume

1918-1919

Joseph Leblanc
Omer Fortin
Arthur Bonin
Arthur Hurteau
Joseph Lamoureux
Joseph Auger

1919-1921
Omer Bienvenu

1919-1920

Arthur Bonin
Joseph Auger
Xavier Dansereau
Albert Robert
Joseph Leblanc
Omer Fortin
Hormisdas Jusseaume, remplaçant
Omer Fortin
Arthur Hurteau, remplaçant Xavier
Dansereau

1920-1921

Albert Robert
Arthur Hurteau
Joseph Auger
Arthur Bonin
Moïse Gosselin
Irénia Hébert

Maires	Conseillers
1921-1925 Domina Lorange	1921-1922 Arthur Bonin Moïse Gosselin Rodolphe Laporte Edmond Berthiaume Zotique Giguère Irénia Hébert
	1922-1923 Rodolphe Laporte Arthur Bonin Edmond Berthiaume Moïse Gosselin Vital Handfield Zotique Giguère
	1923-1924 Rodolphe Laporte Zotique Giguère Edmond Berthiaume Arthur Bonin Vital Handfield Moïse Gosselin Avila Gervais, remplaçant Zotique Giguère Honorius Laporte, remplaçant Rodolphe Laporte
	1924-1925 Vital Handfield, fils d'Olivier Avila Berthiaume Arthur Hurteau Edmond Berthiaume Honorius Laporte Arthur Bonin
1925-1926 Arthur Bonin	1925 Avila Berthiaume Arthur Hurteau Vital Handfield Edmond Berthiaume Rodolphe Laporte Gélinas Fortin

Maires	Conseillers
	1926
	Avila Berthiaume
	Vital Handfield
	Rodolphe Laporte
	Arthnr Hurteau
	Edmond Berthiaume
	Gélinas Fortin
1927-1931	1927
Louis Berthiaume	Avila Berthiaume
	Rodolphe Laporte
	Alphonse Cabana
	Adam Bouthillette
	Oliva Caisse
	Moïse Handfield
	1928
	Paul-Emile Lamoureux
	Joseph-Alfred Gervais
	Moïse Handfield
	Oliva Caisse
	Adam Bouthillette
	Alphonse Cabana
	1929
	Alphonse Berthiaume
	Adam Bouthillette
	Oliva Caisse
	Joseph-Alfred Gervais
	Moïse Handfield
	Georges Cabana
	1930
	Alphonse Berthiaume
	Georges Cabana
	Joseph-Alfred Gervais
	Moïse Handfield
	Oliva Caisse
	1931
	Oliva Caisse
	Alphonse Berthiaume
	Adam Bouthillette
	Joseph-Alfred Gervais
	Georges Cabana

Maires	Conseillers
1932 Moïse Handfield	1932 Georges Cabana Alphonse Berthiaume Adam Bouthillette Joseph-Alfred Gervais Jean-Marie Berthiaume Oliva Caisse
1933-1936 Adam Bouthillette	1933 Jean-Marie Berthiaume Avila Jussaume Stanislas Arpin Georges Cabana Napoléon Handfield
	1934 Jean-Marie Berthiaume Joseph-Hormisdas Berthiaume Avila Jussaume Stanislas Arpin Georges Cabana Napoléon Handfield
	1935 Avila Jussaume Stanislas Arpin Napoléon Handfield Jean-Marie Berthiaume Joseph-Hormisdas Berthiaume Georges Cabana
	1936 Joseph-Hormisdas Berthiaume Georges Cabana Stanislas Arpin Avila Jussaume Richard Handfield
1937-1940 Richard Handfield	1937 Stanislas Arpin Jean-Baptiste Gervais Avila Jussaume Joseph-Hormisdas Berthiaume Jean-Marie Berthiaume Joseph-Alfred Gervais

Maires

Conseillers

1938

Stanislas Arpin
Jean-Baptiste Gervais
Avila Jussaume
Joseph-Hormisdas Berthiaume
Jean-Marie Berthiaume
Joseph-Alfred Gervais

1939

Stanislas Arpin
Jean-Baptiste Gervais
Joseph-Alfred Gervais
Gilbert Léveillé
Georges Cabana
Avila Jussaume

1940

Stanislas Arpin
Jean-Baptiste Gervais
Gilbert Léveillé
Georges Cabana
Avila Jussaume
Joseph-Alfred Gervais

Secrétaires-trésoriers

1862-1866, Félix Voligny
1866-1872, Joseph Bonin
1872-1900, Félix Voligny
1900-1916, J.-B. Dupuy, N.P.
janvier à juin 1916, Domina Lorange
1916-1919, Joseph Bérubé
1919-1927, Sergins Cormier
1928-1940, N.-A. Dozois

*Listes des maires, conseillers et secrétaires-trésoriers
du village de Contrecoeur de 1902 à 1940.*

Maires

Conseillers

1902-1903
Avila Archambault

de juin 1902 à janvier 1903
J.-E. Lamoureux

Maires

Conseillers

Joseph Papin, père
Clément Renaud
Pierre Lamoureux
Jean-B. Fontaine
Joseph Arthur Cormier

1903-1904

Joseph Elzéar Lamoureux

1903-1904

Joseph Papin, père
Pierre Lamoureux
Clément Renaud
J.-B. Fontaine
Olivier Gervais
Pierre Gervais

Janvier à mai 1904

Pierre Lamoureux

1904-1905

Joseph Papin, père

1904-1905

Pierre Gervais
Albert Charron
Horace Guyon
Joseph Papin, fils
J.-E. Lamoureux
Olivier Gervais
Pierre Hurteau, remplaçant
Pierre Lamoureux

1905-1907

Avila Archambault

1905-1906

Olivier Gervais
Pierre Hurteau
Horace Guyon
Pierre Gervais
Albert Charron
Joseph Giard
Hormisdas Ducharme, remplaçant
Pierre Hurteau

1906-1907

Antoine Gervais
Joseph Papin, fils
Horace Guyon
Albert Charron
Hormisdas Ducharme
Joseph Giard

Maires	Conseillers
<p>1907-1910 Charles Tétreault, M.D.</p>	<p>1907-1908 Joseph Giard Joseph Papin Antoine Gervais Napoléon Cormier Hormisdas Ducharme F.-X. Gervais</p>
	<p>1908-1909 Antoine Gervais Napoléon Cormier Joseph Papin Pierre Gervais Albert Charron</p>
	<p>1909-1910 F.-X. Gervais Napoléon Cormier Albert Charron Olivier Gervais J.-B. Fontaine Pierre Gervais</p>
<p>1910-1918 A.-Ephrem Lamoureux</p>	<p>1910-1911 Joseph Giard Olivier Gervais Pierre Gervais F.-X. Gervais J.-B. Fontaine Albert Charron Joseph Lacroix, remplaçant Albert Charron</p>
	<p>1911-1912 Joseph Lacroix Joseph Giard Adolphe Duhamel J.-B. Fontaine Georges Mareotte, M.D. J.-E. Lamoureux</p>
	<p>1912-1913 Joseph Papin Adrien Liboiron</p>

Maires

Conseillers

Joseph-Alcidas Lacroix
 Georges Marcotte, M.D.
 Joseph Lacroix
 Adolphe Duhamel

1913-1914

Adolphe Duhamel
 Adrien Liboiron
 Joseph-Alcidas Lacroix
 Georges Marcotte, M.D.
 Joseph Lacroix
 Joseph Papin

1914-1915

Joseph Papin
 Adrien Liboiron
 Adolphe Duhamel
 Georges Marcotte, M.D.
 Joseph-Alcidas Lacroix
 Honoré Tétreault

1915-1916

Joseph Papin
 Adolphe Duhamel
 Georges Marcotte, M.D.
 J.-A. Liboiron
 Honoré Tétreault
 J.-A. Lacroix

1916-1917

J.-A. Liboiron
 Georges Marcotte, M.D.
 Adolphe Duhamel
 Albert Charron
 J.-A. Lacroix
 Charles Robillard

1917-1918

Adolphe Richard
 Joseph de Belleval
 Cyprien Gélinas
 J.-B. Fontaine
 André Laporte
 Joseph-O. Chabot

Maires

Conseillers

Joseph Bérubé, remplaçant
 J.-O. Chabot
 Pierre Lamoureux, remplaçant Adolphe
 Richard décédé le 31 août 1918

Nouvelle élection de Conseillers

Joseph Lacroix
 F.-X. Gervais
 J.-M. Richard, N.P.
 Ulric Piché
 J.-O. Chabot
 Arthur Dansereau

1918-1920
 Albert Charron

1918-1919

Cyprien Gélinas
 J.-O. Chabot
 Joseph Lacroix
 Ulric Piché
 Arthur Dansereau
 Denis Jusseaume, remplaçant
 Arthur Dansereau
 Arthur Gervais, remplaçant
 Cyprien Gélinas

1919-1920

J.-O. Chabot
 F.-X. Gervais
 Arthur Gervais
 Denis Jusseaume
 Joseph Papin, fils

1920-1932
 Joseph Papin, fils

1920-1921

J.-O. Chabot
 Denis Jusseaume
 Arthur Gervais
 Stanislas Dupont
 Edmond Fiset
 Alexis Berthiaume

1921-1922

Alexis Berthiaume
 J.-O. Chabot
 Alfred Chagnon

Maires

Conseillers

Stanislas Dupont
Edmond Fiset
J.-A.-T. Coallier, M.D., remplaçant
Edmond Fiset

1922-1923

J.-O. Chabot
Stanislas Dupont
J.-A.-T. Coallier, M.D.
Alexis Berthiaume
Alfred Chagnon
J.-M. Renaud

1923-1924

Alfred Chagnon
J.-O. Chabot
J.-M. Renaud
Alexis Berthiaume
J.-A.-T. Coallier, M.D.
Stanislas Dupont
Adélar Roy, remplaçant J.-O. Chabot

1924-1925

Léo Papin
Ephrem Hurteau
Adélar Roy
Alexis Berthiaume
Jean-Marie Renaud
Alfred Chagnon

1925

Jean-Marie Renaud
Alexis Berthiaume
Alfred Champagne
Adélar Roy
Ephrem Hurteau
Léo Papin

1926

J.-M. Renaud
Alexis Berthiaume
Alfred Champagne
Ephrem Hurteau

Maires

Conseillers

Leo Papin
Arthur Gervais

1927

Ephrem Hurteau
Léo Papin
Arthur Gervais
Wilfrid Handfield
Napoléon Birtz
Stanislas Dupont

1928

Wilfrid Handfield
Napoléon Birtz
Stanislas Dupont
Léo Papin
Arthur Gervais
Moïse Gosselin

1929

Léo Papin
Arthur Gervais
Moïse Gosselin
Wilfrid Handfield
Stanislas Dupont
Ulric Roy

1930

Léo Papin
Moïse Gosselin
Albert Charron
Ulric Roy
Wilfrid Handfield
Stanislas Dupont

1931

Léo Papin
Moïse Gosselin
Vital Gosselin
Ulric Roy
Wilfrid Handfield
Stanislas Dupont

Maires

Conseillers

1932

Stanislas Dupont
Léo Papin
Arthur Gervais
Vital Gosselin
Moïse Gosselin
Moïse Martin

1933-1936
Léo Papin

1933

Stanislas Dupont
Léo Fortin
Arthur Gervais
Moïse Martin
Moïse Gosselin
Vital Gosselin

1934

Moïse Martin
Moïse Gosselin
Edouard Beauvais
Stanislas Dupont
Arthur Gervais
Léo Fortin

1935

Moïse Gosselin
Léo Fortin
Honoré Tétreault
Edmond Cormier
Moïse Martin
Edouard Beauvais

1936

Moïse Gosselin
Moïse Martin
Edouard Beauvais
Léo Fortin
Honoré Tétreault
Edmond Cormier

1937-1938
N.-A. Dozois

1937

Alfred Champagne
Francis Piché
Edmond Cormier

Maires

Conseillers

Moïse Martin
Moïse Gosselin
Edouard Beauvais

1938

Moïse Martin
Moïse Gosselin
Edouard Beauvais
Alfred Champagne
Francis Piché
Edmond Cormier

1939-1940
Léo Papin

1939

Moïse Martin
Jean Rainville
Edmond Cormier
Francis Piché
Moïse Gosselin
Edouard Beauvais

1940

Jean Rainville
Edmond Cormier
Francis Piché
Antoine Lajeunesse
Arsène Roy
Wilfrid Gaudette

Secrétaire-trésoriers

1902-1916, J.-B. Dupuy
1916-1917, Thomas Giard
Avril 1917 à août 1917, Gaspard Plante
1917-1921, Gabriel Hurteau
1921-1925, Edmond Fiset
1925-1932, P.-E. Cormier
1933-1936, Etienne Duhamel
1937-1940, P.-E. Cormier
Avril 1940, M. Despars

Municipalité Scolaire de Contrecoeur
1845 à 1904⁽¹⁾

1863-1904

Présidents

- 1868—Olivier Jacques
1864—Olivier Hubert
1866—Messire J.-E. Chevigny, curé
1878—M. le curé J.-E. Dagenais
1883—M. le curé P.-E. Lussier
1886—A.-Edmond Gervais
1890—Frs.-Xavier Chaput
1892—Frédéric Lorange
1898—Louis Leblanc
1896—J.-Elzéar Lamoureux
1899—A.-Edmond Gervais
1900—M. le curé Jean Ducharme
1908—Alfred Lacroix

Secrétaires-trésoriers

- 1868—A.-B. Craig
1864—Joseph Boniu, N.P.
1872—A.-Edmond Gervais
1888—Félix Voligny
1899—J.-B. Dupuy, N.P.

Municipalité Scolaire de la paroisse de Contrecoeur
1904 à 1940⁽²⁾

Présidents

- 1904—Sergius Cormier
1909—Norbert Duval
1910—Arthur Berthiaume
1912—Louis Berthiaume
1914—Avila Gervais
1915—Gélinas Fortin

(1) M. Etienne Duhamel, qui a préparé ces listes, nous dit qu'il lui a été impossible de retracer les livres des minutes pour les années 1845-1863.

(2) Les 24 et 30 juillet 1904 les commissaires d'écoles décident de diviser la municipalité scolaire en deux sections: celle de la paroisse et celle du village.

Présidents

1916—Jean Cormier
 1917—Edmond Cormier
 1919—Napoléon Allard
 1920—Delphis Jacques
 1921—Ernest Lavigne
 1922—Oliva Caisse
 1923—Gélinas Fortin
 1925—Georges Champagne
 1926—Léo Fortin
 1928—Ernest Lavigne
 1930—Joseph Auger
 1938—Georges Champagne
 1939—Aristide Arpin

Secrétaires-trésoriers

1904—J.-B. Dupuy, N.P.
 1909—Omer Bienvenu
 1914—Thomas Giard
 1921—J.-Omer Fortin
 1939—C.-Olivier Ménard

Municipalité Scolaire du village de Contrecoeur

1904 à 1940⁽¹⁾

Présidents

1904—Léon-Honoré Tétreault
 1906—Ulric Saint-Jean
 1911—A.-Ephrem Lamoureux
 1917—Jean-Marie Richard, N.P. (3 mois)
 1917—Adolphe Duhamel
 1921—M. le curé J.-D.-Arthur Guay
 1925—M. le curé Zénon Thérien
 1926—Ulric Saint-Jean
 1928—J.-A.-T. Coallic, M.D.
 1930—Gilbert Duhamel
 1931—Avila Berthiaume
 1932—Joseph Papin (4 mois)
 1932—M. le curé J.-A.-Arthur Lajeunesse

(1) La première assemblée eut lieu dans la salle publique le 18 juillet 1904, sous la présidence temporaire de M. Victor Giard.

Secrétaires-trésoriers

1904—J.-B. Dupuy, N.P.
 1916—Thomas Giard
 1917—Prosper Roy (1 mois)
 1917—Paul-Emile Lamoureux
 1922—Joseph Leblanc
 1929—N.-A. Dozois
 1930—Léo Papin
 1934—Etienne Duhamel

Inspecteurs d'écoles

1863-1901—M. Lippens
 1901-1930—Joseph Hébert
 1930-1940—J.-A. Lefrançois

Municipalité Scolaire de Contrecoeur-Ouest

1921 à 1940⁽¹⁾

Présidents

1921—Jean-Baptiste Laeroix
 1923—Louis Berthiaume
 1926—Adolphe Archambault
 1927—Edmond Handfield
 1928—Napoléon Handfield
 1931—Aldéas Berthiaume
 1935—Harris Gervais
 1936—Donat Lavigne
 1937—Jean-Baptiste Dansereau
 1940—Joseph Piché

Secrétaires-trésoriers

1921—Sergius Cormier
 1929—N.-A. Dozois

(1) Fondée le 4 juillet 1921. Première réunion à l'école No 3, au rang du "Brulé". Le Président était M. Moïse Gosselin, assisté du notaire J.-A. Geoffrion.

LES CHEVALIERS DE COLOMB DE CONTRECOEUR

Sous-conseil fondé le 19 janvier 1939.

- | | |
|--|---|
| 1—M. le curé J.-A. Lajeu-
nesse | 26—Armand Handfield, syn-
dic |
| 2—Abbé R. Latour, aumô-
nier | 27—Geo.-E. Dansereau
28—Flavien Marcotte |
| 3—Dr J. - A. - T. Coallier,
président | 29—Jean Deslauriers
30—Philius Giard, sentinelle
extérieure |
| 4—Notaire J.-M. Richard,
aviseur légal | 31—Albert Tétreault |
| 5—Notaire Jean-Thomas
Gaudet, aviseur légal | 32—Yvon Bouvier
33—Hormisdas Lamer |
| 6—Stanislas Dupont, vice-
président | 34—Jos. Bradette
35—Maurice Perreault |
| 7—Jos. Beshwaty | 36—Edouard Lacroix |
| 8—Etienne Dnhamel | 37—Armand Viau |
| 9—A. Beaudette, intendant | 38—Conrad Berthiaume |
| 10—Jos. Chaput | 39—J.-M. Perron |
| 11—Albert Chrétien | 40—Lucien Proulx |
| 12—Alphonse Cabana | 41—Vital Gosselin |
| 13—Emilien Dansereau | 42—Thomas Giard, syndic |
| 14—Léo Fortin | 43—Alfred Champagne |
| 15—Clément Gervais | 44—Henri Langlois |
| 16—Richard Handfield, syn-
dic. | 45—Joseph-Louis Coallier
46—Jules Auger |
| 17—Paul Jacques, sentinelle-
intérieure. | 47—Napoléon Bienvenue
48—Armand Dansereau |
| 18—Gaétan Labelle | 49—Jean-Denis Jussaume |
| 19—Ph. Lalumière | 50—Lucien Chrétien |
| 20—Ovila Leroux | 51—Aldéric Mauger |
| 21—Lucien Blouin | 52—Ovide Birtz |
| 22—Emery Many | 53—François Piché |
| 23—Olivier Ménard | 54—Dr Antonio Guertin |
| 24—N.-A. Dozois, sec.-trés. | 55—Paul-Emile Gauthier |
| 25—Jos. Lamoureux | 56—Paul-Emile Proulx |

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| 57—Léonard Carou | 62—Jean-Baptiste Dupont |
| 58—Michel Larivière | 63—Gaétan Roy |
| 59—Jean-Paul Bélanger | 64—Philippe Frégeau |
| 60—Elzéar Fontaine | 65—Jacques Lapalice |
| 61—Amédée Gosselin | 66—Thomas Houle |



Boulangerie de M. Anastase Malo.

INDEX GÉNÉRAL ⁽¹⁾

(Par Gérard Malchelosse)

- Ailleboust de Périgny, 171.
Allaire, J.-B., 220.
Allard, Clément, 234.
Allard, Napoléon, 257.
Allard, Paul, 205.
Amiot, Joseph, 205.
Amiot, Pierre, 154, 170, 171.
Amiot de Lincourt, J.-B., 205, 206.
Aqueduc, 145, 223.
Archambault, abbé Arthur, 122.
Archambault, Adolphe, 258.
Archambault, Avila, 222, 239, 247, 248.
Archambault Bruno, 235.
Archambault, hon. Joseph, 156, 199, 200.
Archambault, Joseph, seigneur, 53, 68.
Armour, Robert, 139.
Arpin, abbé Louis, 122.
Arpin, Aristide, 257.
Arpin, Frs., 116, 234.
Arpin, Hypolite, 115.
Arpin, Stanislas, 246, 247.
Arsenault, abbé Gabriel-Léandre, 78, 84, 94, 95, 120.
Aubry, abbé Laurent, 78, 84, 94, 119, 120.
Aubry, Ambroise, 205.
Audet dit Lapointe, Augustin, 135.
Audet dit Lapointe, Frs., 67.
Audet dit Lapointe, Louis, 65, 116.
Audet dit Lapointe, Marie-Josette, 68.
Audet dit Lapointe, Nicolas, 65, 73.
Audet dit Lapointe, Philomène, 67.
Auger, J.-B. 135.
Auger, Joseph, 243, 257.
Auger, Jules, 259.
Aussan dit Lange, Alexandre, 115.
Aussan dit Lange, Olivier, 233.
Baby, Frs., 177.
Bailleul, voir Piercor de.
Baulier, Mathurin, 127.
Beauchamp, Joseph, 154, 167-170.
Beauchamp, Joseph, fils, 169, 170.
Beaudette, A., 259.
Beaudouin, abbé Charles-Louis-Marie, 83, 88.
Beaudry, Adrien, 155, 194, 195.
Beauharnois, Claude de, 88.
Beaujeu, capitaine de, 40.
Beauvais, Edouard, 254, 255.
Béchar, Rémy, 137.
Bédard, Joseph, 154, 167, 170.
Bédard, Pierre, 154, 161-167, 170.
Bélanger, Jean-Paul, 260.
Belcourt, abbé Georges-Antoine, 102, 104.
Bélisle, abbé Joseph, 103, 111.
Belleva, voir Fourniet de.
Bellevue, fief, 18, 19, 54, 59.
Béniot (Benoit?), Isaac, 210.
Benoit, abbé Albert, 103, 110, 111.
Benoit, Madeleine, 22.
Bernard, Abraham, 155, 193.
Berthault, Elizabeth ou Isabelle, 22, 32, 33.
Berthault, Jacques, 32.

(1) Cet Index a été limité aux noms de personnes et aux sujets les plus importants. Nous nous sommes abstenus d'indexer les recensements de 1765, de 1825 et de 1831, que l'on trouvera aux pages 24-30.

- Berthiaume, abbé Clément-Célestin, 75, 103, 111.
 Berthiaume, Aldéas, 258.
 Berthiaume, Alexis, 233, 239, 240, 251, 252.
 Berthiaume, Alphonse, 245, 246.
 Berthiaume, Antoine, 116, 234.
 Berthiaume, Arthur, 256.
 Berthiaume, Avila, 117, 243-245, 259.
 Berthiaume, Clément, 220, 221, 233, 235, 236.
 Berthiaume, Conrad, 259.
 Berthiaume, Edmond, 244, 245.
 Berthiaume, Frs., 116, 237.
 Berthiaume, Hormisdas, 243, 246, 247.
 Berthiaume, Jacques, 115.
 Berthiaume, Jean-Marie, 246, 247.
 Berthiaume, Joseph, 135.
 Berthiaume, Louis, 240, 245, 256, 258.
 Berthiaume, Pierre, 75, 115, 235.
 Bérubé, Joseph, 247, 251.
 Beshwaty, Joseph, 259.
 Bibliothèque paroissiale, 114.
 Bienvenue, Napoléon, 259.
 Bienvenue, Omer, 242, 243, 257.
 Binet, Mathieu, 126.
 Birs, abbé Erienne, 122.
 Birtz, Napoléon, 253.
 Birtz, Ovide, 259.
 Bisson, abbé Martial, 102, 106.
 Blanchard, Etienne, 155, 193, 194.
 Blouin, Lucien, 259.
 Boisseau, Pierre, 54, 58, 59.
 Bonin, Arthur, 117, 243, 244.
 Bonin, Bruno, 238.
 Bonin, Frs., 115.
 Bonin, Joseph, 115-117, 241, 247.
 Bonin, Joseph, notaire, 256.
 Bonin, L.-B., 220.
 Bonin, Nicolas, 23, 32, 34, 127.
 Bouchet, abbé Adélarde-Odilon, 103, 112.
 Boucher de Boucherville, Marie-Marguerite, 50.
 Boucher de La Bruère, René, 38.
 Boucher de La Bruère, Sophie, 44.
 Boucher de La Perrière, Claude-François, 43, 44.
 Boucher de La Perrière, Frs., 119.
 Boucher de La Perrière, François-Clément, 38, 43.
 Boucher de La Perrière, Joseph-François, 43, 44.
 Boucher de La Perrière, Julie, 44.
 Boucher de La Perrière, Madeleine, 37, 39, 43, 88, 130.
 Boucher de La Perrière, René, 19, 37.
 Boucher de Montarville, Joseph-Louis, 39.
 Bourchemin, Jacques-François, 36, 47, 48, 203.
 Bourgaud dit Lacroix, Frs., 115.
 Bourgaud dit Lacroix, Noël, 233.
 Bourget, Mgr Ignace, 117, 121, 122.
 Bouthillette, Adam, 245, 246.
 Bouthillette, Charles, 115, 135.
 Bouthillette, Joseph-Lacrance, 236.
 Bouvier, Yvon, 259.
 Braddock, général, 40.
 Bradette, Joseph, 259.
 Briand, Mgr, 117.
 Brien dit Durocher, voir Durocher.
 Brodeur, Timothée, 76.
 Brosseau, abbé Louis-Aimé, 102, 106, 107.
 Brousseau, J.-B., 155, 192, 193.
 Bruchesi, Mgr Paul, 118.
 Brunel de la Sablonnière, Jean, 22, 31.
 Brunet, Léocadie-Azilda, 65.
 Brunet, Pierre, 65.
 Bruslé, Père Michel, 83, 86.
 Bureau de poste, 210.
 Burke, Laurent, père et fils, 143.
 Burke dit Lahiberté, Antoine, 151.
 Cabana, Alphonse, 245, 259.
 Cabana, Georges, 245-247.
 Cabana, J.-B., 205.

- Cadot, abbé Charles-Auguste-Eudore, 103, 108.
 Caisse, Oliva, 242, 245, 246, 257.
 Cap au Massacre, Cap de la Victoire, 15, 17, 203, 226.
 Cardin, abbé Zotique-P., 103, 109.
 Cardin, hon. P.-J.-Arthur, 156, 201, 209.
 Caron, Alexis, 154, 158, 159.
 Caron, Léonard, 260.
 Caroll, abbé F.-M., 102, 106.
 Carrot, Pierre, 22, 33.
 Cartier, Ermélinde, 197.
 Cartier, Georges-Etienne, 155, 160, 185-190.
 Cartier, Jacques, 154, 159, 160.
 Cartier, Louis-Joseph, 46.
 Caumont, abbé Pierre de, 79, 83, 84, 126.
 Cercle Sainte-Trinité, 114, 146, 152.
 Chabot, Benoit, 117.
 Chabot, Clément, 99, 130, 143, 234, 235.
 Chabot, Joseph-O., 250-252.
 Chagnon, Alfred, 117, 221, 251, 252.
 Chagnon, Pascal, 143, 154, 160.
 Chambly, fort, 204.
 Champagne, Alfred, 222, 252, 254, 255, 259.
 Champagne, Georges, 257.
 Champlain, Samuel, 15, 203, 226.
 Chapdelaine, Hypolite, 115, 135.
 Chapdelaine, Pierre, 234, 235, 241, 242.
 Chapdelaine dit Beaulac, Frs., 135.
 Chapdelaine dit Beaulac, Hyacinthe, 135.
 Chapelles, voir Eglises.
 Chaput, F.-X., 256.
 Chaput, Joseph, 208, 214, 220, 222, 259.
 Chaput, Xavier, 234.
 Charbonneau, abbé Daniel, 103, 111.
 Charbonnier dit Saint-Laurent, J.-B., 115.
 Charbonnier dit Saint-Laurent, Joseph, 65.
 Charbonnier dit Saint-Laurent, Philippe, 65, 135.
 Chardon, abbé Louis, 83, 88.
 Charron, Albert, 212, 213, 221, 248-250, 253; sa famille, 213.
 Chayer, Joseph, 115.
 Chevaliers de Colomb, 259, 260.
 Chevigny, abbé Edmond-Marie, 78, 84, 97, 98, 121, 122, 256.
 Chorel de Saint-Romain, Marie-Reine, 54-57.
 Chrétien, Albert, 259.
 Chrétien, Lucien, 259.
 Chrétien, Madeleine, 52.
 Cinq-Mars, Charles, 151.
 Cinq-Mars, Joseph, fils, 135.
 Cloches, 88, 122, 130.
 Cloutier, abbé Joseph-Allyre, 103, 109, 110.
 Coallier, Dr J.-A.-T., 196, 252, 257, 259.
 Coallier, Joseph-Louis, 259.
 Coderre, Antoine Emery dit, 22, 32, 118, 151.
 Coiteu (Coitou) dit Saint-Jean, Jean, 23, 33, 150.
 Coiteu dit Saint-Jean, J.-B., 65.
 Coiteu dit Saint-Jean, Joseph, 115, 131.
 Coiteu dit Saint-Jean, Marie-Reine, 65.
 Colette, Misaël, 235.
 Colonies des Grèves, 203, 217, 225-231.
 Conseillers, 233-255.
 Contrecoeur, voir Pécaudy de.
 Contrecoeur commercial et industriel, 210-221.
 Contrecoeur judiciaire, 147-152.
 Contrecoeur militaire, 203-207.
 Contrecoeur politique, 153-201.
 Contrecoeur seigneurial, 11-64.
 Cook, Wm., 213, 222.
 Cormier, Edmond, 254, 255, 257.

- Cormier, Edouard, 214.
 Cormier, Eucher, 222.
 Cormier, Félix, 143.
 Cormier, Gédéon, 115.
 Cormier, Dr Honorius, 232.
 Cormier, Jean, 115, 123, 130, 205, 248, 257.
 Cormier, Napoléon, 249.
 Cormier, P.-É., 223, 255.
 Cormier, Sergius, 9, 240, 247, 256, 258.
 Côté, abbé Didier-G., 103, 110.
 Côté, Godfroi, 137.
 Cotté, Gabriel, 43.
 Cotté, Lucie-Angélique, 43.
 Couillaud dit Roquebrune, Philibert, 22, 31, 151.
 Coulon, Anne, 129.
 Coulon, Marie, 129.
 Coulon de Jumonville, 40.
 Coulon de Villiers, 40, 129.
 Cournoyer, fief, 18, 19.
 Courville, Gracia, 77.
 Courville, Louis de, notaire, 64.
 Couru, abbé A.-H., 122.
 Couvent, 100, 124, 219; voir Ecoles.
 Craig, André, père, 143.
 Craig, Dr André-Boniface, 143, 155, 192, 215, 233, 256.
 Curatteau de la Blaiserie, M. J.-B., p.s.s., 84, 89-91, 123.
 Curés, 78, 83-102.
 Dagenais, abbé Thomas-Etienne, 78, 84, 98, 256.
 Daigle, Joseph, 155, 192.
 Daigneault, abbé J.-A., 122.
 Daine, Frs., 37, 38.
 Dansereau, Albert, 239.
 Dansereau, Armand, 218, 259.
 Dansereau, Arthur, 218, 221, 222, 251.
 Dansereau, Clément, 73, 97, 116, 234.
 Dansereau, Clément-Arthur, 73.
 Dansereau, Emilien, 232, 259.
 Dansereau, Geo.-E., 259.
 Dansereau, J.-B., 258.
 Dansereau, J.-Clément, notaire, 74.
 Dansereau, Jean, 233.
 Dansereau, Jérôme, 233.
 Dansereau, Joseph, 236.
 Dansereau, lieut.-colonel Joseph, 191.
 Dansereau, Louis, 115.
 Dansereau, Pierre, 234.
 Dansereau, Xavier, 243.
 Daunais, Clément, 143.
 Daunais, Joseph, 115, 205.
 Daunais, voir Donais.
 Daviot, Jacques, 126.
 De Bonne, Pierre-Amable, 158, 167.
 Deguire, Charles, notaire, 147-150.
 Delorme, abbé Joseph-Alfred, 103, 112.
 Delorme, Père Joseph-Benjamin, 83, 86.
 Denault, Mgr, 117.
 Denys de la Trinité, Barbe, 14, 22, 36, 55, 58, 80, 88.
 Denys de la Trinité, Simon, 14.
 Dequoy, abbé Joseph (Picard-), 78, 84, 99.
 Deschamps, Marie, 135.
 Desjordy, Catherine, 129.
 Desjordy, Jean-Evangéliste Moreau, 116, 135.
 Deslauriers, Albert, 210.
 Deslauriers, Aldéas, 242.
 Deslauriers, Emile, 222.
 Deslauriers, Jean, 259.
 Desmarais, Alexis, 143.
 Despars, M., 255.
 DesRivières-Beaubien, Edouard, 183.
 DesRivières-Beaubien, Henry, 155, 183.
 Desrosiers, abbé J.-B., 103, 110.
 Desrosiers, abbé L.-Adéland, 113, 217, 225-230.
 Deveau, Marie, 22, 32.
 Dizey, Elizabeth, 47, 48.
 Dizey, Pierre, 47.
 Donais, abbé Donatien, 104, 113, 114.

- Donais, Frs., père et fils, 135.
 Dorval, Ignace, 206.
 Dozois, abbé L.-J., 122.
 Dozois, Charles, 135.
 Dozois, N.-A., 144, 247, 254, 258.
 Drolet, Jean-Toussaint, 154, 183.
 Drouin, Joseph, 151.
 Dubois, Anne, 14.
 Dubois, Joseph, 205.
 Ducharme, abbé Jean, 9, 78, 84, 99, 100, 125, 126, 128, 219, 256.
 Ducharme, A., bedeau, 97.
 Ducharme, Hormisdas, 248, 249.
 Ducharme, Isidore, 116.
 Ducharme, Joseph, 238, 239.
 Duchesnois, Erienne, 154, 171.
 Dufault, Michel, 115.
 Dufour dit Latour, Pierre, 121.
 Duhamel, fief, 46, 52, 68.
 Duhamel, Adolphe, 232, 249, 250, 257.
 Duhamel, Augustin, 135.
 Duhamel, Etienne, 9, 144, 214, 255, 256, 258, 259.
 Duhamel, Frs., 52, 53, 68, 135, 206.
 Duhamel, Gilbert, 257.
 Duhamel, J.-B., 233.
 Duhamel, Joseph, 116, 210, 219, 220, 233, 237.
 Duhamel, Mgr Joseph-Thomas, 68-73, 152.
 Duhamel, Thomas, 52.
 Duhamel, Wilfrid, 222.
 Dumas, Augustin, 242.
 Dumas, Jean-Daniel, 40.
 Dumas, Louis, 235-237.
 Dumesny-Noray, fief, 36, 39, 54-56.
 Duplein, abbé Benoit-Pierre, 83, 85, 118.
 Duplessis, hon. Maurice, 67; voir Le Noblet.
 Dupont, Charles, 151.
 Dupont, J.-B., 115, 260.
 Dupont, Stanislas, 146, 213, 251-254, 259.
 Dupras, abbé J.-Ed., 122.
 Dupré, Charles, 234.
 Dupré, Cléophas, 234.
 Dupré, J.-B., 117.
 Dupuis, abbé J.-B., 122.
 Dupuis (Dupuy), Frs., 135, 206.
 Dupuis, Joseph, 135, 206, 240, 241.
 Dupuy, J.-B., notaire, 67, 195, 221, 247, 255-258.
 Dupuy, Louis, 115, 116, 120.
 Duquesne, fort, marquis, 40, 42.
 Duranleau, hon. Alfred, 156, 200.
 Durivage, abbé J.-B., 103, 108.
 Durocher, Olivier, 154, 158.
 Durocher, Urbain, 121.
 Dussault, Augustin, 135.
 Dussault, Frs., 135, 206.
 Dussault, J.-B., 115, 206.
 Dussault, Michel, 206.
 Duval, Agapit, 206.
 Duval, Joseph, 115, 135.
 Duval, Norbert, 239, 256.
 Duval, Olivier, 237, 238.
 Duval, Richard, 237.
 Ecoles, 44, 67, 95-97, 99, 100, 132, 139, 256-258; voir Couvent.
 Ecoles, inspecteurs d', 258.
 Ecoles, présidents et secrétaires-trésoriers des commissions scolaires, 256-258.
 Eglises, chapelles, 87, 89, 94, 96, 97, 118-125, 140, 145, 218, 232.
 Emery, voir Coderre.
 Fabre, Mgr Charles-Edouard, 117, 122.
 Favreau, Joseph, 151.
 Fayolle, Jean, 23, 34, 127.
 Ferland, abbé Joseph-Napoléon, 103, 110.
 Fiset, Edmond, 251, 252, 255.
 Fiset, Louis, 115, 123, 130.
 Fiset, Louise, 97.
 Fiset, Pierre, 115, 206, 240, 241.
 Fontaine, Elzéar, 260.

- Fontaine, J.-B., 248-250.
 Forest, abbé Arthur, 103, 110.
 Forget, Mgr Anastase, 118, 209.
 Fortin, abbé Pierre, 102, 104.
 Fortin, Gélinas, 244, 245, 256, 257.
 Fortin, Léo, 202, 221, 257, 259.
 Fortin, Omer, 117, 243, 257.
 Fortin, Pierre, 220, 221.
 Fossencuve, fief, 18, 80.
 Foucault, abbé Nicolas, 83, 86.
 Fournier de Belleval, famille, 75, 76.
 Fournier de Belleval, Antoinette, 130.
 Fournier de Belleval, Joseph, 76, 116,
 205, 233, 234, 237, 241, 250.
 Fournier de Belleval, Pierre, 129.
 Fournier de Belleval, Pierre-Louis de
 Mégale, 135.
 Fraser, John, notaire, 46, 97.
 Frégeau, Philippe, 260.
- Grignon, Auguste, 209, 210.
 Gage, général Thomas, 64, 89, 120,
 123.
 Gagnon, abbé J.-F., 122.
 Gagnon, abbé Joseph, 103, 109.
 Gannes de Falaise, fief, 54-56.
 Gannes de Falaise, Louis de, 36, 55-
 58.
 Gareau dit Saint-Onge, Eusèbe, 115.
 Gareau dit Saint-Onge, Gabriel, 115.
 Gareau dit Saint-Onge, Hubert, 234.
 Gareau, voir Saint-Onge.
 Garret, André, 128.
 Gaudet, Arthur, 242.
 Gaudet, Clément, 237, 238.
 Gaudet, Frs., 115.
 Gaudet, Jean-Thomas, notaire, 67,
 196, 214, 259.
 Gaudet, Philibert, 233.
 Gaudet, Wilfrid, 255.
 Gauthier, abbé Michel-Antoine, 103,
 111.
 Gauthier, Mgr Georges, 118.
 Gauthier, Louis, 206.
 Gauthier, Paul-Emile, 259.
 Gazaille, Jean, 22, 31.
- Gélinas, Cyprien, 250, 251.
 Gendron, J.-B., 234.
 Geoffrion, Aimé, 198.
 Geoffrion, Amédée, 155, 194.
 Geoffrion, hon. Christophe-Alphonse,
 156, 197, 198.
 Geoffrion, hon. Félix, 155, 191, 197,
 198.
 Geoffrion, J.-A., notaire, 258.
 Geoffrion, Victor, 156, 198, 199.
 Geoffroy, M. Louis, p.s.s., 83, 86, 87.
 Germain, Jean-François, 139.
 Gervais, Alfred, 238, 239.
 Gervais, Antoine, 116, 236, 239, 249.
 Gervais, Arthur, 251, 253, 254.
 Gervais, Avila, 240, 244, 256.
 Gervais, A.-Edmond, 215, 219, 222,
 236, 256.
 Gervais, Clément, 259.
 Gervais, Eusèbe, 233.
 Gervais, Frs., 135.
 Gervais, François-de-Sales, 146, 218.
 Gervais, F.-X., 221, 238, 239, 249,
 251.
 Gervais, Harris, 258.
 Gervais, J.-B., 246, 247.
 Gervais, Joseph, 123, 235, 241, 242.
 Gervais, Joseph-Alfred, 245, 246, 247.
 Gervais, Olivier, 215, 218, 248, 249.
 Gervais, Pierre, 97, 116, 215, 234,
 235, 248, 249.
 Gervaise, abbé Michel, 84, 91, 92.
 Giard, Alfred, 241, 242.
 Giard, Antoine, 115, 116, 135, 151,
 206, 234.
 Giard, Joseph, 237, 248, 249.
 Giard, Philias, 259.
 Giard, Pierre, 116, 214, 233, 234.
 Giard, Thomas, 208, 211, 221, 255,
 257-259.
 Giard, Victor, 238, 239, 257.
 Giard, Xavériste, 214.
 Giguère, Cléophas, 239.
 Giguère, Zotique, 244.
 Gosselin, Amédée, 260.

- Gosselin, Moïse, 117, 202, 220, 221, 243, 244, 253-255, 258.
 Gosselin, Vital, 221, 231, 253, 254, 259.
 Guin, M. Edouard, p.s.s., 225, 226, 229.
 Grégoire, J.-B., 151.
 Grenon, Augustin, 206.
 Grenon, Edouard, 233.
 Grenon, J.-B., 116.
 Grenon, Joseph, 115, 205.
 Grenon, Paul, 115.
 Grenon, Prosper, 237.
 Guay, abbé Hercule, 9, 101.
 Guay, abbé Joseph-Dominique-Arthur, 78, 84, 101, 257.
 Guay, Alexis, 48.
 Guertin, Dr Antonio, 259.
 Guertin, Elizabeth, 23, 33.
 Guertin, Marie, 23, 34, 150.
 Guertin dit Le Sabotier, Louis, 33, 34.
 Guigues, Mgr Bruno, 69, 70, 72.
 Guilbault, abbé J.-S., 122.
 Guilbault, abbé O.-G., 122.
 Guillemain, Charles, 50.
 Guillemain, Marie-Joseph, 50.
 Guyon, Horace, 248.
 Guyon, Joseph, 235, 236.

 Handfield, Antoine, 116.
 Handfield, Armand, 214, 259.
 Handfield, Conrad, 222.
 Handfield, Edmond, 258.
 Handfield, Moïse, 245, 246.
 Handfield, Napoléon, 246, 258.
 Handfield, Octave, 243.
 Handfield, Olivier, 233, 235-237.
 Handfield, Richard, 144, 246, 259.
 Handfield, Thomas, 237, 238.
 Handfield, Vital, 244, 245.
 Handfield, Vital-Olivier, 117.
 Handfield, Wilfrid, 202, 221, 253.
 Handgrave dit Champagne, Pierre, 23, 34, 150.
 Hébert dit Lecompte, Jacques, 115.
 Hébert, Irénia, 243, 244.
 Hébert, Joseph, 258.
 Hébert, Michel, 135.
 Hénault, Catherine, 97.
 Hervieux, J.-B., 50.
 Hervieux, Marie-Anne, 50.
 Hicks, chanoine Etienne-Hypolite, 125.
 Holland, hon. Samuel, 204.
 Hôtel de ville, 223.
 Houle, Thomas, 260.
 Hubert, Laurent, 115, 233.
 Hubert, Olivier, 116, 233, 256.
 Hurteau, abbé P.-J., 122.
 Hurteau, Arthur, 243-245.
 Hurteau, Clément, 236, 238.
 Hurteau, Ephrem, 252, 253.
 Hurteau, Gabriel, 135, 214, 255.
 Hurteau, Joseph, 74.
 Hurteau, Marie-Cordélie, 74.
 Hurteau, Mathias, 234, 235.
 Hurteau, Pierre, 135, 248.

 Institution royale, écoles de l', 134-137.

 Jacques, Amédée, 237.
 Jacques, Delphis, 257.
 Jacques, Frs., 115, 206.
 Jacques, Marie-Anne, 139.
 Jacques, Olivier, 143, 239, 240, 256.
 Jacques, Paul, 223, 259.
 Jacques, Zéphirin, 116.
 Jarret de Verchères, Alexandre, 128.
 Jarret de Verchères, Frs., 128, 129.
 Jarret de Verchères, Marguerite, 129.
 Jasmin, abbé Martin-Raphael Caillé dit, 102, 104, 105, 122.
 Jaudoin, Claude, 147, 148.
 Jean, abbé Joseph-Maurice, 78, 84, 93.
 Jetté, L.-Amable, 108.
 Joliette, Barthélémy, 96, 130.
 Joriau, abbé Etienne-André, 83, 87, 88, 119.
 Journaux, 214, 215.
 Juchereau Duchesnay, Antoine-Louis, 177.

- Jusseaume, Augustin, 115, 130, 143, 233, 238.
 Jusseaume, Avila, 246, 247.
 Jusseaume, Denis, 115, 117, 205, 206, 235, 236, 251, 259.
 Jusseaume, Gilbert, 116, 236, 243.
 Jusseaume, Hormisdas, 243.
 Jusseaume, J.-B., 115, 116, 130, 143, 241, 242.
 Jusseaume, Simon, 123.

 Kaskarinet, fief, 53, 54, 61, 62.
 Kemner-Laflamme, Joseph, 46, 125, 197.
 Kamner-Laflamme, Ermélinde, 46.
 Kierzkowski, hon. Alexandre-Edouard, 155, 190, 191.
 Kimber, abbé Joseph-Thomas, 84, 93, 140.
 Kondiaronk, chef huron, 35.

 Labelle, Gaétan, 259.
 Labossière, Claude, 151.
 Labossière, Joseph, 115, 135.
 Labossière, Pierre, 135.
 Lachapelle, abbé Israël, 103, 111.
 La Corne, fief, 18, 53-55.
 La Corne, abbé Joseph-Marie de Chapt de, 61.
 La Corne, Antoine de, 129.
 La Corne, Jean-Louis de, 20, 36, 48-62, 203; ses enfants, 49, 50.
 La Corne, Louis de, 48, 61, 129.
 La Corne de Saint-Luc, Marie-Anne de, 60, 61.
 La Corne de Saint-Luc, Marie-Madeleine, 60.
 La Corne, François-Josué, sieur Du Brenil, 61.
 La Corne, Pierre-Antoine, sieur de la Colombière, 61.
 Lacroix, Alfred, 239, 256.
 Lacroix, Béatrice, 214.
 Lacroix, Edouard, 259.
 Lacroix, Francis, 116, 151, 237, 238.
 Lacroix, J.-B., 117, 241, 258.
 Lacroix, Joseph, 116, 235, 238, 240, 241, 249-251.
 Lacroix, Joseph-Alcidas, 250.
 La Faye, M. Louis de, p.s.s., 83, 87, 118.
 La Fayette Shoe Co., 212, 213.
 La Fontaine, L.-H., 181, 185, 186.
 Lafortune, abbé Elzéar, 103, 108.
 Lajeunesse, abbé Joseph-Arthur-Anatole, 78, 84, 101, 102, 113, 257, 259.
 Lajeunesse, Antoine, 255.
 Lalumière, Ph., 259.
 Lamer, Hormisdas, 259.
 Lamoureux, Abraham, 115.
 Lamoureux, A.-Ephrem, 210, 219, 220, 249, 257.
 Lamoureux, Clément, 214.
 Lamoureux, Frs., 115, 135.
 Lamoureux, J.-Elzéar, 220, 237, 247-249, 256.
 Lamoureux, Joseph, 115, 116, 123, 143, 151, 218, 219, 233, 236, 243, 259.
 Lamoureux, Lactance, 237, 238.
 Lamoureux, Louis, 119.
 Lamoureux, Mathias, 239.
 Lamoureux, Olivier, 143, 210, 219, 220, 235.
 Lamoureux, Paul-Emile, 245, 258.
 Lamoureux, Pierre, 221, 248, 251.
 Lamoureux, Robert, 115, 236.
 Lamoureux, Toussaint, 115.
 La Naudière, voir Tarieu de.
 Langlois, Henri, 259.
 Langlois, J.-V.-Aimé, 156, 200.
 Lapalice, Jacques, 260.
 Laperle, J.-B., 206.
 Lapière, André, 214, 220.
 Lapière, Frs., 151.
 Laplante, Arthur, 219, 220.
 Laporte, abbé Joseph-Ernest, 103, 111.
 Laporte, abbé Stanislas, 103, 107.
 Laporte, André, 250.
 Laporte, Charles, 237.

- Laporte, Honorius, 244.
 Laporte, J.-B., 241.
 Laporte, Rodolphe, 244, 245.
 Laporte dit Saint-Georges, Catherine de, 22, 31.
 Laporte dit Saint-Georges, Jacques de, 31.
 Laprade, Joseph, 241.
 Larivière, Michel, 260.
 Larose, Achille, 155, 193.
 Lartigue, Mgr J.-J., 117, 120.
 La Touche, Julien de, 32.
 Latour, abbé Roméo, 104, 113, 114, 259.
 Latour, Joseph, 221.
 Lanrence (Lorance), Noël, 22, 32, 33.
 Laurent dit Champagne, Christophe, 151.
 Laval, Mgr Frs. de Montmorency, 117, 126.
 Lavallée, Michel, 117, 135.
 Lavallée, Pierre, 239, 240.
 La Valtrie, Marganne de, 129.
 Lavigne, Donat, 258.
 Lavigne, Elzéar, 242, 243.
 Lavigne, Ernest, 257.
 Lavigne, Joseph, 234-238.
 Lavigne, Napoléon, 238.
 Leblanc, chanoine Paul, 125.
 Leblanc, Ambroise, 115.
 Leblanc, Joseph, 117, 232, 243, 258.
 Leblanc, Louis, 256.
 Leboeuf, Ignace, 123, 137.
 Leclerc, Jean, 123.
 Lefebvre, abbé J.-Emile, 103, 110.
 Lefebvre, Joseph, 135.
 Lefebvre, Joseph-Amable, 115.
 Lefrançois, J.-A., 258.
 Le Gardeur de Repentigny, Marguerite, 129.
 Lemoine, J., 115.
 Le Moyne de Bienville, Frs., 35.
 Le Moyne de Longueuil, Anne-Joseph, 130.
 Le Moyne de Longueuil, Charles, 129.
 Le Neuf, Alexandre, 129.
 Le Noblet du Plessis, Alexis, 66, 207.
 Le Noblet du Plessis, Alexis-Carme, notaire, 66, 67, 134-137, 195.
 Le Noblet du Plessis, Benoît-Carme, notaire, 67.
 Le Noblet du Plessis, Joseph-Octave, notaire, 67.
 Le Noblet du Plessis, Mosé, notaire, 67.
 Le Noblet du Plessis, hon. Nérée, 67.
 Le Noblet du Plessis, Norbert, notaire, 67, 95.
 Le Picard, Louis et Philippe, 39, 54.
 Leplein, Joseph, 22, 33.
 Leroux, Benjamin, 206.
 Leroux, Ovila, 259.
 Le Roy, Marie-Anne, 126.
 Lesiège dit La Fontaine, Pierre, 147, 148.
 Leslie, hon. James, 155, 183, 184.
 Léveillé, Gilbert, 241, 247.
 Lévesque, Frs., 154, 158.
 L'Heureux, abbé François-Louis, 46, 78, 84, 96, 97, 120, 121, 143.
 Leunort, Jacques, 14.
 Liboiron, Adrien, 249, 250.
 Lippé, abbé J.-Alfred, 9, 99, 103, 108, 120, 128.
 Lippens, M., 258.
 Livaudière et Saint-Michel, fief, 37; voir Péan.
 Lorange, voir Laurence.
 Lorange, Alexis, 116.
 Lorange, Domina, 244, 247.
 Lorange, Frs., 135.
 Lorange, Frédéric, 236, 237, 256.
 Lorange, Joseph, 238.
 Lorange, Louis, 236, 237.
 Loranger, abbé C., 122.
 Lussier, abbé Pierre-Eucher, 78, 84, 98, 99, 125, 256.
 Lussier, Joseph, 238.

- Lussier, Louis, 233.
 Lussier, L.-A.-A.-É.-E., 155, 193.
 Lussier, Paul, 154, 160.
- MacDonald, John-A., 186-188.
 MacKay, Stephen, 74.
 MacKay, Stéphanie, 74.
 Maheux, Charles, 206.
 Maires, 233-255.
 Maîtres de poste, 210.
 Malhiot, Adolphe, 44.
 Malhiot, hon. Charles, 44, 45.
 Malhiot, Frs., 130, 154, 157.
 Malhiot, Frs.-Ignace, 66, 143, 206.
 Malhiot, hon. Frs.-Xavier, 44, 45, 66.
 Malhiot, Frs.-Xavier, 154, 207.
 Malhiot, Frs.-Victor-(alias Victoire)-
 Erambert, 65, 66, 137, 207.
 Malhiot, Pierre-Ignace, 207.
 Malo, Anastase, 260.
 Mandeville, Alfred, 240, 241.
 Mandeville, Frs., 115.
 Mandeville, Henri, 240.
 Mandeville, Jonas, 235.
 Mandeville, Louis, 116.
 Mandeville, Pierre, 116.
 Manseau, abbé Antoine, 78, 84, 95,
 96, 123, 137.
 Many, Emery, 259.
 Marchildon, Louis, 115.
 Marcile, Joseph-Edmond, 76, 77.
 Marcile, Vital, 76.
 Marcotte, abbé J.-B., 122.
 Marcotte, Flavien, 259.
 Marcotte, Dr Georges, 249, 250.
 Marguilliets, 114-117.
 Marion, Arthur, 218.
 Marion, A.-L., 236.
 Marion, François-Mathias, 115, 137,
 143, 207.
 Martel, abbé Joseph-Nicolas, 84, 92,
 93, 119.
 Martel, J.-B., 53, 54, 61-63, 204.
 Martel, Pierre-Michel, 53, 64.
 Martin, Antoine, 118.
 Martin, Moïse, 208, 221, 254, 255.
- Massaut dit Saint-Martin, Jean, 22,
 31.
 Masse, Malvina, 77.
 Massue, Agnan-Aimé, 154, 160, 172,
 200.
 Mauger, Aldéric, 259.
 Mayrand, Zéphirin, notaire, 221, 233.
 Ménard, Barthélémy, 115.
 Ménard, C.-Olivier, 257, 259.
 Ménard, Louis, 116.
 Mesnard, Pierre, 147, 148.
 Messier, Félix, 155, 196, 197, 222.
 Métivier, Évangéliste, 143.
 Michel, Anne, 22, 31.
 Millet, Joseph, 233.
 Millette, Louis, 239.
 Millier, Christophe, 116, 234.
 Millier, J.-B., 115, 135.
 Miniac, abbé Jean-Pierre de, 83, 87,
 120.
 Monastesse, Pierre, 235.
 Mondelet, Jean-Marie, 160.
 Montmarqué, Cyr de, notaire, 53.
 Montmarquet, Michel, 151.
 Montout, Julie-Eliza, 45.
 Montout, Nicolas, 45.
 Morache, abbé Marie-Joseph-Wilfrid,
 102, 106.
 Moreau, abbé Edouard, 98, 122.
 Moreau, Michel, 148, 149.
 Morel de la Durantaye, fief, 37.
 Morel de la Durantaye, Olivier, 37.
 Morin, Isidore, 233.
 Morrison, Daniel, 38.
 Mullet, Père Bertin, 83, 86.
 Mullois, Marie, 126, 128.
- Nelson, Dr Robert, 180.
 Niquette, Gonzague, 143.
 Noël, J.-Placide, 115.
 Nouë, Père Anne de, 15-19.
- Ogden, hon. Charles-Richard, 163.
 Orgues, 98.
 Ouimet, abbé Calixte, 102, 106.
 Ouimet, G.-A., 210.

- Painchaud, Charles-François, 155, 191.
 Panet, Mgr Bernard-Claude, 117.
 Panet, Jean-Antoine, 177.
 Papin, famille, 212.
 Papin, Joseph, grand-père, 199, 210, 212.
 Papin, Joseph, père, 210-212, 248.
 Papin, Joseph, fils, 211, 212, 248-251, 257.
 Papin, Léo, 144, 212, 252-255, 258.
 Papineau, Joseph, 173, 174.
 Papineau, Louis-Joseph, 154, 172-182.
 Paquet, Etienne, 205, 207.
 Paquette, Georges, 195.
 Paquette, J.-B., 218.
 Paviot, Jacques, 31, 34, 35.
 Payant, Marie-Louise, 230, 231.
 Payet, abbé Louis, 102, 104.
 Péan de Livaudière, Jacques-Hugues, 37.
 Péan de Livaudière, Michel-Jean-Hugues, 37, 130.
 Pécaudy de Contrecoeur, Antoine de, 38, 58, 77, 79, 88, 118, 119, 122, 125, 129.
 Pécaudy de Contrecoeur, Claude de, 119.
 Pécaudy de Contrecoeur, Claude-Pierre de, 37, 39-43, 129, 130; ses enfants, 39, 40.
 Pécaudy de Contrecoeur, Frs. de, 129.
 Pécaudy de Contrecoeur, François-Antoine de, 11-15, 19-22, 36-39, 42, 87, 118, 119.
 Pécaudy de Contrecoeur, Jeanne-Charlotte de, 38, 43.
 Pécaudy de Contrecoeur, Louis de, 22, 36, 126-128.
 Pécaudy de Contrecoeur, Louise de, 37, 38.
 Pécaudy de Contrecoeur, Louise-Renée de, 38.
 Pécaudy de Contrecoeur, Marie de, 22, 36, 37, 49, 53-62, 129.
 Pécaudy de Contrecoeur, Marie-Charlotte de, 43.
 Pécaudy de Contrecoeur, Marie-Françoise de, 37, 129.
 Pécaudy de Contrecoeur, Pierre-Claude de, 56, 88, 147, 149-151.
 Pécaudy de Contrecoeur, armes des de, 9, 10.
 Pelletier, André, 205.
 Pelletier, Clément, 241, 242.
 Pelletier, O., 66.
 Pelletier, Pierre, 115.
 Permelnaud, abbé Pierre, 83, 86.
 Perrault, abbé Félix, 102, 105.
 Perrault, Maurice, 222, 259.
 Perrault, Olivier, 177.
 Perrault, Z., 121.
 Perron, Arthur, 123.
 Perron, Avila, 222, 239, 240.
 Perron, J.-M., 259.
 Perron, Louis, 143.
 Perron, Pierre, 242.
 Petit, abbé Louis, 79, 80, 83, 85.
 Petit, abbé Pierre-Amable, 83, 88, 89, 120.
 Petit, Marie-Thérèse, 151.
 Petit, Thérèse, 23, 33.
 Piché, Francis, 254, 255, 259.
 Piché, Joseph, 258.
 Piché, Paul, 239-243.
 Piché, Ulric, 251.
 Piercot de Bailleul, Louis Audet de, 51, 52, 203; ses enfants, 52.
 Pinet, Sophie, 137.
 Plante, Gaspard, 255.
 Plessis, Mgr J.-Octave, 117, 120.
 Poissant, abbé Pierre, 102, 105.
 Pommier, abbé Hugues, 79, 83, 84.
 Pontbriand, Elie, 238.
 Pontbriand, Mgr Henri-Marie Du Breuil de, 117.
 Population, 22-30, 36, 145; voir Recensements.
 Poste de radio, 209, 210.
 Presbyrères, 87, 89, 96, 98, 102, 118-125, 140.

- Proulx, Adélar, 220.
 Proulx, Lucien, 259.
 Proulx, Paul-Émile, 259.
 Provost, abbé Joseph-Marie, 103, 109.
 Provost, Eustache, 23, 33.
 Puigibaut, Louis-Hingue de, 37.
 Puigibaut, Marguerite de, 37.

 Quintal, Augustin, 207.

 Raimbault, Paul-François, 129.
 Rainville, Jean, 243, 255.
 Rainville, hon. J.-H., 156, 198, 199.
 Raizenne, abbé Amable-Simon, 84, 89.
 Rastel de Rocheblave, Jean-Joseph de, 156, 159.
 Rastel de Rocheblave, Noël de, 154, 159.
 Rastel de Rocheblave, Philippe de, 154, 156, 157.
 Rastel de Rocheblave, Philippe-François de, 159.
 Rastel de Rocheblave, Pierre-Louis de, 156.
 Recensements, 1681, 22, 23,; 1698, 23, 36; 1765, 23, 24; 1825, 23, 25, 26; 1831, 23, 26-30.
 Renaud, Clément, 222, 248.
 Renaud, Jean-Marie, 252.
 Renaud d'Avesne des Méloises, Angélique-Geneviève, 37.
 Richard, Adolphe, 219, 250, 251.
 Richard, Christophe, 147.
 Richard, Francis, 115.
 Richard, François, 207.
 Richard, Jean-Marie, notaire, 9, 67, 155, 195-197, 222, 251, 257, 259.
 Richard, Jérôme, 115, 135, 205.
 Richard, Rémy, 137.
 Richardson, hon. John, 134-137.
 Richaume dit Pétrus, Madeleine, 22, 31.
 Richaume dit Pétrus, Pierre, 32.
 Rieutord, Félix, 143.

 Rieutord, Louis, 136.
 Rieutord, Olivier, 143.
 Robert, Albert, 242, 243.
 Robillard, abbé J.-S., 122.
 Robillard, Charles, 250.
 Robert de la Morandière, Etienne, 37; famille, 168, 169.
 Rondeau, abbé J.-Georges-E., 103, 111.
 Roy, Adélar, 252.
 Roy, Arsène, 255.
 Roy, Gaétan, 260.
 Roy, Hormisdas, 241.
 Roy, Louis, 167.
 Roy, Pierre, 115, 116, 123, 205, 233.
 Roy, Prosper, 258.
 Roy, Thomas, 233.
 Roy, Ulric, 253.
 Roy, Zéphirin, 116, 236.

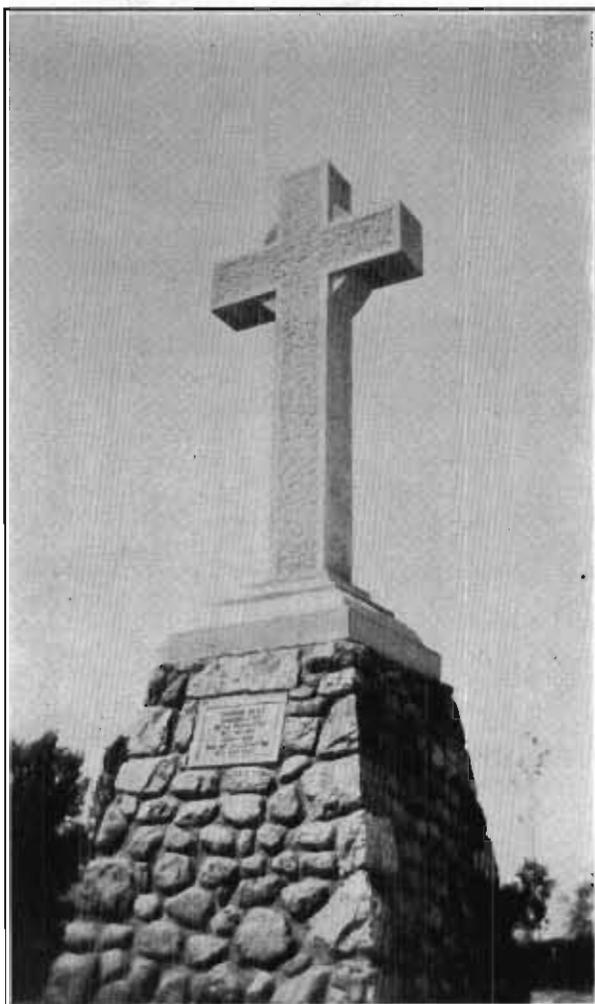
 Saint-Denis, fief, voir Dumesny-Noray.
 Saint-Germain, J.-B., 151.
 Saint-Germain, Narcisse, notaire, 143.
 Saint-Hyacinthe, collège fondé, 94.
 Saint-Jacques, Horace, 239.
 Saint-Jean, J.-B., 115.
 Saint-Jean, Samuel, 214.
 Saint-Jean, Ulric, 210, 215, 219, 257.
 Saint-Joseph de l'Épinay, fief, 38.
 Saint-Laurent, Avila, 243.
 Saint-Maurice, abbé Eustache, 230.
 Saint-Michel et Livaudière, fief, 37; voir Péan.
 Saint-Olive, Pierre de, 10, 14.
 Saint-Onge, Antoine, 205, 207.
 Saint-Onge, Joseph, 151; voir Gareau.
 Saint-Ours, Charles-Louis-Roch de, 45, 205.
 Saint-Ours, Jean de, 126, 128.
 Saint-Ours, J.-B. de, 54, 127, 129.
 Saint-Ours, Jeanne de, 37, 119, 129, 130.
 Saint-Ours, Joseph de, 130.

- Saint-Ours, Joseph de, 128.
 Saint-Ours, Louis de, 126-128.
 Saint-Ours, Marie-Anne de, 37.
 Saint-Ours, Marie-Barbe de, 128, 129.
 Saint-Ours, Pierre de, 37, 125-129.
 Saint-Ours, Thérèse de, 129.
 Saint-Roch, paroisse, 82.
 Sarault, G.-E., 209, 210.
 Saulnier, Frs., 115.
 Savignac, M. Ernest, p.s.s., 224, 229.
 Schuyler, 35.
 Secrétaires-trésoriers, 247, 255.
 Séguin, abbé J., 122.
 Seigneurie, 11, 14, 15, 19-23, 39, 43-46, 53-64, 79; cartes de la, 18, 216, 217.
 Seigneurs, 39, 43-46, 53-63, 68.
 Sennechaud, abbé Paul, 83, 85.

 Taillon, hon. L.-O., 76.
 Tareu de La Naudière, Charlotte, 130.
 Tareu de La Naudière, Georges-Henri, 130.
 Taschereau, Thomas-Jacques, 38, 167.
 Tassé, hon. Joseph, 74.
 Tétréault, Albert, 259.
 Tétréault, Antoine, père et fils, 143.
 Tétréault, Dr Charles, 249.
 Tétréault, Honoré, 215, 219, 220.
 Tétréault, Léon-Honoré, 250, 254, 257.
 Thérien, abbé Zénon, 78, 84, 101, 257.
 Thompson, John, 71.

 Touzé, Jean, 31.
 Touzé, Jeanne, 22, 31.
 Tremblay, Antoine, 115, 137.
 Tremblay, Antoine-N., 143.
 Tremblay, Louis, 207.
 Tremblay, Marie-Anne, 136.
 Tremblay, Narcisse, 116.
 Tremblay, Philippe, 143.
 Tremblay dit Potier, Louis, 67.
 Tremblay dit Potier, Marie-Anne, 67.
 Trottier des Ruisseaux, Antoine, 52.
 Trottier des Ruisseaux, Marie-Anne, 52.

 Valade, abbé Joseph-Edouard, 102, 105.
 Vallée, Madeleine, 22.
 Valrennes, M. de, 35.
 Vandal, Amable, 233.
 Vandal, Donat, 235.
 Vandal, Octave, 116, 235, 236, 240.
 Varin, Jean-Victor, 63.
 Verchères, seigneurie, 45.
 Vergon ou Vernon, Jacques, 127.
 Véronneau, Pierre, 207.
 Viau, Armand, 259.
 Viau, Frédéric, 240.
 Vicaires, 102-114.
 Vigneault, abbé Joseph-Michel, 103, 109.
 Vincent, abbé Joseph-Zéphirin, 102, 107.
 Voligny, Félix, 130, 145, 218, 219, 247, 256.



Monument commémoratif du 25e anniversaire des Grèves, érigé en 1937 par les anciens colons.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Vue aérienne de Contrecoeur	4
Portrait de Francis-J. Audet	8
Armes de Contrecoeur	10
Carte de la seigneurie de Contrecoeur et des seigneuries avoisinantes	18
La Grand'Chana, à Versin, maison où habita Antoine Pécaudy de Contrecoeur, 1650-1660	77
Les Curés de Contrecoeur de 1788 à nos jours	78
Portraits de l'abbé L.-Adélarde Desrosiers, de l'abbé J.-A.-A. Lajeunesse, de l'abbé Donatien Donais et de l'abbé Roméo Latour	113
Le presbytère	124
Le couvent	124
L'école du village	132
La salle paroissiale	132
Le monument du Sacré-Coeur	138
Le vieux moulin	138
Portraits de MM. Richard Handfield, Léo Papin, N.-A. Dozois et Etienne Duhamel	144
La salle Dollard	146
"A la Pomme d'Or", hôtel	146
Résidence de M. Stanislas Dupont	146
Croix de chemin érigée sur la terre où naquit Mgr Thomas Duhamel ...	152
La Banque Canadienne Nationale	152
Portraits de MM. J.-M. Richard, Félix Mesnier, Jean-Thomas Gaudet et du Dr J.-A.-T. Coallier	196
Portrait de l'hon. P.-J.-A. Cardin	201
Restaurant-épicerie de M. Wilfrid Handfield	202
Magasin général de M. Moïse Gosselin	202
Magasin de M. Léon Fortin	202
Restaurant de M. Thomas Giard	208
Magasin de M. Moïse Martin	208
Magasin de M. Joseph Chaput	208

Le poste de radio C. B. F.	209
La manufacture de chaussures Jos. Papin, Ltée	212
Plan de la rive sud du Saint-Laurent, de Verchères à Sorel, indiquant la localité des Colonies des Grèves	216 et 217
Garage Paul Jacques	223
Portrait de M. Ernest Savignac, p.s.s.	224
Magasin de M. Vital Gosselin	231
Maison et bâtiments de ferme de M. Joseph Leblanc	232
Portraits de M. Adolphe Duhamel et du Dr Honorius Cormier	232
L'église	232
Boulangerie de M. Emilien Dansereau	232
Boulangerie de M. Anastase Malo	260
Le monument commémoratif du 25 ^{ème} anniversaire des Grèves	274
Le cairn érigé à la mémoire du Père Anne de Noue, (voir p. 4 de la couverture).	



Cairn érigé dans les limites de la paroisse de Contrecoeur pour rappeler le souvenir du Père Anne de Noué. Inauguré le 25 juin 1939.